



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

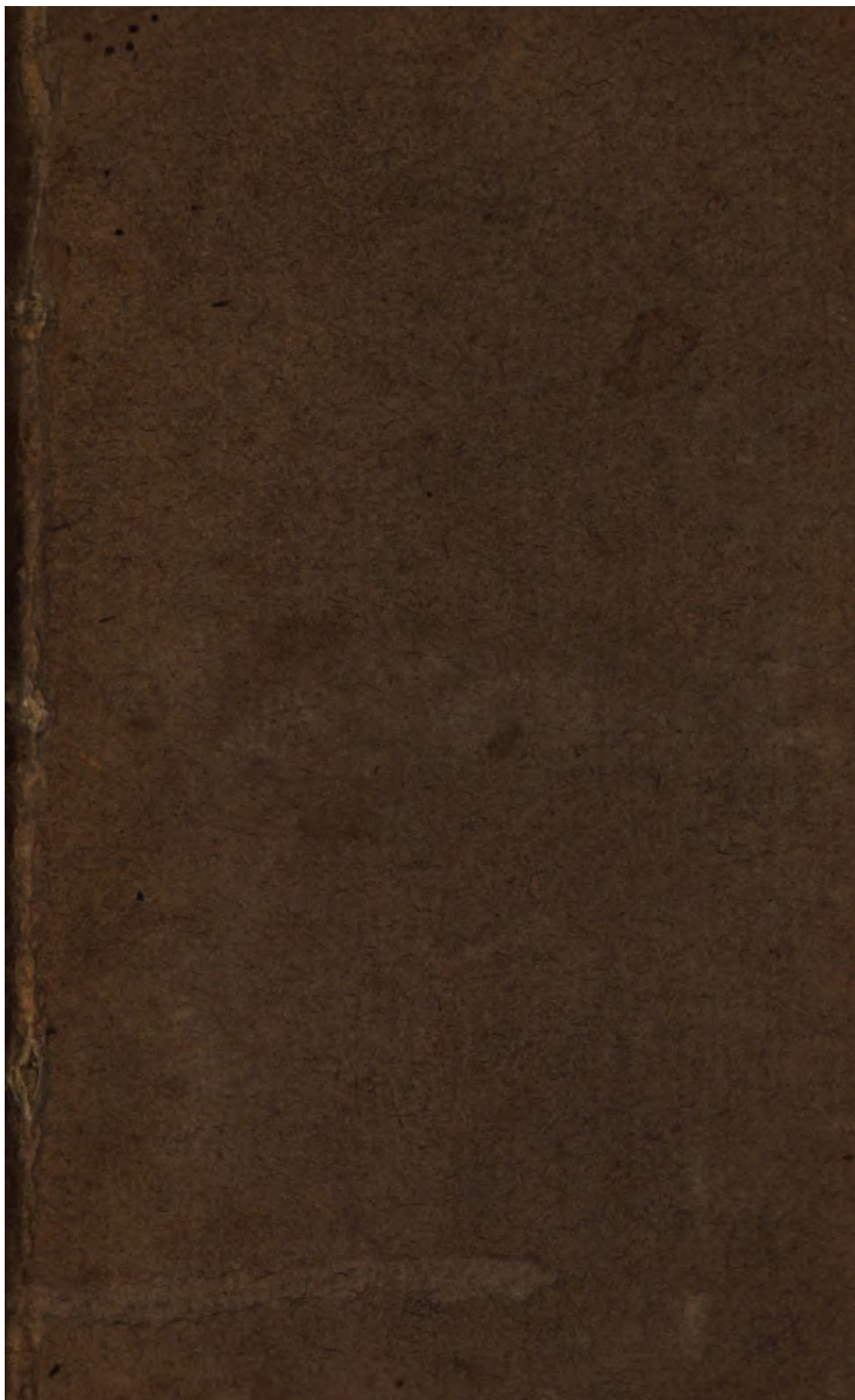
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

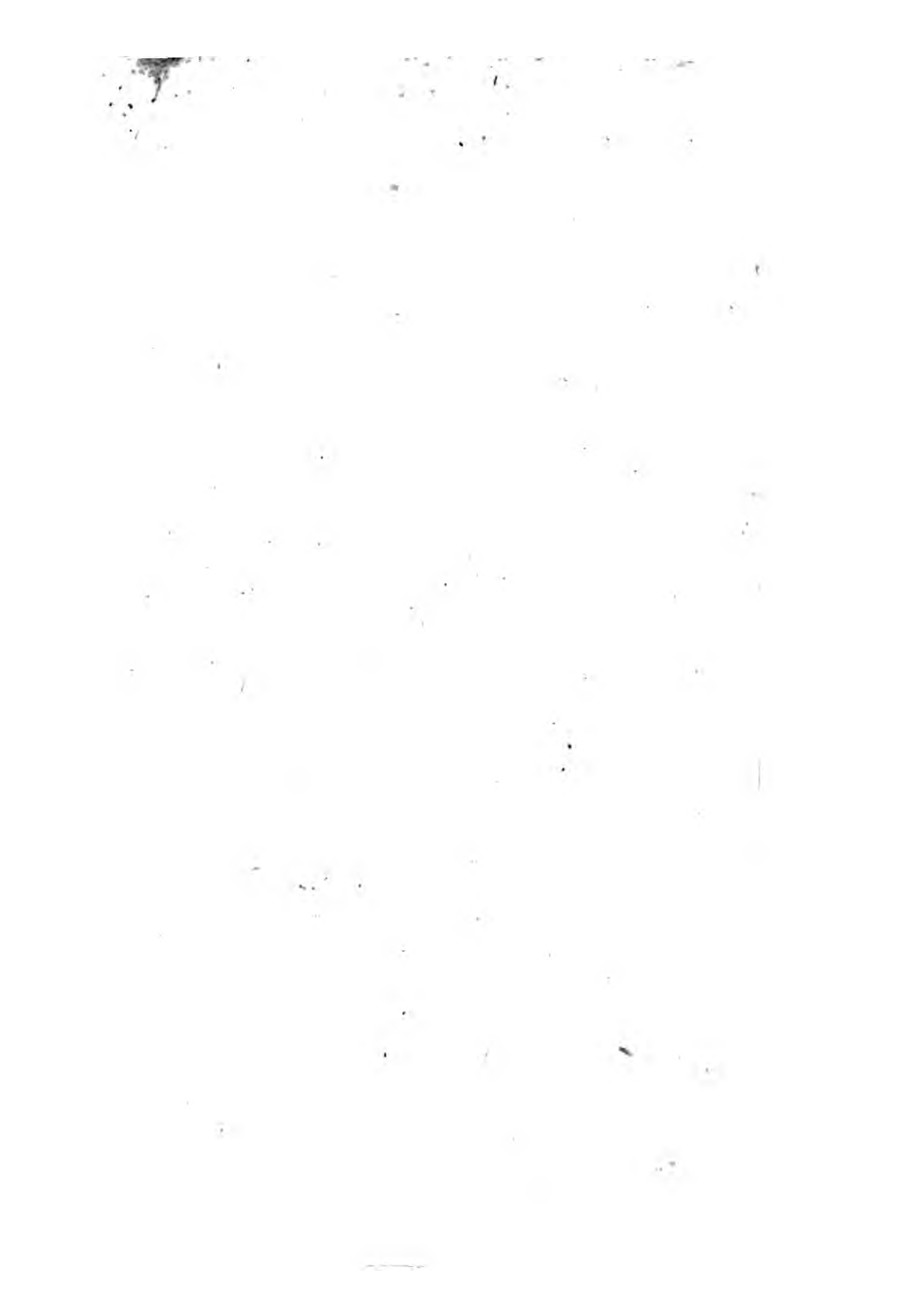


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



2960. f. 31

Fridr. Herschel, phil.-stud.



LES
LETTRES

DE

PLINE

LE JEUNE.

NOUVELLE ÉDITION,
revue & corrigée.

TOME SECOND.



A PARIS,
Par la Compagnie des Libraires.

M. DCC. LX.





LES
LETTRES
DE
PLINE LE JEUNE.

LIVRE SIXIEME.

LETTRE PREMIERE.

A Tyron.



PENDANT que nous étions, vous dans la marche d'Ancofne, moi au-delà du Pô, je supportois plus doucement votre absence; mais depuis que je suis de retour, & que vous continuez à demeurer où vous êtes, elle me devient insupportable; soit que les lieux où

Tome II.

A

2 LES LETTRES DE PLINE;
nous avons coûtume de passer la vie ensemble, me fassent plus fortement penser à vous; soit que rien ne redouble tant la passion de revoir les absents, que d'en être plus près; & que plus l'espérance de jouir d'un bien, est prochaine, plus l'impatience de le posséder est vive. Quoiqu'il en soit, délivrez-moi de cette peine. Venez à Rome, ou comptez que je m'en retourne d'où je suis trop indiscrettement & trop tôt revenu, quand ce ne seroit que pour avoir le plaisir d'éprouver, lorsque vous vous trouverez à Rome sans moi, si vous m'écrirez du style dont je vous écris. Adieu.

L E T T R E II.

A Arrien.

JE songe quelque fois à Regulus dans nos Audiences; car je ne veux pas dire que je l'y souhaite; demandez-vous pourquoi j'y songe? Il estimoit les Lettres; il sçavoit craindre & pâlir; il composoit. Quoiqu'il n'eût pû se défaire de l'habitude de se défigurer le visage avec un bandeau blanc, qu'il attachoit différem-

LIVRE SIXIÈME.

31

ment, selon qu'il devoit plaider pour le demandeur ou pour le défendeur * ; quoiqu'il ne pût s'empêcher, par une superstition ridicule, de consulter les Sacrificateurs sur le succès de son plaidoyer, il faut avouer que tout cela ne parloit que de la haute opinion qu'il avoit de l'éloquence. Mais ce qu'il y avoit d'agréable pour ceux qui devoient parler avec lui, c'est qu'il demandoit la liberté de plaider aussi long-tems qu'il pouvoit être nécessaire, & qu'il ramassoit un grand nombre d'auditeurs. Car quel plaisir de pouvoir, à la faveur de la haine qu'un autre s'attire, étendre son discours tant que l'on veut, & dans un auditoire assemblé pour lui, & qui se trouve comme à souhait pour vous ! Quoiqu'il en soit, Regulus a fort bien fait de mourir, & eût fait encore mieux de mourir plutôt. Toutefois sa vie aujourd'hui ne pourroit plus allarmer le public, sous un empereur qui ne lui

* Le texte ajoute, qu'il se frottoit d'huile l'œil droit quand il plaidoit pour le demandeur ; l'œil gauche, quand il parloit pour le défendeur : & que suivant cette regle, il transportoit de l'un à l'autre sourcil, le bandeau blanc dont il le cachoit. Mais j'ai crû que ce détail présentoit une image peu agréable aux Lecteurs ; & je donne cette note à la fidélité que je dois à l'Auteur.

4 LES LETTRES DE PLINE,
laisseroit pas le pouvoir de nuire. Voilà
pourquoi il est permis de se souvenir
quelquefois de Regulus. Depuis qu'il
est mort, la coutume s'est par tout éta-
blie, de ne donner, & même de ne de-
mander qu'une ou deux heures pour
plaider, & souvent qu'une demie heure.
Car ceux qui parlent, aiment mieux
avoir plaidé, que de plaider; & ceux
qui écoutent, songent plus à expédier
qu'à juger: tant la négligence, la paresse,
le mépris des études, & l'indifférence
pour les périls auxquels on les expose
Parties, ont fait de progrès. Quoi donc!
sommes-nous plus sages que nos Ancê-
tres, plus justes que les Loix, qui ac-
cordent tant d'heures, tant de jours,
tant de remises? Nos peres étoient sans
doute des stupides, ou des esprits pe-
sants; mais nous qui sçavons nous expli-
quer bien plus nettement, comprendre
bien plus vite, juger bien plus équita-
blement, nous expédions les causes en
moins d'heures, qu'ils n'y employoient
de jours. Où êtes-vous, Regulus, vous
qui par vos brigues, obteniez de tous
les Juges, ce que très-peu d'entr'eux
accordent aux obligations de leurs char-
ges? Pour moi, toutes les fois que je
suis Juge (ce qui m'arrive plus souvent
que d'être Avocat), je donne libérale-

LIVRE SIXIEME. 5

ment tout le tems qu'on me demande. Je trouve qu'il y a de la témérité à deviner combien doit durer une cause que l'on n'a point entendue, à prescrire des bornes à l'explication d'une affaire qu'on ne sçait pas : & je suis persuadé que la religion d'un bon Juge, lui fait compter la patience entre ses premiers devoirs; & pour une des plus importantes parties de la justice. Mais on dit beaucoup de choses inutiles. Soit; & ne vaut-il pas mieux les entendre, que de ne pas laisser dire toutes celles qui peuvent être nécessaires? D'ailleurs, par où connoître leur inutilité, quand elles n'ont point encore été dites? Il faut réserver pour nos conversations, toutes ces choses, & plusieurs autres semblables vices du tems : car l'amour du bien public vous fait désirer aussi-bien qu'à moi, de voir réformer des usages qu'il seroit fort difficile d'abolir tout-à-fait. Venons maintenant à nos familles. Tout va-t'il bien dans la vôtre? Il n'y a rien de nouveau dans la mienne. Mais du caractère dont je suis, plus je jouis d'un bien, plus il me devient précieux; plus je souffre une peine, & plus elle me devient légère, Adieu.

L E T T R E I I I.

A Verus.

JE vous rends graces de la bonté que vous avez , de faire valoir la petite Terre que j'ai autrefois donnée à ma nourrice. Lorsque je lui en fis don , elle valloit cent mille sesterces* : ensuite la diminution du revenu en avoit diminué le fond , qui reviendra par vos soins à son premier état. Souvenez-vous surtout , que ce ne sont ni les arbres , ni la terre , que je vous recommande (quoiqu'ils entrent aussi dans ma recommandation) , mais mon petit présent. Celle qui l'a reçu , n'a pas plus d'intérêt qu'il produise beaucoup , que moi qui l'ai donné. Adieu.

L E T T R E I V.

A Calphurnie.

JA MAIS je ne me suis tant plaint de mes affaires , que lorsqu'elles ne m'ont permis , ni de vous accompagner

* Environ dix mille livres de notre monnoye.

Quand votre santé vous obligea de partir pour la Campanie , ni du moins de vous suivre peu de jours après que vous fûtes partie. C'étoit principalement dans ce tems que j'eusse désiré le plus d'être avec vous , pour juger par mes yeux , si vos forces revenoient , si ce corps délicat se rétablissoit , & comment votre tempéramment s'accommodoit , soit de la solitude , soit des douceurs & de l'abondance * de ce séjour. Quand vous seriez dans la meilleure santé , je ne soutiendrois qu'avec chagrin votre absence ; car c'est un état fort triste & fort inquiet , que de passer quelquefois des heures , sans sçavoir des nouvelles de ce qu'on aime le mieux. Mais absente & malade , vous m'alarmez de plus d'une maniere. Il n'est rien que je n'apprehende & que je ne m' imagine ; & selon la coûtume de ceux que la crainte a saisis , tout ce qui me fait le plus trembler , est ce que j'ai le plus de penchant à croire. C'est pourquoi je vous conjure avec la derniere instance , de prévenir mon inquiétude , par une & même par deux lettres chaque jour. Je me rassurerai du moins tant que je lirai :

* Le texte ne détermine pas cette abondance ; mais on ne peut guères l'entendre , que du gibier & des fruits.

§ LES LETTRES DE PLINE ;
mais je retomberai dans mes premières
allarmes dès que j'aurai lû. Adieu.

L E T T R E V.

A Ursus.

JE vous avois écrit, que l'on avoit accordé à Varenus la permission de faire entendre ses témoins. Ce décret a paru juste aux uns, injuste aux autres. Licinius Nepos, Préteur, a été de ce dernier avis ; & il l'a soutenu avec plus d'opiniâtreté que personne. Dans la première assemblée du Sénat, tenue depuis, & où il s'agissoit de toute autre chose, il a fait un long discours sur ce sujet, & a traité de nouveau la question jugée. Il a même ajouté, qu'il falloit prier les Consuls de vouloir bien demander au Sénat, si son intention étoit qu'à l'avenir on en usât à l'égard du péculat comme à l'égard de la brigue ; & que dans l'une & l'autre accusation, il fût permis à l'accusé, aussi-bien qu'à l'accusateur, de produire des témoins. Bien des gens n'ont pas goûté cette remontrance, qu'ils ont trouvée faite à contre-tems & après coup. Ils n'ont pu

LIVRE SIXIEME. 9

souffrir que Licinius, ayant laissé passer l'occasion naturelle de s'opposer au décret, revint blâmer ce qui étoit fait, & ce qu'il avoit pû prévenir. Jubentius Celsus, Préteur, n'épargna, ni les paroles, ni le ton, pour lui faire sentir qu'il ne lui appartenoit pas de s'ériger en réformateur du Sénat. Nepos répondit; Celsus répliqua; & ni l'un ni l'autre ne ménagea les injures. Je ne veux pas répéter ce que je n'ai pû sans chagrin leur ouïr dire. Jugez si je puis approuver la conduite de quelques-uns de nos Sénateurs, que le plaisir de les entendre, faisoit courir tantôt du côté de Celsus, tantôt de celui de Nepos, à mesure que l'un ou l'autre parloit; & qui tantôt les irritoient & les animoient, & tantôt sembloient les appaiser & les reconcilier; ou qui enfin réclamoient souvent la protection de Trajan pour l'un ou pour l'autre, & quelquefois pour tous les deux, comme si l'on eût été à un spectacle*. Mais ce qui m'a semblé le plus indigne, c'est que l'un étoit instruit de ce que l'autre avoit préparé; car Celsus tenoit à la main sa réponse dans une grande feuille; & Népos avoit sa réplique

* Dans les combats de gladiateurs, le peuple demandoit quelquefois grace pour l'un des combattans.

10 LES LETTRES DE PLINE;
écrite sur ses tablettes. L'indiscrétion
de leurs amis les a si bien servis, que
ces deux hommes qui se devoient que-
reller, sçavoient ce qu'ils se devoient
dire, comme s'ils se le fussent commu-
niqué. Adieu.

LETRE VI.

A Fundanus.

JAMAIS je ne vous ai tant souhaité
à Rome que dans l'occasion présente;
& vous ne pouvez me faire plus de plai-
sir que de vous y rendre. J'ai besoin
d'un ami qui seconde mes desseins, &
qui partage mes fatigues & mes inquié-
tudes. Jules Nason se met sur les rangs
pour demander les dignités. Il a beau-
coup de concurrents; il en a d'un mé-
rite qui ne fera pas moins d'obstacle à
ses prétentions, que d'honneur à ses
succès. Je me trouve donc suspendu
entre la crainte & l'espérance, & j'ou-
blie que j'ai été Consul; car il me sem-
ble que je commence à solliciter les
Charges que j'ai remplies. Nason mé-
rite bien ces sentimens par l'ancienne
amitié qu'il a pour moi. Celle que j'ai

pour lui, n'est pas un bien qu'il ait hérité de son pere ; car son pere & moi, nous étions d'âge trop différent, pour avoir pû être amis ; mais cependant c'est à son pere que cette amitié doit sa naissance. On me le montrait dans ma plus tendre jeunesse, comme un homme digne de vénération. Il n'aimoit pas seulement les lettres, il chériffoit ceux qui les cultivoient. On le voyoit presque tous les jours venir aux leçons de Quintilien & de Nicetes, alors mes Professeurs. C'étoit d'ailleurs un homme de poids, d'une grande distinction, & tel que sa mémoire devoit aujourd'hui servir très-utilement son fils. Mais dans le Sénat, beaucoup de personnes ne l'ont pas connu ; & beaucoup d'autres qui l'ont connu, ne font cas que des vivans. Nafon doit donc, sans trop compter sur la gloire de son pere, qui lui donnera plus de lustre que de crédit, mettre tout en usage. Il semble qu'il s'y soit attendu, & qu'il ait prévu cette conjoncture. Il a fait des amis & il les a cultivé ; je suis un de ceux à qui il s'est le plus attaché, & qu'il semble avoir voulu prendre pour modèle, dès qu'il a été en état de pouvoir choisir. Je ne plaide point, qu'il ne **coure** à l'Audience. Je ne lis point d'ou-

12 LES LETTRES DE PEINE,
vrages en public, qu'il ne soit assis à
mes côtés. Je n'en compose point,
qu'il ne vienne des premiers me deman-
der à les voir. Son frere avoit pour moi
le même attachement; il a perdu ce
frere; & je dois le remplacer. Je re-
grette celui-là, que la mort nous a en-
levé avant le tems: je plains celui-ci,
à qui un frere si estimable manque au be-
soin, & qui se voit réduit à ne plus
rien attendre que de ses seuls amis. J'exige
donc de votre amitié, que vous veniez
au plutôt fortifier ma sollicitation de
la vôtre. J'ai grand intérêt de vous
montrer par-tout, & d'aller par-tout
avec vous. On a pour vous une telle
considération, que je m'imagine que
mes prières, si les vôtres les soutien-
nent, seront plus efficaces auprès de
mes amis même. Rompez toutes sortes
d'engagemens; vous vous devez à moi
dans cette conjoncture. La confiance
que j'ai en vous, mon crédit qui se trou-
ve commis, vous en sollicitent. Je
m'intéresse vivement pour ce Magistrat
futur, & tout le monde le sçait. C'est
moi qui poursuis la Charge; c'est sur
moi que tombe le risque du succès. En
un mot, si on accorde à Nason ce qu'il
demande, il en aura tout l'honneur, &
moi toute la honte, si on le lui refuse.
Adieu.

L E T T R E VII.

A Calphurnie.

VOUS me mandez que mon absence vous cause beaucoup d'ennui, que vous ne trouvez de soulagement qu'à lire mes ouvrages, & souvent à les mettre à ma place auprès de vous. Je suis ravi que vous me desiriez si ardemment, & que ces sortes de consolations ayent quelque pouvoir sur votre esprit. Pour moi, je lis, je relis vos lettres, & les reprends de tems en tems, comme si c'en étoit de nouvelles; mais elles ne servent qu'à rendre plus vif, le chagrin que j'ai de ne vous point voir; car quelle douceur ne doit-on point trouver dans la conversation d'une personne dont les lettres ont tant de charmes? Ne laissez pas pourtant de m'écrire souvent, quoi que cela me fasse une sorte de plaisir qui me tourmente. Adieu.



L E T T R E VIII.

A Priscus.

VOUS connoissez Attilius Crescens; vous l'aimez ; car y a-t'il dans Rome quelque personne de considération qui ne le connoisse & qui ne l'aime ? Pour moi , je ne l'aime pas comme l'aiment la plûpart des autres ; mais de tout mon cœur. Les villes dont nous sommes originaires , ne sont qu'à une journée l'une de l'autre. Notre amitié a commencé dès nos plus jeunes années ; & cette sorte d'amitié , est ordinairement la plus vive : le tems & la raison n'ont fait que l'augmenter. Tous ceux qui nous connoissent un peu , le sçavent ; car il se vante par-tout de ma tendresse pour lui ; & je ne laisse ignorer à personne , combien son honneur , son repos & sa fortune m'intéressent. Jusques-là qu'un jour qu'il me marquoit son inquiétude , sur ce qu'un homme dont il avoit lieu de craindre quelque insulte , alloit entrer en exercice de la Charge de Tribun du Peuple , je ne pûs

m'empêcher de lui répondre :

*Tant que je jouïrai de la clarté du jour ;
Jamais sur ces vaisseaux n'appréhendez d'ou-
trages. **

Pourquoi tout cela ? Pour vous apprendre, que moi vivant, on ne peut offenser Attilius. Vous me direz encore, à quoi bon cela ? Valerius Varus lui devoit de l'argent ; il est mort, & a fait Maxime son héritier. Quoique Maxime soit de mes amis, il est encore plus des vôtres. Je vous conjure donc, & j'exige de vous, au nom de notre amitié, que vous fassiez en sorte, qu'Attilius soit entierement remboursé de tout ce qui lui est dû, en principal & en intérêts échus depuis plusieurs années. C'est un homme très-éloigné d'envier le bien d'autrui ; mais il ne néglige pas le sien, & n'exerce aucun emploi lucratif. Sa frugalité fait tout son revenu : car il ne s'attache aux belles lettres où il excelle, que pour son plaisir ou pour sa gloire. La plus petite perte lui est d'autant plus onéreuse, qu'il lui est plus difficile de la réparer. Tirez-nous l'un & l'autre de cet embarras. Ne m'empêchez pas de jouïr de la douceur & des agrémens de

* Vers d'Homere.

sa conversation ; car je ne puis voir mé^{me} lancolique , celui dont la gayeté fait toute la mienne. Enfin vous connoissez son enjouement ; prenez garde , je vous supplie , qu'une injustice ne le change en chagrin & en colere. Par la vivacité de sa tendresse , jugez quelle seroit la vivacité de son ressentiment. Une ame aussi grande & aussi noble ne pardonnera pas une injustice qui lui seroit si préjudiciable ; & s'il pouvoit la pardonner , je la regarderois moi , comme si on me l'avoit faite , ou plutôt j'en serois plus indigné , que si je l'avois moi-même reçue. Après tout , pourquoi ces plaintes & ces menaces anticipées ? Il est bien plus sûr de finir comme j'ai commencé , & de vous supplier de mettre tout en usage , pour ne pas donner sujet de croire , ni à lui (ce que je crains plus qu'on ne peut dire) que j'aye négligé ses intérêts , ni à moi , que vous ayez négligé les miens. Vous en viendrez à bout , si vous prenez l'un autant à cœur , que je prends l'autre. Adieu.



L E T T R E IX.

A Tacite.

VOUS me recommandez d'appuyer Jules Nason, qui aspire aux Charges. A moi, me recommander Nason! c'est comme si vous me recommandiez à moi-même. Je vous excuse pourtant, & vous le pardonne; car je vous eusse fait la même recommandation, si je me fusse trouvé absent de Rome dans un tems où vous y auriez été. C'est le propre de la tendre amitié, de croire tout nécessaire. Je vous conseille de solliciter les autres, & je vous promets de seconder & de soutenir vos recommandations de toutes les miennes. Adieu.

L E T T R E X.

A Albin.

J'AI été chez ma belle-mère à sa maison d'Alfium, qui étoit autrefois à Virginius Rufus. Ce lieu a renouvelé ma douleur & les regrets que j'ai de la

18 LES LETTRES DE PLINE,
perte d'un si grand homme. Il se plai-
soit dans cette retraite; & il avoit cou-
tume de l'appeller l'asile de sa vieil-
lesse. De quelque côté que je me tour-
nasse, mon esprit & mes yeux le cher-
choient. J'ai eu envie même de voir
son tombeau, & je me suis repenti de
l'avoir vû; car il est encore imparfait;
& il ne faut pas s'en prendre à l'import-
tance de l'ouvrage, qui est très-peu de
chose, ou plutôt qui n'est rien; mais à la
négligence de celui à qui le soin en a été
confié. J'entre dans une colere mêlée
de compassion, quand je vois négliger
tout ce qui nous reste d'un homme
dont la gloire est répandue par toute
la terre; quand je vois ses cendres, dix
ans après sa mort, abandonnées, sans
inscription & sans honneur. Il avoit
pourtant pris lui-même la précaution
d'ordonner que l'on gravât sur son tom-
beau, ces deux vers, où la plus belle
action de sa vie, action véritablement
immortelle & divine, est marquée :

*Cy gît, qui de Vindex réprimant l'attentat ;
Voulut, non subjuguier, mais affranchir l'Etat.*

Il y a si peu de fonds à faire sur les
amis; les morts sont si-tôt oubliés, que
nous devons prendre sur nous le soin

de notre tombeau , & prévenir les plus justes devoirs de nos héritiers. Car comment ne pas craindre ce que nous voyons être arrivé à Virginius, dont le mérite ne sert qu'à faire mieux connoître , & l'outrage , & toute son indignité? Adieu.

L E T T R E X I.

A Maxime.

O JOUR heureux ! le Préfet de la Ville m'ayant choisi pour un de ses Assesseurs , j'ai entendu plaider l'un contre l'autre , deux jeunes hommes d'une grande espérance , & nés avec des dispositions excellentes , Fuscus Salinator & Numidus Quadratus. On ne peut trop les admirer ; & ils ne feront pas seulement honneur à notre siècle , mais aux belles-lettres même. Ils ont l'un & l'autre une probité surprenante , une fermeté judicieuse , un air noble : leur langage est pur , leur voix mâle , leur mémoire sûre : enfin la délicatesse de leur discernement répond bien à l'étendue de leur esprit. Tout cela m'a causé un véritable plaisir ; mais ce qui m'en a fait le plus , c'est qu'ils avoient tous deux

20 LES LETTRES DE PLINE,
les yeux attachés sur moi, comme sur leur
guide, comme sur leur maître, & que les
auditeurs croyoient les voir marcher sur
mes traces. O jour heureux (car je ne
puis m'empêcher de le répéter)! O jour
que je dois compter entre les plus for-
tunés de ma vie! Qu'y a-t'il en effet de
plus heureux pour le Public, que de
voir de jeunes gens d'une naissance il-
lustre, chercher à se faire une réputa-
tion & un nom par les lettres? Qu'y
a-t'il de plus heureux pour moi, que
de me voir choisi pour modèle, par ceux
qui veulent se former à la vertu? Mais
pour goûter éternellement cette joye,
je prie les Dieux, & je vous en prends à
témoin, que tous ceux qui m'estimeront
assez pour me vouloir suivre, puissent
me devancer. Adieu.

L E T T R E X I I .

A Fabatus, ayeul de sa femme.

V O U S ne devez pas me recom-
mander avec ménagement ceux que
vous jugez dignes de votre protection.
Il vous sied aussi bien d'être utile à beau-
coup de gens, qu'à moi d'acquitter tou-

tes les obligations dont vous pouvez être chargé. Comptez que je rendrai à Vectius Priscus tous les services dont je serai capable, particulièrement dans ma sphère; c'est-à-dire, dans le Tribunal des Centumvirs. Vous m'ordonnez d'oublier les lettres que vous m'avez (dites-vous) écrites à cœur ouvert; mais il n'en est point dont je conserve le souvenir si précieusement. Je leur dois le plaisir de sentir combien vous m'aimez, lorsque je vois que vous en usez avec moi, comme vous aviez coûtume de faire avec votre fils. Je ne feindrai pas même de vous avouer, qu'elles me flattent d'autant plus, que je n'avois rien à me reprocher; car j'avois exactement satisfait à tout ce que vous m'avez commandé. Je vous supplie donc, & je vous conjure de vouloir bien me traiter avec la même franchise, & de ne m'épargner pas les reproches, quand vous me soupçonneriez de vous avoir manqué: je dis que vous me soupçonneriez; car je ne vous manquerai jamais. En effet, nous en retirerons tous deux la satisfaction de connoître, vous, que je ne les ai pas mérités; moi, qu'ils ne partent que de l'excès votre tendresse. Adieu.

L E T T R E X I I I .

A Ursus.

AV E Z - V O U S jamais vû personne plus persécuté que mon ami Varenus, qui a été obligé de soutenir, & pour ainsi dire, de demander encore une fois ce qu'il avoit déjà obtenu avec beaucoup de peine? Les Bithiniens ont eu l'audace, non-seulement de porter aux Consuls des plaintes, contre le décret du Sénat, mais encore d'en parler fort indignement à l'Empereur, qui n'étoit pas présent, quand ce décret fut rendu; & après avoir été renvoyés au Sénat, ils ne se sont pas rebutés. Claude Capiton parla le premier avec plus d'indiscrétion que de fermeté, en homme qui déclamoit ouvertement contre un décret du Sénat dans le Sénat même. Fronto Catus répondit d'une manière sage & judicieuse. Le Sénat lui-même s'est admirablement conduit; car ceux qui avant le décret avoient été d'avis de refuser à Varenus ce qu'il demandoit, ont après le décret déclaré dans leurs opinions, qu'on ne pouvoit pas

lui refuser ce qu'il avoit obtenu. Ils ont cru que lorsque l'affaire étoit indéciſe, chacun avoit pû opiner ſelon ſes lumières ; mais qu'après la déciſion, l'avis qui avoit prévalu, devoit être l'avis de tout le monde. Acilius Rufus ſeulement, & avec lui ſept ou huit autres ; ou, ſi vous voulez que je parle juſte, ſept autres ſont demeurés dans leur premier ſentiment. Il y en avoit dans ce petit nombre, dont la gravité affectée, ou pour mieux dire contrefaite, excitoit la riſée. Jugez pourtant par tout ce que nous coûte cette eſpèce d'eſcarmouche, quels affauts j'aurai à ſoutenir dans le véritable combat. Adieu.

L E T T R E X I V.

A Mauricus.

V O U S me priez d'aller à votre maifon de Formium. J'irai à condition que vous ne vous dérangerez point pour moi ; condition que je prétens bien être réciproque. Ce ne ſont ni vos mers, ni vos rivages ; c'eſt vous, c'eſt le loisir & la liberté que je cherche. Sans cela, il vaudroit mieux demeurer

24 LES LETTRES DE PLINE,
à Rome. Il n'y a point de milieu ; il faut
tout faire , ou à son gré , ou au gré
d'autrui. Tel est mon caractère , je ne
veux rien à demi : je veux tout un , ou
tout autre. Adieu.

LETTRE XV.

A Romanus.

IL est arrivé une fort plaisante chose pendant que nous étions tous deux absents ; mais on m'en a fait le conte presque aussitôt. Passienus Paulus , Chevalier Romain d'une grande considération , & très-sçavant , fait des vers élégiaques : il tient cela de famille. Il est du pays de Properce ; & même il le compte entre ses ancêtres. Il lisoit en public un ouvrage qui commençoit par ces mots : *Priscus , vous ordonnez.....* A cela , Jabolenus Priscus , qui se trouva là présent , comme intime ami de Paulus , se presse de répondre : *Moi ! je n'ordonne rien.* Imaginez-vous les éclats de rire , & les plaisanteries qui suivirent. Aussi Jabolenus n'a pas l'esprit fort sain. Cependant il remplit les devoirs publics : on le prend
pour

pour Juge, on le consulte; ce qui rend encore & plus ridicule & plus remarquable ce qu'il fit alors. L'extravagance d'autrui ne laissa pas de répandre du froid sur la lecture de Paulus; tant il importe à ceux qui doivent lire des ouvrages en public, non seulement d'être sentés, mais même de n'y inviter que des personnes qui le soient. Adieu.

L E T T R E X V I.

A Tacite.

Vous me priez de vous apprendre au vrai, comment mon oncle est mort, afin que vous en puissiez instruire la postérité. Je vous en remercie; car je conçois que sa mort sera suivie d'une gloire immortelle, si vous lui donnez place dans vos écrits. Quoiqu'il ait péri par une fatalité, qui a désolé de très-beaux pays, & que sa perte, causée par un accident mémorable, & qui lui a été commun avec des Villes & des Peuples entiers, doive éterniser sa mémoire; quoiqu'il ait fait bien des ouvrages qui dureront toujours, je compte pourtant que l'immortalité des vôtres contribuera

26 LES LETTRES DE PLINE,
beaucoup à celle qu'il doit attendre.
Pour moi, j'estime heureux ceux à qui
les Dieux ont accordé le don, ou de
faire des choses dignes d'être écrites, ou
d'en écrire de dignes d'être lûes : & plus
heureux encore ceux qu'ils ont favori-
sés de ce double avantage. Mon oncle
tiendra son rang entre les derniers, &
par vos écrits, & par les siens ; & c'est
ce qui m'engage à exécuter plus volon-
tiers des ordres que je vous aurois de-
mandés. Il étoit à Misène, où il com-
mandoit la flotte. Le vingt-troisième
d'Août, environ une heure après midi,
ma mere l'avertit qu'il paroissoit un nua-
ge d'une grandeur & d'une figure extraor-
dinaire. Après avoir été quelque temps
couché au Soleil, selon sa coutume, &
avoir bû de l'eau froide, il s'étoit jetté
sur un lit, où il étudioit. Il se leve, &
monte en un lieu d'où il pouvoit aisé-
ment observer ce prodige. Il étoit dif-
ficile de discerner de loin de quelle mon-
tagne ce nuage sortoit. L'événement a
découvert depuis que c'étoit du Mont
Vésuve. Sa figure approchoit de celle
d'un arbre, & d'un Pin plus que d'aucun
autre ; car après s'être élevé fort haut
en forme de tronc, il étendoit une es-
pèce de branches. Je m'imagine qu'un
vent souterrain le pouffoit d'abord avec

impétuosité, & le soutenoit. Mais soit que l'impression diminuât peu à peu, soit que ce nuage fût affaibli par son propre poids, on le voyoit se dilater & se répandre. Il paroissoit tantôt blanc, tantôt noirâtre, & tantôt de diverses couleurs, selon qu'il étoit plus chargé, ou de cendre ou de terre. Ce prodige surprit mon oncle, qui étoit très-sçavant; & il le crut digne d'être examiné de plus près. Il commande que l'on appareille sa frégate légère, & me laisse la liberté de le suivre. Je lui répondis que j'aimois mieux étudier; & par hazard il m'avoit lui-même donné quelque chose à écrire. Il sortoit de chez lui ses tablettes à la main, lorsque les troupes de la flotte qui étoient à Rétine, effrayées par la grandeur du danger (car ce Bourg est précisément sur Misène, & on ne s'en pouvoit sauver que par la mer), vinrent le conjurer de vouloir bien les garentir d'un si affreux péril. Il ne changea pas de dessein, & poursuivit avec un courage héroïque ce qu'il n'avoit d'abord entrepris que par simple curiosité. Il fait venir des galeres, monte lui-même dessus, & part, dans le dessein de voir quel secours on pouvoit donner non-seulement à Rétine, mais à tous les autres Bourgs de cette côte, qui sont en grand nombre à

28 LES LETTRES DE PLINE,
cause de sa beauté. Il se presse d'arriver
au lieu d'où tout le monde fuit, & où le
péril paroïssoit plus grand; mais avec
une telle liberté d'esprit, qu'à mesure
qu'il appercevoit quelque mouvement,
ou quelque figure extraordinaire dans ce
prodige, il faisoit ses observations &
les dictoit. Déjà sur ces vaisseaux voloit
la cendre plus épaisse & plus chaude,
à mesure qu'ils approchoient. Déjà tom-
boient autour d'eux des pierres calci-
nées & des cailloux tout noirs, tout
brûlés, tout pulvérisés par la violence
du feu. Déjà la mer sembloit refluer,
& le rivage devenir inaccessible par des
morceaux entiers de montagnes, dont
il étoit couvert; lorsqu'après s'être ar-
rêté quelques momens, incertain s'il
retourneroit, il dit à son Pilote, qui lui
conseilloit de gagner la pleine mer : *La
fortune favorise le courage. Tournez du
côté de Pomponianus.* Pomponianus étoit
à Stabie, en un endroit séparé par un
petit golphe, que forme insensiblement
la mer sur ces rivages qui se courbent.
Là, à la yûe du péril qui étoit encore
éloigné, mais qui sembloit s'approcher
toujours, il avoit retiré tous ses meu-
bles dans ses vaisseaux, & n'attendoit,
pour s'éloigner, qu'un vent moins con-
traire. Mon oncle, à qui ce même vent

avoit été très-favorable, l'aborde, le trouve tout tremblant, l'embrasse, le rassure, l'encourage; & pour dissiper, par sa sécurité, la crainte de son ami, il se fait porter au bain. Après s'être baigné, il se met à table, & soupe avec toute sa gayeté, ou (ce qui n'est pas moins grand) avec toutes les apparences de sa gayeté ordinaire. Cependant on voyoit luire de plusieurs endroits du Mont Vésuve, de grandes flammes & des embrasemens, dont les ténèbres augmentoient l'éclat. Mon oncle, pour rassurer ceux qui l'accompagnoient, leur disoit, que ce qu'ils voyoient brûler, c'étoit des villages que les payfans allarmés avoient abandonnés, & qui étoient demeurés sans secours. Ensuite il se coucha & dormit d'un profond sommeil; car comme il étoit puissant, on l'entendoit ronfler de l'antichambre. Mais enfin la cour par où l'on entroit dans son appartement, commençoit à se remplir si fort de cendres, que pour peu qu'il eût resté plus long-temps, il ne lui auroit plus été libre de sortir. On l'éveille; il sort, & va rejoindre Pomponianus & les autres qui avoient veillé. Ils tiennent conseil, & délibèrent s'ils se renfermeront dans la maison, ou s'ils tiendront la campagne;

30 *LES LETTRES DE PLINE* ;
car les maisons étoient tellement ébran-
lées par les fréquents tremblemens de
terre , que l'on auroit dit , qu'elles
étoient arrachées de leurs fondemens ,
& jettées tantôt d'un côté , tantôt de
l'autre , & puis remises à leurs pla-
ces. Hors de la ville , la chute des
pierres , quoique légères & desséchées
par le feu , étoit à craindre. Entre ces
périls , on choisit la rase campagne.
Chez ceux de sa suite , une crainte sur-
monta l'autre ; chez lui , la raison la
plus forte l'emporta sur la plus foible.
Ils sortent donc , & se couvrent la tête
d'oreillers attachés avec des mouchoirs ;
ce fut toute la précaution qu'ils prirent
contre ce qui tomboit d'en haut. Le
jour recommençoit ailleurs ; mais dans
le lieu où ils étoient , continuoit une
nuit la plus sombre & la plus affreuse
de toutes les nuits , & qui n'étoit un peu
dissipée que par la lueur d'un grand
nombre de flambeaux , & d'autres lu-
mieres. On trouva bon de s'approcher
du rivage , & d'examiner de près , ce
que la mer permettoit de tenter ; mais
on la trouva encore fort grosse & fort
agitée d'un vent contraire. Là , mon
oncle ayant demandé de l'eau , & bu
deux fois , se coucha sur un drap qu'il fit
étendre. Ensuite des flammes qui paru-

rent plus grandes , & une odeur de soufre qui annonçoit leur approche , mirent tout le monde en fuite. Il se leve appuyé sur deux valets , & dans le moment tombe mort. Je m'imagine qu'une fumée trop épaisse le suffoqua d'autant plus aisément , qu'il avoit la poitrine foible , & souvent la respiration embarrassée. Lorsque l'on commença à revoir la lumière (ce qui n'arriva que trois jours après) , on retrouva au même endroit son corps entier , couvert de la même robe qu'il portoit quand il mourut ; & dans la posture , plutôt d'un homme qui repose , que d'un homme qui est mort. Pendant ce temps , ma mere & moi nous étions à Misène : mais cela ne regarde plus votre histoire : vous ne voulez être informé que de la mort de mon oncle. Je finis donc , & je n'ajoute plus qu'un mot ; c'est que je ne vous ai rien dit , ou que je n'aye vû , ou que je n'aye appris dans ces momens , où la vérité de l'action qui vient de se passer n'a pû encore être altérée. C'est à vous de choisir ce qui vous paroitra plus important. Il y a bien de la difference entre écrire une lettre , ou une histoire ; entre écrire pour un ami , ou pour la postérité. Adieu.

L E T T R E X V I I .

A Restitutus.

JE ne puis m'empêcher de vous ouvrir mon cœur dans cette lettre, puisque je ne l'ai pû autrement, sur le petit chagrin que j'ai reçu dans une assemblée, où un de mes amis m'avoit invité. On y lisoit un ouvrage excellent. Deux ou trois hommes éloquens, selon eux, & selon un fort petit nombre de gens, écoutoient, comme s'ils eussent été sourds & muets; ils ne remuerent pas les lèvres, ils ne firent point le moindre geste, ne se leverent pas même, pour se délasser d'être assis. Est-ce gravité? est-ce goût? Ou plutôt est-ce paresse ou orgueil? Quel travers! Et pour dire encore mieux, quelle folie, de passer tout un jour à offenser un homme chez qui vous n'êtes venu, que pour lui témoigner votre estime & votre amitié! Mais vous êtes plus éloquent que lui, vous devez d'autant moins lui porter envie; car envier, c'est se reconnoître inférieur. En un mot, soyez ou plus, ou moins, ou aussi habile;

vous avez également intérêt à louer celui qui vous surpasse, que vous surpassiez, ou qui vous égale : celui qui vous surpasse, puisque vous ne pouvez mériter de louanges, s'il n'en est pas digne ; celui que vous surpassiez ou qui vous égale, puisque la gloire qui lui revient, rehausse nécessairement la vôtre. Pour moi, je ne refuse mon estime, ni mon admiration, à aucun de ceux qui s'efforcent de se distinguer par les Belles-Lettres. Je sçai combien l'entreprise est difficile, pénible, rebutante ; & que ceux qui n'en font point assez de cas, n'y réussissent jamais. Peut-être serez-vous d'un autre avis, quoique je ne connoisse personne, qui rende plus d'honneur aux lettres, & plus de justice aux ouvrages d'autrui ; & c'est pourquoi je vous ai choisi pour vous confier un chagrin, que vous voudrez bien partager avec moi. Adieu.



L E T T R E X V I I I .

A Sabin.

VOUS me priez de plaider la cause des Firmiens ; je le ferai quoique je sois surchargé d'affaires. J'ai trop de passion de mettre au nombre de mes clients une aussi illustre Colonie, & de vous rendre un service qui vous est si agréable. Comment pourrois-je vous refuser quelque chose, sur tout quand vous demandez pour votre Patrie, vous qui (si l'on vous en veut croire) avez recherché dans mon amitié de l'honneur & de l'appui tout ensemble ? Qu'y a-t'il de plus honnête que les prières d'un bon Citoyen, & de plus fort que celles d'un bon ami ? Vous pouvez donc m'engager à vos Firmiens, ou plutôt aux nôtres. Quand la considération où est leur ville, ne me les feroit pas juger dignes de mon attachement & de mes soins, je ne pourrois me défendre d'avoir une très-haute estime, pour des gens, à qui un homme si estimable doit sa naissance & son éducation. Adieu.

L E T T R E X I X.

A Nepos.

SÇAVEZ-VOUS que les terres ont augmenté de prix , particulièrement aux environs de Rome ? La cause de cette augmentation subite , est un désordre dont on a souvent parlé , & qui , dans la dernière assemblée pour l'élection des Magistrats , donna lieu à un règlement qui fait grand honneur au Sénat. Il défend à ceux qui demandent les Charges , de donner des repas , d'envoyer des présents , de configner de l'argent. De ces abus , les deux premiers étoient venus à un excès , que l'on ne prenoit pas même la peine de déguiser : l'autre se cachoit un peu plus , mais n'étoit pas moins connu. Romulus notre ami , profitant de cette disposition du Sénat , quand son tour d'opiner fut venu , supplia les Consuls de vouloir bien informer l'Empereur de ce que tout le monde souhaitoit ; & d'en obtenir qu'il remédiât à ces maux , comme il avoit remédié aux autres. Il y a pourvû ; son Edit réprime les dépenses & les brigues honteuses. Il

Bvj

36 LES LETTRES DE PLINE ;
veut que ceux qui aspirent aux dignités ;
aient au moins le tiers de leur bien en
fond de terre. Il a cru qu'il étoit indé-
cent (comme il l'est en effet) , que ceux
qui demandent les Magistratures à Ro-
me , ne regardent Rome & l'Italie que
comme un lieu de passage , ou plutôt
que comme une Hôtellerie où l'on se
retire sur la route. C'est donc un con-
cours général de ceux qui songent aux
Charges. Ils achètent tout ce qu'ils ap-
prennent être à vendre ; & par l'empres-
sement qu'ils ont d'acheter , ils donnent
envie de vendre à ceux qui n'y son-
geoient pas. C'est pourquoi , si vous
êtes dégoûté des terres que vous avez
en Italie , voici la saison de vous en
défaire avantageusement , & d'en avoir
à bon marché dans les autres Provinces
où nos Magistrats futurs vendent , pour
acheter ici. Adieu.

L E T T R E X X .

A Tacite.

LA lettre que je vous ai écrite sur
la mort de mon oncle , dont vous aviez
voulu être instruit , vous a (dites-vous)

donné beaucoup d'envie de sçavoir
quelles allarmes & quels dangers j'es-
fuyai à Misène , où j'étois resté ; car
c'est là que j'ai quitté mon histoire.

*Quoiqu'au seul souvenir, je sois saisi d'horreur ;
Je commence . . . **

Après que mon oncle fut parti , je
continuai l'étude , qui m'avoit empêché
de le suivre. Je pris le bain , je soupai ,
je me couchai , & dormis peu , & d'un
sommeil fort interrompu. Pendant plu-
sieurs jours , un tremblement de terre
s'étoit fait sentir , & nous avoit d'autant
moins étonnés , que les bourgades , &
même les villes de la Campanie y sont
fort sujettes. Il redoubla pendant cette
nuit avec tant de violence , qu'on eût dit
que tout étoit , non pas agité , mais ren-
versé. Ma mere entra brusquement dans
ma chambre , & trouva que je me levois ,
dans le dessein de l'éveiller , si elle eût été
endormie. Nous nous affeyons dans la
cour , qui ne sépare le bâtiment d'avec
la mer , que par un fort petit espace.
Comme je n'avois que dix-huit ans , je
ne sçai si je dois appeller fermeté ou
imprudence ce que je fis : je demandai
Tite Live ; je me mis à le lire , & je

* Vers de l'Enéide de Virgile.

38 *LES LETTRES DE PLINE* ;
continuai à l'extraire , ainsi que j'aurois
pû faire dans le plus grand calme. Un
ami de mon oncle survient ; il étoit
nouvellement arrivé d'Espagne pour le
voir. Dès qu'il nous apperçoit, ma mere
& moi , assis, moi un livre à la main ,
il nous reproche , à elle sa tranquillité,
à moi ma confiance. Je n'en levai pas
les yeux de dessus mon livre. Il étoit
déjà sept heures du matin , & il ne pa-
roissoit encore qu'une lumiere foible ,
comme une espèce de crépuscule. Alors
les bâtimens furent ébranlés avec de si
fortes secousses , qu'il n'y eut plus de
sûreté à demeurer dans un lieu à la vé-
rité découvert , mais fort étroit. Nous
prenons le parti de quitter la Ville : le
peuple épouvanté nous suit en foule ,
nous presse , nous pousse ; & ce qui ,
dans la frayeur , tient lieu de prudence ,
chacun ne croit rien de plus sûr que ce
qu'il voit faire aux autres. Après que
nous fûmes sortis de la Ville , nous nous
arrêtons ; & là , nouveaux prodiges ,
nouvelles frayeurs. Les voitures que
nous avions emmenées avec nous ,
étoient à tout moment si agitées , quoi-
qu'en pleine campagne , qu'on ne pou-
voit même , en les appuyant avec de
grosses pierres , les arrêter en une place.
La mer sembloit se renverser sur elle-

même, & être comme chassée du rivage par l'ébranlement de la terre. Le rivage en effet étoit devenu plus spacieux, & se trouvoit rempli de différens poissons demeurés à sec sur le sable. A l'opposite, une nuë noire & horrible, crevée par des feux qui s'élançoient en serpentant, s'ouvroit & laissoit échapper de longues fusées semblables à des éclairs, mais qui étoient beaucoup plus grandes. Alors l'ami dont je viens de parler, revint une seconde fois, & plus vivement à la charge. Si votre frere, si votre oncle est vivant, nous dit-il, il souhaite sans doute que vous vous sauviez; & s'il est mort, il a souhaité que vous lui surviviez. Qu'attendez-vous donc? Pourquoi ne vous sauvez-vous pas? Nous lui répondîmes, que nous ne pouvions songer à notre sûreté, pendant que nous étions incertains du sort de mon oncle. L'Espagnol part sans tarder davantage, & cherche son salut dans une fuite précipitée. Presque aussi-tôt la nuë tombe à terre, & couvre les mers; elle déroboit à nos yeux l'Isle de Caprée, qu'elle enveloppoit, & nous faisoit perdre de vûe le Promontoire de Misène. Ma mere me conjure, me presse, m'ordonne de me sauver, de quelque maniere que ce soit; elle me remon-

40 LES LETTRES DE PLINE ;
tre que cela est facile à mon âge ; &
que pour elle , chargée d'années & d'em-
bonpoint , elle ne le pouvoit faire ;
qu'elle mourroit contente , si elle n'é-
toit point cause de ma mort. Je lui dé-
clare qu'il n'y avoit point de salut pour
moi , qu'avec elle ; je lui prens la main ,
& je la force de m'accompagner : elle le
fait avec peine , & se reproche de me
retarder. La cendre commençoit à tom-
ber sur nous , quoiqu'en petite quantité.
Je tourne la tête , & j'apperçois der-
rière nous une épaisse fumée qui nous
suivoit , en se répandant sur la terre
comme un torrent. Pendant que nous
voyons encore , quittons le grand che-
min , dis-je à *ma* mere , de peur qu'en le
suivant , la foule de ceux qui marchent
sur nos pas , ne nous étouffe dans les
ténèbres. A peine nous étions-nous écar-
tés , qu'elles augmentèrent de telle sor-
te , qu'on eût crû être , non pas dans
une de ces nuits noires & sans lune ,
mais dans une chambre où toutes les lu-
mieres auroient été éteintes. Vous n'euf-
siez entendu que plaintes de femmes ,
que gémissem^{me}ens d'enfans , que cris d'hom-
mes. L'un appelloit son pere , l'autre
son fils , l'autre sa femme ; ils ne se
reconnoissent qu'à la voix. Celui-là dé-
plorait son malheur , celui-ci le sort

de ses proches. Il s'en trouvoit à qui la crainte de la mort faisoit invoquer la mort même. Plusieurs imploroient le secours des Dieux ; plusieurs croyoient qu'il n'y en avoit plus, & comptoient que cette nuit étoit la dernière & l'éternelle nuit, dans laquelle le monde devoit être enseveli. On ne manquoit pas même de gens, qui augmentoient la crainte raisonnable & juste, par des terreurs imaginaires & chimériques. Ils disoient qu'à Misène ceci étoit tombé, que cela brûloit ; & la frayeur donnoit du poids à leurs mensonges. Il parut une lueur qui nous annonçoit, non le retour du jour, mais l'approche du feu qui nous menaçoit ; il s'arrêta pourtant loin de nous. L'obscurité revient, & la pluie de cendre recommence, & plus forte & plus épaisse. Nous étions réduits à nous lever de temps en temps, pour secouer nos habits ; & sans cela, elle nous eût accablés & engloutis. Je pourrois me vanter qu'au milieu de si affreux dangers, il ne m'échappa ni plainte, ni foiblesse ; mais j'étois soutenu par cette consolation peu raisonnable, quoique naturelle à l'homme, de croire que tout l'univers périssoit avec moi. Enfin cette épaisse & noire vapeur se dissipa peu à peu, & se perdit tout-à-fait.

42 *LES LETTRES DE PLINE,*
comme une fumée ou comme un nuage.
Bien-tôt après parut le jour, & le soleil même, jaunâtre pourtant, & tel qu'il a coûtume de luire dans une éclipse. Tout se montroit changé à nos yeux troublés encore; & nous ne trouvions rien qui ne fût caché sous des monceaux de cendre, comme sous de la neige. On retourne à Misène. Chacun s'y rétablit de son mieux: & nous y passons une nuit fort partagée entre la crainte & l'espérance, mais où la crainte eut la meilleure part; car le tremblement de terre continuoit. On ne voyoit que gens effrayés, entretenir leur crainte & celle des autres par de sinistres prédictions. Il ne nous vint pourtant aucune pensée de nous retirer, jusqu'à ce que nous eussions eu des nouvelles de mon oncle, quoique nous fussions encore dans l'attente d'un péril si effroyable, & que nous avions vû de si près. Vous ne lirez pas ceci pour l'écrire, car il ne mérite pas d'entrer dans votre histoire; & vous n'imputerez qu'à vous-même qui l'avez exigé, si vous n'y trouvez rien qui soit digne même d'une lettre. Adieu.



L E T T R E X X I.

A Caninius.

J'ADMIRE les Anciens ; mais je ne suis pas de ceux qui méprisent les Modernes. Je ne puis croire que la nature épuisée & devenue stérile , ne produise plus rien de bon. J'ai donc été entendre Virginius Romanus , qui a lu à une petite troupe d'amis choisis , une Comédie qu'il a faite sur le modèle de l'ancienne ; mais une Comédie si achevée , qu'elle pourra quelque jour servir elle-même de modèle. Je ne sçai si vous le connoissez , quoique vous deviez bien le connoître. Il est homme distingué par la pureté de ses mœurs , par la politesse de son esprit , par la variété de ses ouvrages. Il s'est amusé à composer de petites Pièces comiques , en vers iambes , & qui ont tant de légèreté , de finesse , de naïveté , qu'on peut dire , qu'elles sont très-éloquemment écrites dans leur genre ; car il n'est point de genre , qui , porté à un certain degré de perfection , ne soit susceptible d'une grande éloquence. Il a écrit dans le goût

44 LES LETTRES DE PLINE ;
de Ménandre , & des autres Poëtes de ce
temps-là. Vous donnerez place à ses
Pièces entre celles de Térence & de
Plaute. C'est ici la première fois qu'il a
pris l'air & le style de l'ancienne Co-
médie. Mais on ne devineroit point que
ce fût un coup d'essai. Force , gran-
deur , délicatesse , sel , douceur , grace ,
rien ne lui manque. Il fait valoir la
vertu & décrie le vice. Il est heureux
dans le choix des noms qu'il invente ,
& il employe fort à propos les noms
véritables. Il ne péche qu'en ce qui me
regarde , & par un excès de prévention
en ma faveur ; mais il est permis aux
Poëtes de mentir. En un mot , je lui
arracherai sa Piece ; & je vous l'en-
verrai pour la lire , ou plutôt pour l'ap-
prendre ; car je suis sûr que vous ne
pourrez plus la quitter , si vous la lisez
une fois. Adieu.

L E T T R E X X I I .

A Tyron.

IL vient de se passer une chose qui in-
téresse infiniment , & ceux qui sont des-
tinés au gouvernement des Provinces ,

& ceux qui se livrent trop aveuglement à leurs amis. Lustricus Bruttianus ayant trouvé Montanus Atticinus, son Lieutenant, chargé de plusieurs crimes, en a informé l'Empereur. Atticinus renchérit sur tout ce qu'il avoit fait, & accuse l'ami que lui-même il avoit trompé. Le procès a été instruit; j'ai été des Juges; l'un & l'autre ont plaidé leur cause; mais d'une manière aussi serrée, qu'on a coutume de le faire dans une récapitulation; & c'est le moyen le plus court de découvrir la vérité. Bruttianus représenta son testament, qu'il disoit écrit de la main d'Atticinus. Rien ne pouvoit mieux prouver, & l'étroite liaison qui étoit entr'eux, & la nécessité qui forçoit Bruttianus de se plaindre d'un homme qu'il avoit tant aimé. Bruttianus exposa les chefs de cette accusation, qui parurent également honteux & certains. Atticinus, après d'inutiles efforts, se retira sans avoir pu se laver; on le regarda comme un infâme, pendant qu'il se défendit; & comme un scélérat pendant qu'il accusa. Il avoit corrompu l'esclave du Secrétaire de Bruttianus; & après avoir par cet artifice, surpris & altéré les registres, il osoit bien porter sa lâcheté, jusqu'à se servir contre son ami, d'un crime que

lui-même avoit commis. On ne peut rien imaginer de plus sage que ce que fit l'Empereur. Sans daigner rien prononcer pour absoudre Bruttianus, il passa tout d'un coup à Atticinus, le condamna & le reléqua dans une Isle. Bruttianus en est sorti couvert de gloire, non-seulement pour son intégrité, à laquelle on a fait justice; mais encore pour sa fermeté. Car après s'être justifié en très-peu de mots, il a vivement soutenu l'accusation qu'il avoit intentée; & en montrant beaucoup de force, il a fait voir sa franchise & sa bonté. Je vous écris tout ceci pour vous avertir, que dans le gouvernement où vous êtes appelé, vous preniez sur vous le plus que vous pourrez, & que vous ne comptiez pas trop sur personne; & encore pour vous apprendre, que s'il arrive qu'on vous trompe (ce que je prie les Dieux d'empêcher), vous avez ici une vengeance prête, dont vous devez pourtant éviter avec la dernière attention, d'avoir besoin. Car, après tout, il y a encore moins de douceur à être vengé, que de chagrin à être trompé. Adieu.

L E T T R E X X I I I .

A Triarius.

VOUS me priez avec les dernières instances , de me charger d'une cause où vous prenez grand intérêt , & qui d'ailleurs est belle & célèbre. Je m'en chargerai ; mais il vous en coûtera quelque chose. Quoi ! direz - vous , se peut-il que Pline Oüi , cela se peut. Vous demandez quelle en peut être la raison ? C'est que j'ai à vous demander une récompense , qui me fera plus d'honneur qu'une plaidoiiie gratuite. Je fais donc mon marché ; j'exige de vous que Rufon plaide avec moi ; c'est ma coutume. J'en ai déjà usé de même pour plusieurs de nos jeunes gens de condition. J'ai une passion extrême de pousser au Barreau ceux qui s'y veulent avancer , & de commencer leur réputation. Si j'ai jamais dû ce service à quelqu'un , c'est plus à mon cher Rufon qu'à un autre. Sa naissance & son attachement pour moi , veulent que je regarde comme un grand avantage de le faire paroître dans les mêmes occasions où je paroïs , de

lui Le faire plaider les mêmes causes que je plaide. Obligez-moi de bonne grace ; hâtez-vous de m'obliger avant qu'il plaide ; car dès qu'il aura plaidé, vous ne pourrez plus que me remercier. Je vous garantis qu'il répondra parfaitement à vos desirs, à ma confiance, & à la grandeur de la cause. Il a de merveilleux talens ; & dès que je l'aurai produit, il sera bien-tôt lui-même en état de produire les autres. Car il ne faut pas s'attendre, quelque excellent que soit le génie d'un homme, qu'il puisse se tirer de la foule & se distinguer, s'il manque d'occasion, de matière, ou de Patron. Adieu.

L E T T R E X X I V .

A Macer.

QUE la différence des personnes en met dans les actions ! La même action est obscure ou illustre, selon qu'elle part d'une personne illustre ou obscure. Je me promenois dernièrement sur le lac de Cosme, avec un vieillard de mes amis. Il me montra une maison, & même une chambre qui s'avance sur le lac ;
de-là

de-là, me dit-il, une femme de nos compatriotes se précipita autrefois avec son mari. J'en demandai le sujet. Depuis long-tems le mari souffroit beaucoup, par des ulcères dans ces endroits que la pudeur oblige de cacher. Elle l'engagea de permettre qu'elle examinât son mal, & l'affûra que personne ne lui diroit plus sincèrement qu'elle, s'il devoit espérer de guérir. Elle ne l'eut pas plutôt vû, qu'elle en desespéra. Elle l'exhorte à se donner la mort : elle s'offre de l'accompagner, lui montre le chemin & l'exemple, & le met dans la nécessité de la suivre. Car après s'être étroitement liée avec lui, elle se jetta & l'entraîna dans le lac. C'est ce que je ne viens que d'apprendre, moi qui suis de la même Ville : non que cette action soit moins illustre que celle qu'on a tant vantée dans Arria ; mais parce qu'Arria elle-même est plus illustre que cette femme. Adieu.



L E T T R E X X V .

A Hispanus.

V O U S me mandez que Robustus ; Chevalier Romain de distinction , a été jusqu'à Otriculum * , en la compagnie d'Attilius Scaurus mon ami ; & que depuis on n'a plus revû Robustus. Vous me priez de faire venir ici Scaurus , pour tirer de lui des éclaircissemens qui puissent remettre sur les voyes. Je le ferai venir ; mais je crains fort que ce ne soit inutilement. J'appréhende que Robustus n'ait eu la même aventure , qui arriva à Metilius Crispus mon compatriote. Je lui avois obtenu de l'emploi dans l'armée ; je lui avois même donné à son départ quarante mille sesterces ** , pour se monter & s'équiper ; & je n'ai reçu depuis aucune nouvelles , ni de lui , ni de ce qu'il est devenu. On ne sçait s'il a été tué par ses gens , ou avec eux. Tout ce qu'on sçait , c'est que depuis , ni lui , ni aucun d'eux n'ont

* Aujourd'hui Otricoli.

** Environ quatre mille livres de notre monnoye.

paru. Je souhaite de tout mon cœur, qu'il n'en soit pas de même de Robustus. Cependant prions Scaurus de venir; donnons cela à vos prieres, & aux louïables instances d'un fils, qui ne montre pas moins de naturel que d'application, dans la recherche qu'il fait de son pere. Puissent les Dieux le lui faire retrouver, comme il a retrouvé déjà celui qui l'accompagnoit! Adieu.

L E T T R E X X V I .

A Servianus.

JE suis ravi, & je me réjouis avec vous, de ce que vous mariez votre fille à Fuscus Salinator. Il descend de Sénateurs; son pere est un des plus honnêtes hommes du monde, & sa mere n'a pas moins de mérite; pour lui, il est fort appliqué à l'étude, très-versé dans les Belles-Lettres, & même éloquent; il a la simplicité d'un enfant, l'enjouement d'un jeune homme, la sagesse d'un vieillard; & ma tendresse pour lui ne m'impose point. A la vérité, je l'aime sans mesure, tant il a sçu m'y engager, & par les soins qu'il a pris de me plaire,

& par son attachement ; mais mon amitié n'est point aveugle. J'en juge d'autant mieux , que je l'aime davantage. C'est pour le connoître à fonds , que je vous garantis en lui un gendre tel , qu'il ne vous seroit pas possible d'en choisir un plus accompli , quand vous pourriez vous le donner au gré de vos desirs. Il ne lui reste qu'à vous faire bien-tôt ayeul d'un petit-fils qui lui ressemble. Qu'heureux sera pour moi ce temps , où je pourrai prendre d'entre vos bras ses enfants , & vos petits enfants , pour les tenir dans les miens avec la même tendresse que s'ils étoient à moi ! Adieu.

LETTRE XXVII.

A Severe.

VOUS me priez d'examiner quels honneurs vous pourriez décerner à l'Empereur lorsque vous prendrez possession du Consulat. Il est aussi aisé de trouver , que difficile de bien choisir ; car les vertus fournissent une ample matière. Je vous dirai pourtant ce que je pense , après vous avoir expliqué le

Sujet de mon embarras. Je ne sçai si je vous dois donner le conseil que je pris pour moi quand je fus nommé Consul. Je crus que je devois m'abstenir de cette sorte de flatterie , qui certainement n'en étoit pas une dans cette occasion , mais qui en pouvoit avoir l'apparence : & cela , je ne le fis pas en homme qui se piquoit d'être libre & hardi ; mais en homme qui paroissoit connoître le Prince , & sçavoir que la loüange qu'il méritoit le plus , c'étoit de n'en exiger aucune. Je me souvenois , que l'on avoit profané les plus grands honneurs , en les décernant aux plus méchants Princes ; & qu'on ne pouvoit mieux distinguer le nôtre , qu'en ne le traitant pas comme eux. Ce que je pensois , je le dis ouvertement , de peur que mon silence ne passât pour oubli plutôt que pour discrétion. Voilà ce que je trouvai alors de plus à propos : mais les mêmes choses ne plaisent pas , & ne conviennent pas à tout le monde. D'ailleurs , les raisons de prendre un parti plutôt que l'autre , dépend du caractère des hommes , de la situation des affaires , & des circonstances du temps ; car les nouveaux exploits de notre Prince , donnent occasion de lui déferer des honneurs aussi grands , que justes &

34 LES LETTRES DE PLINE,
nouveaux. C'est pourquoi j'ai fini par
où j'ai commencé. Je ne sçai si je dois
vous conseiller ce que j'ai fait ; mais je
sçai bien que j'ai dû faire entrer dans
vos vûes ce que j'ai suivi moi-même.
Adieu.

L E T T R E X X V I I I .

A Pontius.

JE sçai les raisons qui vous ont empêché d'arriver plutôt que moi dans la Campanie ; mais tout absent que vous êtes , je vous y ai trouvé tout entier, tant vos gens m'ont accablé de toutes les provisions, que peuvent fournir la ville & la campagne. Moi, en homme grossier, j'ai tout pris. D'un côté, ils m'en pressoient très-fort ; de l'autre, je craignois que si j'en ufois autrement, vous ne fussiez fâché & contre eux & contre moi. Une autre fois mettez des bornes à votre profusion, si vous ne voulez que j'y en mette moi-même. J'ai par avance averti vos domestiques, que si jamais ils m'apportoient tant de choses, ils remporteroient tout. Vous me direz que je ne dois pas user de mon propre

bien plus librement que du vôtre. Non :
 mais je ne dois pas aussi ménager le vô-
 tre moins que le mien. Adieu.

L E T T R E X X I X .

A Quadratus.

AVIDIUS QUIETUS, qui m'aimoit
 tendrement, & (ce qui ne me plaît pas
 moins) qui m'honoroit de son estime,
 me racontoit, entre plusieurs autres
 choses qu'il avoit retenues de Thraseas,
 dont il avoit été ami; que ce grand
 homme avoit coûtume de dire, qu'on
 devoit se charger de trois sortes de cau-
 ses; de celles de ses amis, de celles qui
 manquent de protection, & enfin de
 celles qui doivent tirer à conséquence
 pour l'exemple. Pourquoi des causes
 de ses amis? Cela s'entend. Pourquoi
 des causes destituées de protection?
 C'est là que se montrent & la grandeur
 d'ame, & la générosité d'un Avocat.
 Pourquoi enfin des causes qui tirent à
 conséquence pour l'exemple? Parce
 qu'il importe infiniment à la Républi-
 que, qu'il n'en soit introduit que de

56 LES LETTRES DE PLINE;
bons. J'ajouterais à ces trois genres, & peut-être en homme qui a de l'ambition, les causes grandes & fameuses. Car il est juste de plaider quelquefois pour sa réputation & pour sa gloire, c'est-à-dire de plaider sa propre cause. Voilà (puisque vous m'en demandez mon avis) quelles bornes je voudrais marquer à un homme de votre rang & de votre modestie. Je n'ignore pas que l'usage passe pour être le meilleur de tous les maîtres d'éloquence; & il l'est en effet. Je vois même plusieurs personnes, qui, sans littérature, & avec un médiocre génie, à force de plaider, plaident bien. Mais j'éprouve en moi la vérité de ce que disoit Pollion, ou de ce qu'on lui a fait dire: *Plaider aisément, m'a fait plaider souvent; plaider souvent, m'a fait plaider moins aisément.* Le fréquent usage donne plus de facilité que de justesse, plus de témérité que de confiance. La foiblesse de la voix, la timidité naturelle, ont bien pû empêcher Isocrate de paroître en public, mais non de passer pour un des plus excellens Orateurs. Lisez donc, composez, retouchez, afin d'être en état de parler, quand vous le voudrez; & vous parlerez, quand vous le devrez. C'est la règle que j'ai suivie: j'ai quelquefois obéi à la nécessité

fité, qui tient elle-même sa place entre les meilleures raisons. J'ai plaidé par l'ordre du Sénat des causes, qui véritablement sont renfermées dans la division de Thraseas ; car elles étoient importantes pour l'exemple. J'ai parlé pour les Peuples de la Bétique, contre Bébius Massa. Il s'agissoit de sçavoir si on leur permettroit d'informer ; cela leur fut accordé. J'ai prêté mon ministère aux mêmes Peuples dans l'accusation qu'ils ont intentée contre Cecilius Classicus. Il étoit question d'examiner si les Officiers qu'il avoit pris dans la Province, pourroient être recherchés & punis comme complices de ses crimes ; ils l'ont été. J'ai accusé Marius Priscus, qui prétendoit qu'ayant une fois subi jugement sur la Loi du Péculat, avec laquelle l'énormité de ses crimes n'avoit aucun rapport, on ne pouvoit plus le juger une seconde fois ; il a été relégué. J'ai défendu Julius Bassus ; je fis voir qu'il avoit été plus imprudent que méchant ; on a civilisé son procès, & sa place lui a été conservée dans le Sénat. Enfin, j'ai plaidé depuis peu pour Varenus, qui demandoit permission de faire entendre des témoins de sa part ; on le lui a permis. Je souhaite que dans la suite on ne

58 LES LETTRES DE PLINE;
m'ordonne plus de plaider que des causes, dont il me conviendrait de m'être volontairement chargé. Adieu.

L E T T R E X X X .

A Fabatus.

NOUS devons en vérité célébrer le jour de votre naissance, comme celui de la nôtre même; puisque tout le bonheur de nos jours dépend des vôtres, & que nous vous sommes redevables de notre repos à Rome, & de notre sûreté à Cosme. Votre maison de campagne, qui vient de Camilius, est véritablement fort en désordre & fort caduque: les principales pièces du bâtiment sont pourtant entières, ou fort peu endommagées; nous songeons donc à la faire parfaitement rétablir. Je crois avoir beaucoup d'amis; mais de l'espèce dont vous les cherchez, & tels que l'affaire présente les demande, je n'en ai presque pas un seul. Ce sont tous gens de robe, que leurs emplois attachent à la Ville; & cette inspection sur des terres, veut un campagnard endurci à cette sorte de travail, & qui ne trouve ni la

fatigue pénible, ni le soin bas, ni la solitude ennuyeuse. Vous faites justice à Rufus de songer à lui. Il étoit ami de votre fils; j'ignore quels services il pourra nous rendre dans cette occasion; mais je suis persuadé qu'il nous voudra rendre tous ceux qu'il pourra. Adieu.

L E T T R E X X X I.

A Cornelien.

L'EMPEREUR m'a fait l'honneur de m'appeller au Conseil qu'il a tenu en sa maison des Cent-Chambres*, c'est le nom du lieu. Je ne puis vous dire combien j'y ai eu de plaisir; car qu'y a-t'il de plus agréable, que de voir à découvert la justice, la majesté, l'affabilité du Prince dans un séjour écarté, où elles se manifestent davantage? On a jugé différents procès, propres à exercer de plus d'une manière, la sagesse & la capacité du Juge. Claudius Ariston, le premier entre les Ephésiens, homme qui, sans être intrigant, est bienfaisant & populaire, s'est attiré des en-

* On croit que c'est Civitavechia.

60 *LES LETTRES DE PLINÉ,*
vieux. Un délateur d'un caractère bien différent, & suscité par des gens de même espèce, est venu l'accuser. Ariston a été absous & vengé. Le jour suivant, on a jugé Gallita, accusée d'adultère. Après avoir épousé un Colonel, qui se dispoſoit à demander les Charges à Rome, elle avoit deshonoré le rang de son mari & le sien, par le commerce qu'elle avoit eu avec un Centurion. Le mari en avoit écrit au Lieutenant du Gouverneur; & celui-ci en avoit informé le Prince, qui, après avoir pesé toutes les preuves, cassa le Centurion, & le relégua. Il restoit encore à punir la moitié du crime, qui de sa nature est nécessairement le crime de deux. Mais l'amour retenoit le mari, non sans quelque soupçon de connivence; car il avoit gardé sa femme depuis qu'il l'avoit accusée, & comme s'il eût été content d'avoir éloigné son rival. On l'avertit qu'il devoit achever d'instruire le procès: il le fit malgré lui; mais, malgré lui, il fallut la condamner aux peines portées par la Loi Julia. L'Empereur voulut, que dans le jugement on fît mention, & du nom du Centurion, & de la discipline militaire, de peur qu'il ne semblât évoquer à lui toutes les affaires de cette espèce. Le troisième jour

On examina les Codiciles de Tiron ; dont il avoit été tant & si diversement parlé , & que l'on soutenoit aussi faux dans une partie , qu'ils étoient véritables dans l'autre. Sempronius Senecion Chevalier Romain , & Eurithmus affranchi de l'Empereur , & l'un de ses Procureurs , étoient accusés. Les héritiers , par une lettre écrite en commun , avoient supplié le Prince , pendant qu'il étoit à son expédition contre les Daces , de vouloir bien se réserver la connoissance de cette affaire ; il se l'étoit réservée. De retour à Rome , il leur avoit donné jour pour les entendre. Quelques-uns des héritiers ayant voulu , comme par respect , se désister de l'accusation contre Eurithmus , il dit ce beau mot : *Nous ne sommes , ni lui Policlete , ni moi Neron.* Il avoit pourtant accordé un délai aux accusateurs , après lequel il voulut prononcer. Il parut seulement deux héritiers , qui demanderent que tous ensemble ayant intenté l'accusation , tous fussent obligés de la soutenir ; ou qu'il leur fût permis , comme aux autres , de l'abandonner. L'Empereur parla avec beaucoup de douceur & de majesté ; & l'Avocat de Senecion & d'Eurithmus , ayant dit que l'on ne pouvoit refuser d'entendre les accusés ,

62 LES LETTRES DE PLINÉ;

sans les livrer à toute la malignité des soupçons : *Ce qui m'embarrasse, dit-il, ce n'est pas qu'ils y soient livrés ; c'est de m'y voir livré moi-même.* Après cela, se tournant vers nous ; *C'est à vous* (continua-t'il), *à me dire ce que nous devons faire : vous entendez que ces gens-ci demandent qu'on examine, s'il ne leur est pas permis de ne point accuser.* Ensuite, de l'avis du Conseil, il prononça, ou que tous les héritiers seroient tenus de poursuivre en commun l'accusation, ou que chacun d'eux seroit tenu de justifier les raisons qu'il avoit eues de l'abandonner, sinon qu'il les condamneroit comme calomniateurs. Vous voyez combien ces jours ont été honnêtement & utilement employés. Ils étoient mêlés de divertissemens très-agréables. Tous les jours l'Empereur nous admettoit à sa table, très-frugale par rapport à un si puissant Prince. Quelquefois il faisoit jouer des Comédies ; d'autres fois une partie de la nuit se passoit en conversations charmantes. Le dernier jour, & avant notre départ, il prit soin (tant sa bonté descend dans le détail) de nous envoyer à chacun des présents. Pour moi, la majesté qui régné dans ces jugemens, l'honneur d'avoir assisté à ce Conseil, la douce &

familier communication du Prince, m'ont enchanté; mais je n'ai pas laissé d'être touché de la beauté du lieu même. La maison, qui est magnifique, se trouve environnée de vertes campagnes; elle commande la mer, dont le rivage ouvre en cet endroit un très-grand port, en forme d'amphitéâtre. Le côté gauche de ce port est soutenu d'un ouvrage fort solide: on travaille actuellement au côté droit. Au-devant est une Isle qui rompt l'impétuosité des flots, que les vents pourroient y pousser avec trop de violence, & qui des deux côtés assure & facilite l'entrée aux vaisseaux. C'est une merveille que cette Isle: on l'éleve d'une maniere surprenante. De grands bâtimens transportent en cet endroit des rochers presque entiers: on en jette continuellement les uns sur les autres; & leur propre poids, qui les affermit & les lie, en fait une espèce de digue. Déjà l'Isle paroît à l'entrée du port. Elle brise & jette fort haut les vagues qui la viennent heurter: cela ne se fait pas sans un grand bruit, & sans couvrir toute la mer d'écume. On ajoute à ces rochers des monceaux de pierre, qui, par la suite des temps, feront assez ressembler cet ouvrage à une Isle naturelle. Ce port s'appellera

64 LES LETTRES DE PLINE;
du nom de celui qui l'a construit, & il
sera infiniment commode; car c'est une
retraite sur une côte qui s'étend fort
loin, & dans laquelle il n'y en avoit
aucune. Adieu.

LETTR E XXXII.

A Quintilien.

QUOIQUE vous soyez très-modeste,
& que vous ayez élevé votre fille dans
les vertus convenables à la fille de
Quintilien, & à la petite fille de Tuti-
lius : cependant aujourd'hui qu'elle
épouse Nonius Celer, homme de dis-
tinction, & à qui ses emplois & ses char-
ges imposent une certaine nécessité de
vivre dans l'éclat, il faut qu'elle régle
son train & ses habits sur le rang de
son mari. Ces dehors n'augmentent pas
notre dignité, mais ils lui donnent plus
de relief. Je sçai que vous êtes très-
riche des biens de l'ame; & beaucoup
moins de ceux de la fortune, que vous
ne le devriez être. Je prends donc sur
moi une partie de vos obligations; &
comme un second pere, je donne à no-

tre chere fille cinquante mille sesterces.*
 Je ne me bornerois pas là, si je n'étois
 persuadé que la médiocrité du petit pré-
 sent, pourra seule obtenir de vous que
 vous le receviez. Adieu.

* Environ 5000 liv. de notre monnoye.

L E T T R E X X X I I I .

A Romanus.

EL O I G N E Z tout, dit-il; quittez ce que
 vous faites.*

Soit que vous composiez, soit que vous
 lisiez, abandonnez tout pour prendre
 mon plaidoyer, comme les Cyclopes,
 pour forger les armes que Vulcain leur
 demandoit. Pourrois-je plus fièrement
 débiter? Aussi s'agit-il du meilleur de
 mes plaidoyers; car c'est bien assez pour
 moi, que de combattre avec moi-même.
 ** Il a été fait pour Accia Variola.
 Le rang de la personne, la singularité de

* Vers de Virgile.

** C'est de ce Plaidoyer, dont Sidonius
 Apollinaris, dans sa Lettre à Rusticus, dit que
 Pline remporta plus de gloire que de son Pa-
 négyrique à l'Empereur Trajan.

66 *LES LETTRES DE PLINE* ;
la cause, & la majesté de l'audience ;
l'ont rendu célèbre. Cette femme d'une
naissance illustre, mariée à un homme
qui a été Préteur, & deshéritée par un
pere octogénaire, le onzième jour
qu'une folle passion l'avoit engagé dans
de secondes noces, revendiquoit sa suc-
cession devant les quatre chambres des
Centumvirs assemblés. Nous avions cent
quatre-vingt Juges ; c'est le nombre que
les quatre Chambres renferment. Beau-
coup d'Avocats de part & d'autres, une
infinité de sièges, & une foule extraor-
dinaire d'Auditeurs, formoient dans la
salle de l'audience plusieurs cercles qui
environnoient nos Juges de tous côtés.
Le tribunal même où ils étoient assis
en étoit comme assiégé ; & les galeries
hautes du Palais étoient remplies, les
unes de femmes, les autres d'hommes,
qui s'empressoient, ou de regarder, &
cela n'étoit pas difficile ; ou d'entendre,
& cela étoit moins aisé. Les peres, les
belles-meres, les filles étoient dans une
grande attente. Les avis ont été parta-
gés ; car deux Chambres ont été pour
nous, les deux autres contre. Il est
sans doute remarquable & merveilleux
qu'une même cause plaidée par les mê-
mes Avocats, entendue par les mêmes
Juges, ait été dans le même temps ju-

gée par hazard si diversement, qu'il sembleroit que le hazard ne s'en feroit point mêlé. Enfin la belle-mere a perdu son procès; elle étoit instituée héritiere pour un sixième. Suburannus n'a pas eu un meilleur succès; lui qui après avoir été deshérité par son propre pere, sans avoir jamais osé se plaindre, avoit l'impudence de venir demander la succession du pere d'un autre. Je vous ai fait ce détail, d'abord pour vous apprendre par cette Lettre, ce que vous ne pourrez apprendre par mon Plaidoyer; & puis (car je vous avoueraï mon artifice), pour vous mettre en état de lire mon discours avec plus de plaisir, quand vous croirez, en le lisant, être à l'audience & l'entendre. Tout long qu'il est, je ne désespere pas qu'il ne vous plaise autant qu'un plus court; car l'abondance des choses, l'ordre dans lequel elles sont placées, les courtes narrations dont il est semé, & la variété de l'expression, semblent le rendre toujours nouveau. Vous y trouverez (je n'aurois pas le front de le dire à d'autres) des endroits élevés; vous y en trouverez de véhémens, quelques-uns de secs; car j'ai été obligé de mêler à cette force & à ce sublime, des supputations si détaillées,

68 *LES LETTRES DE PLINE;*
qu'on eût dit qu'il n'y eût plus qu'à de-
mander le registre, & à prendre des
jettons, & que le Tribunal des Centum-
virs s'étoit changé en un Tribunal do-
mestique. Nous avons déployé toutes
les voiles de l'indignation, de la cole-
re, de la douleur; & dans une si gran-
de cause, nous avons ménagé, comme
en pleine mer, plusieurs vents diffé-
rents. En un mot, la plûpart de mes
amis regardent ce Plaidoyer (je le dirai
encore une fois) comme le meilleur
que j'aye jamais fait. C'est mon chef-
d'œuvre, c'est ma harangue pour Cte-
siphon. * Personne n'en jugera mieux
que vous, qui sçavez si bien tous mes
autres Plaidoyers, qu'il vous sera très-
facile, en lisant celui-ci, d'en faire la
comparaison. Adieu.

* Harangue de Demosthene estimée la plus
belle.



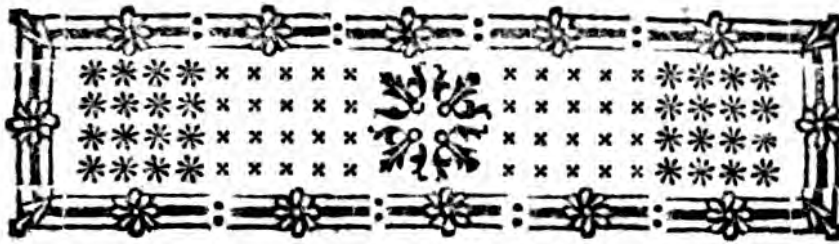
L E T T R E X X X I V .

A Maxime.

V O U S avez fort bien fait de promettre un combat de Gladiateurs au peuple de Verone , qui depuis longtemps vous aime , vous honore & vous respecte. Vous deviez à la mémoire d'une femme qui vous étoit chere , que vous estimiez , & que vous aviez prise en cette Ville , quelque monument public , ou quelque spectacle. Et quel autre spectacle pouviez-vous choisir , qui fût plus convenable à des funérailles ? D'ailleurs , on vous le demandoit si unanimement , qu'il y auroit eu plus de dureté que de gravité à le refuser. Ce qui relève le plus votre présent , c'est que vous vous en soyez acquitté de si bonne grace , & avec tant de magnificence ; car la noblesse de l'ame paroît même dans ces choses. J'aurois fort souhaité , que les Pantheres que vous aviez achetées en Afrique , fussent arrivées à point nommé. Mais quoique la tempête qui les a retenues

70 LES LETTRES DE PLINE,
les ait fait manquer à la fête, vous
méritez pourtant, qu'on vous en ait
toute l'obligation, puisqu'il n'a pas
tenu à vous qu'elles n'y ayent paru.
Adieu.





LES
L E T T R E S
D E
P L I N E L E J E U N E .

L I V R E S E P T I E M E .

L E T T R E P R E M I E R E .

A Restitutus.

L'OPINIASTRETÉ de votre maladie m'épouvante ; & quoique je vous connoisse très-sobre , je crains qu'elle ne vous permette pas d'être toujours assez maître de vous. Je vous exhorte donc à résister avec courage. Les hommes n'ont point de remède ni plus honnête ni plus salutaire , que la tempérance. Ce que je vous conseille , c'est ce que

j'ai coûtume de dire dans mes entretiens avec mes gens , quand je me porte bien. Je me flatte (leur dis-je) que s'il m'arrive d'être malade , je ne voudrai rien qui me puisse être reproché , rien dont je me puisse repentir. Mais si la force du mal venoit à l'emporter sur ma résolution , j'avertis par avance , qu'on ne me donne rien , que par la permission des Médecins ; & je veux bien qu'on sçache , que j'aurai contre ceux , qui dans cette occasion pourroient avoir pour moi de la complaisance , le même ressentiment que font paroître les autres malades , contre ceux qui les refusent. Je me souviens même qu'un jour , après un accès de fièvre qui m'avoit consumé , lorsque sur son déclin je me trouvai moëte , le Médecin m'offrit à boire : je lui tendis la main pour lui faire sentir la moëteur * , & dans le moment , je rendis la coupe , où j'avois déjà les lèvres. Dans la suite , comme j'étois prêt d'entrer au bain , le vingtième jour de ma maladie , je m'apperçus tout-à-coup , que les Médecins parloient bas entr'eux. Je demandai ce qu'ils disoient ; ils me répondirent que véritablement

* Le texte dit *unctusque* , qui ne forme aucun sens Je substitue *udusque* qui en forme un parfait.

je pouvois me baigner sans risque, mais non pas sans quelque inquiétude de leur part. Qu'elle nécessité y a-t'il de se presser, leur dis-je? Et aussi-tôt je quitte tranquillement l'espérance du bain, où déjà l'on me portoit, & je reprends le régime & l'abstinence, du même air dont je m'étois disposé au bain. Je vous mande tout ceci, pour soutenir mes conseils par mes exemples, & pour m'obliger moi-même par cette Lettre à la retenue que je prescris, s'il m'arrivoit jamais de l'oublier. Adieu.

L E T T R E II.

A Justus.

C O M M E N T se peut-il que vous soyez, comme vous le mandez, accablé d'affaires, & qu'en même temps vous me pressiez de vous envoyer mes ouvrages, qui obtiennent à peine de ceux qui ne sont point occupés, quelques momens d'un temps inutile? Je laisserai donc passer l'été, où nous sommes trop occupés; & lorsque l'hyver de retour me donnera lieu de croire, que vous avez du moins quelques heures de

74 LES LETTRES DE PLINÉ,
la nuit à vous, je chercherai dans mes amusemens ce que je puis vous offrir. Cependant je serai assez content, si mes lettres ne vous sont point à charge; & parce qu'elles ne peuvent manquer de l'être je les ferai plus courtes. Adieu.

L E T T R E I I I .

A Priscus.

V OULEZ-VOUS donc demeurer éternellement, tantôt dans la Lucanie, tantôt dans la Campanie? Vous me direz que vous êtes né dans la première de ces Provinces, & que votre femme est née dans la seconde. C'est une raison d'y séjourner plus long-tems, mais non pas d'y demeurer toujours. Que ne revenez-vous donc à Rome, où votre rang, votre gloire, vos amis, grands & petits, vous appellent? Jusqu'à quand ferez-vous le Roi où vous êtes? Prétendez-vous toujours veiller, dormir à votre gré? Quoi! les jours entiers sur un livre? Ne quitterez-vous point l'habit de campagne? & laisserez-vous votre robe toujours oisive? Il est temps de reprendre ici vos travaux, quand ce

ne seroit que pour ne vous pas dégoûter de vos plaisirs , en vous rassasiant. Venez faire des révérences , pour recevoir plus agréablement celles qu'on vous fera. Venez vous faire presser dans la foule , afin de mieux goûter ensuite la douceur de la solitude. Mais quelle est mon indiscretion d'arrêter celui que je rappelle ? Car peut-être ne vous dis-je rien , qui ne vous invite à vous plonger de plus en plus dans une aimable oisiveté. Je ne prétends pas que vous y renonciez , mais seulement que vous l'interrompiez. Comme dans un repas je joindrois à des mets doux , d'autres mets piquants , afin que ceux-ci réveillâssent le palais , que ceux-là auroient comme assoupi ; ainsi je vous conseille d'affaisonner les amusemens d'une vie unie & tranquille , avec des occupations plus pénibles , & qui puissent (pour ainsi dire) en relever le goût. Adieu.



L E T T R E I V.

A Pontius.

VOUS dites que vous avez lû mes hendécasyllabes *, & vous demandez comment un homme si austère, selon vous, & selon moi-même si peu frivole, s'est avisé d'écrire dans ce genre? Jamais (car il faut reprendre les choses de plus haut) je ne me suis senti d'éloignement pour la Poësie. Je fis même une Tragédie Grecque à quatorze ans. Vous êtes curieux de sçavoir comment on l'appelloit; je n'en sçai rien. On l'appelloit une Tragédie. Peu après, comme je revenois de l'armée, retenu par les vents contraires, dans l'Isle d'Icarie, je m'amusai à faire des vers élégiaques, & contre la mer, & contre l'Isle. J'ai aussi essayé quelquefois de composer en vers héroïques; & ce sont ici les premiers hendécasyllabes qui m'ayent échapé. Voici ce qui m'en fit naître l'envie: j'étois au Laurentin; on m'y lisoit les Livres d'Asinius Gallus sur la compa-

* Espèce de Vers Latins.

raison de son pere & de Ciceron. Je tombai sur une épigramme de ce dernier pour son cher Tyron. Ensuite m'étant retiré à midi pour dormir (car c'étoit l'Eté), & ne pouvant fermer l'œil , je me mis à penser que les plus grands Orateurs avoient estimé la Poësie , & s'y étoient amusés. Je m'appliquai ; & contre mon attente , il arriva qu'après une fort longue interruption de la Poësie , & en moins de temps que je ne puis dire , j'eus tracé en vers les réflexions qui m'avoient invité à les écrire :

*Un jour lisant l'ouvrage où Gallus , sans façon ,
Ose bien préférer son pere à Ciceron ,*

*Je vis que ce grand Personnage ,
Ce Ciceron si grave aimoit le badinage ,
Et rioit quelquefois avec son cher Tyron.*

*Dans des vers de galanterie ,
Il se plaint d'une tromperie
De ce jeune Affranchi sur des baisers promis !
Qui doute, dis-je alors, que d'un peu de tendresse,
Après un tel exemple , il ne nous soit permis
D'égayer la triste Sagesse ?*

*Imitons Ciceron ; montrons à notre tour.
Que nous sçavons les vols & les ruses d'amour.*

De-là je passai à des vers élégiaques ; & je ne demeurai pas plus long-tems à les faire. J'en ajoutai d'autres , séduit par la facilité que j'y trouvois. De retour à

Rome, je les lûs à mes amis, & ils les approuverent. Après cela, dans mes heures de loisir, particulièrement sur les chemins, j'ai fait des vers de toute sorte de mesures. Enfin je me suis résolu, à l'exemple de plusieurs autres, à donner un volume séparé d'hendécasyllabes; & je n'ai pas lieu de m'en repentir. On les lit, on les transcrit, on les chante. Les Grecs même, à qui ces vers ont donné du goût pour notre langue, les marient au son de leurs lyres & de leurs guitares. Mais je suis fou de parler ainsi. Que voulez-vous? Un peu de folie se pardonne aux Poètes. Après tout, je ne parle point ici de l'opinion que j'ai de mes vers, mais de celle qu'en ont les autres, qui, soit qu'ils jugent bien, soit qu'ils jugent mal, me font plaisir. Tout ce que je souhaite, c'est que la postérité, bien ou mal, en juge de même. Adieu.



L E T T R E V.

A Calphurnia*.

IL n'est pas croyable à quel point je sens votre absence. Il y en a deux raisons : la première, l'amour ; la seconde, l'habitude où nous sommes de vivre toujours ensemble. De-là vient que je passe une grande partie des nuits à penser à vous ; que pendant le jour & aux heures où j'avois coûtume de vous voir , mes pieds (comme on dit) me portent d'eux-mêmes à votre appartement ; & qu'enfin , ne vous y trouvant pas , je m'en retourne aussi triste & aussi honteux , que si l'on m'avoit refusé la porte. Le seul tems où je suis un peu moins tourmenté, c'est celui que je donne aux affaires de mes amis , & dans le Barreau. ** Jugez quelle est la vie d'un homme , qui ne trouve de repos que dans le travail , de

* C'étoit sa femme.

** Je croi que le texte en cet endroit a été altéré , & qu'il faut *quod in foro , & amicorum litibus contero* , au lieu de *quo in foro , & amicorum litibus conteror*. Le premier est très-latin , le second ne l'est pas.

D iv

10 LES LETTRES DE PLINE,
soulagement que dans les fatigues &
dans l'embarras. Adieu.

L E T T R E V I.

A Macrinus.

IL vient d'arriver à Varenus une aventure remarquable, bien qu'elle ne soit pas entièrement finie. On dit que les Bithyniens se sont désistés de l'accusation qu'ils avoient intentée contre lui, & qu'ils la reconnoissent mal fondée. Il paroît ici un Député de ces peuples, qui rapporte à l'Empereur un décret de leur assemblée, & dont il a remis une expédition à plusieurs personnes de la première condition; & même une entre nos mains, de nous Avocats de Varenus. Magius persiste pourtant toujours, & donne par son opiniâtreté beaucoup d'exercice à Nigrinus, homme d'une probité reconnue. Il l'a engagé à demander aux Consuls, que Varenus eût à représenter ses Registres. J'accompagnois Varenus, seulement comme ami; & j'avois résolu de me taire. Je n'imaginerois rien de plus contraire à nos vûes, après avoir été nommés Avocats par le

Sénat , que de défendre comme accusé , celui que nous soutenions ne l'être pas. Cependant lorsque Nigrinus eut fini , les Consuls ayant tourné les yeux sur moi : *Messieurs, dis-je, vous sçavez que j'ai raison de garder le silence, quand il vous aura plû d'entendre contre Nigrinus, les véritables Députés que les Bithiniens lui ont envoyé. J'ai moi-même entre les mains un décret que la Province m'adresse. Vous pouvez (repartit Nigrinus) être éclairci. Si vous avez (lui répliquai-je) des instructions contraires, je puis bien m'en tenir moi, à celles qui paroissent mieux convenir à ma cause.* Alors le Député Polienus prit la parole, expliqua le sujet du désistement des Bithiniens, & supplia le Sénat de vouloir bien ne point faire de préjugé dans une cause portée à la propre personne de l'Empereur. Magius répondit, Polienus répliqua; j'entremêlai quelques mots dans leurs discours; & pendant le reste du temps, je demurai dans un profond silence. J'ai appris que souvent il n'y avoit pas moins d'éloquence à se taire, qu'à parler. Aussi je me souviens qu'il s'est trouvé des personnes chargées d'accusations capitales, à qui j'ai rendu plus de service par un judicieux silence, que je n'aurois pû faire par le Plaidoyer le

plus correct & le plus achevé. Je ne puis m'empêcher de toucher dans cette Lettre un point qui paroît étranger, mais qui a du rapport à notre profession, & qui se présente. Une mere, après avoir perdu son fils, avoit accusé de poison & de fausseté devant le Prince, les Affranchis de son fils, qui les avoit fait ses héritiers avec elle. Julius Servianus lui est donné pour Juge. J'avois défendu les accusés dans une très-nombreuse audience; car la cause étoit célèbre, & devoit être plaidée par des personnes de la plus haute réputation. On ordonna que les esclaves du mort seroient appliqués à la question; & ils déchargèrent les accusés. La mere retourne à l'Empereur, & dit qu'elle a recouvré de nouvelles preuves. Servianus a ordre de revoir le procès déjà fini, & d'examiner si cette femme qui le renouvelloit n'apportoît rien de nouveau. Julius Africanus plaidoit pour la mere, c'étoit le petit-fils de ce Julius l'Orateur, à qui Erispus Passienus, après qu'il l'eût entendu plaider très-éloquemment une très-petite cause *, dit: cela est bien,

* J'ai ajoûté ici *très-éloquemment une très-petite cause*, qui n'est point dans le texte: parce que la plaisanterie, qui étoit encore présente du tems de Pline, ne pourroit être sans cela entendue.

en vérité, & très-bien ; mais pourquoi si bien ? Julius, jeune homme de beaucoup d'esprit, mais peu fin, après avoir parlé beaucoup, & avoir rempli toute la mesure du temps qui lui avoit été marqué, s'adressant à Servianus : *Permettez-moi, je vous en supplie* (dit-il), *d'ajouter un mot* Tout le monde aussitôt jeta les yeux sur moi ; & comme on s'attendoit à une très-longue réplique, *j'eusse répondu* (repartis-je), *si Julius eût ajouté cet unique mot, qui sans doute eût renfermé tout ce qu'il avoit promis de nouveau.* Je ne me souviens point d'avoir j'amaïs reçu tant d'applaudissemens en plaidant, que j'en reçus alors en ne plaidant pas. Aujourd'hui mon silence, dans l'affaire de Varenus, a eu un même succès. Les Consuls, comme le demandoit Polienus, ont réservé l'entière connoissance de la cause au Prince ; & j'attends sa décision avec une extrême inquiétude. Car ce jour, ou me mettra en repos & en sûreté pour Varenus, ou me rejettera dans mes premiers travaux & dans mes premières allarmes. Adieu.



L E T T R E VII.

A Saturninus.

JE ne me suis pas contenté d'avoir ces jours passés fait mes remerciemens à Priscus; je les lui ai reïtérés, comme vous me l'avez ordonné. C'est en vérité de fort bon cœur. Je suis ravi que deux hommes de ce mérite, & que j'aime tant, soyent si étroitement unis, qu'ils croient tous deux m'avoir de très-grandes obligations de ce qu'ils le sont. Car de son côté, il publie par-tout que votre amitié le charme; & il entre avec vous dans un combat de tendresse réciproque, & que le tems ne fera qu'échauffer davantage. Votre absence causée par des procès, me chagrine d'autant plus, que vos études n'y gagnent rien. Cependant si vous en accommodez un, & que vous fassiez bien-tôt juger l'autre, comme vous me le mandez, vous pouvez jouïr d'abord, dans le lieu où vous êtes, des douceurs du repos; & après vous en être rassasié, revenir ici. Adieu.

L E T T R E V I I I .*A Priscus.*

JE ne puis vous exprimer avec quel plaisir je vois Saturninus m'écrire lettre sur lettre, pour me charger de vous faire des remerciemens infinis de sa part. Continuez comme vous avez commencé : aimez tendrement un fort honnête homme, dont l'amitié vous fera beaucoup de plaisir & long-tems. Il a toutes les bonnes qualités qu'on peut désirer : mais la meilleure, c'est que lorsqu'il a une fois aimé, il aime toujours. Adieu.

L E T T R E I X .*A Fuscus.*

VOUS me demandez comment je vous conseillerois d'étudier à votre maison de campagne, où vous êtes déjà depuis long-tems. L'une des meilleures manieres (selon l'avis de beaucoup de gens) c'est de traduire du Grec en

86 *LES LETTRES DE PLINE ;*
Latin , ou du Latin en Grec. Par-là ;
vous acquérez la justesse & la beauté de
l'expression , la richesse des figures , la
facilité de vous expliquer ; & dans cette
imitation des Auteurs les plus excellens,
vous prenez insensiblement des tours &
des pensées semblables aux leurs. Mille
choses qui échappent à un homme qui
lit , n'échappent point à un homme qui
traduit. La traduction ouvre l'esprit ,
forme le goût. Vous pouvez encore ,
après avoir lû quelque chose , seulement
pour en prendre le sujet , le traiter vous-
même , résolu de ne pas céder à votre
Auteur ; ensuite conferer vos écrits avec
les siens , & soigneusement examiner ce
qu'il a dit mieux que vous , ce que vous
avez dit mieux que lui. Quelle joye ,
si l'on s'apperçoit que l'on prend quel-
quefois le dessus ! Quel redoublement
d'émulation , si l'on voit que l'on de-
meure toujours au-dessous ! Il ne sera
pas inutile aussi de choisir les plus beaux
endroits , & de jouter contre eux. Com-
me ce combat se hazarde en secret , il
est hardi , sans être téméraire. Ce n'est
pas que nous n'ayons vû beaucoup de
personnes , à qui ces sortes de combats
ont si bien réussi , qu'entrés en lice dans
le dessein seulement de suivre ceux qu'ils
ne desespéroient pas d'atteindre , ils les

ont enfin glorieusement devancés. Souvenez-vous encore , quand vous aurez perdu les idées de votre ouvrage , de le reprendre , d'en conserver une partie , de retrancher l'autre , d'y ajouter , d'y changer. Rien , je l'avoue n'est plus pénible , plus ennuyeux ; mais cette peine a son utilité. Vous rendez à votre esprit son premier feu , & vous revenez avec des forces nouvelles. Enfin vous ajoutez de nouveaux membres à un corps , qui sembloit auparavant achevé ; & vous ne faites point de tort à ceux qu'il avoit déjà. Je sçai que votre étude présente est l'éloquence du Barreau ; mais pour cela , je ne vous conseillerois pas de ne point quitter quelquefois ce style de dispute , & (pour ainsi dire) de guerre. Comme les champs se plaisent à changer de différentes semences , nos esprits aussi veulent être exercés par différentes études. Je voudrois tantôt qu'un beau morceau d'histoire vous occupât , tantôt que vous prissiez soin de bien écrire une lettre , quelquefois que vous fissiez des vers. Souvent dans les plaidoyers même , il se présente des occasions où l'on est obligé de placer des descriptions qui ne sont pas seulement historiques , mais presque poétiques. En écrivant des lettres , on se fait

88 *LES LETTRES DE PLINE*,
un style concis & châtié. En faisant des vers, je ne dis pas dans ces ouvrages de longue haleine, qu'il n'est permis d'entreprendre, qu'à ceux qui jouissent d'un plein loisir, mais dans ces petites pièces galantes & délicates, propres à délasser des plus importantes occupations, on s'amuse. Cela s'appelle des jeux; mais ces jeux quelquefois ne nous attirent pas moins de gloire que des écrits plus sérieux. C'est pourquoi je vous dirai, pour vous donner le goût des vers, par des vers mêmes :

*Comme on voit un morceau de cire ;
Entre les mains de l'ouvrier ,
Se laisser si bien manier ,*

*Qu'à son ordre aussi-tôt elle est ce qu'il desire ;
Qu'elle devient & Mars & Pallas tour à tour ;
Ou Venus , ou son fils l'Amour :*

Comme l'eau répandue éteint les incendies ,

*Ou va par différens canaux ,
Coulant à travers les roseaux ,
Porter l'émail dans les prairies :*

*Il faut de même que l'esprit
Se prête à différent caprice ;
Et que docile , il obéisse*

Aux regles que l'art lui prescrit.

C'est ainsi que les plus grands Orateurs,
& même que les plus grands hommes,
s'exerçoient ou se délassoient ; ou plu-

tôt, c'est ainsi qu'ils se délassoient & s'exerçoient tout ensemble. Il est surprenant combien ces petits ouvrages éveillent l'esprit & le réjouissent. L'amour, la haine, la colere, la pitié, la politesse; enfin tout ce qui se présente le plus ordinairement dans la vie, dans le Barreau, dans les affaires, peut être le sujet de ces sortes de pièces. Outre que de cette poésie, comme des autres, nous tirons cet avantage, qu'après avoir été enchaînés par la mesure des vers, la liberté de la prose nous met à l'aise, & que nous écrivons plus gayement dans un genre dont nous sentons la facilité, par la comparaison que nous en venons de faire. En voilà peut-être sur ce sujet plus que vous n'en demandiez. J'ai pourtant oublié un point essentiel; je n'ai point dit ce qu'il falloit lire, quoique ce soit l'avoir assez dit, que d'avoir marqué ce qu'il falloit écrire. Souvenez-vous seulement, de bien choisir les meilleurs livres dans chaque genre; car on a fort bien dit qu'il falloit beaucoup lire, mais non beaucoup de choses. Je ne vous marque point ces livres; ils sont si universellement connus, qu'il n'est pas nécessaire de les indiquer; d'ailleurs, je me suis si fort étendu dans cette lettre, qu'en

90 LES LETTRES DE PLINE,
voulant vous donner des avis sur la ma-
niere d'étudier, j'ai dérobé un tems
considérable à vos études. Reprenez
donc au plutôt vos tablettes. Commencez
quelqu'un des ouvrages que je vous
ai proposés; ou continuez ce que vous
avez commencé. Adieu.

L E T T R E X.

A Macrinus.

COMME je suis d'humeur à vouloir
apprendre la fin d'une histoire, quand
une fois j'en ai sçu le commencement;
je me suis imaginé que vous seriez bien
aisé de sçavoir la suite du procès de
Varenus & des Bithiniens. La cause a
été plaidée devant l'Empereur, d'un
côté par Polienus, & de l'autre par Ma-
gius. Quand ils eurent fini: *Aucunes des
Parties*, dit l'Empereur, *n'aura lieu de
se plaindre du retardement. J'aurai soin
d'être informé par moi-même des véritables
intentions de la Province.* Cependant Va-
renus ne remporte pas un petit avanta-
ge; car enfin combien doit-il être incer-
tain, s'il est accusé justement, lorsqu'on
doute même s'il est accusé. Il reste que

la Province ne reprenne pas des sentimens qu'elle a condamnés, & qu'elle ne se repente pas de s'être repentie. Adieu.

L E T T R E X I.

A Fabatus.

V O U S êtes surpris que mon affranchi Hermès ait vendu les héritages qui m'étoient échus par succession, & pour cinq douzièmes, sans les avoir mis à l'enchere, comme je l'avois ordonné, & qu'il les ait laissés pour sept cent mille sesterces *, à Corellia. Vous ajoutez qu'on les pourroit vendre neuf cent mille. ** Cela redouble l'empressement que vous avez de sçavoir si je tiens ce marché. Oui, je le tiens, & voici mes raisons; car je désire que vous m'approuviez, & que mes cohéritiers m'excusent, si un devoir plus puissant que celui qui m'unissoit avec eux, m'en a séparé. J'ai pour Corellia tout le respect & tout l'attachement possible. Elle est sœur de Corellius Rufus, dont la

* Soixante-dix mille livres de notre monnoie.

** Environ quatre-vingt-dix mille livres de notre monnoye.

92 *LES LETTRES DE PLINE,*
mémoire m'est sacrée : elle étoit amie intime de ma mere. Je suis dans des liaisons très-anciennes & très-étroites avec Minutius Fuscus son mari , homme d'une probité à toute épreuve. Enfin son fils a été mon ami particulier ; jusques-là, que lorsque je fus Préteur , je lui donnai l'intendance des Jeux que je devois au Peuple. Le dernier voyage que je fis en ce pays , elle me témoigna qu'elle souhaiteroit fort avoir quelques terres aux environs de notre lac de Cosme. Je lui dis , que tout ce que j'en possédois , étoit à son service , & qu'elle pouvoit choisir & y mettre le prix , à la réserve seulement de celles qui me venoient de mon pere ou de ma mere ; car pour celles-là , je ne puis m'en détacher , même en faveur de Corellia. Les terres dont il s'agit m'étant donc échûes , je lui écrivis que je voulois m'en défaire. Hermès lui rendit ma lettre ; aussi-tôt elle le pria de les lui vendre. Il le fit : vous voyez si je puis hésiter à ratifier ce que mon Affranchi n'a fait que par mes ordres. Je n'ai plus qu'à prier mes co-héritiers de trouver bon , que j'aye séparément vendu ce qu'absolument j'ai eu droit de vendre , & il ne faut pas qu'ils croient que mon exemple fasse une loi pour eux. Comme ils

n'ont pas avec Corellia les mêmes engagements que moi , rien n'empêche qu'ils ne cherchent les avantages que l'amitié m'a suffisamment remplacés. Adieu.

L E T T R E XII.

A Minutius.

JE vous envoie , pour vous en servir dans le besoin , la Requête que j'ai faite pour votre ami , ou plutôt pour le nôtre ; car qu'avons-nous , qui ne nous soit pas commun ? Et je vous l'envoie plus tard que je ne vous l'avois promise , afin que vous n'ayez pas le temps de la corriger , ou (pour mieux dire) de la gâter. Après tout , si vous n'en avez pas assez pour la corriger , vous en aurez toujours de reste pour la gâter , au cas que vous suiviez votre penchant ordinaire ; car vous autres mauvais critiques , vous prenez la peine de retrancher tout ce qu'il y a de meilleur. Si cela vous arrive , j'en sçaurai faire mon profit ; je m'en servirai comme de mon bien dans une autre occasion ; & j'en retirerai des louanges , dont j'aurai

94 LES LETTRES DE PLINE,
obligation à votre dégoût. C'est ce
que j'attends des endroits que j'ai mar-
qués à la marge, & que j'ai mis en in-
terligne, autrement qu'ils ne le sont
dans le corps de l'ouvrage. Comme je
me défiois que vous pourriez bien pren-
dre pour pompeux & guindé, ce qui
n'est que sublime & harmonieux; j'ai
crû qu'il ne seroit pas hors de propos
de vous épargner la torture que vous
vous donneriez pour le refondre; &
que je ferois bien d'ajouter au même
lieu, quelque chose de plus simple &
de plus uni, ou à dire vrai, de plus bas
& de plus mauvais, mais bien meilleur
à votre goût; car je ne puis me défen-
dre de faire par-tout la guerre à votre
timide bassesse. Jusqu'ici j'ai voulu rire,
& vous faire oublier un moment vos oc-
cupations; voici du sérieux: Songez à
me rembourser les frais de la course
d'un Exprès que je vous ai dépêché.
Vous avez bien l'air, après avoir lû
ceci, de trouver, non pas quelque
partie de la Requête, mais toute la
Requête mauvaise; & de soutenir que je
ne puis vous demander la valeur d'une
chose qui n'en a aucune. Adieu.



L E T T R E X I I I .*A Ferox.*

VO-TRE lettre m'assure en même-temps que vous étudiez & que vous n'étudiez pas. Je vous parle énigme; & j'en conviens, jusqu'à ce que je m'explique plus clairement. Elle dit que vous n'étudiez point; & elle est si poliment écrite, qu'elle ne peut l'avoir été que par une personne qui étudie. S'il en est autrement, vous êtes le plus heureux homme du monde, d'écrire de ces choses en vous jouant & sans étude. Adieu.

L E T T R E X I V .*A Corellia.*

C'EST à vous un excès d'honêteté; que de me prier & de me presser avec tant d'instance, de recevoir le prix de la terre que mon Affranchi vous a vendue, & de le recevoir, non sur le pied

96 LES LETTRES DE PLINE,
de sept cent mille sesterces *, suivant
votre marché avec lui, mais sur le pied
de neuf cent mille **, en se réglant sur
la vente que le Fisc vous a fait du ving-
tième qui lui en appartenoit. Vous vou-
lez bien qu'à mon tour, je vous supplie
& vous conjure de faire un peu d'atten-
tion, non-seulement sur ce qui est di-
gne de vous, mais aussi sur ce qui est
digne de moi; & de souffrir qu'ici mon
aveugle soumission pour vous, se dé-
mente par les mêmes raisons, qui par
tout ailleurs lui servent de principe.
Adieu.

* Environ soixante-dix mille livres de notre monnoye.

** Environ quatre-vingt-dix mille livres de notre monnoye.

LETTRE XV.

A Saturninus.

Vous demandez ce que je fais. Vous le sçavez : Je m'occupe à mon ordinaire; je m'emploie pour le service de mes amis; je donne quelques heures à l'étude. Je n'ose dire qu'il seroit mieux; mais je dirai bien qu'il seroit beaucoup plus

plus doux de les lui donner toutes. Je souffrirois avec peine de vous voir livré à toute autre chose qu'à ce que vous voudriez faire, si je ne sçavois que vos occupations sont très-glorieuses; car, selon moi, rien ne mérite plus de loüanges, que de soutenir les intérêts de notre Patrie, & de conserver la paix entre nos amis. Je m'étois bien promis que le commerce de Priscus vous accommoderoit. Je connois sa droiture & sa politesse : quand vous m'assurez qu'il se souvient avec tant de plaisir des bons offices qu'il croit avoir reçûs de moi, vous m'apprenez encore ce qui m'étoit moins connu, qu'il est l'homme du monde le plus reconnoissant. Adieu.

L E T T R E X V I.

A Fabatus, ayeul de sa femme.

CALESTRIUS TIRO est de mes plus intimes amis, & nous tenons l'un à l'autre, par tous les engagements publics & particuliers. Nous avons servi à l'armée ensemble. Nous avons été collègues dans la charge de Trésorier de l'Empereur. Il me devança dans la charge de Tri-

93 LES LETTRES DE PLINE,
bun du Peuple, par le privilège que
donne le nombre des enfans. Je l'attei-
gnis dans celle de Préteur, le Prince
m'ayant accordé dispense d'un an qui
me manquoit. Je me suis souvent reti-
ré dans ses terres; souvent il est venu
rétablir sa santé dans les miennes. Il va
en qualité de Proconsul prendre posses-
sion du Gouvernement de la Bétique, &
doit passer par Ticinum. * Je me flatte,
ou plutôt je compte qu'il se détournera
sans peine à ma priere, si vous avez
envie d'affranchir **, avec les céré-
monies ordinaires, & en présence du
Magistrat, les esclaves à qui ces jours
passés vous avez déjà en présence de vos
amis donné la liberté. N'appréhendez
point d'incommoder un homme, à qui il
ne coûteroit rien de faire le tour du mon-
de pour mon service. Défaites-vous donc
de cette excessive discrétion que je vous
connois, & ne consultez que ce qui vous
plaira le plus; il ne prend pas moins de
plaisir à me satisfaire, que j'en prends à
vous obéir. Adieu.

* Aujourd'hui Pavie.

** Le texte dit, *avec la baguette*. C'étoit la
manière ordinaire d'affranchir un Esclave, en
lui donnant un coup de baguette en présence
du Magistrat.

L E T T R E X V I I .

A Nonius Celer.

CHACUN a ses raisons pour lire ses ouvrages à ses amis ; les miennes sont , comme je l'ai dit souvent , que si je manque (ce qui n'arrive que trop) , on me redresse. C'est pourquoi je ne puis m'étonner assez de ce que vous me mandez , qu'il y a des gens qui ne trouvent pas bon que je lise mes plaidoyers dans une assemblée d'amis ; si ce n'est qu'ils s'imaginent que ces sortes d'ouvrages doivent seuls jouir du privilège de n'être point corrigés. Je leur demanderois volontiers , pourquoi ils permettent (si pourtant ils le permettent) qu'on lise une histoire qui n'est point faite pour établir la réputation de l'Auteur , mais pour établir la vérité ; une Tragédie , qui demande , non un auditoire , mais un théâtre & des Acteurs ; des vers lyriques , qui veulent , non un Lecteur , mais un chœur de Musiciens & des instrumens. L'usage , dit-on , de lire ces ouvrages est introduit. Eh bien ! faut-il condamner celui qui commença de l'in-

roduire? Ce n'est pas que nos Romains, & même les Grecs, n'ayent souvent lû des plaidoyers. Mais, dira-t'on, il est inutile de lire ce que vous avez publiquement prononcé. Cela seroit vrai, si vous lisiez les mêmes choses aux mêmes personnes; si vous lisiez en sortant de l'audience; mais si vous ajoutez en un endroit, si vous changez l'autre, si la plupart de vos auditeurs ne vous ont point entendu plaider, si quelques-uns vous ont entendu, mais depuis long-temps; je voudrois bien sçavoir pourquoi il n'y a pas autant de raison de lire ce que vous avez prononcé, que de le donner au Public. Si un plaidoyer ne conserve guères ses graces dans une lecture, c'est un surcroît de peine pour celui qui lit, & non une raison pour ne point lire. Je ne cherche pas à être loué quand je lis; mais à être loué quand je suis lû. Je ne néglige donc aucune maniere de critique. D'abord je repasse seul sur ce que j'ai composé. Après cela, je le lis à deux ou trois personnes; ensuite je le donne à d'autres pour y faire leurs remarques; & ces remarques, si elles me laissent quelque scrupule, je les communique encore à un ou deux de mes amis, avec qui j'en décide. Enfin je lis dans une assemblée plus nombreuse; & jamais

(si vous m'en croyez) je ne corrige tant. Je suis alors d'autant plus appliqué & plus recueilli , que je suis plus inquiet. Le respect , la retenue , la crainte , sont de très-judicieux censeurs. Car faites , je vous prie , cette réflexion. N'est-il pas vrai que si vous parlez devant un homme seul, quelque sçavant qu'il soit, vous êtes moins troublé, que si vous parliez devant plusieurs, quoi qu'ignorants ? N'est-il pas vrai, que jamais vous ne vous défiez davantage de vous , que quand vous vous levez pour plaider ? qu'alors vous voudriez avoir changé une partie de votre discours , souvent le discours entier , sur-tout si l'audience est grande & bien remplie ? Vous redoutez alors jusqu'aux plus vils & aux plus grossiers. N'avouerez-vous pas , que si votre début paroît ne plaire point, vous perdez courage, vous êtes consterné. La raison de cela (selon moi), c'est que le concours & le nombre forment je ne sçai quel avis universel ; & que le goût qui peut être médiocre dans chacun en particulier , se trouve exquis dans tout le monde ensemble. C'est pourquoi Pomponius Secundus , le Tragique , avoit coutume de dire , lorsque sur quelque endroit de ses pièces , il n'étoit pas d'accord avec un ami de confiance : *J'en*

102 LES LETTRES DE PLINE;
appelle au Peuple ; & selon que l'endroit
contesté, plaisoit ou déplaisoit au Peuple,
il suivoit l'avis de son ami ou le sien,
tant il donnoit au jugement de la multitude.
Etoit-ce bien ou mal ? Ce n'est pas mon
affaire ; car moi, je ne lis pas au Peuple,
mais dans une assemblée de personnes
choisies, pour qui j'ai de la considération,
en qui je prends confiance, enfin que j'estime
autant séparément, que je les crains ensemble.
Ce que Cicéron disoit de la plume, je le dis
du respect qu'on a pour le Public. Ce respect
est le plus sûr de tous les censeurs. Songer
que l'on doit lire, entrer dans le lieu de
l'assemblée, regarder autour de soi, pâlir,
trembler ; tout cela corrige & perfectionne
un ouvrage. Je ne puis donc me repentir
d'une coûtume dont j'éprouve si sensiblement
l'utilité. Et les discours frivoles de ces
gens-là, font sur moi si peu d'impression,
que je vous supplie de m'indiquer quelque
nouveau secret pour rendre mes écrits
encore plus corrects ; car mon exactitude
n'est jamais satisfaite. Je songe combien
il est périlleux de donner un ouvrage au
Public ; & je ne puis me persuader que
l'on ne doive pas retoucher, & souvent
& avec plusieurs, ce que l'on veut qui
plaise, & toujours, & à tout le monde.
Adieu.

L E T T R E X V I I I .

A Caninius.

VOUS me demandez comment on peut assurer une somme que vous avez promise à nos compatriotes pour un festin annuel & public, & le moyen que la destination de cette somme se perpétue & s'exécute après vous. Il ne se peut rien de plus honnête que votre demande; mais le conseil n'est pas aisé. Il est à craindre, si vous donnez de l'argent, qu'on ne le dissipe; si vous donnez des héritages, qu'on ne les néglige comme publics. Pour moi, je n'ai trouvé rien de plus sûr que ce que j'ai pratiqué. J'avois promis * cinq cent mille sesterces pour fonder des aliments à des personnes libres de l'un & de l'autre sexe; je fis au Procureur de la République une vente simulée d'une terre, qui valoit beaucoup plus que le prix que je la vendis. Je repris ensuite cette terre chargée d'une rente annuelle & perpé-

* Environ cinquante mille livres de notre monnoye.

104 *LES LETTRES DE PLINE,*
tuelle de trente mille sesterces*. Par-là,
le fond est en sûreté, le revenu n'est
point incertain; & l'héritage ne court
aucun risque d'être abandonné, parce
que rendant beaucoup plus que la rente
dont il est chargé, jamais il ne manquera
de maître qui prenne soin de le faire
valoir. Je n'ignore pas que j'ai donné
plus qu'il ne paroît, puisque la charge
de cette rente diminue beaucoup la va-
leur d'une très-belle terre, mais il est
trop juste de donner la préférence à
l'utilité publique, sur l'utilité particu-
lière, à l'éternité sur le temps; & de
prendre plus de soin de son bienfait que
de son bien. Adieu.

* Environ trois mille livres de notre mon-
noye. C'étoit l'intérêt du prix principal pour
lequel la vente avoit été faite.

LET TRE XIX.

A Priscus.

LA maladie de Fannia me désole;
elle l'a contractée par ses assiduités au-
près de Julia, Vestale, qui étoit ma-
lade. Fannia lui a rendu toutes sortes
de secours; d'abord volontairement;

comme une bonne parente ; & dans la fuite, par l'ordre même des Pontifes. Car lorsqu'un mal pressant, force les Vestales de sortir du Temple de Vesta, on les confie aux soins & à la garde de quelque Dame ; & c'est en remplissant ces devoirs, que Fannia est tombée malade elle-même. Elle a une fièvre continue, une toux qui augmente à toute heure : elle est d'une maigreur extrême, & dans un accablement qui ne se peut dire. Tout ce qu'elle conserve de bon, c'est l'esprit & le courage, qu'elle a toujours dignes d'Helvidius son mari & de Thraseas son pere. Le reste l'abandonne, & me jette non-seulement dans une frayeur, mais dans une douleur mortelle. Je suis inconsolable de voir une si illustre femme disparoître de Rome, où l'on ne verra peut-être jamais rien qui lui ressemble. Que de modestie ! que de probité ! que de sagesse ! que de fermeté ! Elle a suivi deux fois son mari en exil ; & elle y a été une troisième fois pour l'amour de lui. Car Senecion accusé d'avoir écrit la vie d'Helvidius, dit pour sa justification, qu'il ne l'avoit fait qu'à la priere de Fannia. Metius Carus, l'accusateur, demanda d'un air menaçant à Fannia, si elle l'en avoit prié : elle répondit,

106 LES LETTRES DE PLINE,
sans s'émouvoir ; je l'en ai prié. Si elle
avoit donné des mémoires ; j'en ai don-
né. Si sa mere le sçavoit ; elle n'en sçait
rien. Enfin elle ne laissa pas échapper
une parole qui ressentit la personne trou-
blée du péril qu'elle couroit. Un décret
du Sénat, donné au malheur & à la né-
cessité des temps, supprima cet ouvra-
ge, la relégua, & confisqua ses biens ;
& lorsqu'elle perdoit tout, elle conserva
soigneusement ces livres, & porta
dans son exil, avec elle, la cause même
de son exil. Qu'elle étoit agréable,
polie, aimable ! & ce qu'il est très-
rare de trouver ensemble, qu'elle étoit
en même tems respectable ! Certainement
nous pourrons dans la suite, la proposer
à nos femmes pour modèle, & trouver
nous-mêmes dans sa vie de grands exem-
ples de courage. Dès maintenant qu'il
nous est encore permis de la voir & de l'en-
tendre, nous n'avons pas pour elle moins
d'admiration, que pour ces femmes hé-
roïques qui ont mérité place dans l'His-
toire. Pour moi, il me semble que cette
maison est ébranlée jusque dans les fon-
demens, & toute prête à tomber. Quoi-
que Fannia ait des descendans, par
quelles actions, par quelles vertus pour-
ront-ils parvenir à faire croire, que
leur maison n'a pas été ensevelie avec

cette illustre femme ? Un surcroît de douleur pour moi, c'est qu' l me semble que je perds encore une fois sa mere, la mere (dis-je) d'une si admirable femme ; car cet éloge renferme tout. Comme elle la représente & la fait revivre, elle nous l'enlévera, & la fera mourir une seconde fois avec elle ; & en me faisant une nouvelle playe, elle rouvrira les anciennes. J'ai eu pour l'une & pour l'autre toute la vénération, toute la tendresse possibles : je ne sçai pour laquelle j'en avois davantage ; & elles ne vouloient pas que je le sçusse. Je leur ai donné dans leur prospérité tous les témoignages que j'ai pû de mon dévouëment ; je les leur ai continués dans leur adversité ; j'ai pris soin de les consoler pendant leur exil, de les venger à leur retour. Je ne leur ai pourtant pas rendu tout ce que je leur dois ; & je souhaite d'autant plus de conserver celle qui nous reste . pour avoir le temps de m'acquitter. Voilà les inquiétudes où je suis, en vous écrivant. Je ne m'en plaindrai pas, si quelque Divinité favorable les change en joye. Adieu.



L E T T R E X X.

A Tacite.

J'AI lû votre livre, & j'ai marqué ; avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible, ce que je crois y devoir être changé, & en devoir être retranché ; car je n'aime pas moins à dire la vérité, que vous à l'entendre ; & d'ailleurs l'on ne trouve point de gens plus dociles à la censure, que ceux qui méritent le plus de louanges. Je m'attends qu'à votre tour vous me renverrez mon livre avec vos critiques. O l'agréable, ô le charmant échange ! Que j'ai de plaisir à penser que si jamais la postérité fait quelque cas de nous, elle ne cessera de publier avec quelle union, quelle franchise, quelle amitié nous avons vécu ensemble ! il sera rare & remarquable, que deux hommes, à peu près de même âge, de même rang, de quelque nom dans l'Empire des Lettres (car il faut bien que je parle modestement de vous, puisque je parle en même temps de moi), se soyent si fidèlement aidés dans leurs études. Pour moi, dès ma plus tendre jeunesse, la réputation, la

gloire que vous aviez acquise, me faisoient déjà désirer de vous suivre, de marcher & de paroître marcher sur vos traces, non pas de près, mais de plus près qu'un autre. Ce n'est pas qu'alors nous n'eussions à Rome beaucoup d'esprits du premier ordre; mais entre tous les autres, le rapport de nos inclinations vous montroit à moi, comme le plus propre à être imité, comme le plus digne de l'être. C'est ce qui redouble ma joie, quand j'entends dire, que si la conversation tombe sur les Belles-Lettres, on nous nomme ensemble. Que si l'on parle de vous, aussi-tôt l'on pense à moi: je sçai bien qu'il y a des gens que l'on nous préfère, à l'un & à l'autre; mais pourvû que l'on nous place tous deux ensemble, il ne m'importe en quel rang; car dès que l'on me met au-dessus de vous, je me crois au premier; & dès que l'on me met au-dessous de vous, je me crois au second. Vous avez pû même remarquer que dans les testaments, excepté ceux de quelques amis particuliers, on ne laisse point de legs à l'un de nous, qu'on n'en laisse un semblable à l'autre. La conclusion de tout ce discours, c'est que nous ne pouvons trop nous aimer, nous que les études, les mœurs, la réputation, les dernières

110 LES LETTRES DE PLINE ;
volontés des hommes unissent par tant
de nœuds. Adieu.

L E T T R E X X I .

A Cornutus.

J'OBÉIS, mon cher Collégué ; & je prends soin de mes yeux autant que vous me l'ordonnez. Je suis arrivé ici dans une chaise fermée, où j'ai été comme dans ma chambre. Non-seulement je n'écris point, mais je m'abstiens même de lire : il m'en coûte beaucoup, à la vérité ; mais je m'en abstiens, & je n'étudie plus que des oreilles. Je rends avec des rideaux mon appartement sombre, sans le rendre tout-à-fait obscur. Je trouve même le moyen, en fermant les fenêtres basses de ma galerie, d'y faire entrer autant d'ombre que de lumière ; & par là, peu à peu j'apprends à supporter le jour. J'use du bain, parce qu'il m'est bon ; du vin, parce qu'il ne m'est pas mauvais, sobrement pourtant : c'est ma coutume ; & d'ailleurs j'ai quelqu'un qui m'observe. J'ai reçu, comme venant de vous, la poularde que vous m'avez envoyée ;

& j'ai eu les yeux assez bons, quoiqu'encore foibles, pour m'appercevoir qu'elle est fort grasse. Adieu.

L E T T R E X X I I .

A Falcon.

VOUS serez moins surpris, que je vous aye demandé avec tant d'instance la charge de Colonel pour un de mes amis, quand vous sçaurez le nom de cet ami, & quel est son mérite. Je puis bien vous le dire, & vous en faire le portrait, aujourd'hui que vous m'avez accordé ma demande; c'est Cornelius Minutianus. Quoiqu'il ne donne pas moins de lustre par ses mœurs que par sa naissance, au pays dont je tire mon origine, qu'il soit d'une illustre maison, & qu'il ait de grands biens; il aime l'étude avec la même ardeur, que l'aiment ordinairement ceux qui manquent de tout. On ne peut trouver un Juge plus intègre, un Avocat plus zélé, un plus fidèle ami. Vous croirez que c'est vous qui m'avez une très-grande obligation, quand vous connoîtrez à fond cet homme, qui n'est au-dessous d'au-

112 LES LETTRES DE PLINE,
cuns honneurs, d'aucunes charges; &
c'est pour m'accommoder à sa modestie,
que je me contente de ces termes. Adieu.

LETTRE XXIII.

A Fabatus, ayeul de sa femme.

JE me réjouis que vous ayez assez de santé, pour pouvoir aller au-devant de Tyron jusqu'à Milan. Mais afin que vous la conserviez plus long-temps, je vous supplie de vouloir bien vous épargner cette fatigue, si contraire à un homme de votre âge. Je vous conseille même de l'attendre chez vous, dans votre maison, dans votre chambre. Je l'aime en frere; il ne seroit pas juste qu'il exigeât d'une personne que je respecte comme mon pere, des devoirs qu'il n'eût pas exigé du sien. Adieu.



L E T T R E X X I V .

A Geminus.

NUMIDIA QUADRATILLA vient de mourir, âgée d'un peu moins de quatre-vingts ans. Dans un corps plus robuste que son sexe & sa condition ne sembloient le permettre, elle a jouï d'une parfaite santé jusqu'à sa dernière maladie. Son testament a été fort sage. Elle a institué héritiers, son petit-fils pour deux tiers, sa petite-fille pour l'autre tiers. Je connois peu la petite-fille; mais le petit-fils est de mes intimes amis. C'est un jeune homme d'un rare mérite, & qui n'est pas seulement aimable pour ceux à qui les liens du sang l'attachent. Il a été d'une beauté singulière, sans avoir jamais fait parler de lui, ni pendant son enfance, ni pendant sa jeunesse. A vingt-quatre ans, il fut marié; mais il n'eut pas la satisfaction de se voir des enfans. Il a vécu d'une manière fort austère, & pourtant fort soumise, auprès d'une ayeule très-voluptueuse: elle avoit de ces sortes de bouffons, qui s'appliquent,

à tout contrefaire; & elle aimoit cet amusement, plus qu'il ne convenoit à une femme de qualité. Quadratus ne les regardoit jamais jouer, non-seulement au théâtre, mais pas même dans la maison; & elle n'exigeoit point de lui cette complaisance. Quelquefois, lorsqu'elle me prioit d'avoir l'œil sur les études de son petit-fils, elle me disoit, que pour s'amuser au milieu de cette profonde oisiveté où sont plongées les femmes, elle avoit coutume, ou de jouer aux échecs, ou de faire venir ses bouffons; mais elle ajoûtoit, que dans ces temps, elle prenoit toujours la précaution de renvoyer son petit-fils à ses études, soit que ce fût par tendresse, ou (ce qui me paroïssoit plus vraisemblable) par une espèce de respect pour ce jeune homme. Je fus surpris, & vous ne le serez pas moins que moi, de ce qu'il me dit aux derniers Jeux Sacrés, où les bouffons montent sur le théâtre. Comme nous en sortions ensemble: *Sçavez-vous bien*, me dit-il, *qu'aujourd'hui, pour la première fois, j'ai vu danser le bouffon de mon ayeule?* Mais pendant que le petit fils en usoit ainsi, des personnes étrangères, pour faire honneur à Quadratilla (j'ai honte d'avoir si mal placé le mot d'honneur), pour lui plaire par

les plus basses flatteries , couroient par tout le théâtre , s'écrioient , battoient des mains , admiroient , & s'empressoient de venir chanter devant elle , & faire les mêmes grimaces que les bouffons. Pour prix de ces talens , si dignement étalés sur le théâtre , ils auront de très-petits legs , payés par un héritier qui n'assistoit jamais à leurs farces. Je vous écris ceci parce que vous n'êtes pas fâché d'apprendre ce qui se passe de nouveau ; & encore , parce qu'en vous mandant le plaisir que j'ai eu une première fois , j'ai celui de le goûter une seconde. Je me réjouis donc de ce que Quadratilla a fait justice à un jeune homme si sage ; je me réjouis de voir que la maison de Caius Cassius , ce fondateur & ce pere de l'École Cassienne , soit habitée par un maître qui ne le cède point au premier. Quadratus la remplira dignement ; il lui rendra toute sa réputation , sa splendeur & sa gloire , lorsqu'à la place d'un célèbre Jurisconsulte , on trouvera un excellent Orateur. Adieu.



L E T T R E XXV.

A Rufus.

O COMBIEN la modestie & l'amour du repos cachent-ils de Sçavans ! Combien en dérobent-ils à la renommée ! Cependant avons-nous à parler ou à lire en public ; nous ne craignons que ceux qui font ouvertement profession des Lettres ; bien que ceux qui les cultivent en secret , soient d'autant plus estimables , qu'ils marquent par leur silence , la haute idée qu'ils ont d'un excellent ouvrage ; ce que je vous en écris , c'est pour l'avoir éprouvé. Terentius Junior , après avoir servi dans la Cavalerie , & s'être acquitté très-dignement de la charge de Procureur de l'Empereur dans la Gaule Narbonnoise , se retira dans ses Terres , & préféra un honnête loisir à tous les honneurs qui l'attendoient. Un jour il m'invita de séjourner chez lui ; j'y consentis ; & le regardant comme un bon pere de famille , comme un honnête laboureur , je me dispois à l'entretenir de tout ce que je croyois faire son occupa-

tion ordinaire. J'avois déjà commencé, lorsque par un discours très-sçavant, il tourna la conversation sur les Belles-Lettres. Il ne se peut rien de plus poli, de plus délicat, que tout ce qu'il me dit : on ne peut mieux s'exprimer en Latin ni en Grec ; car il parle si parfaitement l'une & l'autre, qu'il semble toujours que la langue qu'il parle, est celle qu'il sçait le mieux. Que vous dirai-je de ses lectures, de sa mémoire ? Vous croiriez que cet homme vit au milieu d'Athènes, & non pas au village. En un mot, il a redoublé mes inquiétudes ; & il fera que je n'appréhenderai pas moins à l'avenir le jugement de ces campagnards inconnus, que des plus sçavans hommes que je connoisse. Je vous conseille d'en user de même. Lorsque vous y regarderez de près, vous trouverez beaucoup de gens dans l'empire des Lettres, comme dans les armées, qui, sous un habit grossier, cachent les plus hautes vertus & les plus rares talens. Adieu.



L E T T R E X X V I.

A Maximus.

CES jours passés, la maladie d'un de mes amis me fit faire cette réflexion, que nous sommes fort gens de bien quand nous sommes malades ; car quel est le malade que l'avarice ou l'ambition tourmente ? Il n'est plus enyvré d'amour, entêté d'honneurs ; il néglige le bien, & compte toujours avoir assez du peu qu'il se voit sur le point de quitter. Il croit des Dieux, & il se souvient qu'il est homme ; il n'envie, il n'admire, il ne méprise la fortune de personne. Les médisances ne lui font ni impression ni plaisir ; toute son imagination n'est occupée que de bains & de fontaines ; tout ce qu'il se propose (s'il en peut échapper), c'est de mener à l'avenir une vie douce & tranquille, une vie innocente & heureuse. Je puis donc nous faire ici à tous deux, en peu de mots, une leçon, dont les Philosophes font des volumes entiers. Persévérons à être tels pendant la santé, que nous nous proposons de devenir quand nous sommes malades. Adieu.

L E T T R E XXVII.

A Sura.

LE loisir dont nous jouïssons, vous permet d'enseigner, & me permet d'apprendre. Je voudrois donc bien sçavoir si les fantômes ont quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si ce sont des génies; ou si ce ne sont que de vaines images qui se tracent dans une imagination troublée par la crainte. Ce qui me feroit pancher à croire qu'il y a de véritables spectres, c'est ce qu'on m'a dit être arrivé à Curtius Rufus. Dans le temps qu'il étoit encore sans fortune & sans nom, il avoit suivi en Afrique, celui à qui le Gouvernement en étoit échu. Sur le déclin du jour, il se promenoit sous un portique, lorsqu'une femme d'une taille & d'une beauté plus qu'humaine, se présente à lui: la peur le saisit: *Je suis, dit-elle, l'Afrique; je viens te prédire ce qui doit t'arriver; tu iras à Rome; tu rempliras les plus grandes Charges, & tu reviendras ensuite gouverner cette Province, où tu mourras.* Tout arriva comme elle l'avoit prédit.

on conte même , qu'abordant à Carthage , & sortant de son vaisseau , la même figure se présenta devant lui , & vint à sa rencontre sur le rivage. Ce qu'il y a de vrai , c'est qu'il tomba malade , & que jugeant de l'avenir par le passé , du malheur qui le menaçoit , par la bonne fortune qu'il avoit éprouvée , il désespéra d'abord de sa guérison , malgré la bonne opinion que tous les siens en avoient conçûe. Mais voici une autre histoire , qui ne vous paroitra pas moins surprenante , & qui est bien plus horrible. Je vous la donnerai telle que je l'ai reçue. Il y avoit à Athènes une maison fort grande & fort logeable , mais décriée & déserte. Dans le plus profond silence de la nuit , on entendoit un bruit de fer qui se choquoit contre du fer ; & si l'on prêtoit l'oreille avec plus d'attention , un bruit de chaînes qui paroissoit d'abord venir de loin , & ensuite s'approcher. Bien-tôt on voyoit un spectre fait comme un vieillard très-maigre , très-abbattu , qui avoit une longue barbe , des cheveux hérissés , des fers aux pieds & aux mains , qu'il secouoit horriblement. De-là , des nuits affreuses & sans sommeil pour ceux qui habitoient cette maison : l'insomnie à la longue amenoit la maladie ; & la
maladie

maladie en redoublant la frayeur, étoit suivie de la mort ; car pendant le jour, quoique le spectre ne parût plus, l'impression qu'il avoit faite, le remettoit toujours devant les yeux, & la crainte passée en donnoit une nouvelle. A la fin, la maison fut abandonnée, & laissée toute entiere au fantôme. On y mit pourtant un écriteau pour avertir qu'elle étoit à louer ou à vendre, dans la pensée que quelqu'un peu instruit d'une incommodité si terrible, pourroit y être trompé. Le Philosophe Athenodore vint à Athènes ; il apperçut l'écriteau ; il demande le prix. La modicité le met en défiance ; il s'informe ; on lui dit l'histoire ; & loin de lui faire rompre son marché, elle l'engage à le conclure sans remise. Il s'y loge ; & sur le soir, il ordonne qu'on lui dresse son lit dans l'appartement sur le devant, qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume, & de la lumière, & que ses gens se retirent au fond de la maison. Lui, de peur que son imagination libre n'allât au gré d'une crainte frivole, se figurer des fantômes, il applique son esprit, ses yeux & sa main à écrire. Au commencement de la nuit, un profond silence regne dans cette maison, comme partout ailleurs. Ensuite il entendit des

122 LES LETTRES DE PLINE,
fers s'entrechoquer, des chaînes qui se
heurtoient. Il ne leve pas les yeux; il ne
quitte point sa plume; se rassure & s'effor-
ce d'imposer à ses oreilles. Le bruit s'aug-
mente, s'approche; il semble qu'il se
fasse près de la porte de la chambre, &
enfin dans la chambre même. Il regar-
de, il apperçoit le spectre tel qu'on le
lui avoit dépeint. Ce spectre étoit de-
bout, & l'appelloit du doigt. Atheno-
dore lui fait signe de la main d'atten-
dre un peu, & continue à écrire com-
me si de rien n'étoit. Le spectre recom-
mence son fracas avec ses chaînes, qu'il
fait sonner aux oreilles du Philosophe.
Celui-ci regarde encore une fois, &
voit que l'on continue à l'appeller du
doigt; alors, sans tarder davantage, se
leve, prend la lumière & suit; le fantôme
marche d'un pas lent, comme si le
poids des chaînes l'eût accablé. Après
qu'il fut arrivé dans la cour de la mai-
son, il disparoit tout-à-coup, & laisse
là notre Philosophe, qui ramasse des
herbes & des feuilles, & les place à l'en-
droit où il avoit été quitté, pour le
pouvoir reconnoître. Le lendemain, il
va trouver les Magistrats, & les supplie
d'ordonner que l'on fouille en cet en-
droit. On le fait; on y trouve des os
encore enlaffés dans des chaînes; le

temps avoit consumé les chairs. Après qu'on les eut soigneusement rassemblés, on les ensevelit publiquement ; & depuis que l'on eût rendu au mort les derniers devoirs, il ne troubla plus le repos de cette maison. Ceci je le crois sur la foi d'autrui ; mais voici ce que je puis assurer aux autres sur la mienne. J'ai un Affranchi nommé Marcus, qui n'est point sans sçavoir : il étoit couché avec son jeune frere ; il lui sembla voir quelque'un assis sur leur lit, & qui approchoit des ciseaux de sa tête, & même lui coupoit des cheveux au-dessus du front. Quand il fut jour, on apperçut qu'il avoit le haut de la tête rasé, & ses cheveux furent trouvés répandus près de lui. Peu après, pareille aventure arrivée à un de mes gens, ne permit plus de douter de la vérité de l'autre. Un de mes jeunes esclaves dormoit avec ses compagnons, dans le lieu qui leur est destiné ; deux hommes vêtus de blanc (c'est ainsi qu'il le racontoit), vinrent par les fenêtres, lui raserent la tête pendant qu'il étoit couché, & s'en retournerent comme ils étoient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé, comme on avoit trouvé l'autre, & les cheveux qu'on lui avoit coupés, épars sur le plancher.

Ces aventures n'eurent aucune suite, si ce n'est que je ne fus point accusé devant Domitien, sous l'Empire de qui elles arriverent. Je ne l'eusse pas échappé, s'il eût vécu; car on trouva dans son porte-feuille une Requête donnée contre moi par Carus. De-là on peut conjecturer que comme la coûtume des accusés est de négliger leurs cheveux & de les laisser croître, ceux que l'on avoit coupés à mes gens marquoient que j'étois hors de danger. Je vous supplie donc de mettre ici toute votre érudition en œuvre. Le sujet est digne d'une profonde méditation; & peut-être ne suis-je pas indigne que vous me fassiez part de vos lumieres. Si, selon votre coûtume, vous balancez les deux opinions contraires; faites pourtant que la balance penche de quelque côté, pour me tirer de l'inquiétude où je suis; car je ne vous consulte que pour n'y plus être. Adieu.



L E T T R E X X V I I I .

A Septizius.

VOUS dites que quelques gens me reprochent de louer en toute occasion avec excès mes amis : j'avoüe mon crime , & j'en fais gloire ; car qu'y a-t'il de plus honnête , que de pécher par indulgence ? Qui sont pourtant ces personnes qui croient connoître mes amis mieux que je ne les connois ? mais soit , je veux qu'ils les connoissent mieux ; pourquoi m'envier une erreur si flatteuse ? Car , supposons que mes amis ne soyent pas tels que je le dis , je suis toujours infiniment heureux de le croire. Je conseille donc à ces critiques de porter ailleurs leur maligne délicatesse. Assez d'autres traiteront d'équité , la facilité qu'ils ont à blâmer leurs amis. Pour moi , l'on ne me persuadera jamais que j'aime trop les miens. Adieu.



L E T T R E X X I X .

A Fontanus.

Vous rirez, vous entrerez en colère, & puis vous recommencerez à rire, si vous lisez ce que vous ne pourrez croire sans l'avoir lû. On voit sur le grand chemin de Tibur, à un mille de la Ville, un Tombeau de Pallas, avec cette inscription; j'en ai fait depuis peu la remarque: *Pour récompenser son attachement & sa fidélité envers ses Patrons, le Sénat lui a décerné les marques de distinction dont jouissent les Préteurs, avec quinze millions de sesterces **; & il s'est contenté du seul honneur. Je ne m'étonne pas ordinairement de ces élévations, où la fortune a souvent plus de part que le mérite. Je l'avoue pourtant, à la vûe de cette Epitaphe, j'ai fait réflexion combien il y avoit de momerie & d'impertinence dans ces Inscriptions, que l'on prostitue quelquefois à des infâmes & à des malheureux. Quel cas doit-on

* Environ quinze cent mille livres de notre monnoye.

faire des choses qu'un tel misérable ose accepter, ose refuser, & même sur lesquelles il ose se proposer à la postérité pour un exemple de modération? Mais pourquoi me fâcher? Il vaut bien mieux rire, afin que ceux que le caprice de la fortune élève ainsi, ne s'applaudissent pas d'être montés fort haut, lorsqu'elle n'a fait que les exposer à la risée publique. Adieu.

L E T T R E X X X.

A Genitor.

JE suis fort affligé de la perte que vous avez faite d'un Disciple, qui, selon que vous m'en écrivez, étoit d'une très-belle espérance; mais connoissant avec quelle exactitude vous remplissez tous vos devoirs, & quel attachement vous avez pour ceux que vous estimez, je ne m'étonne point que sa maladie & sa mort aient dérangé vos études. Croiriez-vous que les miennes sont dérangées, même dans ma retraite, & que les embarras de la ville me poursuivent jusqu'ici. L'un me fait son juge, l'autre son arbitre; les plaintes des paysans

128 *LES LETTRES DE PLINE* ;
m'étourdissent ; & ils usent bien du droit
qu'ils ont d'être importuns. D'ailleurs ,
le soin de chercher des Fermiers m'oc-
cuppe ; & il est très-rare d'en trouver
de bons. Je ne puis donc étudier qu'à
la dérobée : j'étudie pourtant ; car je
lis & je compose : mais lorsque je lis ,
la comparaison me fait sentir combien
je compose mal. Il ne tient pas à vous
que vous ne me consoliez , quand vous
comparez l'ouvrage que j'ai fait pour
venger la mémoire d'Helvidius , à la
harangue de Demosthene contre Midias.
Véritablement , lorsque je le composai ,
je lisois continuellement cette haran-
gue , non pour l'égaliser (car il y auroit
de la témérité , peut-être même de la
folie à y prétendre) , mais pour l'imi-
ter & la suivre , autant que le pouvoit
permettre la différence infinie qui se
trouve , soit entre un esprit du premier
ordre & un du dernier , soit entre les
sujets que nous avons traités. Adieu.



L E T T R E X X X I.

A Cornutus.

CLAUDE POLLION souhaite fort d'être de vos amis. Il m'en paroît digne dès qu'il le souhaite , & plus encore , parce que lui-même il vous aime ; car il n'arrive presque point que l'on demande l'amitié de quelqu'un , qu'on ne lui ait donné la sienne. C'est d'ailleurs un homme droit , intègre , doux , modeste à l'excès , s'il est vrai qu'il se puisse trouver de l'excès dans la modestie. Pendant que j'ai servi , il commandoit dans la Cavalerie ; & je l'ai connu , non pas simplement , comme on connoît ceux avec qui l'on sert , mais à fond. Je fus chargé par le Lieutenant du Consul , d'examiner le compte des troupes. J'avoue que je trouvai autant d'exactitude & de netteté dans les siens , que d'avarice & de désordres dans ceux de beaucoup d'autres. Elevé ensuite aux plus grands emplois , il n'a dans nulle occasion démenti sa modération naturelle. Jamais on ne l'a vû enyvré de la bonne fortune , ou étourdi par la

130 *LES LETTRES DE PLINE,*
diversité de ses Charges, manquer à rien de ce que la politesse vouloit; & il a soutenu les plus grands travaux, avec la même force d'esprit qu'il a montrée dans la retraite; il en sortit pour un temps, & la quitta fort honorablement. Corellius le nomma son Collègue dans la commission dont l'avoit chargé l'Empereur Nerva, pour l'achat & le partage des terres. Quelle gloire n'est-ce pas d'avoir mérité qu'un si grand homme & qui avoit tant à choisir, lui donnât la préférence? Si vous voulez sçavoir quelle est sa fidélité, sa tendresse pour ses amis, consultez en les testamens de quelques-uns d'entre eux, & particulièrement celui de Musonius Bassus, si distingué par son mérite. Pollion ne se contente pas d'en vanter sans cesse la mémoire, & de publier par tout ce qu'il lui doit: il en a même fait la vie; & cet ouvrage est excellent, car il n'a pas moins cultivé les Lettres que tous les autres beaux Arts. Ce procédé me paroît d'autant plus louable, qu'il est plus rare dans un temps où il semble que la plûpart ne se souviennent des morts, que pour s'en plaindre. Croyez-moi donc; accordez votre amitié à un homme de ce caractère, & qui la desire si passionnément. Recevez-le, ou plutôt,

allez au-devant de lui, & l'aimez, comme si la reconnoissance vous y engageoit. Dans le commerce de l'amitié, c'est peu de rendre; on doit du retour à celui qui a commencé le premier. Adieu.

L E T T R E X X X I I .

A Fabatus, ayeul de sa femme.

JE suis bien aise que la visite de mon cher Tiron vous ait fait plaisir; mais j'ai surtout une joye singuliere de ce que vous me mandez, que la présence de ce Gouverneur a donné lieu d'affranchir plusieurs esclaves: je souhaite de voir multiplier les autres biens de notre Patrie, & plus encore le nombre de ses Citoyens. C'est à mon sens, toute la force & toute la beauté d'une ville. Je suis touché, non par un sentiment de vanité, mais pour-tant je suis touché de ce que vous ajoutez que l'on nous a comblés de remerciemens & d'éloges. Xenofon l'a fort bien dit: la louange sonne toujours bien aux oreilles, particulièrement quand on croit n'en être pas indigne. Adieu.

L E T T R E X X X I I I .

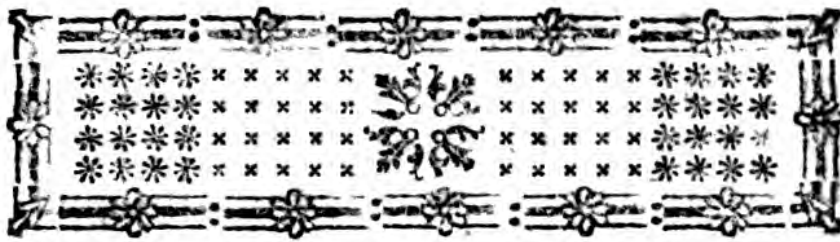
A Tacite.

J'AI un pressentiment, & mon pressentiment ne me trompe pas, que vos histoires seront immortelles : c'est (je l'avouë ingénument) ce qui redouble ma passion d'y trouver une place. Si nous avons coûtume de prendre tant de soin, que notre portrait soit de la main d'un bon ouvrier ; pouvons-nous trop souhaiter, qu'un pinceau comme le vôtre daigne peindre nos actions, & leur donner du relief ? Je vous indique donc un fait, qui ne peut échapper à votre attention, parce qu'il est dans les Registres publics ; mais je ne laisse pas de vous l'indiquer, afin que vous soyez plus persuadé quel plaisir j'aurai, si une action d'autant plus périlleuse qu'elle fut plus favorablement regardée, reçoit de votre esprit & de votre approbation un nouveau lustre. Le Sénat m'avoit donné pour Avocat, avec Herennius Senecion, à la Province Bétique, contre Bébius Massa. Il fut condamné ; & ses biens furent mis à la garde des Officiers préposés à ces em-

plais. Peu après, Senecion apprit que les Consuls devoient donner audience sur les Requetes qui leur étoient présentées. Il vient me trouver : cette union parfaite, dit-il, avec laquelle nous nous sommes acquittés de l'accusation dont nous avons été chargés, exige aujourd'hui de nous, que nous demandions aux Consuls, qu'ils ne souffrent pas que les biens des accusés soyent dissipés par ceux à qui l'on en a confié la garde. Faites attention, lui répondis-je, que nous avons été nommés Avocats par le Sénat, qu'il a prononcé, & que par son jugement toute la mesure de notre obligation paroît remplie. Vous pouvez, reprit-il, donner à vos devoirs telles bornes qu'il vous plaira, vous qui n'avez aucune autre liaison avec cette Province, que par le service que vous venez de lui rendre. Je ne puis en faire autant, moi qu'elle a vû naître, moi qu'elle a vû Questeur. Si votre parti est pris, lui repliquai-je, je vous suivrai, résolu de partager avec vous tout ce qu'on en pourra dire. Nous nous adressons aux Consuls; Senecion dit ce qui convenoit; j'ajoutai peu de mots. A peine avons nous cessé de parler, que Massa se plaint que Senecion ne remplissoit plus le ministère d'un Avocat, mais

134 LES LETTRES DE PLINE ;
qu'il faisoit éclatter toute la fureur d'un
ennemi, & en même temps l'accuse de
cruauté. Cette plainte indigna tout le
monde. Alors je pris la parole : je crains,
Messieurs, leur dis-je, que Massa qui
m'épargne, ne m'accuse de prévarica-
tion par son silence. Ces paroles paru-
rent dignes d'être recueillies, & fu-
rent bien-tôt après dans la bouche de
tout le monde. Nerva quoiqu'alors en-
core homme privé, mais déjà plein d'at-
tention pour ce qui se faisoit de bien
dans le public, m'en écrivit une très-
belle Lettre, où il ne me congratuloit
pas seulement, mais le siècle aussi, d'a-
voir (car c'est ainsi qu'il en parle) un
exemple comparable aux Anciens. Tout
ceci, tel qu'il est, deviendra par vous
plus brillant, plus célèbre, plus grand.
Je n'exige pourtant pas que vous exa-
gériez. Je sçai que l'histoire ne doit ja-
mais s'écarter de la vérité, & que la
vérité honore assez les bonnes actions.
Adieu.





LES
LETTRES
DE
PLINE LE JEUNE.

LIVRE HUITIEME.

LETTRE PREMIERE.

A Septitius.

MON voyage a été assez heureux, à la réserve que le grand chaud a rendu quelques-uns de mes gens malades. Encolpus, mon Lecteur, qui m'est d'un si grand secours, soit dans mes occupations, soit dans mes amusemens, s'est ulcéré la gorge, pour avoir trop avalé de poussiere, & a craché le sang. Quoi de plus cruel pour lui ! quoi de plus chagrinant pour moi, s'il faut

136 LES LETTRES DE PLINÉ ;

que cet homme devienne inutile aux Belles-Lettres , dont il tire tout son mérite ! Où trouverai-je après lui quelqu'un qui lise si bien mes ouvrages , qui les aime autant , qui se fasse si bien entendre ? Mais les Dieux me donnent de meilleures espérances. Le crachement de sang a cessé ; la douleur s'est apaisée ; d'ailleurs , il est sobre , je suis attentif ; les Médecins sont affectionnés ; & ce qui ne vaut pas moins , la campagne , la retraite , le repos , l'éloignement de toutes affaires , lui promettent autant de santé que de loisir pour la rétablir. Adieu.

LETTRE II.

A Calvisius.

LES autres ne vont à leurs terres ; que pour en revenir plus riches ; moi , je ne vais aux miennes , que pour en revenir plus pauvre. J'avois vendu mes vendanges à des Marchands qui avoient enchéri à l'envi , excités par le bon marché qu'ils croyoient trouver , & par l'espérance du gain qu'ils se promettoient d'y faire. Leur attente a été trompée ;

pée. Le plus court étoit de leur faire à tous une égale remise ; mais il n'y avoit pas assez de justice. Je ne trouve pas moins glorieux de la rendre dans la maison, que dans les Tribunaux, dans les petites affaires que dans les grandes, dans les siennes que dans celles d'autrui. Car si l'on prétend que toutes fautes sont égales, il faudra dire aussi que toutes les bonnes actions le sont. Je leur ai donc remis à tous la huitième partie du prix dont nous étions convenus, afin qu'il n'y en eût aucun qui ne remportât des marques de ma libéralité. Après cela, j'ai eu des égards particuliers pour ceux qui m'avoient avancé de très-grandes sommes ; j'en avois reçu plus de secours, & eux plus de préjudice. Outre la remise commune du huitième, je leur ai fait encore celle d'un dixième de tout ce qu'ils étoient obligés de payer au-delà de dix mille sesterces. * Je ne sçai si je m'explique : je vais rendre ce calcul plus sensible. Celui qui avoit acheté quinze mille sesterces, ** je lui remettois, outre son huitième de cette somme, la dixième

* Environ mille livres de notre monnoye.

** Environ quinze cens livres de notre monnoye.

138 LES LETTRES DE PLINE,
partie de cinq mille sesterces. J'ai con-
sidéré d'ailleurs que sur leur marché,
les uns avoient plus payé, les autres
moins, quelques-uns rien; & je n'ai
pas crû raisonnable de traiter avec une
égale bonté dans la remise, ceux qui ne
m'avoient pas traité avec une égale exac-
titude dans le paiement. J'ai donc en-
core remis à ceux qui m'avoient avancé
leurs deniers, le dixième de ce qu'ils
m'avoient avancé. Par-là, j'ai prétendu
satisfaire pour le passé à ce que chacun,
selon son mérite, pouvoit attendre de
moi, & les obliger tous de plus en plus
à l'avenir, soit d'acheter, soit de me
payer. Cette facilité, ou si vous vou-
lez, cette équité me coûte beaucoup;
mais elle vaut bien ce qu'elle me coûte.
On ne parle dans tout le pays que de la
nouveauté de cette remise, & de la ma-
niere dont elle a été faite; tout le mon-
de la loue. Entre ceux même que je
n'avois pas mesurés (comme l'on dit)
à la même aune, mais avec la distinction
& la proportion convenable, celui qui
a le plus de probité, témoigne me sça-
voir plus de gré, d'avoir éprouvé qu'il
n'est pas vrai chez moi, que

*Le méchant & le bon soient mis au même rang.**

Adieu.

* Vers de l'Iliade d'Homere.

L E T T R E I I I.

A Sparsus.

VOUS me mandez que de tous mes ouvrages, le dernier que je vous ai envoyé est celui qui vous plaît davantage. C'est aussi le goût d'une autre personne très-éclairée. J'en ai d'autant plus de penchant à croire que vous ne vous trompez ni l'un ni l'autre, soit parce qu'il n'est pas vraisemblable que vous vous trompiez tous deux, soit parce que j'aime à me flatter. Je veux toujours que ma dernière pièce soit la plus achevée. Par cette raison, je me déclare aujourd'hui contre celle-ci même, en faveur d'une harangue que je viens de donner au Public, & que je ne manquerai pas de vous faire tenir par la première voye sûre qui se présentera. C'est trop vous promettre; & je crains bien qu'après cela, quand vous la lirez, elle ne remplisse pas toute votre attente. Cependant attendez la, comme si elle vous devoit plaire; & peut-être qu'elle vous plaira. Adieu.

L E T T R E I V.

A Caninius.

Vous ne pourriez mieux faire, que d'écrire la guerre contre les Daces; où trouver un sujet plus nouveau, plus riche, plus étendu, plus susceptible de tous les ornemens de la Poësie, & où les plus constantes vérités ayent plus l'air de fables? Vous nous représenterez des fleuves au milieu des campagnes, auparavant séches & arides, des ponts bâtis sur des rivières, où l'on n'en avoit point encore vû; des armées campées sur la cime de montagnes inaccessibles, un Roi toujours plein de confiance, forcé d'abandonner sa capitale & la vie. Vous nous peindrez deux triomphes, dont l'un a été le premier que l'on eût remporté sur une nation jusqu'à invincible; l'autre sera le dernier. Il n'y a qu'une difficulté, mais elle est très-grande; c'est d'égalier votre style à ces exploits. C'est un effort qui me paroît terrible, même pour votre esprit, à qui l'élévation est si naturelle, que les plus grandes entreprises semblent lui

donner de nouvelles forces. Ce ne fera pas même un petit embarras , que de faire entrer dans les vers Grecs , des noms barbares , & particulièrement celui du Roi. Mais il n'est rien , que le travail & l'art ne vienne à bout de surmonter , ou du moins d'adoucir. D'ailleurs , si l'on permet à Homere , pour rendre le vers plus coulant , d'abrèger , d'étendre , de changer des noms Grecs naturellement doux à l'oreille , pourquoi vous défendrait-on une pareille licence , principalement sur des noms que vous n'avez pas choisis , mais dont vous êtes obligé de vous servir ? Après donc que , suivant la coutume des Poëtes , vous aurez invoqué les Dieux , sans oublier celui dont vous allez nous raconter les desseins , les exploits , les succès ; lâchez les cordages , déployez toutes les voiles , & voguez , il en est temps plus que jamais , avec toute la force de votre génie. Car pourquoi ne prendrais-je pas le style poétique avec un Poëte ? Toute la grace que je vous demande aujourd'hui , c'est que vous m'envoyiez les premiers essais de votre ouvrage , à mesure qu'ils seront achevés , ou plutôt avant qu'ils le soyent , dès qu'ils auront reçu leur première forme , & qu'ils ne seront encore que

142 LES LETTRES DE PLINE,
crayonnés & ébauchés. Vous ne manquerez pas de me dire, qu'il n'est pas possible que des morceaux détachés aient l'agrément d'une pièce suivie, ni l'ouvrage commencé, les graces d'un ouvrage fini. Je le sçai; je les regarderai donc comme des ébauches, comme des morceaux; & ils attendront leur dernière perfection dans mon porte-feuille. A tant de témoignages d'une amitié singulière, dont vous m'avez déjà comblé, ajoutez encore celui de vouloir bien me confier, ce que vous ne voudriez confier à personne. En un mot, je pourai bien louer, aimer davantage vos écrits, si vous me les envoyez plus tard, & avec plus de circonspection. Mais je vous louerai vous-même, je vous aimerai beaucoup plus, quand vous apporterez moins de retardement & de précaution à me les envoyer. Adieu.



L E T T R E V.

A Geminius.

NOTRE ami Macrinus vient de recevoir un rude coup ; il a perdu sa femme , dont la vertu auroit pû se faire admirer de l'antiquité. Pendant trente-neuf ans , ils ont vécu ensemble sans dispute , sans démêlé. Pourroit-on dire à quel point elle respectoit son mari , elle qui méritoit tant d'être respectée ? Ne la voyoit-on pas réunir en sa personne toutes les vertus qui sont propres aux différens âges. Véritablement il semble que c'est une grande consolation pour Macrinus , que d'avoir possédé si long-temps un bien si estimable ; mais il sent d'autant mieux le prix de ce qu'il a perdu. Plus la possession a eu de charmes , plus la perte cause d'horreur. Je ne puis donc m'empêcher de souffrir avec un homme que j'aime tant , & de craindre pour lui , jusqu'à ce que sa blessure soit en état de supporter les remèdes , & de se fermer. C'est ce que rien ne fera mieux que le pouvoir de

144 LES LETTRES DE PLINÉ ;
la nécessité, le secours du temps, les
dégoûts de la douleur même. Adieu.

LETTRE VI.

A Montanus.

MA dernière Lettre doit vous avoir appris que j'ai remarqué ces jours passés une inscription sur le tombeau de Pallas, conçue en ces termes : *Pour récompenser son attachement & sa fidélité envers ses Patrons, le Sénat lui a décerné les marques de distinction dont jouissent les Préteurs, avec quinze millions de sesterces** ; & il s'est contenté du seul honneur. Cela me fit croire que le décret même ne pouvoit qu'être curieux à voir. Je l'ai découvert ; il est si ample & si flatteur, que cette superbe & insolente épitaphe me parut modeste & humble. Que nos plus illustres Romains viennent, je ne dis pas ceux des siècles plus éloignés, les Africains, les Numantins, les Achaïques ; mais ceux de ces derniers temps, les Marius, les Sylla, les Pompées, je ne veux pas descendre plus bas ;

* Environ quinze cent mille livres de notre monnoye.

qu'ils

qu'ils viennent aujourd'hui faire comparaison avec Pallas. Tous les éloges qu'on leur a donnés, se trouveront fort au-dessous de ceux qu'il a reçus. Appellerai-je railleurs ou malheureux, les Auteurs d'un tel décret? Je les nommerois railleurs, si la plaisanterie convenoit à la gravité du Sénat; il faut donc les reconnoître malheureux. Mais personne le peut-il être jamais jusqu'au point d'être forcé à de pareilles indignités? C'étoit peut-être ambition & passion de s'avancer : seroit-il possible qu'il y eût quelqu'un assez fou pour désirer de s'avancer aux dépens de son propre honneur & de celui de la République, dans une ville où l'avantage de la première place, étoit de pouvoir donner les premières louanges à Pallas? Je ne dis rien de ce qu'on offre les honneurs, les prérogatives de la Préture à Pallas, à un esclave; ce sont des esclaves qui les offrent. Je ne relève point qu'ils sont d'avis, que l'on ne doit pas seulement exhorter, mais même contraindre Pallas à porter les anneaux d'or. Il eût été contre la majesté du Sénat, qu'un homme revêtu des ornemens de Préteur, eût porté des anneaux de fer. Ce ne sont là que des bagatelles, qui ne méritent pas que l'on s'y arrête. Voici des faits

146 *LES LETTRES DE PLINE,*
bien plus dignes d'attention : *Le Sénat pour Pallas.....* (& le Palais où il s'assemble n'a point été depuis purifié). *Pour Pallas le Sénat remercie l'Empereur de ce que ce Prince a fait un éloge magnifique de son Affranchi, & a bien voulu permettre au Sénat de combler un tel homme d'honneurs.* Que pouvoit-il arriver de plus glorieux au Sénat, que de ne paroître pas ingrat envers Pallas ? On ajoute dans ce décret : *Qu'afin que Pallas, à qui chacun en particulier reconnoît avoir les dernières obligations, puisse recevoir les justes récompenses de ses travaux & de sa fidélité....* Ne croiriez-vous pas qu'il a reculé les frontières de l'Empire, ou sauvé les armées de l'Etat. On continue..... *Le Sénat & le Peuple Romain, ne pouvant trouver une plus agréable occasion d'exercer leurs libéralités, qu'en les répandant sur un si fidèle & si désintéressé gardien des finances du Prince.* Voilà où se bornoient alors tous les desirs du Sénat, & toute la joye du Peuple ; voilà l'occasion la plus précieuse d'ouvrir le Trésor public. Il faut l'épuiser pour enrichir Pallas. Ce qui suit n'est guères moins remarquable : *Que le Sénat ordonnoit qu'on retireroit de l'Épargne quinze millions de sesterces**, pour les

* Environ 150000 livres de notre monnoye.

donner à cet homme ; & que plus il avoit l'ame élevée au-dessus de la passion de s'enrichir , plus il falloit redoubler ses instances auprès du pere commun , pour en obtenir qu'il obligéât Pallas de déférer au Sénat. Il ne manquoit plus en effet , que de traiter au nom du Public avec Pallas , que de le supplier de céder aux empressements du Sénat , que d'interposer la médiation de l'Empereur , pour surmonter cette insolente modération , & pour faire en sorte que Pallas ne dédaignât pas quinze millions de sesterces. Il les dédaigna pourtant ; c'étoit le seul parti qu'il pouvoit prendre par rapport à de si grandes sommes. Il y avoit bien plus d'orgueil à les refuser , qu'à les accepter. Le Sénat cependant semble se plaindre de ce refus , & le comble en même temps d'éloges en ces termes : *Mais l'Empereur & le Pere commun ayant voulu , à la priere de Pallas , que le Sénat lui remît l'obligation de satisfaire à cette partie du décret , qui lui ordonnoit de prendre dans le Trésor public quinze millions de sesterces , le Sénat déclare , que c'est avec beaucoup de plaisir & de justice , qu'entre les honneurs qu'il avoit commencé de décerner à Pallas , il avoit mêlé cette somme pour reconnoître son zèle & sa fidélité ; que cependant*

148 LES LETTRES DE PLINE,
le Sénat, pour marquer sa soumission aux
ordres de l'Empereur, à qui il ne croyoit
pas permis de résister en rien, obéissoit.
Imaginez-vous Pallas qui s'oppose à un
décret du Sénat, qui modère lui-même ses
propres honneurs, qui refuse quinze mil-
lions de sesterces, comme si c'étoit trop,
& qui accepte les marques de la dignité
des Préteurs, comme si c'étoit moins. Re-
présentez vous l'Empereur, qui, à la face
du Sénat, obéit aux prières, ou plutôt
aux commandemens de son Affranchi;
car un Affranchi, qui, dans le Sénat, se
donne la liberté de prier son Patron,
lui commande. Figurez-vous le Sénat,
qui, jusqu'à l'extrémité, déclare qu'il a
commencé avec autant de plaisir que de
justice, à décerner cette somme & de
tels honneurs à Pallas; & qu'il persis-
teroit encore, s'il n'étoit obligé de se
soumettre aux volontés du Prince, qu'il
n'est permis de contredire en aucune
chose. Ainsi donc, pour ne point for-
cer Pallas de prendre quinze millions
de sesterces dans le Trésor public, on
a eu besoin de sa modération & de l'o-
béissance du Sénat, qui n'auroit pas
obéi, s'il lui eût été permis de résister
en rien aux volontés de l'Empereur.
Vous croyez être à la fin; attendez, &
écoutez le meilleur : C'est pourquoi,

comme il est très-avantageux de mettre au jour les faveurs dont le Prince a honoré & récompensé ceux qui le méritoient, & particulièrement dans les lieux où l'on peut engager à l'imitation, les personnes chargées du soin de ses affaires; & que l'éclatante fidélité & probité de Pallas, sont les modèles les plus propres à exciter une honnête émulation, il a été résolu que le discours prononcé dans le Sénat par l'Empereur le vingt-huit Janvier dernier, & le décret du Sénat à ce sujet, seroient gravés sur une table d'airain, qui sera appliquée près de la statue qui représente Jules César en habit de guerre. On a compté pour peu que le Sénat eût été témoin de ces honteuses bassesses. On a choisi le lieu le plus exposé, pour les mettre devant les yeux des hommes de ce siècle, & des siècles futurs. On a pris soin de graver sur l'airain tous les honneurs d'un insolent esclave, ceux même qu'il avoit refusés; mais qu'autant qu'il dépendoit des auteurs du décret, il avoit possédés. On a écrit dans les Registres publics, pour en conserver à jamais le souvenir, qu'on lui avoit déferé les marques de distinction que portent les Préteurs, comme on y écrivoit autrefois les anciens Traités d'alliance, les Loix sacrées. Tant l'Empereur, le Sé-

150 *LES LETTRES DE PLINE,*
nat, Pallas lui-même eût montré de . . .
(je ne sçai que dire), qu'ils semblent
s'être empressé d'étaler à la vûe de l'U-
nivers; Pallas, son insolence; l'Empe-
reur, sa foiblesse; le Sénat, sa misère.
Est il possible que le Sénat n'ait pas eu
honte de chercher des prétextes à son
infamie? La belle, l'admirable raison
que l'envie d'exciter une noble émula-
tion dans les esprits, par l'exemple des
grandes récompenses dont étoit comblé
Pallas. Voyez par-là dans quel avilisse-
ment tomboient les honneurs, je dis
ceux même que Pallas ne refusoit pas.
On trouvoit pourtant des personnes de
naissance qui désiroient, qui recher-
choient avec ardeur ce qu'ils voyoient
être accordé à un Affranchi, être pro-
mis à des esclaves. Que j'ai de joie de
n'être point né dans ces temps, qui me
font rougir comme si j'y avois vécu!
Je ne doute point que vous ne pensiez
de même. Je connois votre délicatesse,
votre grandeur d'ame. Je suis donc per-
suadé que bien qu'en quelques endroits
l'indignation m'ait emporté au-delà des
justes bornes d'une lettre, vous aurez
plus de penchant à croire que je ne me
plains pas assez, qu'à penser que je me
plains trop. Adieu.

L E T T R E V I I .

A Tacite.

CEn'est ni comme de maître à maître, ni comme de disciple à disciple, ainsi que vous me le mandez ; mais comme de maître à disciple, que vous m'avez envoyé votre livre ; car vous êtes le maître, moi le disciple. Aussi me rappelez-vous à mon devoir, quand je prolonge encore la licence des Saturnales. Je ne pouvois, ce me semble, vous faire un compliment plus embarrassé, ni en même tems vous mieux prouver que loin de pouvoir passer pour votre maître, je ne suis pas digne d'être appelé votre disciple. Je ferai pourtant le personnage de maître, & j'exercerai sur votre livre tout le droit que vous m'avez donné : j'en userai avec d'autant moins de retenue, que j'ai bien résolu de ne vous rien envoyer pendant ce tems sur quoi vous puissiez vous venger. Adieu.



L E T T R E V I I I.

A Romain.

N'AVEZ-VOUS jamais vu la source du Clitumne ? Je ne le crois pas ; car vous m'en auriez parlé. Si donc vous ne l'avez point encore vue, voyez-là. Je la viens de voir, & j'ai regret de ne l'avoir pas vue plutôt. Du pied d'une petite colline, chargée d'un bois de ciprès fort touffu, sort une fontaine dont les eaux répandues par plusieurs veines inégales, forment un grand bassin si pur & si clair, que l'on y peut compter les piéces d'argent que l'on y jette, & les cailloux que l'on y voit reluire *. De-là elle se précipite, moins par la pente qu'elle trouve, que par sa propre abondance & comme par son propre poids. A peine est-elle sortie de sa source, qu'elle devient un fort grand fleuve, qui porte des bateaux, & qui donne un passage libre, & à ceux qui montent, & à ceux qui en même

* Je crois que *Calculos* signifie des jettons & non pas des cailloux.

tems descendent. Il se précipite par une pente si unie, que pour le descendre on peut se passer du secours des rames, & qu'avec des rames & des perches on a beaucoup de peine à le remonter. L'une & l'autre de ces choses donnent beaucoup de plaisir à ceux qui ne s'y embarquent que pour se divertir. Selon qu'ils vont contre le fil de l'eau, ou qu'ils le suivent, ils font succéder le repos au travail, & le travail au repos. Les rivages sont chargés de frênes & de peupliers que vous voyez se multiplier au fond du canal, mais si distinctement, qu'on les pourroit compter. Le froid de ses eaux le dispute à la neige, & elles ne lui cèdent point pour la couleur. Près de là est un Temple aussi respecté qu'ancien. Le Dieu du fleuve lui-même y paroît vêtu d'une robe. C'est un Dieu fort secourable, & qui prédit l'avenir, ainsi que le témoigne tout l'appareil qu'on y voit, & qui est propre à rendre les Oracles. Autour de ce Temple, sont répandues des Chapelles en grand nombre; chacune a une statue du Dieu, chacune est célèbre, chacune est distinguée par quelque dévotion particulière. Quelques-unes même ont leurs fontaines; car outre la principale, & qui est com-

154 *LES LETTRES DE PLINE;*
me la mere des autres , il s'en trouve encore plusieurs dont la source est différente ; mais qui se perdent dans le fleuve. On le passe sur un pont qui sépare les lieux sacrés des profanes. Au-dessus du pont , l'on ne peut se passer de bateau. Au-dessous , on peut se baigner. Les Hispellattes , à qui Auguste a donné cette contrée , fournissent gratuitement toutes les choses nécessaires pour le bain , & le gîte même. Le long du fleuve , vous rencontrez quantité de maisons que la beauté du fleuve a invité d'y bâtir. En un mot , vous n'y trouverez rien qui ne vous fasse plaisir. Vous y pourrez même étudier ; vous y lirez une infinité d'inscriptions gravées sur toutes les colonnes , par toutes sortes de personnes , à l'honneur de la Fontaine & de la Divinité. Vous louerez les unes , vous vous moquerez des autres ; ou plutôt , selon que je connois votre bonté naturelle , vous ne vous moquerez d'aucune. Adieu.



L E T T R E I X.

A Ursus.

DEPUIS longtems je n'ai rien lu, je n'ai rien écrit. Depuis long-tems je ne connois plus le loisir, ni enfin le bonheur de ne rien faire, de ne rien être ; bonheur peut-être trop uni, mais délicieux pourtant. La multitude d'affaires dont je suis chargé pour mes amis, m'éloigne de la retraite & de l'étude. Car il n'y a point d'étude, quelque précieuse qu'elle soit, qu'on ne doive sacrifier aux devoirs de l'amitié, que les études elles-mêmes comptent entre les plus sacrés. Adieu.



L E T T R E X.

A Fabatus, ayeul de sa femme.

PLUS vous avez d'impatience que nous vous donnions des arriere-petits-fils, plus vous aurez de chagrin d'apprendre que votre petite-fille a eu une fausse couche. L'ignorance où sont les jeunes personnes l'a fait tomber dans cet accident, pour avoir négligé des précautions que les femmes doivent prendre pendant leur grossesse, & pour s'être permis des choses qu'elles se doivent défendre. C'est une faute qu'elle a bien expiée par sa maladie, qui l'a réduite à la dernière extrémité. Si vous devez donc vous affliger de voir votre vieillesse frustrée d'une postérité dont elle sembloit déjà jouir, vous devez aussi rendre graces aux Dieux, de ce qu'en vous ôtant aujourd'hui des arriere-petits-fils, ils paroissent vouloir vous en donner d'autres, en vous conservant une petite-fille. C'est une espérance qui me paroît d'autant mieux fondée, que cette couche, toute malheureuse qu'elle est, vous promet de

la fécondité. Je vous écris pour vous consoler & pour vous soutenir ce que je me dis à moi-même ; vous ne desirez pas des arriere-petits-fils avec plus de passion que je desire des enfans. Je me flatte que , soit de votre côté , soit du mien , ils trouveront une route facile aux honneurs. Les noms qui les attendent ne sont point inconnus , & leur noblesse ne sera point l'ouvrage d'un soudain caprice de la fortune. Puissent-ils naître seulement , & changer ainsi notre tristesse en joie. Adieu.

L E T T R E X I.

A. Hispulla.

QUAND je fais réflexion sur la tendresse que vous avez pour votre nièce , & qui passe celle que pourroit avoir une mere pour sa fille , je crois que je ferai bien de vous écrire l'état où nous sommes , avant que de vous mander l'état où nous avons été , afin que la joie qui remplira votre cœur n'y laisse plus de place au chagrin. Encore , avec cette précaution , je ne laisserai pas de craindre que de la joie vous ne retom-

biez dans la crainte, & qu'en vous réjouissant de savoir votre nièce hors de danger, vous ne trembliez au récit de celui qu'elle a couru. Déjà son premier enjouement revient; déjà rendue à elle-même & à moi, elle reprend ses forces; & en rétrogradant vers la vie & la santé, elle fait le même chemin qu'elle avoit fait vers la maladie & la mort. On ne peut pas être plus mal qu'elle a été. S'il m'est permis de le dire, il n'y a pas eu de sa faute; mais il y en a eu un peu de son âge. De là viennent & sa fausse couche, & les fâcheuses suites d'une grossesse dont elle ignoroit les conséquences. Ainsi, quoique vous n'ayiez pas eu la satisfaction de voir adoucir la perte de votre frere par un petit neveu, ou par une petite nièce, souvenez-vous que c'est un bien qui n'est que différé & non pas perdu, puisque la personne dont nous avons droit d'en attendre, nous reste encore. Excusez donc auprès de votre pere un malheur que les femmes savent toujours plus aisément pardonner. Adieu.



L E T T R E XII.

A Minutianus.

JE ne vous demande quartier que pour aujourd'hui. Titinius Capito lit en public un de ses ouvrages, & je ne fais si je n'ai pas encore plus d'envie que d'obligation de l'entendre. C'est un parfaitement honnête homme, & que l'on peut compter pour un des premiers ornemens de notre siècle. Il cultive les sciences; il aime les gens de lettres; il les protège, les avance, & se plaît à les récompenser; il est la ressource, l'asyle de la plupart de nos Auteurs, & l'exemple de tous; il est l'appui, le restaurateur des lettres qui commencent à tomber. Sa maison est la maison de tous ceux qui ont quelque piece à lire. Personne ne vient entendre plus régulièrement ceux qui lisent, soit chez lui, soit ailleurs. Pour moi, tant qu'il s'est trouvé à Rome, il ne m'a jamais manqué. Le défaut de reconnaissance seroit donc d'autant plus honteux, que le sujet qui la demande est plus honnête. Quoi! si j'avois un

procès, je me croirois infiniment redevable à ceux qui m'accompagneroient à l'audience ; & aujourd'hui que je fais mon unique affaire de mes études, que j'y donne toute mon application, je croirai devoir moins à une personne qui se plaît tant à faire honneur à ces choses, dans lesquelles on m'oblige beaucoup, pour ne pas dire dans lesquelles on m'oblige ordinairement le plus ? D'ailleurs, quand sur les devoirs réciproques il ne seroit pas en avance avec moi, quand je ne lui devrois aucun retour, je ne serois pas moins engagé à l'aller entendre, par la beauté, par la grandeur, par la force, par la douceur de son esprit, & par la noblesse du sujet qu'il a choisi. Il écrit la mort des hommes illustres, dont plusieurs ont été de mes plus intimes amis. Il me semble donc que je m'acquitte d'un devoir de religion, lorsque je vais entendre les éloges funébres de ceux dont il ne m'a pas été permis d'honorer les obsèques ; éloges qui doivent être d'autant moins suspects, qu'ils viennent plus tard. Adieu.



L E T T R E XIII.*A Genialis.*

J'APPROUVE fort que vous ayez lu mes ouvrages avec votre pere. Vous ne pouvez manquer de profiter beaucoup quand vous apprendrez d'un aussi habile homme ce qu'il faut louer, ce qu'il faut blâmer; & que, formé par ses leçons, vous vous ferez accoutumé à dire la vérité. Vous avez qui suivre, sur les traces de qui marcher. Que vous êtes heureux de rencontrer un modèle parfait dans l'objet de vos plus justes affections! de trouver tout à imiter dans celui à qui la nature a voulu que vous ressembliez! Adieu.

L E T T R E XIV.*A Ariston.*

COMME je sçais que vous n'êtes pas moins versé dans la connoissance du droit public, dont le droit des Sé:

162 *LES LETTRES DE PLINE,*
nateurs fait partie, que dans celle du droit particulier, je souhaite fort d'apprendre de vous si je me suis trompé le dernier jour dans le Sénat; & je le souhaite, non par rapport au passé, ce seroit trop tard; mais pour être instruit, si à l'avenir il se présentoit quelque chose de semblable. Vous me direz, pourquoi demander ce que vous devriez sçavoir? La servitude des derniers tems nous a amené non seulement l'ignorance & l'oubli des beaux arts, mais aussi des droits & des coutumes du Sénat. Qui est l'homme assez patient pour vouloir apprendre ce qui ne lui doit être d'aucun usage? D'ailleurs, comment retenir ce qu'on apprend, si l'on ne le pratique jamais quand on l'a appris? La liberté de retour nous a donc trouvé novices & mal habiles; & l'impudence de goûter les douceurs qu'elle offre, nous force d'agir avant que d'apprendre. L'ancienne institution vouloit que nous vissions faire, que nous entendissions dire à ceux qui nous devançoient en âge, ce que bientôt nous-mêmes nous avions à faire & à dire, & ce que nous devions à notre tour transmettre à ceux qui viendroient après nous. De-là cette coutume d'engager les jeunes gens à servir

dans l'armée dès leur plus tendre jeunesse, afin qu'en obéissant ils apprissent à commander ; qu'en suivant les autres, ils se rendissent capables de marcher à leur tête. De-là vient que ceux qui songeoient à s'élever aux charges, demeu- roient debout à la porte du Sénat, obligés d'être spectateurs avant que d'être acteurs dans le conseil public. Chacun avoit son pere pour maître ; ou s'il n'avoit point de pere, c'étoit le plus illustre & le plus ancien Sénateur qui lui en servoit. C'est ainsi qu'ils ap- prenoient par l'exemple, le plus sûr de tous les maîtres, quel étoit le pou- voir de celui qui proposoit, le droit de celui qui opinoit ; l'autorité de cha- que Magistrat, la liberté de tous les autres ; quand il falloit céder, résister, se taire ; quand & comment il falloit parler ; comment se faisoit la distinction des avis contraires ; comment il étoit permis d'ajouter quelque chose à ce qu'on avoit déjà dit ; enfin tout l'ordre qu'on devoit garder au Sénat. Pour nous, il est vrai que nous avons servi dans les armées pendant notre jeunesse, mais alors la vertu étoit suspecte, le vice honoré ; alors nulle autorité dans les chefs, nulle modération dans les soldats ; alors on ne connoissoit plus ni

164 *LES LETTRES DE PLINE,*
commandement, ni obéissance; la licence, le désordre régnoient par-tout; on ne voyoit rien qui ne fût renversé, rien enfin qui ne méritât bien plutôt d'être oublié que d'être retenu. Nous avons aussi entré tout jeunes au Sénat; mais en un Sénat toujours tremblant, toujours muet, où l'on ne pouvoit sans péril dire ce qu'on pensoit, & sans infamie ce qu'on ne pensoit pas. Que pouvoit-on avoir appris? que pouvoit-on apprendre qui fît plaisir, dans un tems où l'on ne voyoit assembler le Sénat, ou que pour ne rien faire, ou que pour faire quelque grand crime; dans un tems où l'on ne le convoquoit que pour s'en moquer, ou pour l'affliger; où ce qu'on mettoit en délibération n'avoit jamais rien de sérieux, & où pourtant ce qu'on jugeoit étoit presque toujours funeste? Nous avons vu les mêmes maux se perpétuer pendant plusieurs années, depuis que, devenus Sénateurs, nous en avons pris & ressenti notre part d'une si cruelle manière, que nos esprits en ont été émouffés, éteints, hébétés. Il n'y a que fort peu de tems (car plus les tems sont heureux, plus ils sont courts) qu'il nous est permis de sçavoir, qu'il nous est permis d'être ce que nous sommes. Je

vous demande donc , avec d'autant plus de raison, d'abord d'excuser mon erreur , si j'y suis , ensuite de m'en tirer par votre savoir. Je sçais qu'il ne s'étend pas moins à ce qui est du droit public , qu'à ce qui est du droit particulier ; à l'histoire ancienne , qu'à la moderne ; aux événemens les plus singuliers , qu'aux plus communs. Je suis même persuadé que le fait sur lequel je vous consulte , est si extraordinaire , que ceux à qui une longue expérience , soutenue d'une grande application , ne laisse rien ignorer , pourroient bien , ou n'en être pas instruits , ou ne l'être pas assez. Nous en ferons d'autant plus dignes , moi de pardon , si j'ai erré ; & vous de louanges , si vous pouvez enseigner ce que vous ne pouvez gueres avoir appris que par vous-même. Le Sénat traitoit l'affaire des affranchis d'Affranus Dexter , Consul. On l'a trouvé tué chez lui , & l'on ignore si sa main ou celle des siens , si leur crime ou leur obéissance l'ont fait périr. L'un (demandez-vous qui ? Moi ; mais il n'importe) a été d'avis qu'après avoir souffert la question , il les falloit renvoyer absous ; l'autre , qu'il falloit les releguer dans une isle ; un troisième qu'ils devoient être punis de mort. Ces avis étoient si

166 *LES LETTRES DE PLINE;*
opposés, qu'il n'étoit pas possible de
les faire compâtir ensemble. Car que
peuvent avoir de commun la mort &
le bannissement? Rien de plus, sans
doute, que le bannissement & l'absolu-
tion; encore l'avis de l'absolution
approche plus de celui du bannissement,
que l'avis de la mort; car les deux
premiers s'accordent à laisser la vie, &
le dernier l'ôte. Cependant, & ceux
qui opinoient à la mort, & ceux qui
opinoient au bannissement, suspendant
pour quelque moment leur discorde,
feignirent de s'unir, & se rangerent du
même côté. Je soutenois que chacun
des trois avis devoit être séparément
compté, qu'on ne devoit point souf-
frir que deux des trois se joignissent, à
la faveur d'une trêve de quelques mo-
mens. Je prétendois donc que ceux dont
les voix alloient à la mort, fussent
séparés de ceux qui se contentoient de
bannir; & que tout prêts à se contre-
dire, ils ne formassent pas cependant
ensemble un même parti contre ceux
qui vouloient absoudre; parce qu'au
fond il importoit peu qu'ils rejettassent
tous l'absolution, s'ils n'admettoient
pas tous la même condamnation. Je
trouvois étrange que celui qui avoit
opiné à punir de mort les esclaves, &

à reléguer les affranchis, fût obligé de couper son avis en deux parties, & que cependant on réunît dans un même avis celui qui vouloit que les affranchis fussent relégués, & celui qui vouloit qu'on les fît mourir. S'il falloit couper l'avis d'une même personne, parce qu'il renfermoit deux choses, je ne concevois pas comment on pouvoit unir les avis de deux personnes, qui, sur la même chose, pensoient d'une maniere si contraire. Permettez-moi donc, je vous supplie, aujourd'hui que l'affaire est décidée, de vous rendre raison de mon sentiment, comme si elle étoit encore indécidée, & de vous dire de suite à loisir ce que je fus obligé de dire alors avec beaucoup d'interruption & de contradiction. Supposons que l'on eût nommé seulement trois Juges pour prononcer sur cette affaire; que l'un d'eux eût été d'avis de condamner les affranchis au dernier supplice, l'autre de les reléguer, le troisième de les absoudre. Les deux premières opinions réunissant leurs forces, l'emporteront-elles sur la dernière? ou plutôt chacune des trois ne vaudra-t-elle pas séparément autant que l'autre, sans que l'on puisse joindre plutôt la première à la seconde, que la seconde à la der-

niere? Il faut donc de même, dans le Sénat, compter comme contraires les avis que l'on y a dit comme différens. Que si un même homme opinoit tout-à-la-fois, & au bannissement, & à la mort, pourroit-on, selon cet avis, les bannir & leur ôter la vie? Enfin regarderoit-on comme une seule & même opinion celle qui rassembleroit des choses si manifestement incompatibles? Comme donc est-il possible qu'on regarde comme un seul avis les avis de deux personnes, dont l'un veut que les affranchis perdent la vie, l'autre qu'ils aillent passer leur vie dans une île; lorsqu'il faudroit les regarder comme deux avis différens, si une seule personne en étoit l'auteur. Qu'ordonne la Loi? Ne nous enseigne-t-elle pas clairement qu'il faut absolument distinguer l'avis du bannissement & celui de la mort, lorsqu'elle veut que pour recueillir les voix on se serve de ces termes : *Vous qui êtes d'une telle opinion, passez de ce côté; vous qui êtes de toute autre, rangez-vous du côté de celui dont vous suivez l'avis?* Examinez, je vous prie, & pesez chaque mot : *Vous qui êtes d'un tel avis*, c'est-à-dire, vous qui pensez qu'on doit reléguer les affranchis, passez de ce côté-là, c'est-à-dire,

dire,

dire, du côté où est assis l'auteur de cet avis. Par où il est évident que ceux qui opinent à la mort ne peuvent pas demeurer du même côté. *Vous qui êtes de tout autre avis.* Vous voyez que la Loi ne s'est pas contentée de dire *d'un autre*, mais *de tout autre*. Or peut-on douter que celui qui ne veut que reléguer, est de tout autre avis que celui qui veut que l'on fasse mourir? *Rangez-vous du côté de celui dont vous suivez l'avis.* Ne vous semble-t-il pas que la Loi appelle, qu'elle pousse, qu'elle place en différens endroits ceux qui sont d'avis différent? Ne la voyez-vous pas montrer, non pas seulement par une formule authentique, mais comme du geste & de la main, où chacun doit demeurer, où chacun est obligé de passer? Mais (dit-on) si l'on sépare les voix qui vont au bannissement, de celles qui vont au dernier supplice, il arrivera que l'avis de l'absolution l'emportera. Qu'importe aux opinans, à qui certainement il ne peut jamais être convenable de mettre tout en usage pour empêcher l'opinion la plus douce de prévaloir? Il faut pourtant (ajoute-t-on) que ceux qui condamnent à la peine capitale, & ceux qui bannissent, soient d'abord comparés ensemble avec ceux

170 *LES LETTRES DE PLINÉ;*
qui veulent absoudre, & qu'ensuite on les compare eux-mêmes entre eux. Sera-ce donc comme dans certains spectacles, où le sort sépare & réserve quelqu'un qui doit combattre contre le vainqueur? ainsi y aura-t-il dans le Sénat des premiers combats, & ensuite des seconds? & l'avis qui l'emporte sur un autre, devra-t-il encore soutenir les efforts d'un troisième qui l'attend? Mais quoi! lorsqu'un avis a prévalu, tous les autres ne tombent-ils pas d'eux-mêmes? Le moyen donc de compter pour un seul avis deux avis qui ne doivent plus être comptés pour rien? Je m'explique plus clairement. Si ceux qui opinent à la mort ne passent du côté de celui qui opine au bannissement pendant qu'il dit son avis, il ne leur doit plus être permis de se détacher dans la suite d'un parti auquel ils ont voulu s'attacher au commencement. Mais j'ai bonne grace de m'ériger ici en maître, moi qui ne desire que d'apprendre. Dites-moi donc s'il falloit partager ces opinions, de sorte qu'elles n'en fissent que deux, ou s'il falloit les compter sur le pied de trois opinions différentes. Véritablement j'ai obtenu ce que je demandois; mais je voudrois bien savoir si j'ai dû le de-

mander, ou si je devois plutôt passer à l'un des deux autres avis, comme a fait l'auteur de l'avis à la mort. Vaincu par mes raisons, il a quitté son premier avis (& cela, j'ignore s'il l'a pu faire) & a pris le parti du bannissement, dans la crainte que si l'on séparoit les trois avis, comme il prévoyoit qu'il alloit arriver, celui d'absoudre ne vînt à l'emporter; car il y avoit bien plus de suffrages pour cet avis que pour chacun des deux autres séparément. Alors tous ceux, qui, entraînés par son autorité, s'étoient attachés à son opinion, voyant qu'il les abandonnoit, quitterent un avis que son auteur quittoit lui-même, & suivirent comme transfuge celui qu'ils suivoient auparavant comme Capitaine. Ainsi les trois avis ont été réduits à deux; & de ces deux, l'un a prévalu. Le troisième, qui a été rejeté, n'ayant pu seul se faire céder par les deux premiers, a choisi du moins auquel des deux il céderoit lui-même. Adieu.



L E T T R E X V.

A Junior.

JE vous ai sans doute accablé, en vous envoyant tant de volumes à la fois; mais je vous en ai accablé parce que vous me les avez demandés. Et d'ailleurs vous m'avez écrit que vos vendanges étoient si modiques, qu'il m'a été facile de comprendre que vous aviez du loisir de reste, comme on dit communément, pour lire un livre. Je reçois semblables nouvelles de mes terres: j'aurai donc le temps d'écrire des ouvrages que vous puissiez lire, si pourtant j'ai de quoi acheter du papier. Mais s'il est trop gros, ou s'il boit, il faudra se résoudre, ou à ne point écrire, ou à écrire des choses, qui bonnes ou mauvaises, s'effaceront à mesure que je les écrirai. Adieu.



L E T T R E X V I.

A Paternus.

LA maladie de mes gens , & la mort même de quelques-uns dans la fleur de leur âge , m'ont accablé de tristesse. J'ai deux sujets de consolation , tous deux trop foibles pour un tel chagrin , mais sujets de consolation pourtant. L'un , la complaisance que j'ai eue de les affranchir ; car il me semble qu'en quelque façon je n'ai pas perdu trop tôt ceux que j'ai perdus libres : l'autre , la permission que je donne aux esclaves mêmes de faire une espece de testament , que j'observe aussi religieusement que s'il étoit légitime. Ils disposent , ils me prient de ce qui leur plaît ; j'exécute sans hésiter. Ils partagent entre leurs camarades ce qu'ils ont ; ils donnent , ils laissent à qui ils veulent , pourvu que ce soit à quelqu'un de la maison. Car la maison est comme la république & la patrie des esclaves. Cependant , quoique cette conduite me soulage , la même humanité qui me la fait tenir , m'abat &

m'accable. Je ne voudrois pas toutefois devenir moins sensible, non que j'ignore que beaucoup d'autres ne traitent de pareilles disgraces que d'une simple perte de biens, & qu'avec de tels sentimens ils se croient de grands hommes, & fort sages. Pour moi, je ne fais s'ils sont aussi grands & aussi sages qu'ils le pensent; mais je sçais bien qu'ils ne sont point hommes. L'homme doit être accessible à la douleur, la sentir, la combattre pourtant; être capable de consolation, & non n'en avoir pas besoin. Peut-être me suis-je étendu sur cela plus que je ne devois; mais c'est encore moins que je n'aurois voulu. Il y a je ne fais quelle sorte de plaisir à se plaindre, sur-tout si vous répandez vos larmes dans le sein d'un ami prêt à les louer, ou à les excuser. Adieu.



L E T T R E X V I I .

A Macrinus.

LE climat que vous habitez est-il aussi dérangé que celui-ci ? L'on ne voit à Rome qu'orages qu'inondations. Le Tibre s'est débordé & répandu fort loin. Quoique le canal, que la sage prévoyance de l'Empereur a fait faire, en ait reçu une partie, il remplit les vallées; il coule par les campagnes; partout où il trouve des plaines, il ne laisse rien à découvert. De-là, il arrive qu'allant au-devant des fleuves qu'il a coutume de recevoir & d'emmener confondus avec lui, il les force à rebrousser, & couvre ainsi d'eaux étrangères les terres qu'il n'inonde pas de ses propres eaux. L'Anion *, le plus doux des fleuves, & qui semble comme invité & retenu par les belles maisons bâties sur ses bords, déracine & entraîne les arbres qui lui donnoient de l'ombre. Il a renversé des montagnes, & se trouvant arrêté par leur

* Aujourd'hui le Theveron.

chûte en plusieurs endroits, il cherche le passage qu'il s'est fermé, abbat les maisons, & s'éleve sur leurs ruines. Ceux qui demeurent en des lieux où le débordement n'est point parvenu, rapportent qu'ils ont vu flotter sur l'eau, ici des équipages de gens riches & des meubles précieux, là des ustensiles de campagne; d'un côté des charrues attachées de bœufs attelés, & ceux qui les conduisoient; de l'autre, des troupeaux entiers abandonnés à eux-mêmes; & au milieu de tout cela, des troncs d'arbres, des poutres & des toits. Les lieux où la riviere n'a pu monter, n'ont pas été exempts de cette désolation. Une pluie continuelle, & des tourbillons qui sembloient lancés des nues, n'ont fait gueres moins de ravages que le fleuve en auroit pu faire. Les clôtures, qui renfermoient les héritages que l'on affectionne le plus, ont été ruinées, & les tombeaux ébranlés; plusieurs personnes ont été noyées, estropiées, écrasées; & le deuil, dont tout est rempli, multiplie tant de pertes. Plus ce malheur est grand, plus je crains que vous n'en ayez effuyé quelque semblable où vous êtes. S'il n'en est rien, soulagez mon inquiétude au plutôt, je vous en supplie; & si cela est, man-

Rez-le-moi toujours. Car c'est presque la même chose pour moi, d'avoir à craindre une disgrâce, ou à la souffrir; si ce n'est que le mal a ses bornes, & que la crainte n'en a point. L'on ne s'afflige qu'à proportion de ce qui est arrivé, mais on craint tout ce qui peut arriver. Adieu.

L E T T R E X V I I I.

A Rufin.

IL n'est pas vrai, comme on a coutume de le dire, que le testament des hommes soit le tableau de leurs mœurs, puisque Domitius Tullus vient de paroître en mourant beaucoup plus honnête homme qu'il n'avoit fait pendant sa vie. Après s'être livré à toutes les amorces de ceux qui briguoient sa succession, il a institué son héritière une fille de son frere, qu'il avoit adoptée. Il a fait plusieurs legs, & très-considérables, à ses petits-enfans, & même à un arriere-petit-fils. En un mot, la tendresse paternelle régné par-tout dans son testament, & surprend d'autant plus qu'on s'y attendoit moins. On en parle

178 *LES LETTRES DE PLINE;*
donc fort diversement à Rome. Les uns le traitent de fourbe, d'ingrat, de perfide, & ne prennent pas garde qu'ils ne peuvent se déchaîner contre lui, sans se trahir eux-mêmes par un honteux aveu, lorsqu'ils se plaignent d'avoir été deshérités par cet homme, comme s'il étoit leur pere, leur ayeul ou leur bis-ayeul. Les autres l'élevent jusqu'au ciel, pour avoir frustré les sordides espérances de cette engeance d'hommes; & prétendent que, dans un siecle aussi corrompu, les tromper c'est prudence. Ils ajoûtent, qu'il ne lui étoit pas libre de faire un nouveau testament; qu'il étoit redevable de ses grands biens à sa fille, & qu'il les lui a moins donnés, que rendus. Car Curtius Mantia*, prévenu d'averfion contre Domitius Lucanus son gendre, (c'est le frere de Tullus) avoit institué héritiere sa fille, petite-fille de Curtius, à condition que son pere l'émanciperait. Domitius l'avoit émancipée, & aussi-tôt Tullus son oncle l'avoit adoptée. Ainsi Domitius, qui avoit eu communauté de biens avec son frere, avoit, par une émancipation artificieuse, éludé l'intention du testa-

* Casaubon, sur la foi de Tacite, veut qu'on le nomme Curtilius Mantia.

teur, & remis sa fille avec de très-grandes richesses sous sa puissance, après l'avoir émancipée. Il semble, d'ailleurs, que la destinée de ces deux freres ait été de s'enrichir malgré ceux qui les ont enrichis ; car Domitius Afer, qui les adopta, est mort, sans autre testament que celui qu'il avoit fait de vive voix dix-huit ans auparavant, & sur lequel il avoit depuis si fort changé de sentiment, qu'il avoit poursuivi la confiscation des biens de leur pere. Sa disgrâce est aussi surprenante que leur bonheur : sa disgrâce, d'avoir adopté & d'avoir eu pour héritiers les enfans de son ennemi capital, qu'il avoit fait retrancher du nombre des citoyens : leur bonheur d'avoir retrouvé un pere dans celui qui leur avoit ôté le leur. Mais il étoit juste, qu'après avoir été institué héritier par son frere, au préjudice de sa propre fille, il remit à cette même fille, pour se réconcilier avec elle, la succession d'Afer, ainsi que les autres biens que les deux freres avoient acquis ensemble. Ce testament mérite d'autant plus de louanges, que la nature, la fidélité, l'honneur, l'ont dicté, que chacun, selon son degré d'affinité, selon ses services, y a trouvé des marques d'affection & de re-

connoissance, la femme de Tullus comme les autres. Cette femme, d'une vertu, d'une patience singulière, & qui devoit être d'autant plus chère à son mari, que par son mariage elle s'étoit attiré des reproches, a eu pour sa part de très-belles maisons de campagne, & une somme d'argent considérable. Il sembloit qu'avec de la naissance & de bonnes mœurs, sur le déclin de l'âge, après une longue viduité, après avoir été mere autrefois, elle se fût oubliée, en prenant pour mari un riche vieillard, si chargé d'infirmités, qu'il auroit pu dégoûter une femme même qui l'auroit épousé lorsqu'il étoit & jeune & plein de santé. Perclus & paralytique de tout son corps, il ne jouissoit de tant de biens que par les yeux, & ne se remuoit même dans son lit que par le secours d'autrui. Il falloit (ce qui est aussi triste à souffrir que désagréable à dire) qu'il donnât sa bouche à laver, & ses dents à nétoyer. On l'a plus d'une fois entendu déplorer le misérable état où il étoit réduit; & se plaindre que plusieurs fois le jour il souffroit dans sa bouche les doigts de ses esclaves. Il vivoit pourtant, & vouloit vivre, soutenu principalement par la vertu de sa femme, qui avoit trou-

vé le secret, par sa constance, de tirer de la gloire d'un mariage dont les commencemens lui avoient été honteux. Voilà tout ce qu'il y a de nouveau à Rome. Les Tableaux de Tullus sont à vendre; on n'attend que le jour des encheres. Il étoit si curieux de ces raretés, & il en avoit tant qu'on négligeoit dans ses gardes-meubles, que le même jour qu'il acheta de très-grands jardins, il y plaça un nombre extraordinaire de fort belles & fort anciennes Statues. A votre tour, si vous savez quelque chose digne d'une lettre, prenez la peine de me l'écrire; car outre que les nouvelles sont plaisir, rien d'ailleurs ne forme tant que les exemples. Adieu.

L E T T R E X I X.

A Maxime.

LES Belles-lettres me divertissent & me consolent; & je ne fais rien de si agréable qui le soit plus qu'elles; rien de si fâcheux qu'elles n'adoucissent. Dans le trouble que me cause l'indisposition de ma femme, la maladie de

182 *LES LETTRES DE PLINE,*
mes gens, la mort même de quelques-
uns, je ne trouve d'autre remède que
l'étude. Véritablement elle me fait
mieux comprendre toute la grandeur
du mal ; mais elle me le rend aussi plus
supportable. D'ailleurs, c'est ma cou-
tume, quand je destine quelque ou-
vrage au public, de vouloir qu'il passe
auparavant par la critique de mes amis,
& particulièrement par la vôtre. Si
vous avez donc jamais donné quelque
application à la lecture de mes livres,
redoublez-la pour celui que je vous en-
voje ; car je crains fort qu'étant aussi
triste que je l'étois quand je le fis, je
ne me sois relâché de mon application
ordinaire. J'ai bien pu prendre assez
sur ma douleur pour écrire, mais non
pour écrire d'un esprit libre & content.
Au reste, si l'étude répand de la gaieté
dans l'esprit, la gaieté à son tour ré-
pand de nouvelles graces sur l'étude.
Adieu.



L E T T R E X X.

A Gallus.

NOUS avons coutume d'entreprendre de longs voyages, de passer les mers, pour voir des choses que nous négligeons lorsqu'elles sont sous nos yeux. Soit que naturellement nous soyons froids pour tout ce qui nous environne, & ardens pour tout ce qui est fort loin de nous; soit que toutes les passions qu'il est aisé de satisfaire, soient toujours tiedes, soit enfin que nous remettions à voir ce que nous nous promettons de voir, quand il nous plaira. Quoi qu'il en soit, il y a à Rome, il y a près de Rome beaucoup de choses que non seulement nous n'avons jamais vues, mais dont nous n'avons même jamais entendu parler; que nous aurions vues, dont nous parlerions, que nous irions voir de près si elles étoient en Grece, en Egypte, en Asie, ou dans quelqu'un de ces pays qui sont fertiles en miracles, & qui aiment à les débiter. Ce qu'il y a de vrai, c'est que je viens d'apprendre une chose qui m'étoit inconnue, de voir ce que je n'a-

184 LES LETTRES DE PLINÉ;

vois point encore vu. L'ayeul de mā femme m'avoit invité d'aller chez lui, à une terre qu'il a dans l'Amélie. En m'y promenant, on me montra un lac qui est dans un fond, qu'on nomme Vadimon, & dont l'on me conta des prodiges. Je m'en approche. La figure de ce lac est celle d'une roue couchée. Il est par-tout égal, sans aucun recoin, sans aucun angle; tout y est uni, compassé, & comme tiré au cordeau; sa couleur approche du bleu, mais tire plus sur le blanc & sur le verd, & est moins claire. Ses eaux sentent le soufre: elles ont un goût d'eaux minérales, & sont fort propres à consolider les fractures. Il n'est pas fort grand, mais il l'est assez pour être agité & gonflé de vagues, quand les vents soufflent. On n'y trouve point de bateaux, parce qu'il est consacré; mais au lieu de bateaux, vous y voyez flotter au gré de l'eau plusieurs isles chargées d'herbages, couvertes de roseaux de jonc, & de tout ce que l'on a coutume de trouver dans les meilleurs marais, & aux extrémités du lac. Chacune a sa figure, & son mouvement particulier*; chacune a ses bords raz,

* Il faut lire *motus*, comme dans l'édition d'Elzevir; & non *modus*, comme dans quelques éditions moins correctes.

parce que souvent elles se heurtent l'une l'autre, ou heurtent le rivage. Elles ont toutes une égale légéreté, une égale profondeur; car elles sont taillées par-dessous à-peu-près comme la quille d'un vaisseau. Quelquefois détachées, elles se montrent également de tous côtés; les mêmes nagent sur l'eau, & s'y plongent également. Quelquefois elles se rassemblent & se joignent toutes, & forment une espece de continent. Tantôt des vents opposés les dispersent; tantôt, quoique le calme soit revenu, elles ne laissent pas de flotter séparément*. Souvent les plus petites suivent les plus grandes, & s'y attachent comme de petites barques aux vaisseaux de charge. Quelquefois vous diriez que les grandes & les petites luttent ensemble, & se livrent combat. Une autre fois, poussées toutes au même rivage, elles se réunissent & l'accroissent; tantôt elles chassent le lac d'un endroit, tantôt l'y ramènent, sans lui rien ôter quand elles reviennent au milieu. Il est certain que les bestiaux suivant le pâturage, entrent dans ces isles comme si elles faisoient partie de

* Il faut lire *restitutâ tranquillitate*, & non *destitutâ tranquillitate*, sans quoi il n'y auroit point de sens.

186 LES LETTRES DE PLINÉ;

la rive, & qu'ils ne s'apperçoivent que le terrain est mouvant, que lorsque le rivage s'éloignant d'eux, la frayeur de se voir comme emportés & enlevés dans l'eau qu'ils voyent autour d'eux, les saisit. Peu après ils abordent où il plaît au vent de les porter, & ne sentent pas plus qu'ils reprennent terre, qu'ils avoient senti qu'ils la quittoient. Ce même lac se décharge dans un fleuve, qui, après s'être montré quelque tems, se précipite dans un profond abîme. Il continue son cours sous terre, mais avec tant de liberté, que si, avant qu'il y entre, vous y jetez quelque chose, il la conserve & la rend quand il en sort. Je vous écris tout ceci, parce que je suis persuadé qu'il ne vous est ni moins nouveau, ni moins agréable qu'à moi; car nous prenons tous deux un extrême plaisir à connoître les ouvrages de la nature. Adieu.



L E T T R E X X I.

A Arrien.

JE suis persuadé que , dans les études , comme dans la vie , rien n'est si beau , rien ne convient tant à l'humanité , que de mêler l'enjouement avec le sérieux , de peur que l'un ne dégénère en tristesse , & l'autre en joie folle. Par cette raison , après avoir travaillé aux ouvrages les plus importans , je m'amuse toujours à quelques bagatelles. J'ai choisi , pour les faire paroître , & le tems & le lieu propres. Dans le dessein d'accoutumer les gens oisifs à les entendre à table , j'ai pris le mois de Juillet , où l'on est en pleines vacations , & j'ai rangé mes amis auprès des différentes tables , sur des chaises. Il est arrivé par hasard ce jour-là qu'on m'est venu prier dès le matin d'aller plaider une cause , lorsque j'y pensois le moins : j'en ai pris occasion de leur adresser un petit compliment. Je leur fis mes excuses , de ce qu'après les avoir invités en petit nombre pour assister à la lecture d'un ouvrage , je la quittois

188 *LES LETTRES DE PLINE;*

moi-même, comme peu importante, pour courir au Barreau, où d'autres amis m'appelloient. Je les assurai que je gardois le même ordre dans mes compositions; que j'y donnois toujours la préférence aux affaires sur les plaisirs, au solide sur l'agréable, à mes amis sur moi-même. Au reste, l'ouvrage dont je leur ai fait part, est diversifié, non-seulement par les sujets, mais encore par la mesure des vers. C'est ainsi que, dans la défiance où je suis de mon esprit, j'ai coutume de me précautionner contre le dégoût. J'ai lu pendant deux jours pour satisfaire à l'empressement des auditeurs; cependant, quoique les autres passent ou retranchent beaucoup d'endroits, moi je ne passe, je ne retranche rien, & j'en avertis ceux qui m'écoutent. Je lis tout, pour être en état de tout corriger; ce que ne peuvent faire ceux qui ne lisent que des morceaux choisis. Peut-être marquent-ils en cela plus de défiance d'eux-mêmes, & plus de respect pour leurs auditeurs; mais du moins je montre plus de franchise & plus de confiance en leur amitié. Il faut en effet bien aimer, pour croire qu'on ne doit pas craindre d'ennuyer ceux qu'on aime. D'ailleurs, quelle obligation a-t-on à

Les amis, s'ils ne s'assemblent que pour se divertir? Je regarde comme un indifférent, & même comme un inconnu, tout homme qui aime mieux trouver dans l'ouvrage de ses amis la dernière perfection, que de la lui donner. Votre amitié pour moi ne me permet pas de douter que vous ne souhaitiez de lire au plutôt cette pièce dans sa nouveauté. Vous la lirez, mais retouchée; car c'est pour la retoucher que je l'ai lue. Vous en connoissez déjà pourtant une bonne partie. Ces endroits, soit qu'ils aient été perfectionnés, soit (comme il arrive souvent) qu'à force de les repasser, ils aient été gâtés, vous seront nouveaux; car lors que la plupart des endroits d'un livre sont changés, ceux même qui ne le sont pas, le paroissent. Adieu.



L E T T R E XXII.

A Geminius.

NE connoissez-vous point de coëgens, qui, esclaves de toutes leurs passions, s'élevent contre les vices des autres, comme s'ils en étoient jaloux ? Ils ne punissent rien si sévèrement que ce qu'ils ne cessent point d'imiter ; quoique rien ne fasse tant d'honneur que l'indulgence, à ceux même qui peuvent dispenser tout le monde d'en avoir pour eux. Le plus honnête homme, le plus parfait, selon moi, c'est celui qui pardonne avec autant de bonté, que si chaque jour il tomboit dans quelques fautes, & qui les évite avec autant de soin que s'il ne pardonnoit à personne. Ce que nous devons donc avoir le plus à cœur dans le particulier & en public, & dans toute la conduite de notre vie, c'est d'être inexorables pour nous, indulgens pour les autres, même pour ceux qui ne savent excuser qu'eux. Nous ne devons jamais oublier ce que disoit souvent Thræseas, qui n'étoit pas moins grand par son

humanité que par ses autres vertus :
Celui qui hait les vices , hait les hommes.
 Vous demandez à qui j'en veux quand
 j'écris ceci ? Certain homme ces jours
 passés Mais il sera mieux de vous
 le conter de vive voix , ou plutôt de
 me taire. Je crains que leur déclarer
 la guerre , les blâmer , redire ce qu'ils
 font , ce ne soit précisément faire ce
 que je désapprouve , & démentir mes
 préceptes par mes actions. Quel que
 soit donc cet homme , cachons-le , ne
 le nommons point. Il y a peu de pro-
 fit à le noter , & beaucoup d'humanité
 à ne le noter pas. Adieu.

 LETTRE XXIII.

A Marcellin.

L'EXTRÊME douleur que me causa
 la mort de Julius Avitus , m'ôte , m'en-
 leve , m'arrache études , soins , amuse-
 mens. Il avoit pris chez moi la robe
 de Sénateur. Ma recommandation l'a-
 voit aidé dans la poursuite des charges.
 Il m'aimoit , il me respectoit comme
 le guide de ses mœurs , il m'écoutoit
 comme son maître. Qu'y a-t-il de plus

192 LES LETTRES DE PLINÉ,

rare dans nos jeunes gens ? Où en trouver qui se reconnoissent inférieurs, & qui veulent bien déférer, ou à l'âge, ou à l'autorité ? Dès qu'ils entrent dans le monde, ils sont parfaits, ils sçavent tout ; ils ne respectent, ils n'imitent personne, & se suffisent à eux-mêmes pour exemple & pour regle. Avitus étoit bien éloigné de ces sentimens. Sa prudence ne paroissoit en rien tant, qu'à croire toujours les autres plus prudents que lui. Sa principale science, c'étoit la passion qu'il avoit de s'instruire. Sans cesse il propoisoit quelque question, ou sur les Belles-Lettres, ou sur les devoirs de la vie. Il s'en retournoit toujours plus honnête homme d'auprès de vous ; & il l'étoit devenu, ou par ce qu'il avoit appris, ou parce qu'il avoit voulu apprendre. Quel attachement n'a-t-il pas marqué pour Servianus, l'un des hommes les plus accomplis de ce siècle ? Comme celui-ci passoit de l'Allemagne dans la Pannonie, où il alloit en qualité de Lieutenant du Proconsul, Avitus, alors Colonel, le reçut chez lui, & en connut si bien tout le mérite, qu'il l'y suivit, non pas comme Officier, mais comme un ami qui eut été de sa suite. Avec quelle sagesse, avec quelle modération

ne s'est-il point conduit sous les Consuls dont il a été Questeur (car il l'a été de plusieurs) ? Quel agrément, quelle satisfaction, quel avantage n'ont-ils point tiré de ses services ? Cette Edilité même, dont une mort imprévue l'empêche de jouir, quels pas n'a-t-il point faits ? quelle attention n'a-t-il point apportée pour l'obtenir ? Et c'est ce qui aigrit le plus ma douleur. J'ai toujours présens à l'esprit tant de soins qu'il a pris, tant de prieres qu'il a faites inutilement, une dignité dont il ne peut jouir, qui lui échappe après qu'il l'a si bien méritée. Je ne puis m'empêcher de songer que c'est chez moi qu'il a pris la robe de Sénateur. Je me rappelle mes premières, mes dernières sollicitations en sa faveur, les discours qu'il avoit coutume de tenir, les conseils qu'ils me demandoit. Je suis touché de sa jeunesse, de la chute d'une maison, de la perte irréparable que fait une famille. Sa mere étoit fort âgée. Il avoit épousé, depuis près d'un an, sa femme toute jeune encore, & il venoit d'en avoir une fille. Quel changement un seul jour apporte à tant d'espérances ; à tant de joie ! Edile nouveau, nouveau mari, nouveau pere, il laisse une charge sans l'avoir exercée.

une mere sans appui, une femme veuve, une fille dans l'enfance, qui n'a jamais connu ni son ayeul, ni son pere. Pour comble de chagrin, je l'ai perdu pendant mon absence. J'ai appris sa maladie & sa mort dans un même moment, & lorsque je m'y attendois le moins; comme si on eût appréhendé que la crainte ne me familiarisât avec une si cruelle douleur. Voilà quelle peine je souffre à l'heure que je vous écris. Ne vous étonnez pas si je ne vous parle que de cela. En l'état où je suis, je ne puis, ni m'occuper, ni parler d'autre chose. Adieu.

LETTRE XXIV.

A Maxime.

L'AMITIÉ que je vous ai vouée; m'oblige, non pas à vous instruire, (car vous n'avez pas besoin de maître) mais à vous avertir de ne pas oublier ce que vous sçavez déjà, de le pratiquer, ou même de le sçavoir encore mieux. Songez que l'on vous envoie dans l'Achaïe, c'est-à-dire, dans la véritable Grèce, dans la Grèce toute

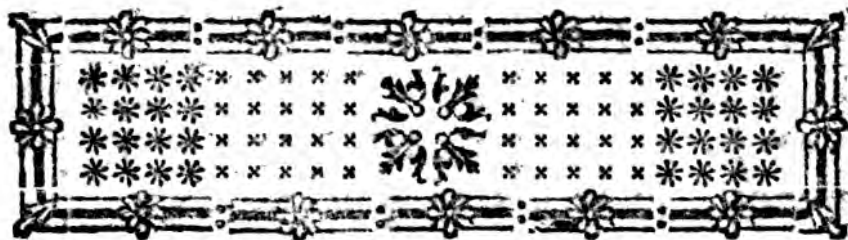
pure, où la politesse, les lettres, l'agriculture même, ont, selon l'opinion commune, pris naissance; que vous allez gouverner des villes, des hommes libres, dont les vertus, les actions, les alliances, les traités, la religion, ont eu pour principal objet, la conservation du plus beau droit que nous tenions de la nature. Respectez les Dieux leurs fondateurs, la présence de ces Dieux; respectez l'ancienne gloire de cette nation, & la vieillesse sacrée dans les villes, comme elle est vénérable dans les hommes; faites honneur à leur antiquité, à leurs exploits fameux, à leurs fables même. N'entreprenez rien sur la dignité, sur la liberté, ni même sur la vanité de personne. Ayez continuellement devant les yeux, que nous avons puisé notre droit dans ce pays; que nous n'avons pas imposé des loix à ce peuple après l'avoir vaincu, mais qu'il nous a donné les siennes après l'en avoir prié. C'est à Athènes où vous allez; c'est à Lacédémone que vous devez commander. Il y auroit de l'inhumanité, de la cruauté, de la barbarie, à leur ôter l'ombre & le nom de liberté qui leur restent. Voyez comment en usent les Médecins. Quoique par rapport à

196 LES LETTRES DE PLINE ;
la maladie il n'y ait point de diffé-
rence entre les hommes libres & les
esclaves, ils traitent pourtant les pre-
miers plus doucement & plus humaine-
ment que les autres. Souvenez-vous de
ce que fut autrefois chaque ville ; mais
non pour mépriser ce qu'elle est au-
jourd'hui. N'appréhendez point que si
vous n'êtes dur & sec, vous ne tom-
biez dans le mépris. Peut-on conce-
voir du mépris pour celui qui est revêtu
de toute l'autorité, de toute la puissance,
s'il ne montre une ame fardide & basse,
& s'il ne se méprise pas le premier ?
Un Magistrat éprouve mal son pouvoir
en insultant aux autres. La terreur est
un moyen mal sûr pour s'attirer la vé-
nération, & l'on obtient ce qu'on veut,
beaucoup plus aisément par amour que
par crainte. Car pour peu que vous
vous éloigniez, la crainte s'éloigne
avec vous, mais l'amour reste ; & com-
me la première se change en haine, le
second se tourne en respect. Vous de-
vez donc sans cesse rappeler dans vo-
tre esprit le titre de votre charge ; car
je ne puis trop le répéter. Songez ce
que c'est que de faire des réglemens
pour des villes libres. Qu'y a-t-il qui
exige plus d'humanité que le gouver-

nement? Qu'y a-t-il de plus précieux que la liberté? Quelle honte seroit-ce d'ailleurs, si l'on substituoit à la regle le désordre, à la liberté la servitude? Ajoutez que vous avez à vous mesurer avec vous-même. Vous avez à soutenir cette haute réputation que vous vous êtes acquise dans la charge de Trésorier de Bithinie, l'estime & le choix du Prince, l'honneur que vous ont fait les charges de Tribun, de Préteur, & enfin le poids de ce Gouvernement même, qui est la récompense de tant de travaux. Prenez donc garde qu'on ne dise que vous paroissiez plus humain, plus intégrè & plus habile dans une province éloignée de Rome, que dans une province voisine; au milieu des nations assujetties, qu'au milieu des nations libres; envoyé selon le caprice du sort, que choisi par préférence; inconnu & sans expérience, qu'expérimenté & qu'éprouvé. D'ailleurs, n'oubliez pas ce que souvent vous avez lu, ce que vous avez souvent entendu dire, qu'il est plus honteux de perdre l'approbation acquise, que de n'en pas acquérir. Je vous supplie de prendre tout ceci pour ce que je vous l'ai donné d'abord; ce ne sont pas des leçons, mais des conseils.

Quoiqu'après tout, quand ce seroient des leçons, je ne craindrois pas qu'on me reprochât d'avoir porté l'amitié à l'excès. Car on ne doit point appréhender qu'il y ait de l'excès dans ce qui doit être excessif. Adieu.





LES
LETTRES
DE
PLINE LE JEUNE.

LIVRE NEUVIEME.

LETTRE PREMIERE.

A Maxime.

JE vous ai souvent conseillé de publier au plutôt les ouvrages que vous avez faits, ou pour votre défense, ou contre Planta, ou tout-à-la-fois & pour vous, & contre lui; mais aujourd'hui que je viens d'apprendre sa mort, je vous avertis qu'il ne vous est plus permis de différer davantage. Quoique

I iij

vous les ayez lus, & que vous les ayez donnés à lire à beaucoup de personnes, je serois bien fâché qu'après les avoir achevés pendant qu'il vivoit, il y eût quelqu'un qui pût supçonner que vous ne les eussiez entrepris que depuis qu'il est mort. Soutenez l'opinion qu'on a conçue de votre courage. Vous la conserverez toute entiere, si vous donnez à connoitre aux gens équitables, & à ceux qui ne le sont pas, que sa mort ne vous a pas fait naître le dessein d'écrire ; mais qu'elle a seulement prévenu la publication déjà toute prête de ce que vous aviez écrit. Par-là, vous éviterez ce reproche :

*C'est une impiété que d'insulter aux morts **

Car ce que l'on a composé, ce que l'on a lu contre un homme vivant, quand on le publie dans le moment qu'il vient de mourir, on le publie comme s'il vivoit encore. Quittez donc tout ce que vous faites, si vous faites quelque autre ouvrage ; & mettez la dernière main à celui-ci. Il me parut achevé dès le tems que vous m'en fites la lecture ; mais aujourd'hui il doit vous le paroître à vous même, qui ne devez plus différer par rapport au sujet de cette

* Vers d'Homere, dans l'Odyssée.

pièce , & qui ne le pouvez plus par rapport à la conjoncture. Adieu.

L E T T R E I I.

A Sabin.

VOUS me faites plaisir de me préférer si fort , non seulement de vous écrire souvent , mais encore de vous écrire de très-longues lettres. Je les ai jusqu'ici ménagées ; en partie pour ne vous pas détourner de vos importantes occupations ; en partie détourné moi-même par les miennes , qui , toutes frivoles qu'elles sont , ne laissent pas que d'embarasser l'esprit & de le fatiguer. D'ailleurs , je manquois de matière ; car je n'ai pas les avantages qu'avoit Cicéron , dont vous me proposez l'exemple. Son génie étoit très-fertile , & le tems où il vivoit ne l'étoit pas moins , soit par la diversité , soit par la grandeur des événemens , qu'il fournissoit en abondance. Pour moi , vous sçavez assez , sans , que je vous le dise , dans quelles bornes je me trouve resserré , si je ne veux pas vous envoyer des lettres de gens oisifs , & qui s'exer-

cent à écrire. Mais je n'imagine rien de moins convenable , quand je vous vois dans un camp , dans le tumulte & dans le bruit des armes , au milieu des bataillons , des trompettes , couvert de sueur & de poussière , & tout brûlé du soleil. Voilà mes excuses. Je ne sçais pas trop si je voudrois que vous les trouvassiez bonnes ; car la tendre amitié ne sçait point pardonner les courtes lettres , quelque juste raison que l'on ait eue de ne les pas faire plus longues. Adieu.

L E T T R E I I I.

A Paulin.

CHACUN juge différemment du bonheur des hommes. Pour moi , je n'estime point de plus heureux que celui qui jouit d'une grande & solide réputation , & qui sur des suffrages de la postérité , goûte par avance toute la gloire qu'elle lui destine. Je l'avoue , si je n'avois sans cesse un tel prix devant les yeux , je n'aïmeroïis rien tant qu'une douce & parfaite oïfiveté. Car enfin je crois que tous les hommes doi-

vent avoir en vûe , ou l'immortalité , ou la mort. Ceux qui prétendent à la première , ne peuvent trop s'appliquer , travailler trop. Ceux qui sont résignés à la seconde , ne peuvent trop se divertir , trop se reposer. Ils ne doivent rien tant éviter que d'user , par d'inutiles travaux , une vie déjà très-courte ; ce que je vois tous les jours arriver à bien des gens que trompe une ingrate & malheureuse apparence de talens. Ils courent par un chemin rude & pénible se plonger dans un éternel oubli. Je vous communique des réflexions que je fais tous les jours , pour cesser de les faire , si elles ne sont pas de votre goût ; mais j'ai peine à le croire de vous , dont l'esprit n'est jamais occupé de rien que de grand & d'immortel. Adieu.

L E T T R E I V.

A Macrin.

JE craindrois fort que le plaidoyer qui accompagne cette lettre ne vous parût trop long , s'il n'étoit de telle espece qu'il semble commencer & finir.

204 *LES LETTRES DE PLINÉ ;*
plus d'une fois. Car chaque accusation
renferme en quelque sorte une cause.
Vous pourrez donc , par quelque en-
droit que vous commenciez , & en
quelque endroit que vous en demeu-
riez , reprendre votre lecture , ou com-
me si vous la commenciez , ou comme
si vous la continuiez , & me trouver
long dans le cours de l'ouvrage , &
très-court dans chaque partie. Adieu.

L E T T R E V.

A Tyron.

VOUS faites bien de rendre la jus-
tice aux peuples de votre Gouverne-
ment avec tant de douceur & de bonté.
Je m'en informe , & très exactement.
La première partie de cette justice,
c'est d'honorer les personnes de condi-
tion , & de vous faire tellement aimer
des petits , qu'en même tems les grands
vous chérissent. La plupart de ceux qui
sont en place , dans la crainte qu'ils ont
qu'on ne les soupçonne de donner à
la faveur & au crédit des plus puis-
sants , passent pour malins , ou pour
à voir l'esprit de travers. Je sçais com-

bien vous êtes éloigné de ce défaut ; mais je ne puis m'empêcher de joindre le conseil à la louange , & de vous exhorter à vous conduire de telle sorte , que vous conserviez à chaque ordre ce qui lui est dû. On ne peut les égaier , les mêler & les confondre , sans tomber par cette égalité même dans une injustice énorme. Adieu.

L E T T R E V I.

A. Calvisius.

J'AI passé tous ces derniers jours à composer , à lire dans la plus grande tranquillité du monde. Vous demandez comment cela se peut au milieu de Rome ? C'étoit le temps des spectacles du Cirque , qui ne me touchent pas , même légèrement. Je n'y trouve rien de nouveau , rien de varié , rien qu'il ne suffise d'avoir vu une fois. C'est ce qui redouble l'étonnement où je suis , que tant de milliers d'hommes aient la puérile passion de revoir de tems en tems des chevaux qui courent , & des hommes qui conduisent des chariots. Encore s'ils prenoient plaisir à la vî

206 *LES LETTRES DE PLINE* ;
telle des chevaux , ou à l'adresse des
hommes , il y auroit quelque raison.
Mais on ne s'attache aujourd'hui qu'à
la couleur des habits de ceux qui com-
battent. On ne regarde , on n'aime que
cette couleur. Si dans le milieu de la
course ou du combat , on faisoit passer
d'un côté la même couleur qui est de
l'autre , on verroit dans le moment leur
inclination & leurs vœux suivre cette
même couleur , & abandonner les hom-
mes & les chevaux qu'ils connoissoient
de loin ; qu'ils appelloient par leurs
noms ; tant une vile casaque fait d'im-
pression , je ne dis pas sur le petit peu-
ple , plus vil encore que ces casques ;
je dis même sur de fort honnêtes gens.
Quand je songe qu'ils ne se lassent point
de revoir , avec tant de goût & d'assi-
duité , des choses si vaines , si froides ,
& qui reviennent si souvent , je trouve
un plaisir secret à n'être point sensible
à ces bagatelles , & j'emploie volon-
tiers aux Belles-Lettres un loisir que
les autres perdent dans de si frivoles
amusemens. Adieu.



L E T T R E VII.

A Romanus.

VOUS me mandez que vous bâtissez. J'en suis ravi. Mon apologie est toute prête. Je bâtis aussi , & c'est être sans doute fort raisonnable , que de faire ce que vous faites. Je vous ressemble même en ce point , que vous bâtissez près de la mer , moi près du lac de Cosme. J'ai sur ses bords plusieurs maisons ; mais deux , entr'autres , me donnent plus de plaisir ; & par une suite nécessaire , plus d'embarras. L'une , bâtie à la façon de celles qu'on voit du côté de Bayes , s'éleve sur des rochers , & domine le lac ; l'autre , bâtie de la même manière , le touche. J'appelle donc ordinairement celle là *Tragédie* , & celle-ci *Comédie*. La première , parce qu'elle a comme chaussé le Cothurne ; la seconde , parce qu'elle n'a qu'une chaussure plate. Elles ont chacune leurs agrémens , & leur diversité même en augmente la beauté pour celui qui les possède toutes deux. L'une jouit du lac de plus près ; l'autre en a la vue plus

208 LES LETTRES DE PLINE ;
étendue. Cella-là , bâtie comme en
demi-cercle , embrasse une espece de
golfe ; celle-ci , par sa hauteur qui
s'avance dans le lac , semble le parta-
ger , & en former deux. Là vous avez
une promenade droite , qui , par une
longue allée , s'étend le long du riva-
ge ; ici la promenade d'une très-spa-
cieuse allée tourne un peu. Les flots
n'approchent point de la premiere de
ces maisons , ils viennent se briser contre
la seconde. De celle-là , vous voyez
pêcher ; de celle-ci , vous pouvez pê-
cher vous-même , sans sortir de votre
chambre , & presque sans sortir de votre
lit , d'où vous jetez vos hameçons com-
me d'un bateau. Voilà ce qui m'oblige à
donner à chacune d'elles ce qui leur
manque , en faveur de ce qu'elles ont.
Mais pourquoi vous expliquer les rai-
sons de ma conduite ? La vôtre vous les
dira de reste. Adieu.



L E T T R E V I I I .

A Augurinus.

JE crains que , si je commence à vous louer , après avoir reçu de vous tant de louanges , il ne semble que je songe plus à vous rendre graces que justice. Mais quand on en devroit juger ainsi , tous vos ouvrages me paroissent admirables , particulièrement ceux que vous avez composés pour moi. Une même raison fait , & que cela est , & que cela me paroît de la sorte ; c'est que vous n'écrivez rien en faveur de voi amis , qu'avec le dernier soin , & que je ne lis rien de ce qui est écrit en ma faveur , qu'avec la dernière prévention. Adieu.



LETTRE IX.

A Colon.

J'APPROUVE fort que vous soyez si vivement touché de la mort de Pompeius Quintianus. Vos regrets font bien connoître que votre amitié lui survit. Vous n'êtes pas comme la plupart des hommes, qui n'aiment que les vivans, ou plutôt qui feignent de les aimer, & qui même ne se contraignent à cette feinte que pour ceux qu'ils voyent dans la prospérité; car ils ne donnent gueres plus de place dans leur mémoire aux malheureux qu'aux morts. Mais pour vous, votre attachement est à l'épreuve du tems, & votre constance en amitié est si forte, qu'elle ne peut jamais finir qu'avec vous. Aussi Quintianus étoit tel, qu'il méritoit d'être aimé, comme il aimoit lui-même. Il aimoit ses amis dans la bonne fortune, il les soutenoit dans la mauvaise; il les regrettoit dans le tombeau. D'ailleurs, que sa physionomie étoit honnête! Que son entretien étoit plein de discrétion, Quel mélange judicieux de sagesse &

d'enjouement ! Quel amour , quel goût pour les Lettres ! Quel respect & quel attachement pour un pere qui lui ressembloit si peu , & qui pourtant n'a point empêché Quintianus d'être toujours aussi homme de bien , qu'il a été bon fils ! Mais pourquoi aigrir votre douleur ? Quoiqu'après tout , de la maniere dont vous l'aimiez pendant qu'il vivoit , ce discours vous doit plaire plus que mon silence , principalement dans la pensée où vous êtes que mes éloges peuvent illustrer sa vie , étendre sa mémoire , & lui rendre en quelque sorte cette même fleur d'âge à laquelle il vient de vous être enlevé. Adieu.

L E T T R E X.

Tacite à Pline *.

J'AUROIS grande envie de suivre vos leçons ; mais les sangliers sont si rares ici , qu'il n'est pas possible d'accorder

* Cette lettre est une réponse de Tacite à la lettre sixième du premier livre.

212 LES LETTRES DE PLINE,
Minerve avec Diane, quoique, selon
vous, on les doit servir toutes deux
ensemble. Il faut donc se contenter de
rendre ses hommages à Minerve, &
cela même avec ménagement, comme
il convient à la campagne, & l'été.
J'ai composé sur la route quelques ba-
gatelles, & qui ne sont bonnes qu'à
effacer : aussi n'y ai-je donné d'autre
application que celle qu'on donne en
chemin aux conversations ordinaires.
Depuis que je suis à ma terre, j'y ai
ajouté quelque chose, n'ayant pas trou-
vé à propos de m'attacher à d'autre
ouvrage. Je laisse donc reposer les
poësies que vous croyez ne pouvoir
jamais être plus heureusement ache-
vées qu'au milieu des forêts & des
bois. J'ai retouché une ou deux pe-
tites harangues, quoique ce genre de
travail soit désagréable, rude, & tienne
plus des fatigues que des plaisirs de la
vie champêtre. Adieu.



LETTRE XI.

Pline à Geminius.

J'AI reçu de vous une lettre d'autant plus charmante, qu'elle m'apprend que vous souhaiteriez fort quelque ouvrage de ma façon, qu'on pût inférer dans vos livres. Il se présentera un sujet, soit celui que vous m'indiquez, soit un autre plus propre. Il y a, dans celui dont vous me parlez, des inconvéniens. Regardez-y bien, & vous les découvrirez. Je ne sçavois pas qu'il y eût des Libraires à Lyon, & j'en ai eu d'autant plus de plaisir d'apprendre que mes ouvrages s'y vendent. Je suis bien aise qu'ils conservent dans ces pays étrangers la même faveur qu'ils se sont attirée ici. Car je commence à concevoir quelque opinion d'un ouvrage sur lequel des hommes de climats si différens sont de même avis. Adieu.



LETTRE XII.

A Junior.

UN pere reprenoit aigrement son fils de ce qu'il faisoit trop de dépense en chevaux & en chiens. Le fils étant sorti, je demandai au pere: *Dites-moi, je vous prie, n'avez-vous jamais rien fait dont votre pere eût lieu de vous reprendre? Plus d'une fois, sans doute. Ne vous échappe-t-il pas souvent telle chose, sur quoi votre fils, s'il étoit votre pere, vous pourroit faire la réprimande à aussi bon titre? Tous les hommes n'ont-ils pas leur foible? Tel ne se pardonne-t-il pas une chose? Tel ne s'en pardonne-t-il pas une autre? L'amitié qui nous lie, m'engage à vous écrire cette petite histoire, pour vous communiquer, avec cet exemple, mes réflexions sur la trop grande sévérité, afin que vous preniez garde à ne la pas outrer avec votre fils. Songez qu'il est enfant, & que vous l'avez été, & usez de l'autorité paternelle de telle sorte que vous n'oubliez pas que vous êtes homme, & le pere d'un homme. Adieu.*

L E T T R E XIII.

A Quadratus.

LE plaisir & l'application avec lesquels vous avez lu les livres que j'ai faits sur la vengeance d'Helvidius, vous engagent, dites-vous, à me prier avec d'autant plus d'instance, de vous mander toutes les particularités qui ne se trouvent pas dans mon ouvrage, ou qui le regardent, & toute la conduite de cette affaire; dont vous n'avez pu avoir connoissance, parce que vous étiez alors encore trop jeune. Aussitôt que Domitien eut été tué, je jugeai, après y avoir sérieusement pensé, que l'occasion étoit grande & belle de poursuivre les scélérats, de venger les innocens opprimés, & d'acquérir beaucoup de gloire. Entre grand nombre de crimes de différentes personnes, je n'en connoissois point de plus atroce que celui d'un Sénateur, qui, dans le Sénat même, avoit poursuivi la mort d'un Sénateur, qui, après avoir été Préteur, s'étoit attaqué à un Consulair, qui lors même qu'il étoit Ju

ge , avoit trempé ses mains dans le sang d'un accusé. J'avois d'ailleurs été lié avec Helvidius d'une amitié aussi étroite qu'on le pouvoit être avec un homme que la crainte des tems obligeoit à cacher dans la retraite un grand nom & de grandes vertus. J'avois toujours été des amis d'Arria & de Fannia , dont l'une étoit la belle-mere d'Helvidius pour avoir épousé son pere , l'autre étoit la mere de sa belle-mere. Mais , après tout , les droits de l'amitié me déterminoient beaucoup moins que l'intérêt public , l'indignité du fait , & l'importance de faire un exemple. Dans les premiers jours de la liberté recouvrée , chacun , par des cris tumultueux & confus , avoit aussi-tôt accablé qu'accusé ses ennemis d'une moindre considération. Pour moi je crus qu'il y auroit , & plus de sagesse , & plus de courage à faire succomber un criminel si redoutable , sous le poids , non de la haine commune , mais de son propre crime. Lorsque le premier feu fut un peu rallenti , & que la colere , qui se dissipoit de jour en jour , eut fait place à la justice , bien qu'alors je fusse dans le dernier accablement par la perte que j'avois faite de ma femme depuis quelques jours , j'envoye chez Antéia ,

Antéïa, veuve d'Helvidius, & je la supplie de vouloir bien me venir voir, parce que mon deuil tout récent ne me permettoit pas de sortir. Dès qu'elle fut entrée chez moi : *J'ai résolu, lui dis-je, de venger la mort de votre mari; portez-en la nouvelle à Arria & à Fannia (elles avoient été rappelées de leur exil); consultez-vous, consultez-les, & voyez si vous voulez me seconder dans mes entreprises. Je n'ai pas besoin d'y avoir de second; mais je ne suis pas assez jaloux de ma gloire, pour refuser de vous en faire part.* Antéïa leur rapporte ce que je lui avois dit, & elles n'hésitent pas. Le Sénat devoit fort à propos s'assembler trois jours après. Je n'ai jamais rien fait sans en prendre l'avis de Correllius, que j'ai toujours regardé comme le plus sage & le plus habile homme du siècle. En cette occasion, je pris mon parti de mon chef, dans la crainte qu'il ne me détournât. Car il ne se déterminoit pas aisément, & ne vouloit rien hasarder. Mais je ne pus gagner sur moi de ne lui pas communiquer mon dessein le jour même de l'exécution, sans lui demander pourtant ce que j'en ferois; car je sçais par expérience, que, sur ce que vous avez bien résolu de faire, il ne faut point consulter les

personnes dont les conseils deviennent pour vous des ordres. Je me rends au Sénat. Je demande permission de parler. Je commence avec beaucoup d'applaudissement ; mais dès que j'eus tracé le premier plan de l'accusation que j'eus laissé entrevoir le coupable, sans pourtant le nommer encore, on s'éleve contre moi de tous côtés. L'un se récrie : *Sçachons qui est celui contre qui vous prétendez faire cette poursuite extraordinaire ? Qui est-ce donc que l'on accuse ainsi, avant que le Sénat l'ait permis ?* Un autre : *Laissez en sûreté ceux qui ont échappé. J'écoute sans me troubler, sans m'étonner, tant la justice de l'entreprise a de force pour vous soutenir dans l'exécution ; tant il y a de différence pour vous donner de la confiance ou de la crainte, que les hommes ne veuillent pas que vous fassiez ce que vous faites, ou qu'ils ne l'approuvent pas. Il faudroit trop de tems pour vous raconter tout ce qu'il fut dit sur ce sujet de part & d'autre. Enfin le Consul m'adressant la parole : *Pline, me dit il, vous direz ce qu'il vous plaira, quand votre tour d'opiner sera venu. Vous ne me permettrez, lui répondis-je, que ce que jusqu'ici vous n'avez refusé à personne. Je m'affieds, &**

On traite d'autres affaires. Un Consul-
laire de mes amis m'avertit tout bas,
mais en termes fort pressans, que je
m'étois exposé avec trop de courage
& trop peu de prudence : il s'efforce
de me détourner, il me gronde, il me
pousse de me désister; il ajoute même
que ie me rendrois par-là redoutable
aux Empereurs à venir. *Tant mieux,*
lui dis-je, pourvu que ce soit aux méchans
Empereurs. A peine celui-là m'a-t-il
quitté, qu'un autre revient à la charge.
Qu'osez-vous entreprendre? Pourquoi vous
perdre? A quels périls vous livrez-vous?
Incertain de l'avenir, pouvez-vous vous
fier au présent? Vous offensez un Trésor-
rier de l'épargne, & qui dans peu sera
Consul. D'ailleurs, de quel crédit, de
quels amis n'est-il point appuyé? Il m'en
nomme un dont les vûes & la fidélité
étoient fort suspectes, & qui, dans ce
même tems, commandoit en Orient
une armée fort puissante & d'une gran-
de réputation. A tout cela, je répon-
dois :

J'ai long-tems tout pesé ; j'ai réfléchi sur tout.*

Et si la fortune l'ordonne ainsi, en pour-
suivant la punition d'une action infâme,

* Vers de l'Enéide de Virgile.

esuis tout prêt de porter la peine d'une action toute glorieuse. Enfin on commença à opiner. Domitius Apollinaris, Consul désigné, parle : après lui, Fabritius Veiento, Fabius Posthumius, Vectius Proculus, qui avoit épousé la mere de ma femme que je venois de perdre, & qui étoit collègue de Publicius Certus, duquel il s'agissoit ; ensuite Ammius Flaccus. Tous font l'apologie de Certus, comme si je l'avois nommé, quoique je n'eusse point encore prononcé son nom. Tous entreprennent de le justifier d'une accusation générale, & qui ne tomboit encore sur personne. Il n'est pas nécessaire de vous raconter ce qu'ils dirent. Vous le trouverez dans mes livres ; j'y ai rapporté leurs propres termes. Avidius Quietus & Terrullus Cornutus furent d'un sentiment contraire. Quietus représenta que rien n'étoit plus injuste que de ne vouloir pas écouter les plaintes de ceux qui se prétendent offensés ; qu'il ne falloit donc pas priver Arria & Fannia du droit de se plaindre, ni s'embarrasser du rang de la personne, mais examiner la cause. Cornutus remontra que les Consuls l'avoient donné pour tuteur à la fille d'Helvidius, sur la demande que leur en firent sa mere & le

mari de sa mere ; qu'il ne pouvoit en cette occasion manquer aux devoirs de sa charge ; mais que les remplissant , il sçauroit régler sa douleur , & s'accommoder à la modération de ces vertueuses femmes , qui se contentoient de faire souvenir le Sénat de la cruelle flatterie de Certus , & de demander que si on lui remettoit la peine dûe à son crime , il demeurât au moins noté par le Sénat , comme s'il l'avoit été par le Censeur. Alors Satrius Rufus , tenant je ne sçais quel milieu par des discours ambigus : *Messieurs* , dit-il , *je crois Publicius Certus deshonoré , s'il n'est pas absous. Il a été nommé par les amis d'Arria & de Fannia. Il a été nommé par les siens propres ; & nous ne devons point avoir d'inquiétude du succès , puisque nous , qui sommes prévenus avantageusement pour lui , nous serons ses Juges ; & s'il est innocent , comme je veux le présumer , & comme je le crois , jusqu'à ce qu'il y ait quelque charge contre lui , vous pourrez ce me semble , l'absoudre.* Chacun parla de cette sorte à son tour. Le mien arrive. J'entre en matiere de la façon que je l'ai dit dans mon livre. Je réponds à tout ce qu'on avoit avancé. Il n'est pas concevable avec quelle attention , avec quels applaudissemens ceux

même qui peu auparavant s'élevoient contre moi, reçurent tout ce que je dis; tant fut subit le changement que produisit, ou l'importance de la cause, ou la force du discours, ou le courage de l'accusateur. Je finis. Veiento commence à répondre. Personne ne le veut souffrir; on le trouble; on l'interrompt, jusque-là qu'il s'écria : *Je vous supplie, Messieurs, de ne me pas forcer à implorer le secours des Tribuns.* Aussi-tôt Muréna, Tribun, prenant la parole, dit qu'il lui permettoit de parler; mais on ne s'en éleva pas moins contre lui. Cependant le Consul ayant achevé d'appeller chacun par son nom, & de prendre les voix, congédie le Sénat, & laisse Veiento debout, & s'efforçant encore de haranguer. Il fit de grandes plaintes de ce traitement, qu'il appelloit injure, & s'appliquoit à cette occasion ce vers d'Homere :

Ces jeunes combattans insultent ta vieillesse.*

Il n'y eut presque personne dans le Sénat qui ne vint m'embrasser, me baiser & me louer à l'envi, de ce qu'à mes risques & périls j'avois eu la fermeté de rétablir la coutume, si long-

* Vers d'Homere, Iliade 8.

temps ininterrompue, de proposer au Sénat ce qu'on pensoit, & de le laver du reproche que lui faisoient les autres ordres, que sa sévérité n'étoit que pour eux, & que les Sénateurs sçavoient bien, par une complaisance réciproque, dissimuler & se pardonner leurs prévarications. Tout ceci se passa en l'absence de Certus. Car soit qu'il se défiât de quelque chose, soit (comme on le disoit pour l'excuser) qu'il fût indisposé, il ne se trouva pas au Sénat. L'Empereur n'ordonna point que le Sénat achevât l'instruction du procès; j'obtins cependant ce que je m'étois proposé. Le Collègue de Certus parvint au Consulat auquel il avoit été destiné; mais un autre fut nommé à la place de Certus. Ainsi arriva l'accomplissement du vœu par lequel j'avois fini mon discours: *Qu'il rende sous un très-bon Prince la récompense qu'il obtint sous un très-méchant.* Depuis j'ai recueilli dans mes livres, le mieux que j'ai pu, tout ce que j'avois dit, & j'y ai ajouté beaucoup de choses nouvelles. Il est survenu par hasard un événement qui semble ne rien tenir du hasard. Peu de jours après que cet ouvrage fut devenu public, Certus tomba malade, & mourut. J'ai ouï dire

que, pendant sa maladie, son imagination me représentoit sans cesse à lui; que sans cesse il croyoit me voir le poursuivant l'épée à la main. Je n'ose pas assurer que cela soit vrai; mais il importe pour l'exemple que cela le paroisse. Voilà une lettre, qui, si vous songez ce que c'est qu'une lettre, ne vous paroîtra pas moins longue que l'histoire de ce fait que vous avez lu dans mes livres. Mais vous ne vous en prenez qu'à vous, qui ne vous êtes pas contenté des livres. Adieu.

L E T T R E X I V.

A Tacite.

VOUS n'êtes pas homme à vous en faire accroire, & moi je n'écris rien avec tant de sincérité, que ce que j'écris de vous. Je ne sçais si la postérité aura pour nous quelque considération; mais en vérité nous en méritons un peu. Je ne dis pas par notre esprit, il y auroit une sottise présomption à le prétendre; mais par notre application, par notre travail, par notre respect pour elle. Continuons notre route. Si par-là peu

de gens sont arrivés au comble de la gloire & à l'immortalité, par-là du moins beaucoup sont parvenus à se tirer de l'obscurité & de l'oubli. Adieu.

L E T T R E X V.

A Falcon.

JE m'étois réfugié dans ma terre de Toscane pour être en liberté; mais je ne puis y parvenir, même en Toscane; tant je suis persécuté de tous côtés par les plaintes & par les requêtes des payfans, que je lis avec plus de répugnance encore que mes ouvrages. Car je ne lis pas mes propres ouvrages trop volontiers. Je retouche quelques petits plaidoyers; travail qui, après un certain tems, est froid & désagréable. Cependant on ne se presse pas plus de me rendre compte, que si j'étois absent. Je monte portant quelquefois à cheval; je fais le pere de famille, & je visite partie de mes héritages, par forme de promenade & comme en courant. Pour vous, conservez, je vous prie, votre bonne coutume, & daignez informer

226 LES LETTRES DE PLINÉ;
un pauvre campagnard ce qui se passe
à la ville. Adieu.

L E T T R E X V I.

A Mamilien.

JE ne suis pas surpris que vous ayez pris tant de plaisir à cette manière de chasse si extraordinairement abondante, que vous servant du style historique, vous me mandez qu'on ne peut compter le nombre des pièces de gibier que vous avez tuées. Pour moi, je n'ai ni loisir, ni l'envie de chasser. Le loisir, parce que nous faisons vendanges; l'envie, parce que ces vendanges sont trop modiques. Mais je vous ferai voiturier, en guise de vin nouveau, de petits vers nouveaux de ma façon. Vous me les demandez de si bonne grace, que je n'attendrai, pour vous les envoyer, que le premier moment où ils me paroîtront un peu épurés. Adieu.



L E T T R E X V I I .

A Genitor.

J'AI reçu la Lettre où vous vous plaignez du mortel ennui que vous avez eu à un repas, d'ailleurs très-somptueux, parce que des bouffons, des fous & des hommes voués à la débauche, voltigeoient sans cesse autour des tables. Ne voulez-vous donc jamais vous déridier le front? A la vérité, je n'ai point de ces sortes de gens à mon service; je tolere pourtant ceux qui en ont. Pourquoi donc n'en ai-je point? C'est que s'il échappe à un prostitué quelque équivoque grossière, à un bouffon quelque mauvaise plaisanterie, à un fou quelque extravagance, cela ne me fait aucun plaisir, parce que cela ne me cause aucune surprise. Je vous dis un goût, & non pas une raison. Aussi combien croyez-vous qu'il y ait de personnes qui regardent comme impertinentes & comme insupportables beaucoup de choses qui nous plaisent & qui nous enchantent? Combien s'en trouve-t-il, qui, dès qu'un lecteur, dès

K.vj.

228 *LES LETTRES DE PLINE,*
qu'un joueur d'instrumens, ou un Comédien paroît, prennent congé de la compagnie; ou qui, s'ils demeurent à table, n'ont pas moins d'ennui que vous en ont fait souffrir ces monstres (car c'est le nom que vous leur donnez)? Ayons donc de la complaisance pour les plaisirs d'autrui, afin que l'on en ait pour les nôtres. Adieu.

L E T T R E X V I I I.

A Sabin.

JE comprends par votre Lettre avec quel soin, quelle attention, quel effort de mémoire vous avez lu mes ouvrages. C'est donc vous-même qui vous attirez un embarras, lorsque vous m'invitez & m'engagez à vous en communiquer le plus grand nombre que je pourrai. Je le ferai volontiers, mais successivement & avec ordre. Je dois craindre de fatiguer par un travail trop assidu, & par la multitude des choses, une mémoire à laquelle je dois déjà tant; & qu'après l'avoir surchargée & comme accablée, je ne la force à laisser échapper chaque ouvrage, en vou-

tant les lui faire embrasser tous, & à quitter les premiers pour courir après les derniers. Adieu.

L E T T R E X I X.

A Rufin.

VOUS me mandez que, dans une de mes Lettres, vous avez lu que Virginius Rufus ordonna qu'on gravât ces deux vers sur son tombeau :

*Cy gît qui, de Vindex réprimant l'attentat,
Voulut, non subjuguier, mais affranchir l'Etat.*

Vous le reprenez de l'avoir ordonné. Vous ajoutez, que Frontinus fit, & bien mieux, & bien plus sagement, lorsqu'il défendit qu'on lui élevât aucun tombeau. Vous finissez par me prier de vous dire ce que je pense de tous les deux. J'ai parfaitement aimé l'un & l'autre, & j'ai plus admiré celui que vous reprenez ; mais je l'admire jusqu'au point de ne pas croire que personne pût jamais approcher de sa gloire ; & me voilà pourtant réduit à le justifier. Je vous avoue que tous ceux qui ont fait quelque chose de

230 LES LETTRES DE PLINÉ ;
grand & de mémorable, me paroissent dignes non seulement de pardon, mais même de louanges, lorsqu'ils courent après l'immortalité, qu'ils s'efforcent d'éterniser par des épitaphes un nom qui ne doit jamais périr. On aura peut-être peine à trouver un autre que Virginius, qui, après avoir tout fait pour la gloire, ait parlé si peu de ce qu'il a fait. J'en suis un bon témoin. Quoique je fusse très-avant dans son amitié & dans sa confiance, je ne l'ai jamais entendu s'échapper à parler de soi qu'une seule fois. Il racontoit que Cluvinus lui avoit un jour tenu ce discours : *Vous sçavez, Virginius, quelle fidélité l'on doit à l'Histoire. Pardonnez-moi donc, je vous en supplie, si vous lisez, dans celle que j'écris, quelque chose que vous ne voudriez pas y lire.* A cela Virginius lui répondit : *Vous ne sçavez pas, Cluvinus, que dans ce que j'ai fait, une de mes vues a été de vous assurer, à vous autres Historiens, la liberté d'écrire tout ce qu'il vous plairoit.* Mais revenons. Comparons-lui Frontinus, en cela même en quoi celui-ci vous paroît plus modeste & plus retenu. Il a défendu de lui élever un tombeau ; mais en quels termes a-t-il fait cette défense ? *La dépense d'un tombeau est inu-*

tile ; mon nom ne périra point , si ma vie est digne de mémoire. Croyez-vous donc qu'il soit plus modeste de donner à lire à tout l'univers, que la mémoire de notre nom durera, que de marquer par deux vers, dans un petit coin du monde, une action que l'on a faite ? Ce n'est pourtant pas mon dessein de blâmer le premier, mais de défendre le second ; & comment le faire plus solidement, qu'en lui comparant celui que vous lui avez préféré ? Si l'on s'en rapporte à moi, aucun des deux ne mérite de reproches. Tous deux, avec une égale ardeur, mais par différente route, ont été à la gloire. L'un, lorsqu'il montre sa passion pour des inscriptions qui lui étoient dûes ; l'autre, lorsqu'il aime mieux montrer qu'il les a méprisées. Adieu.

L E T T R E X X.

A Venator.

VOTRE Lettre m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'elle étoit plus longue, & qu'elle ne parloit que de mes ouvrages. Je ne suis point surpris qu'ils

vous plaisent, puisque vous n'aimez pas moins tout ce qui vient de moi, que vous m'aimez moi-même. Je suis ici principalement occupé à faire mes vendanges, modiques à la vérité, mais plus abondantes pourtant que je ne l'espérois. Si toutefois c'est faire vendange, que de s'amuser à cueillir un raisin, que de faire un tour à mon pressoir, de goûter le vin doux dans la cuve, & d'embarasser mes domestiques de ville, qui, pour avoir l'œil sur les campagnards, m'abandonnent à mes lecteurs & à mes secrétaires. Adieu.

L E T T R E X X I.

A Sabinien.

VOTRE affranchi, contre qui vous m'aviez dit que vous étiez en colere, m'est venu trouver; & prosterné à mes pieds, il y est demeuré collé, comme si c'eut été sur les vôtres. Il a beaucoup pleuré, beaucoup prié; il s'est tû long-tems; en un mot, il m'a persuadé de son repentir. Je le crois véritablement corrigé, parce qu'il reconnoît sa faute. Je sçais que vous êtes irrité; je sçais

que vous l'êtes avec raison ; mais jamais la modération n'est plus louable , que quand l'indignation est plus juste. Vous avez aimé cet homme , & j'espère que vous lui rendrez un jour votre bienveillance ; en attendant , il me suffit que vous m'accordiez son pardon. Vous pourrez , s'il y retourne , reprendre votre colere. Après s'être laissée désarmer une fois , elle sera bien plus excusable. Donnez quelque chose à sa jeunesse , à ses larmes , à votre douceur naturelle. Ne le tourmentez pas davantage , ne vous tourmentez plus vous-même ; car doux & humain comme vous êtes , c'est vous tourmenter que de vous fâcher. Je crains que je ne paroisse pas supplier , mais exiger , si je joins mes supplications aux siennes. Je les joindrai pourtant , avec d'autant plus d'instance , que les réprimandes qu'il a reçues de moi , ont été plus sévères. Je l'ai menacé très-affirmativement de ne me plus jamais mêler de lui ; mais cela je ne l'ai dit que pour cet homme , qu'il falloit intimider , & non pas pour vous. Car peut-être serai-je encore une autre fois obligé de vous demander grace , & vous de me l'accorder , si la faute est telle que nous puif-

234. LES LETTRES DE PLINE;
sions honnêtement, moi intercéder, &
vous, pardonner. Adieu.

L E T T R E X X I I .

A Severe.

LA maladie de Passienus Paulus m'a donné de grandes allarmes, & par plus d'une raison. C'est un très-honnête homme, plein de probité & d'amitié pour moi. D'ailleurs, dans ses écrits, il imite les anciens, il attrape leur air, il rend leurs beautés, & surtout celles de Propertius, dont il descend. C'est véritablement son sang, & il lui ressemble parfaitement dans ce qui l'a le plus distingué. Si ses vers élégiaques vous tombent dans les mains, vous lirez des vers polis, tendres, agréables, & vraiment sortis de la maison de Propertius. Depuis peu, il s'est amusé à la poésie lyrique, & il a dans ce genre copié Horace aussi heureusement, qu'il a rendu parfaitement Propertius dans l'autre. Ainsi, vous pourrez encore le prendre pour son parent, si tant est que la parenté influe quelque chose sur les études. Rien n'approche des graces légères.

res & de la variété dont ses écrits sont pleins. Il aime, comme s'il étoit pénétré d'amour; il se plaint en homme désolé; il loue avec une bonté charmante; il badine avec l'enjouement le plus délicat; en un mot, il est aussi parfait dans tous les genres que s'il n'excelloit que dans un seul. Un tel ami, d'un si rare génie, ne m'avoit pas moins rendu malade d'esprit, qu'il l'étoit de corps. Enfin, nous sommes guéris tous deux. Réjouissez-vous avec moi, avec les Lettres même, qui n'ont pas couru moins de danger pendant sa maladie, qu'elles tireront de gloire de sa santé. Adieu.

LETTRE XXIII.

A Maxime.

IL m'est souvent arrivé, quand j'ai plaidé, que les Centumvirs, après avoir gardé long-tems cet air de gravité & d'autorité qui convient aux Juges, se sont subitement levés tous ensemble, comme s'ils eussent été transportés & forcés de me louer. J'ai souvent remporté du Sénat toute la gloire que je

pouvois desirer. Mais jamais rien ne m'a tant fait de plaisir, que ce que me dit Corneille Tacite ces jours passés. Il me contoit, qu'il s'étoit trouvé aux spectacles du Cirque, assis auprès d'un Chevalier Romain; qu'après une conversation sçavante & assez diversifiée, le Chevalier lui avoit demandé: *Etes-vous d'Italie, ou de quelqu'autre Province?* Qu'à cela Tacite avoit répondu: *Vous me connoissez, & j'en ai l'obligation aux Belles-Lettres.* Qu'aussi-tôt, celui-ci reprit: *Etes-vous Tacite, ou Pline?* Je ne puis vous exprimer combien je suis touché que les Belles-Lettres rappellent le souvenir de son nom & du mien, comme si ce n'étoient pas des noms d'hommes, mais les noms des Belles-Lettres même, & de ce que par elles nous sommes tous deux connus de gens qui d'ailleurs ne nous connoissent point. Il m'arriva dernièrement quelque chose d'assez semblable. J'étois à table auprès de Fabius Rufinus; très-distingué par son mérite. Au-dessus de lui étoit un de ses compatriotes, & qui venoit d'arriver à Rome pour la première fois. Rufinus me montrant du doigt, lui dit: *Voyez-vous cet homme?* Et ensuite il l'entretint de mon attachement aux Belles-Lettres. A quoi

l'autre répondit : *Seroit-ce Pline ?* J'avoue que je trouve en cela une grande récompense de mes travaux. Si Démosthène eut raison de marquer tant de joie, de ce qu'une vieille femme d'Athènes l'avoit montré du doigt, en disant : *Voilà Démosthène*, ne m'est-il pas permis de me réjouir du bruit que fait mon nom ? Je m'en réjouis donc, & je ne m'en cache point : car je ne crains pas de paroître vain, lorsque je raconte, non ce que je pense de moi, mais ce qu'en pensent les autres, sur-tout à vous, qui ne portez envie à la gloire de personne, & qui êtes zélé pour la mienne. Adieu.

L E T T R E X X I V.

A Sabinien.

VOUS m'avez fait plaisir d'avoir à ma recommandation reçu dans votre maison un affranchi que vous aimiez autrefois, & de lui avoir rendu vos bonnes grâces. Vous en aurez de la satisfaction. Pour moi, j'en ai une grande, de vous voir traitable dans la colère, & de reconnoître que vous avez

ou tant de déférence pour mes sentimens, ou tant d'égard pour mes prières. Je vous loue donc & vous remercie ; mais en même tems je vous conseille d'avoir à l'avenir de l'indulgence pour les fautes de vos gens, quand même ils manqueroient d'intercesseur auprès de vous. Adieu.

L E T T R E X X V.

A Mamilien.

VOUS vous plaignez d'être accablé des occupations que vous avez à l'armée ; & comme si vous jouissiez d'un profond loisir, vous lisez mes amusemens & mes folies. Vous les aimez, vous les demandez, & vous ne me donnez pas peu d'envie de ne m'en pas tenir là. Car depuis que ces petits ouvrages ont l'approbation d'un homme aussi sçavant, aussi sage, & surtout aussi vrai que vous, je commence à croire qu'il peuvent me procurer, non seulement du plaisir, mais même de la gloire. Je suis maintenant chargé de quelques causes, qui véritablement ne m'embarassent pas beaucoup, mais toujours assez.

Dès que j'en serai quitte, ma Muse retournera verser ses plus douces pensées dans le sein d'un homme si prévenu pour elles. Vous ferez voler nos moineaux & nos colombes parmi vos aigles *, si la bonne opinion que vous en avez conçue répond à leur confiance. Que si leur confiance les trompe, vous les renfermerez dans la cage & dans le nid. Adieu.

L E T T R E X X V I.

A LuperCUS.

JE crois n'avoir pas mal rencontré, quand j'ai dit d'un Orateur de notre tems, qui a beaucoup de justesse & d'exactitude, mais peu d'élevation & de feu : *Il n'a qu'un défaut, c'est de n'en avoir point.* L'Orateur doit s'élever, prendre l'essor, quelquefois entrer en fureur & s'abandonner, souvent même côtoyer le précipice. Il n'est ordinairement rien de haut & d'élevé, qui ne soit tout près d'un abîme. Le chemin est plus sûr par les plaines, mais il est

* Les aigles étoient les enseignes des armées Romaines.

plus bas & plus obscur. Ceux qui rampent ne risquent point de tomber, comme ceux qui courent, mais il n'y a pour ceux-là nulle gloire à ne tomber pas; ceux-ci en acquierent même en tombant. Les écueils, entre lesquels il faut prendre sa route dans l'éloquence, en font tout le prix, ainsi que de beaucoup d'autres arts. Voyez quelles acclamations reçoivent nos danseurs de corde, lorsque leur chute paroît inévitable. Nous donnons notre admiration principalement à ce qui arrive contre notre attente, à ce qui a été heureusement hasardé; & pour s'exprimer encore mieux avec les Grecs, à ce qui étonne & est accompagné de grandes difficultés. C'est pourquoi l'adresse du Pilote n'est point remarquée dans la bonace, comme dans la tempête. Dans la bonace, il entre au port, sans que personne l'admire, le loue, y prenne garde; mais quand les cordages tendus font des sifflemens, que le mât plie, que le gouvernail gémit, c'est alors qu'on s'écrie sur l'habileté du Pilote, & qu'on le compare aux Dieux de la mer. Pourquoi ce discours? C'est qu'il me semble que vous avez remarqué dans mes écrits quelques endroits que vous croyez enflés, & que je croyois sublimes;

Sublimes; qui vous paroissent téméraires, & à moi hardis; que vous traitez de superflus, & moi de pleins. Il y a bien de la différence, que vos notes tombent sur des choses remarquables, ou sur des choses défectueuses. Chacun est frappé de tout ce qui a de l'élevation ou de la saillie; mais on a besoin d'un discernement délicat pour juger si c'est magnificence ou fausse grandeur, hauteur régulière, ou hauteur monstrueuse. Et pour consulter d'abord Homere, qui peut ignorer comment il sçait prendre un style tantôt noble, tantôt simple?

*La terre s'en ébranle, & l'Olimpe en mugit **

Dans un autre endroit :

*Et comme des torrens qui tombent des montagnes;
Remplissent les vallons, inondent les campagnes.*

Mais il faut une balance & un poids bien justes, pour connoître si ces choses sont énormes & incroyables, ou magnifiques & divines. Ce n'est pas que je m' imagine avoir dit, ou pouvoir dire rien de semblable. Je ne suis pas si extravagant; je veux seulement faire entendre qu'il faut s'abandonner quelque-

* Homere, dans l'Illiade.

fois à l'éloquence, & ne pas renfermer dans un trop petit cercle les mouvemens impétueux d'un grand génie. Mais (dit-on) il y a une grande différence entre les Poètes & les Orateurs. Comme si effectivement Cicéron étoit moins hardi. Je ne m'arrête point à en rapporter de preuves; car, à son égard, il n'y a pas à douter; mais Démosthène lui-même, cette règle & ce modèle du parfait Orateur, se contraind-il, & se modère-t-il beaucoup, lorsqu'il dit ce qui est si connu? O hommes perfides, adulateurs & pestes publiques! Et encore; Car je n'ai pas fortifié cette Ville avec de la pierre ou de la brique.... Et peu après, J'ai proposé tout ceci pour la défense de l'Attique, & je vous ai indiqué toutes les ressources que pouvoit suggérer la prudence. Et ailleurs, Pour moi, Messieurs, je crois, & je le jure par les Dieux immortels, que ces heureux succès l'ont enivré. Mais qu'y a-t-il de plus hardi que cet emportement si beau & si long? Car une cruelle maladie désole la Grece.... Que dire de cet endroit plus court, mais où il n'y a pas moins de hardiesse? Alors les sifflemens du superbe Python qui vous menaçoit, ne m'effrayerent point. Ce que je vais rapporter est du même caractère;

Mais quand le brigandage & le crime élevent quelqu'un comme Philippe, le premier échec, le premier choc le renversent & le brisent. Cet endroit est à-peu-près semblable : Retranché de la société par tous les Tribunaux de la Ville . . . Et ensuite : Vous avez renfermé dans votre cœur la pitié que l'on a d'eux ordinairement. Que dis-je, vous l'avez tout-à-fait étouffée. Ne vous flattez donc pas de trouver une retraite dans des ports que vous avez fermés, & que vous avez remplis d'écueils. Il avoit déjà dit : Je crains qu'il ne semble à quelques-uns, que vous prenez plaisir à fortifier le méchant citoyen ; car tout méchant homme est toujours foible de lui même. Et plus bas : Je ne vois pour lui aucune de ces ressources, aucun asyle ouvert. Je n'apperçois que précipices, que gouffres, qu'abîmes. Ce n'est pas encore assez : Car je ne pense pas, Messieurs, que nos ancêtres aient établi cet ordre dans les jugemens, afin de donner moyen aux gens d'un tel caractère de s'y maintenir florissans ; mais afin de les contenir, de les punir, d'empêcher que personne ne les imitât & n'eût envie de se porter au crime. Et encore : Si donc c'est un artisan de toute sorte de méchancetés, s'il en tient boutique ouverte, & s'il en trafique . . . Et mille autres pareils, pour passer ceux qu'Eschine appelle des monstres,

& non des paroles. Je parle contre moi ; quand j'observe que ces expressions même lui ont été reprochées, mais voyez, je vous prie, de combien celui qui est critiqué est au-dessus de son censeur, & au-dessus précisément par ces mêmes endroits. Car dans les autres paroît sa force ; dans ceux-ci sa grandeur. Mais Eschine lui-même a-t-il évité ce qu'il reprend dans Démosthène ? Car il faut, Messieurs, que l'Orateur & la Loi tiennent le même langage ; mais quand la Loi parle d'une manière, & l'Orateur de l'autre, on doit donner son suffrage à l'équité de la Loi, & non à l'impudence de l'Orateur. Ailleurs : Il explique ensuite tout le dessein de cacher son vol à la faveur du Décret, lorsqu'il y exprime que les Députés d'Orée avoient donné les cinq talents, non à vous, mais à Callias ; & afin que vous soyez persuadés que je dis vrai, laissant à part la vaine parade des galeres à trois rangs de rames, & toute la pompe de ce Décret, lisez. Et dans un autre endroit : Et ne souffrez pas qu'il vous égare dans de vains discours contre le prévaricateur . . . Ce qu'il a si fort approuvé qu'il le répète : Mais vous tenant fermes sur ce point, écartez tous ces malins discours, & soyez attentifs à l'observer quand il sort de la question. Est-il

plus simple & plus modeste, quand il dit? Mais chaque jour vous nous faites de nouvelles plaies, & prenez bien plus de soin du succès de vos harangues, que du salut de la République. Il le prend ici sur un bien plus haut ton: Ne chasserez-vous point cette peste commune de la Grèce? & ne vous saisirez-vous point de lui comme d'un pirate qui va en course sur la république flottante? Et beaucoup d'autres. Je m'attends que vous allez lancer sur quelques endroits de cette Lettre, les mêmes traits que vous avez lancés sur les ouvrages de ma façon, que j'essaye de justifier. Par exemple, vous n'approuverez point le gouvernail qui gémit; le Pilote comparé aux Dieux de la mer; car je m'apperçois qu'en voulant excuser ce que vous aviez critiqué, j'y suis retombé. Mais faites main-basse tant qu'il vous plaira, pourvu que dès maintenant vous me donniez un jour où nous puissions traiter de vive voix la question, tant de vos anciennes que de vos nouvelles critiques. Car ou vous me rendrez moins téméraire, ou je vous rendrai plus hardi. Adieu.



L E T T R E XXVII.

A Paternus.

J'AI souvent senti, mais jamais tant que ces jours passés, la force, la grandeur, la majesté, la divinité de l'Histoire. Quelqu'un avoit lu en public une relation très-sincere, & en avoit réservé une partie pour un autre jour. Plusieurs de ses amis se détachent & viennent le supplier, le conjurer de ne point lire le reste; tant ceux qui n'avoient pas rougi de faire ce qu'ils entendoient, rougissoient d'entendre ce qu'ils avoient fait. Il accorda ce qu'on lui demandoit, & il le pouvoit sans trahir la vérité. Cependant l'histoire demeure aussi-bien que l'action, & elle demeurera & sera lue avec d'autant plus d'empressement, que ce ne sera pas si-tôt qu'on le voudroit. Car rien ne pique tant la curiosité des hommes, que de la suspendre. Adieu.



L E T T R E X X V I I I .

A Romanus

ENFIN j'ai reçu trois de vos Lettres à la fois, toutes très-polies, pleines d'amitié, & telles que je les devois espérer de vous, sur-tout après les avoir si long-tems attendues. Par l'une, vous me chargez d'une fort agréable commission, de faire porter vos Lettres à Plotine, cette femme si respectable par ses vertus. Vous serez obéi. Ensuite vous me recommandez Popilius Artemisius. J'ai satisfait dans le moment à ce qu'il souhaitoit. Vous me marquez aussi que vos vendanges n'ont pas été heureuses. Notre sort de ce côté-là, quoique nos climats soient fort différens, a été semblable. Par la seconde, vous me mandez que tantôt vous dictez, tantôt vous écrivez beaucoup de choses qui me rendent présent à votre esprit. Je vous en remercie, & je vous en remerciérois davantage, si vous aviez bien voulu me communiquer ce que vous dictez, ou ce que vous écrivez. Et il y avoit de la justice que, com-

248 **LES LETTRES DE PLINE ;**
me je vous ai fait part de mes écrits ;
vous me fassiez part des vôtres , quand
même d'autres que moi en seroient le
sujet. Vous me promettez , en finissant ,
qu'aussi-tôt que vous aurez appris le
plan de vie que je me suis proposé ,
vous vous déroberez à toutes vos affai-
res domestiques pour vous rendre ici.
Regardez-vous donc déjà comme en-
gagé & comme lié avec des nœuds qu'il
n'est pas possible de rompre. Enfin , dans
la dernière , vous m'écrivez que vous
avez reçu mon plaidoyer pour Clarius ,
& qu'il vous a paru plus ample que
quand vous me l'avez entendu pronon-
cer. Il est vrai qu'il est plus ample ; je
l'ai depuis beaucoup augmenté. Vous
ajoutez que vous m'avez écrit d'autres
Lettres un peu plus travaillées. Vous
demandez si je les ai reçues : Non , &
je meurs d'envie de les recevoir. Ne
manquez donc pas de me les envoyer
à la première occasion , avec les inté-
rêts du retardement. Je ne vous les
compterai (& je ne le puis à moins)
que sur le pied de douze pour cent.
Adieu.



L E T T R E X X I X.

A Rusticus.

COMME il vaut mieux exceller en une chose, que d'être médiocre dans plusieurs ; aussi vaut-il mieux être médiocre dans plusieurs, lorsqu'on ne peut être excellent dans une seule. C'est ce que j'éprouve ; car, dans cette vûe, je me suis appliqué à différens genres d'étude, n'osant faire assez de fond sur le progrès que j'ai fait dans aucune en particulier. Quand donc vous lirez divers ouvrages de ma façon, ayez pour chacun l'indulgence que leur nombre vous demande. Est-il juste que, dans les autres arts, le nombre d'ouvrages serve d'excuses ? & que pour les lettres, où il est bien plus difficile d'arriver à la perfection, nous établissions une loi plus dure ? Mais ne dois-je point vous paroître ingrat, lorsque je vous prie d'excuser ? Car si vous recevez les derniers ouvrages avec la même bonté que le premiers, je dois attendre des éloges, plutôt que demander grace. Il me suffit pourtant qu'on me fasse grace.

Adieu.

L v

L E T T R E X X X.

A Geminius.

VOUS louez souvent dans vos conversations, & aujourd'hui dans vos lettres, votre ami Nonius, pour sa libéralité envers certaines personnes. Je le loue aussi, pourvû qu'il ne la renferme pas dans ces personnes. Je veux qu'un homme vraiment libéral donne à sa patrie, à ses proches, à ses alliés, à ses amis ; mais à ses amis qui sont dans le besoin, & non comme ces gens qui ne donnent jamais tant qu'à ceux qui peuvent donner le plus. Ce n'est pas là, selon moi, répandre son bien : c'est, avec des présens qui cachent l'ameçon & la gluë, dérober le bien d'autrui. Il y a des personnes d'un caractère semblable, qui ne donnent à l'un que ce qu'ils enlèvent à l'autre, & qui vont à la réputation de libéralité par l'avarice. La première règle, c'est d'être content de ce que l'on a ; après cela, d'embrasser, comme dans un cercle, selon l'ordre que la société prescrit, sous ceux qui ont besoin de protection

& d'assistance. Si votre ami suit ces règles, on ne peut trop le louer. S'il en observe seulement quelques-unes, il mérite moins d'éloges; mais il en mérite toujours. Un modèle de libéralité, même imparfaite, est aujourd'hui si rare, la fureur d'amasser a tellement saisi les hommes, qu'on diroit qu'ils ne possèdent pas leurs richesses, mais qu'ils en sont possédés. Adieu.

L E T T R E X X X I.

A Sardus.


DEPUIS que je vous ai quitté, je n'en ai pas moins été avec vous. J'ai lu votre livre; & pour ne vous point mentir, j'ai lu particulièrement les endroits où vous parlez de moi, & dans lesquels vous vous êtes infiniment étendu. Quelle abondance! quelle variété! Combien sur un même sujet de choses, qui, sans être les mêmes, ne sont pourtant pas différentes? Mélerai-je mes éloges à mes remerciemens? Je ne puis assez dignement m'acquitter, ni de l'un, ni de l'autre; & si je le pouvois, je craindrois qu'il n'y eût de la vanité à vous

252 LES LETTRES DE PLINE,
louer d'un ouvrage dont je vous remer-
cierois. J'ajouterais seulement que tout
m'a paru d'autant plus parfait, qu'il
m'étoit plus agréable; & qu'il m'a été
d'autant plus agréable, qu'il étoit plus
parfait. Adieu.

L E T T R E X X X I I .

A Titien.

QUE faites-vous? Que prétendez-
vous faire dans la suite? Pour moi, je
mene une vie très-délicieuse, c'est-à-
dire, très-oisive. De-là vient que je ne
veux point écrire de longues Lettres,
mais que j'aime fort à en lire. Je donne
l'un à mon indolence, l'autre à mon
oisiveté. Car rien n'est si paresseux qu'un
homme indolent, & rien de si curieux
qu'un homme oisif. Adieu.



L E T T R E X X X I I I .

A Caninius.

J'AI découvert un sujet de Poëme. C'est une histoire, mais qui a tout l'air d'une fable. Il mérite d'être traité par un homme comme vous, qui ait l'esprit agréable, élevé, poétique. J'en ai fait la découverte à table, où chacun contoit à l'envi son prodige. L'auteur passe pour très-fidèle, quoiqu'à vrai dire, qu'importe la fidélité à un Poëte? Cependant c'est un Auteur tel, que vous ne refuseriez pas de lui ajouter foi, si vous écriviez l'Histoire. Près de la colonie d'Hippone, qui est en Afrique, sur le bord de la mer, on voit un étang navigable, d'où sort un canal, qui, comme un fleuve, entre dans la mer, ou retourne à l'étang même, selon que le flux l'entraîne, ou que le reflux le repousse. La pêche, la navigation, le bain, y sont des plaisirs de tous les âges, sur-tout des enfans, que leur inclination porte au divertissement & à l'oïveté. Entr'eux, ils mettent l'honneur & le mérite à quitter de

254 **LES LETTRES DE PLINÉ;**
plus loin le rivage; & celui qui s'en éloigne le plus, & qui devance tous les autres, en est le vainqueur. Dans cette sorte de combat, un enfant plus hardi que ses compagnons, s'étant fort avancé, un Dauphin se présente, & tantôt le précède, tantôt le suit, tantôt tourne autour de lui; enfin charge l'enfant sur son dos, puis le remet à l'eau; une autre fois le reprend, & l'emporte tout tremblant, d'abord en pleine mer; mais peu après il revient à terre, & le rend au rivage & à ses compagnons. Le bruit s'en répand dans la colonie. Chacun y court, chacun regarde cet enfant comme une merveille; on ne peut se lasser de l'interroger, de l'entendre, de raconter ce qui s'est passé. Le lendemain, tout le peuple court au rivage. Ils ont tous les yeux sur la mer, ou sur ce qu'ils prennent pour elle; les enfans se mettent à la nage, & parmi eux celui dont je vous parle, mais avec plus de retenue. Le Dauphin revient à la même heure, & s'adresse au même enfant. Celui-ci prend la fuite avec les autres. Le Dauphin, comme s'il vouloit le rappeler & l'inviter, saute, plonge, & fait cent tours différens. Le jour suivant, celui d'après, & plusieurs autres de suite, même chose

arrive, jusqu'à ce que ces gens, nourris sur la mer, se font une honte de leur crainte. Ils approchent le Dauphin, ils l'appellent, ils se jouent avec lui, ils le touchent, il se laisse manier. Cette épreuve les encourage, sur-tout l'enfant qui le premier en avoit couru le risque; il nage auprès du Dauphin, & saute sur son dos. Il est porté & rapporté; il se croit reconnu & aimé, il aime aussi; ni l'un ni l'autre n'a de peur, ni n'en donne. La confiance de celui-là augmente, & en même tems la docilité de celui-ci; les autres enfans même l'accompagnent en nageant, & l'animent par leurs cris & par leurs discours. Avec ce Dauphin en étoit un autre (& ceci n'est pas moins merveilleux), qui ne servoit que de compagnon & de spectateur. Il ne faisoit, il ne souffroit rien de semblable; mais il menoit & ramenoit l'autre, comme les enfans menotent & ramenoient leur camarade. Il est incroyable, mais pourtant il n'est pas moins vrai que tout ce qui vient d'être dit, que ce Dauphin, qui jouoit avec cet enfant, & qui le portoit, avoit coutume de venir à terre; & qu'après s'être séché sur le sable, lorsqu'il venoit à sentir la chaleur, il se rejettoit à la mer. Il est certain qu'Oc-

256 LES LETTRES DE PLINÉ;
tavius Avitus, Lieutenant du Procon-
sul, emporté par une vaine superstition,
prit le tems que le Dauphin étoit sur
le rivage pour faire répandre sur lui
des parfums, & que la nouveauté de
cette odeur le mit en fuite & le fit sau-
ver dans la mer. Plusieurs jours s'écou-
lerent depuis sans qu'il parût. Enfin il
revint, d'abord languissant & triste; &
peu après, ayant repris ses premières
forces, il recommença ses jeux & ses
tours ordinaires. Tous les Magistrats
des lieux circonvoisins s'empressoient
d'accourir à ce spectacle. Leur arrivée
& leur séjour engageoient cette ville,
qui n'est pas déjà trop riche, à de nou-
velles dépenses, qui achevoient de l'é-
puiser. Ce concours de monde y trou-
bloit d'ailleurs & y dérangoit tout. On
prit donc le parti de tuer secrettement
le Dauphin qu'on venoit voir. Avec
quels sentimens ne pleurerez-vous point
son sort? Avec quelles expressions,
avec quelles figures n'enrichirez-vous
point, ne releverez-vous point cette
histoire, quoiqu'il ne soit pas besoin
de votre art pour l'augmenter ou l'em-
bellir, & qu'il suffise de ne rien ôter
à la vérité? Adieu.



L E T T R E X X X I V .

A Suetone.

TIREZ-MOI d'un embarras. J'apprends que je lis mal les vers. Pour les harangues, je les lis assez bien, & de-là vient que je réussis moins à la lecture des poésies. J'ai donc envie d'essayer d'en faire lire par mon affranchi quelques-unes dont je veux donner la lecture à mes amis; ce que j'ai choisi lui est même familier. Je sçais qu'il ne lira pas parfaitement, mais ce sera toujours beaucoup mieux que moi, pourvû qu'il ne se trouble pas; car il est aussi nouveau lecteur que moi nouveau poète. Ce qui m'embarrasse, c'est le personnage qu'il me faudra faire pendant qu'il lira. Dois-je demeurer assis, les yeux baissés, muet, & comme un homme qui n'est là que pour entendre? Ou bien dois-je, comme font quelques-uns, accompagner de l'œil, de la main, d'un petit bruit, ce qu'il lira? Mais je ne sçais pas mieux battre la mesure que lire. Je vous le répète donc, tirez-moi d'embarras, & m'écrivez sincèrement

258 LES LETTRES DE PLINE,
s'il vaut encore mieux lire très-mal,
que de faire ou ne pas faire ce que je
vous dis. Adieu.

LETTRE XXXV.

A Oppius.

J'AI reçu le livre que vous m'avez
envoyé : je vous en remercie. Il m'a
trouvé dans une conjoncture où je suis
accablé d'affaires, & par cette raison,
je ne l'ai pas encore lu, quoique d'ail-
leurs on ne puisse en avoir plus d'en-
vie. Mais je dois ce respect aux Belles-
Lettres & à vos écrits, de croire que je
ne pourrois, sans une espece d'irreli-
gion, en approcher avec un esprit qui
ne seroit pas entierement dégagé. J'ap-
prouve fort votre application à retou-
cher vos écrits : cette exactitude a pour-
tant ses bornes. Trop polir, c'est plu-
tôt affoiblir que perfectionner une piece.
D'ailleurs cela détourne de ceux qu'on
entreprendroit. Ainsi, cette délicatesse
excessive n'acheve point nos anciens
ouvrages, & nous empêche d'en com-
mencer de nouveaux. Adieu.

L E T T R E X X X V I .

A Fuscus.

VOUS demandez comment je règle ma journée en Été dans ma terre de Toscane? Je m'éveille quand je puis, d'ordinaire à sept heures, quelquefois auparavant, & rarement plus tard. Je tiens mes fenêtres fermées; car le silence & les ténèbres soutiennent l'esprit, qui, n'étant point dissipé par des objets qui le peuvent emporter, demeure libre & tout entier. Je ne veux pas assujettir mon esprit à mes yeux; j'assujettis mes yeux à mon esprit; car ils ne voient que ce qu'il voit, tant qu'ils ne sont pas distraits par autre chose. Si j'ai quelque ouvrage commencé, je m'en occupe; je range jusqu'aux paroles, comme si j'écrivois & corrigeois, tantôt plus, tantôt moins, selon que je me trouve plus ou moins de facilité à composer & à retenir. J'appelle un Secrétaire, je fais ouvrir les fenêtres, & je dicte ce que j'ai composé. Il s'en retourne, je le rappelle encore une fois, & je le renvoye. Dix ou onze heures

venues (car cela n'est pas toujours si juste & si réglé) je me leve; & selon le tems qu'il fait, je me promene dans une allée, ou dans une galerie, & j'acheve, ou je dicte le reste de ce que je me suis proposé. Ensuite je monte dans une chaise; & là, mon attention s'étant ranimée par le changement, je continue à faire ce que j'avois commencé pendant que j'étois couché ou que je me promenois. Ensuite je dors un peu, puis je me promene: après, je lis à haute voix quelque Harangue Grecque ou Latine, non tant pour me fortifier la voix que la poitrine, quoique la voix elle-même ne laisse pas d'y gagner. Je me promene encore une fois; on me frotte d'huiles; je fais quelque exercice; je me baigne. Pendant le repas, si je mange avec ma femme, ou avec un petit nombre d'amis, on lit un livre. Au sortir de la table, vient quelque Comédien, ou quelque joueur de lyre. Après quoi je me promene avec mes gens, parmi lesquels il y en a de fort savans. On passe ainsi jusqu'au soir à parler de choses différentes, & le jour le plus long se trouve tout d'un coup fini. Quelquefois je dérange un peu cet ordre. Car si j'ai demeuré au lit, ou si je me suis promené long-tems, après mon

sommeil & ma lecture, je ne me sers point de ma chaise; & pour en être plutôt quitte, je monte à cheval, & je vais plus vite. Mes amis me viennent voir des lieux voisins, me prennent une partie du jour, & quelquefois me délassent par une diversion faite à propos. Je chasse en d'autres tems; mais jamais sans mes tablettes, afin que si je ne prends rien, je ne laisse pas de rapporter quelque chose. Je donne aussi quelques heures à mes Fermiers, trop peu à leur avis; mais leurs plaintes rustiques ne servent qu'à me donner plus de goût pour les Lettres & pour les occupations de la ville. Adieu.

L E T T R E X X X V I I .

A Paulin.

Vous n'êtes pas de caractère à exiger de vos amis, & contre leurs intérêts, ces sortes de devoirs qui ne sont que de cérémonie; & je ne vous aime pas assez peu pour craindre que vous ne jugiez mal de moi si je manque à vous rendre visite dès le premier jour

262 LES LETTRES DE PLINE ;
de votre Consulat *. Je suis ici retenu
par la nécessité de trouver des Fermiers ;
il s'agit de mettre des terres en valeur
pour long-tems , & de changer tout le
plan de leur régie. Car les cinq der-
nieres années , mes Fermiers sont de-
meurés fort en reste , malgré les grandes
remises que je leur ai faites. De-là vient
que la plupart négligent de payer à
compte , dans le désespoir de se pou-
voir entierement acquitter. Ils arra-
chent même & consomment tout ce qui
est déjà sur terre , persuadés que ce ne
seroit pas pour eux qu'ils épargneroient.
Il faut donc aller au-devant d'un dé-
sordre qui augmente tous les jours , &
y remédier. Le seul moyen de le faire ,
c'est de ne point affermer en argent ,
mais en espece à partager dans la ré-
colte avec le Fermier , & de préposer
quelques-uns de mes gens pour avoir
l'œil sur la culture des terres , pour
exiger ma part dans les fruits , & pour
les garder. D'ailleurs , il n'est nul genre
de revenu plus juste que celui qui nous
vient de la fertilité de la terre , de la
température de l'air & de l'ordre des
saisons. Cela demande des gens sûrs ,

* Le texte dit, *le premier Janvier*. C'étoit le
jour où les Consuls prenoient possession de leur
Charge.

vigilans, & en nombre. Je veux pourtant essayer & tenter, comme dans une maladie invétérée, tous les secours que le changement de remèdes nous pourra donner. Vous voyez que ce n'est pas pour mon plaisir que je m'abstiens d'assister à votre installation dans le Consulat. Je vous promets pourtant d'en célébrer le jour par mes vœux, par ma joie, par tous les sentimens que je vous dois, & comme si j'étois présent. Adieu.

L E T T R E X X X V I I I .

A Saturnin.

SI je loue notre ami Rufus, ce n'est point pour vous plaire, mais parce qu'il en est très-digne. J'ai lu son Livre, qui m'a paru excellent & achevé. Ma tendresse pour l'Auteur m'a fait trouver de nouveaux agrémens dans l'ouvrage. J'en ai pourtant fait un jugement sain; car il ne faut pas croire que ceux-là seuls jugent bien, qui ne lisent qu'avec des intentions malignes. Adieu.



L E T T R E X X X I X.

A Mustius.

JE me vois obligé, par l'avis des Aruspices, de rétablir & d'augmenter un Temple de Cérès qui se trouve dans mes terres. Il est vieux & petit, d'ailleurs très-fréquenté un certain jour de l'année. Car le treizième de Septembre, il s'y rend de tous les pay d'alentour un très-grand peuple On y traite beaucoup d'affaires; on y fait & on y acquitte beaucoup de vœux. Mais près de là, l'on ne trouve aucun abri contre le soleil ou contre la pluie. Je m'imagine donc que je ne montrerai pas moins de piété que de magnificence, si j'ajoute de grandes galeries à un somptueux Temple que je ferai bâtir; l'un à l'honneur de la Déesse, les autres à l'usage des hommes. Je vous prie donc de m'acheter quatre colonnes de marbre, de telle espece qu'il vous plaira, & tout le marbre qui peut être nécessaire pour paver le Temple & en incruster les murs. Il faut avoir aussi une statue de la Déesse. Le tems a mutilé celle de bois,

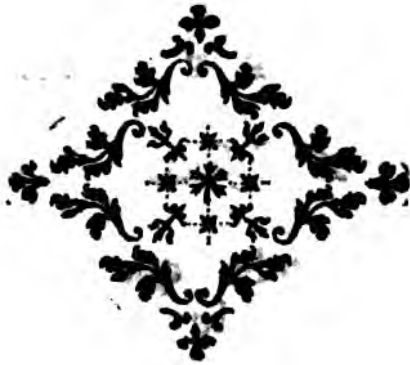
bois que l'on y avoit anciennement placée. Quant aux galeries, je n'imagine rien que nous devions faire venir des lieux où vous êtes, si ce n'est un dessein convenable à la situation du lieu. Il n'est pas possible de les bâtir autour du Temple; car il est environné d'un côté par le fleuve, dont les rives sont fort escarpées, de l'autre par le grand chemin. Au-delà du chemin est une très-vaste prairie, où il me semble qu'on pourroit fort bien élever les galeries à l'opposite du Temple, si ce n'est que vous ayez à me proposer quelque chose de mieux, vous dont l'art sçait si bien surmonter les obstacles que lui oppose la nature. Adieu.

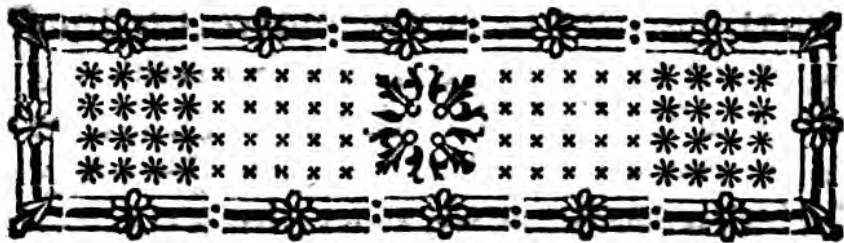
L E T T R E X L.

A Fuscus.

VOUS me mandez que la Lettre où je vous écris de quelle manière je règle ma journée en Été dans ma maison de Toscane, vous a fait beaucoup de plaisir. Vous souhaitez sçavoir ce que je change à cet ordre en Hiver, quand je suis au Laurentin? Rien, si ce n'est que

je me retranche le sommeil de midi ;
& que je prends beaucoup sur la nuit ,
soit devant que le jour commence , soit
après qu'il est fini. S'il survient quel-
que affaire pressante , comme il arrive
souvent pendant l'Hiver , je congédie
après le repas le Comédien & le Joueur
de lyre ; mais je revois ce que j'ai dicté ;
& en corrigeant , souvent sans rien écri-
re , j'exerce d'autant ma mémoire. Vous
voilà instruit de mon régime d'Hiver
& d'Eté ; vous y pouvez ajouter en-
core de l'Automne & du Printems.
Comme dans ces saisons je ne perds
rien du jour , aussi je ne gagne rien
sur la nuit. Adieu.





LES
LETTRES
DE
PLINE LE JEUNE.

LIVRE DIXIEME.

LETTRE PREMIERE.*

A l'Empereur Trajan.

VOTRE tendresse pour votre auguste pere, vous avoit fait desirer, Seigneur**, de ne lui succéder de long-

* On a suivi, dans l'ordre des Lettres de ce Livre, la dernière édition faite par Boxhornius.

** Le texte dit, *Très-pieux Empereur*. J'ai cru devoir rendre cette expression, & plusieurs semblables, qui se trouvent en d'autres Lettres, par celle de *Seigneur*, dont il se sert plus ordinairement.

268 LES LETTRES DE PLINE,
tems; mais les Dieux immortels se sont
hâtés de remettre entre vos mains les
rênes d'un Empire dont la conduite
vous avoit été déjà confiée. Je vous
souhaite donc, & au genre humain par
vous, toutes sortes de prospérités, c'est-
à-dire, tout ce qui est de plus digne
de votre regne. Je fais des vœux conti-
nuels, & en public & en particulier,
pour le bonheur & la santé de votre
personne sacrée.

L E T T R E II.

A l'Empereur Trajan.

JE ne puis, Seigneur, trouver de pa-
roles pour exprimer de quelle joie
vous m'avez comblé, en me jugeant
digne du privilège dont jouissent ceux
qui ont trois enfans. Quoique vous ayez
accordé cette grace à la supplication
de Julius Servianus, homme d'une rare
probité, & qui vous est fidèlement dé-
voué, je conçois pourtant, par les ter-
mes du brevet, que vous vous y êtes
porté d'autant plus volontiers, que c'é-
toit pour moi qu'il vous la demandoit.

Il me semble donc que je n'ai plus rien à désirer, quand je vois que vous avez témoigné, dès le premier jour de votre heureux avènement à l'Empire, que je n'étois pas indigne de votre attention particulière. Cette faveur redoublera la passion que j'ai d'avoir des enfans. J'en ai souhaité, même sous le plus malheureux de tous les régnes, comme vous pouvez le croire sur la foi de deux différens mariages que j'ai contractés. Mais les Dieux en ont mieux ordonné, lorsqu'ils ont réservé à vos bontés de me faire jouir de cet avantage. Je serai plus content d'être pere aujourd'hui, que je puis me promettre de vivre & tranquille & heureux.

L E T T R E I I I.

A l'Empereur Trajan.

LA bienveillance dont vous m'honorez, Seigneur, & dont je reçois tant de preuves, me donne la hardiesse de vous demander des graces, même pour mes amis, entre lesquels Voconius Ro-

manus tient l'un des premiers rangs. Nous avons été élevés, & nous avons toujours demeuré ensemble. Ces raisons m'avoient engagé à supplier votre auguste pere * de vouloir bien lui donner place dans le sénat; mais il a été réservé à votre bonté de me faire cette faveur, parce que la mere de Romanus n'avoit pas encore achevé parfaitement, & avec les solemnités requises, les quatre millions de sesterces ** qu'elle avoit déclaré lui donner dans les lettres par elle écrites à l'Empereur votre pere. C'est ce que par mes conseils elle a fait depuis; car elle lui a cédé des fonds, & dans cette cession elle a observé toutes les formalités nécessaires. Ainsi, aujourd'hui que l'obstacle, qui retardoit nos espérances, est levé, ce n'est pas sans une grande confiance que je sollicite pour lui. Ce qui la soutient & l'augmente, sont les mœurs de mon ami; c'est son attachement aux Belles-Lettres, sa tendresse pour ses parens. C'est à cette tendresse qu'il doit la succession de son pere, qu'il recueillit aussi-tôt après sa mort;

* Le texte dit *divin*, parce qu'on déifioit les Empereurs après leur mort.

** Environ quatre cens mille livres de notre monnoie.

la libéralité de sa mere, l'adoption que le mari de sa mere a fait de lui. Tout cela reçoit un nouvel éclat, & par sa naissance, & par ses richesses, qu'il tient de sa maison. J'espere que mes très-humbles supplications ne diminueront point à vos yeux le prix de toutes ces choses. Je vous en conjure donc, Seigneur, donnez-moi lieu de le congratuler sur ce que je crois juste; donnez-moi la satisfaction de me pouvoir glorifier de votre approbation, non-seulement pour moi, mais encore pour mes amis.

L E T T R E I V.

A l'Empereur Trajan.

UN E cruelle maladie, Seigneur, pensa m'emporter l'année dernière. J'eus recours à un Médecin, dont je ne puis dignement reconnoître l'affection & les services, si vos bontés ne m'aident à m'acquitter : c'est ce qui m'engage à vous supplier de vouloir lui accorder le droit de Bourgeoisie Romaine; car ayant été affranchi par une étrangere, il est lui-même étranger. Il s'appelle

272 . *LES LETTRES DE PLINE ;*
Harpocras. Celle qui lui a donné la *liberté* s'appelloit Thermutis, femme de Théon, morte il y a long-tems. J'ajouterais encore une très-humble supplication en faveur d'Antonia Maximilla, femme illustre & de mérite, c'est de vouloir donner à deux de ses affranchies, Helia & Antonia Harmenide, le plein droit de Bourgeoisie ; ce que je ne vous demande qu'à la priere de la maîtresse même.

L E T T R E V.

A l'Empereur Trajan.

JE ne puis vous dire, Seigneur, quel plaisir j'ai eu d'apprendre, par la Lettre dont vous m'avez honoré, qu'à ma supplication vous aviez accordé le droit de Bourgeoisie d'Alexandrie à mon Médecin Harpocras, quoiqu'à l'exemple de vos prédécesseurs vous vous soyez fait une loi de ne l'accorder qu'avec de grandes précautions. Harpocras est du canton de Memphis. Je vous supplie donc, Seigneur, de vouloir bien m'envoyer, comme vous me l'avez

véz promis, une Lettre pour Planta, Gouverneur d'Egypte. Je compte d'aller au-devant de vous, pour jouir plutôt des douceurs d'une arrivée si désirée de tout le monde. Permettez-moi donc, Seigneur, d'y aller tout le plus loin qu'il est possible.

L E T T R E V I.

A l'Empereur Trajan.

LE Médecin Posthumius Maximus, Seigneur, m'a tiré de ma dernière maladie. Je ne puis m'acquitter envers lui que par le secours des graces que votre bonté ne refuse gueres à mes très-humbles prieres. Je vous supplie donc de vouloir bien accorder le droit de Bourgeoisie Romaine à ses proches parens, Chrisippe fils de Mithridate, & à sa femme Stratonice, fille d'Epigonus; de faire aussi la même faveur à Epigonus & à Mithridate, enfans de Chrisippe, de maniere qu'ils soient en la puissance de leur pere; & qu'ils conservent leur droit sur leurs affranchis. J'ajoute une dernière supplication, c'est de donner

274 LES LETTRES DE PLINÉ;
le plein droit de Bourgeoisie Romaine
à Lucius Sateius Abascantius, & à Pu-
blius Phosphorus, & à Pancharie So-
teride. C'est du consentement de leurs
Patrons*, que je vous le demande.

L E T T R E V I I .

A l'Empereur Trajan.

JE sçais bien, Seigneur, que ma très-
humble supplication n'aura point échap-
pé à votre mémoire, toujours si pré-
sente quand il s'agit de faire du bien.
J'ose pourtant, parce que vous me l'a-
vez plus d'une fois pardonné, vous
faire souvenir, & en même tems vous
supplier de nouveau d'accorder la char-
ge de Préteur à Actius Sura. Elle est
vacante. Quoiqu'il soit sans impatience
sur cela, l'éclat de sa naissance, une
vertu entiere dans une fortune moins
que médiocre, mais plus que tout le
reste, ces tems heureux où la bonne
conscience enfle le courage de vos ci-

* On appelloit Patron le maître qui avoit
donné la liberté à son esclave.

royens, & leur paroît un titre pour attendre de vous des graces, lui donnent quelque espérance d'obtenir celle-ci.

L E T T R E V I I I .

A l'Empereur Trajan.

PERSUADÉ, Seigneur, que rien ne peut donner une si haute opinion de mes mœurs, que les témoignages d'estime dont m'aura honoré un si bon Prince, je vous supplie très-humblement de vouloir bien ajouter la dignité, ou d'Augure, ou de Septemvir* (car elles sont toutes deux vacantes) à celle où votre faveur m'a élevé. J'aurai par le droit du Sacerdoce, la satisfaction de faire en public aux Dieux les vœux que je leur adresse sans cesse en particulier pour votre prospérité.

* C'étoit un des sept Prêtres de Jupiter, qui avoit soin des festins qu'on lui faisoit.



L E T T R E I X.

A l'Empereur Trajan.

JE me réjouis, Seigneur, & pour vous & pour la République, de cette victoire si grande, si belle, si mémorable, que vous venez de remporter. Je prie les Dieux immortels de donner un si heureux succès à toutes vos entreprises, que tant & de si rares vertus rendent à cet Empire sa première gloire, & l'augmentent.

L E T T R E X.

A l'Empereur Trajan.

SERVILIUS Pudens, que vous m'avez dépêché, Seigneur, est arrivé à Nicomédie le vingt-quatre Novembre, & m'a enfin délivré de l'inquiétude d'une longue attente.



L E T T R E X I.

A l'Empereur Trajan.

VOS bienfaits, Seigneur, m'ont très-étroitement lié à Rosianus Geminus. Je l'ai eu pour Trésorier pendant mon Consulat, & je lui ai pendant ce tems toujours trouvé toute sorte de considérations pour moi. Il continue, depuis que je suis sorti de charge, à me donner tant de marques d'estime & de déférence, que son attachement particulier met le comb'e aux preuves publiques que j'avois déjà de son amitié. Je vous supplie donc de vouloir accorder son élévation à mes prieres. Si vous voulez vous en fier à moi, vous lui accorderez même votre bienveillance. Il sçaura bien, par son exactitude à s'acquitter des moindres choses dont vous le chargerez, se montrer digne des plus grandes. Si je m'étends moins sur ses louanges, c'est que je m'imagine que son intégrité, sa probité, sa prudence, vous sont connues par les charges qu'il a exercées sous vos yeux à Rome, & encore par l'honneur qu'il

a eu de servir dans les mêmes armées que vous. Mais ce que je ne crois pas avoir assez fait par rapport à ma tendresse pour lui, c'est de vous supplier, Seigneur, avec les dernières instances, de me donner la joie de voir incessamment croître la dignité de mon Trésorier, c'est-à-dire, la mienne en sa personne.

L E T T R E XII.

A l'Empereur Trajan.

IL seroit bien difficile, Seigneur, de vous exprimer toute la joie que j'ai eue, qu'à la très-humble supplication de ma belle-mère, & à la mienne, vous ayez bien voulu accorder le Gouvernement de cette Province à Célius Clemens, lorsqu'il sera sorti du Consulat. Quand je reçois de vous, avec toute ma maison, des témoignages d'une bienveillance si complète, je conçois quelle est l'étendue de la faveur dont vous m'honorez. Quoique je sente bien à quelles actions de grâces elle m'oblige, je n'ose m'engager à les rendre. C'est donc aux vœux que j'ai recours,

& je prie les dieux qu'on ne me trouve jamais indigne des graces dont vous me comblez chaque jour.

L E T T R E XIII.

A l'Empereur Trajan.

LYCORMAS votre affranchi m'a mandé, Seigneur, que s'il passoit par ici quelques Ambassadeurs du Bosphore pour aller à Rome, je les retinsse jusqu'à son arrivée. Il n'est point encore venu, au moins dans la ville où je suis, aucun Ambassadeur de ce pays-là; mais il y est arrivé un courier dépêché par le Roi de Sarmatie. J'ai cru devoir profiter de cette occasion pour le faire partir avec celui que Lycormas a envoyé, & qui a pris les devants; afin que vous sçachiez, & par les lettres de Lycormas, & par celles de ce Roi, ce qu'il vous importe peut-être de sçavoir tout-à-la-fois.



L E T T R E X I V .

A l'Empereur Trajan.

LE Roi des Sarmates m'a écrit qu'il vous mandoit certaines choses dont il étoit très-important que vous fussiez instruit au plutôt. Par cette raison, & pour lever tous les obstacles qu'auroit pu trouver sur la route le courier qui vous porte ses dépêches, je lui ai donné passe-port.

L E T T R E X V .

A l'Empereur Trajan.

L'AMBASSADEUR du Roi de Sarmatie, Seigneur, ayant volontairement séjourné deux jours entiers à Nicée, je n'ai pas cru devoir l'y arrêter davantage ; premierement, parce qu'il étoit incertain quand votre affranchi Lycormas arriveroit, & puis parce que moi-même je ne pouvois demeurer plus long-tems à Nicée, appelé par des

affaires indispensables en d'autres endroits de la province. Je me crois obligé de vous mander ceci, parce que je vous avois écrit par ma dernière lettre, que Lycormas m'avoit prié que s'il passoit ici quelques Ambassadeurs de Sarmatie, je les retinse jusqu'à son arrivée. Je ne vois aucune raison plausible de le retenir plus long-tems, surtout parce que les lettres de ce Prince, dont je n'ai pas voulu retarder le courrier, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, auront devancé plusieurs jours son Ambassadeur.

L E T T R E X V I.

A l'Empereur Trajan.

APULCIUS, soldat de la garnison de Nicomédie, m'a écrit, Seigneur, qu'un nommé Callidrome, arrêté par Maxime & Denys Boulangers, au service desquels il s'étoit engagé, avoit cherché un asyle aux pieds de votre statue; qu'il avoit été mené devant le Magistrat, où il avoit déclaré qu'autrefois, & pendant qu'il étoit esclave de Laberius Maximus, il avoit été pris par Susagus

dans la Mœsie , & donné par Decebale à Pacore Roi des Parthes ; qu'il l'avoit servi plusieurs années ; qu'ensuite il s'étoit échappé , & s'étoit sauvé à Nicomédie. Après que lui-même , amené devant moi , m'a réitéré cette déclaration , j'ai cru vous le devoir envoyer. J'ai un peu différé , parce que je faisois faire recherche d'une pierre précieuse où étoit gravée l'image du Roi Pacore , revêtu de ses habits royaux , & qu'on lui avoit (disoit-il) volée. Je voulois , si on eût pu la trouver , vous l'envoyer , comme je vous ai envoyé un lingot de métal du pays , & qu'il dit en avoir rapporté. Je l'ai scellé de mon cachet , dont l'empreinte est un chariot à quatre chevaux.

LETTRE XVII.

A l'Empereur Trajan.

PENDANT tout le tems , Seigneur , que j'ai demeuré avec Maxime votre affranchi & votre Procureur , je l'ai toujours trouvé homme de bien , habile , appliqué , & aussi attaché à vos intérêts , qu'à la discipline ; c'est un témoin

gnage que je lui rends avec plaisir, & avec toute la fidélité que je vous dois.

L E T T R E X V I I I.

A l'Empereur Trajan.

AP R É S avoir trouvé, Seigneur, dans Gabius Bassus, commandant sur la côte Pontique, toute l'intégrité, la probité, les lumieres possibles, accompagnées de beaucoup de déférence pour moi, je ne puis lui refuser mes vœux & mon suffrage; je les lui accorde avec toute la fidélité que je vous dois. J'ai bien reconnu qu'il s'étoit formé en servant sous vous, & qu'il étoit redevable à la sévérité de votre discipline, de tout ce qui lui a fait mériter votre bienveillance. Les Soldats & les Bourgeois ont été si pénétrés de sa justice, qu'ils se sont empressés à l'envi de s'en louer, & en public, & en particulier; c'est ce que je vous certifie avec toute la fidélité que je vous ai vouée.



L E T T R E X I X.

A l'Empereur Trajan.

NOUS avons, Seigneur, servi ensemble, Nymphidius Lupus le Centenier, & moi. Pendant que j'étois à la tête d'une Légion, il commandoit une Cohorte. L'amitié qui nous unit prit de-là sa naissance, & le tems en a ferré les nœuds. Je l'ai donc tiré du sein de la retraite, & je l'ai engagé à m'assister de ses conseils en Bithinie. C'est ce qu'il a fait d'une maniere très-obligeante; c'est ce qu'il continuera de faire, sans écouter ce que la vieillesse & l'amour du repos lui peuvent demander. Ces raisons m'engagent à compter ses parens au nombre des miens, & surtout son fils Nymphidius Lupus. C'est un jeune homme plein de droiture, de capacité, & fort digne d'un pere très-accomplí. Ses premieres actions dans la place de Capitaine d'une compagnie de cinq cens hommes, vous feront juger qu'il peut soutenir vos plus grandes graces. Les témoignages qu'ont rendu en sa faveur ces hommes illustres, Julius Ferox &

Fuscus Salinator, seront les garants. Je trouverois, Seigneur, dans l'élevation du fils, un très grand sujet de joie & de nouvelle reconnoissance.

L E T T R E X X.

A l'Empereur Trajan.

AUSSI-TÔT que par votre bienveillance, Seigneur, j'ai été élevé à la place d'Intendant des Finances du Temple de Saturne, j'ai tout-à-fait renoncé à la plaidoirie, dont je ne m'étois pas d'ailleurs indistinctement chargé; & j'y ai renoncé pour remplir avec plus de liberté tous les devoirs de mon nouvel emploi. Par cette raison, lorsque les peuples d'Afrique, me demanderent au Sénat pour Avocat contre Marius Priscus, je m'en excusai, & mon excuse fut reçue. Mais depuis que, désigné Consul, vous eûtes déclaré, que de même qu'il ne falloit point contraindre ceux qui comme moi avoient été excusés, ils devoient souffrir aussi que le Sénat usât du pouvoir qu'il a sur eux, & mît leur nom dans l'urne pour être tirés au sort avec les autres: j'ai

286 LES LETTRES DE PLINE,
cru qu'on ne pouvoit faire moins sous
un Empire si doux, que de ne pas ré-
sister, principalement à de si justes dé-
crets de cette illustre Compagnie. Je
souhaite que vous approuviez les rai-
sons de mon obéissance; car je ne veux
rien faire, ni rien dire, que des mœurs
aussi épurées que les vôtres puissent
condamner.

LETTRE XXI.

Trajan à Pline.

VOUS avez rempli tous les devoirs
d'un bon citoyen & d'un bon Sénateur,
en déferant à ce que le Sénat desiroit
justement de vous. Je ne doute pas
que vous ne remplissiez avec fidélité
le ministère dont vous avez été chargé.



L E T T R E X X I I .

A l'Empereur Trajan.

JE vous rends très-humbles graces, Seigneur, d'avoir bien voulu si promptement accorder le droit de Bourgeoisie Romaine aux affranchis d'une Dame de mes amies, & à Harpocras mon Médecin. Mais lorsque j'ai voulu faire enregistrer son âge & ses facultés, ainsi que vous me l'aviez ordonné, des gens habiles m'ont averti qu'avant que de lui obtenir la Bourgeoisie Romaine, je devois lui obtenir celle d'Alexandrie, parce qu'il est Egyptien. Comme je ne croyois pas qu'il y eût de différence entre les Egyptiens & ceux des autres nations, je m'étois contenté de vous mander qu'il avoit été affranchi par une étrangere, & que cette étrangere étoit morte il y avoit déjà long-tems. Je ne me plains pas pourtant de mon ignorance, puisqu'elle me donne lieu de recevoir de vous plus d'une grace pour un même homme. Je vous supplie donc, afin que je puisse jouir de votre bienfait selon les loix, de lui accorder le

268 LES LETTRES DE PLINE,
droit de Bourgeoisie d'Alexandrie &
de Rome. Pour ne rien laisser qui pût
retarder le cours de vos bontés, j'ai en-
voyé son âge & l'état de ses biens à vos
affranchis, comme vous me l'aviez com-
mandé.

LETTRE XXIII.

Trajan à Pline.

JAI résolu, en suivant la coutume de
mes prédécesseurs, de n'accorder qu'a-
vec beaucoup de circonspection le droit
de Bourgeoisie d'Alexandrie; mais après
vous avoir déjà donné pour Harpocras
votre Médecin le droit de Bourgeoisie
Romaine, je ne puis me résoudre à vous
refuser ce que vous me demandez en-
core pour lui. Faites-moi donc sçavoir
de quel canton * de l'Egypte il est, afin
que je vous envoie une Lettre pour
Pompeïus ** Planta, Gouverneur d'E-
gypte.

* Le texte se sert du mot *Nomo*, qui répond
assez bien à nos petits Gouvernemens dépen-
dans des grands dans lesquels ils sont ren-
fermés.

** Le texte dit, *mon ami Pompeïus Planta*.

LETTR

L E T T R E X X I V .

À l'Empereur Trajan.

APRES que votre auguste pere eut ; & par un très-beau discours, & par de glorieux exemples, incité tous les citoyens à la libéralité, je lui demandai permission de transporter dans le lieu de mon origine les statues des Empereurs qui m'étoient venues par différentes successions, & que je gardois telles que je les avois reçues dans des terres éloignées, & je le suppliai de trouver bon que j'y ajoutasse la sienne. Dès qu'il me l'eut accordé avec beaucoup de témoignage de satisfaction, j'en écrivis aux Décurions, afin qu'ils marquassent le lieu où je pourrois bâtir un Temple à mes dépens. Ils crurent me devoir ce retour d'honnêteté, de me laisser le choix du lieu. Mais ce que je n'ai pu encore entreprendre, retenu d'abord par ma maladie, ensuite par celle de votre auguste Pere, & enfin par les devoirs de la charge que vous m'avez donnée, je crois pouvoir aisément l'exécuter aujourd'hui. Car mon mois de

service finit au premier Septembre, & il y a beaucoup de Fêtes dans le mois suivant. Je vous supplie donc, avant toute autre chose, de souffrir que votre Statue ait sa place dans le Temple que je vais bâtir : ensuite, pour me mettre en état d'y travailler au plutôt, de m'accorder un congé ; mais il ne convient pas à ma franchise de vous dissimuler que, m'accordant cette grace, vous accommoderez beaucoup mes affaires particulières. Je suis si peu en état de différer le bail des terres que j'ai de ces côtés-là, & qui d'ailleurs passe quatre cens mille sesterces* ; que le Fermier qui entrera en jouissance doit tailler les vignes aussi-tôt après la prochaine vendange. Les continuelles stérilités m'obligent même de songer à des remises que je ne puis bien régler si je ne suis présent. Je devrai donc, Seigneur, à vos bontés, & le prompt accomplissement du religieux devoir que je me suis imposé, & la satisfaction de placer mes statues, si vous voulez bien m'accorder un congé de trente jours ; car un plus court ne me seroit d'aucun usage, puisque le lieu de mon origine, & les terres dont je parle,

* Environ quarante mille livres de notre monnoie.

sont à plus de cent cinquante milles de Rome.

L E T T R E X X V.

Trajan à Pline.

VOUS m'avez expliqué, pour obtenir votre congé, toutes les raisons tirées, & de l'utilité publique, & de votre intérêt particulier : mais une seule suffisoit ; c'est que vous le desiriez. Car je ne doute point que dès qu'il vous sera permis, vous ne vous rendiez à un emploi qui exige tant d'assiduité. Je n'empêche point que vous ne mettiez ma statue dans le lieu que vous lui avez destiné, bien que j'aye résolu d'être fort réservé sur ces honneurs. Je ne veux pas qu'il paroisse que j'aye traversé le cours de votre tendresse pour moi.



L E T T R E X X V I.

A l'Empereur Trajan.

JE suis arrivé à Ephèse, Seigneur, après avoir, malgré les vents contraires, passé avec toute ma suite le cap de Malée. La pensée où je suis qu'il peut être important à votre service que vous en soyez informé, m'oblige à vous en donner avis. Je me prépare à passer dans mon Gouvernement, partie sur des chariots, partie sur de petits bâtimens. Comme les chaleurs excessives sont fort incommodes par terre; aussi les vents *, qui soufflent dans cette saison, ne permettent pas de faire toute la route par mer.

* Le texte dit, *Etréstens*, c'est-à-dire Nord-Est.



L E T T R E X X V I I .

Trajan à Pline.

VOTRE avis m'a fait plaisir, mon cher Pline. Il importe à ma tendresse pour vous de sçavoir par quel chemin vous allez en votre Gouvernement. Vous avez pris fort sagement votre parti, d'user tantôt de chariots, tantôt de barques, selon que les lieux vous y paroîtront plus commodément disposés.

L E T T R E X X V I I I .

A l'Empereur Trajan.

SI ma navigation, Seigneur, avoit été très-heureuse jusqu'à Ephèse, il s'en faut bien que je sois aussi content de la route que j'ai faite depuis par terre. Le grand chaud, & quelques accès de fièvre, m'ont si fort tourmenté, que j'ai été obligé d'arrêter à Bergame. Dans la suite, m'étant embarqué, les vents contraires m'ont retenu. Ainsi, je suis

294 *LES LETTRES DE PLINE* ;
arrivé dans la Bithinie plus tard que je
n'avois compté, c'est-à-dire, le dix-
sept Septembre. Je ne puis pourtant
me plaindre de ce retardement, puisque
je suis entré dans mon Gouvernement
assez tôt pour y célébrer le jour de votre
naissance ; ce qui est pour moi le plus
favorable de tous les présages J'exami-
ne actuellement l'état des affaires pu-
bliques des Prusiens, leurs charges,
leurs revenus, leurs dettes. Plus j'a-
vance dans cette discussion, plus j'en
reconnois la nécessité ; car je trouve
d'un côté que, sous divers prétextes,
plusieurs particuliers retiennent ce qu'ils
doivent à cette République ; & de l'au-
tre, qu'on la surcharge par des dépen-
ses qui ne sont gueres légitimes. Je
vous ai écrit tout ceci, Seigneur, pres-
que en arrivant. Je suis entré dans la
province le dix-sept de Septembre. Je
l'ai trouvée dans les sentimens de sou-
mission & de dévouement pour vous,
que vous méritez de tout le genre hu-
main. Voyez, Seigneur, s'il seroit à
propos que vous envoyassiez ici un Ar-
penteur. Il me semble que si les ouvra-
ges publics sont fidèlement toisés, on
pourra obliger les Entrepreneurs de
rapporter des sommes considérables ;
au moins cela me paroît ainsi, par l'e-

xamen que je fais avec Maxime, des comptes de cette République.

L E T T R E X X I X.

Trajan à Pline.

JE souhaiterois fort, mon très-cher Pline, que vous fussiez arrivé en Bithinie avec vos gens, sans que votre foible santé en eût été altérée, & que votre route depuis Ephèse vous eût été aussi commode que votre navigation avoit été heureuse. Votre Lettre m'apprend quel jour vous êtes entré dans la Bithinie. Je ne doute pas que ces peuples ne demeurent par-là bien persuadés de mon attention à leurs avantages. Car je suis sûr que vous n'oublierez rien de ce qui pourra faire sentir qu'en vous choisissant, j'ai choisi le plus propre à tenir ma place chez eux. Vous devez commencer par examiner les comptes des affaires publiques : elles sont certainement dans un grand désordre. Quant aux Arpenteurs, à peine en ai-je ici ce qu'il en faut pour les ouvrages publics qui se font à Rome & aux environs. Mais il n'y a point de

296 LES LETTRES DE PLINE ;
province où il ne s'en trouve en qui
l'on peut prendre confiance. Vous n'en
manquerez donc pas, si vous vous at-
tachez sérieusement à en trouver.

L E T T R E X X X.

A l'Empereur Trajan.

JE vous supplie, Seigneur, de m'ex-
pliquer vos intentions sur un doute qui
m'est venu dans l'esprit. Je ne sçais si je
dois faire garder les prisons, ou par des
soldats, ou, comme on l'a pratiqué jus-
qu'ici, par des esclaves publics. Je
crains qu'elles ne soient pas assez sû-
rement gardées par des esclaves, & que
ce soin n'embarrasse un assez grand
nombre de soldats. Cependant j'ai ren-
forcé de quelques soldats la garde or-
dinaire des esclaves publics : mais je
m'apperçois que cette précaution a ses
inconvéniens; qu'elle leur peut être une
occasion de se négliger tous, dans l'es-
pérance que les uns auront de rejeter
sur les autres une faute commune.



L E T T R E X X X I.

Trajan à Pline.

IL n'est pas nécessaire d'employer les soldats à la garde des prisons. Tenons-nous-en à l'usage toujours observé dans cette province, d'en confier le soin à des esclaves publics. C'est à votre prudence & à votre sévérité à faire en sorte qu'ils s'en acquittent fidèlement. Car il est sur-tout à craindre, comme vous me le mandez, que si on les mêle ensemble, ils ne s'en reposent les uns sur les autres, & n'en deviennent plus négligens. Mais souvenons-nous encore que le moins de soldats qu'on peut éloigner de leurs drapeaux, est le mieux.

L E T T R E X X X I I.

A l'Empereur Trajan.

GABIUS BASSUS, qui commande sur la côte Pontique, très-soumise & très-dévouée à votre service, Seigneur,

N v

293 *LES LETTRES DE PLINE;*
m'est venu trouver, & est demeuré
plusieurs jours avec moi. C'est, autant
que je l'ai pu connoître, un très-hon-
nête homme, & digne de votre bien-
veillance. Je lui ai communiqué l'or-
dre que j'avois de ne lui laisser, de
toutes les troupes dont il vous a plû
me donner le commandement, que dix
Fantassins, deux Cavaliers, & un Ca-
pitaine. Il m'a répondu que ce nom-
bre ne lui suffisoit pas, & qu'il vous en
écriroit : cela m'a empêché jusqu'ici de
rappeller ceux qu'il a de plus.

L E T T R E X X X I I I .

Trajan à Pline.

GA B I U S B A S S U S m'a écrit aussi
que le nombre de soldats que je lui
avois destiné ne lui suffisoit pas. Vous
demandez quelle a été ma réponse. Afin
que vous en soyiez bien informé, je
la fais transcrire ici. Il faut faire une
grande différence entre ce que demande
la conjoncture, ou l'ambition qu'ont
toujours les hommes d'étendre leur
commandement; mais pour nous, l'u-
tilité publique doit être notre seule

régle, & nous devons surtout prendre garde que les soldats ne quittent point leurs enseignes.

L E T T R E X X X I V.

A l'Empereur Trajan.

LES Prusiens, Seigneur, ont un bain vieux & fort vilain. Ils voudroient le rétablir, si vous le permettez. Mais moi, qui ai bien examiné toutes choses, je crois que vous pouvez leur permettre d'en faire un neuf. Il se trouvera un fond suffisant pour cela; premierement de l'argent que l'on retirera, & que déjà par mes ordres on a commencé à retirer des particuliers, & puis des deniers qu'ils avoient coutume d'employer à l'huile du bain, & qu'ils ont résolu de mettre à la construction. C'est ce que d'ailleurs semble demander & la beauté de la ville, & l'éclat de votre siècle.



L E T T R E X X X V.

Trajan à Pline.

SI la construction d'un nouveau bain n'est point à charge aux Prusiens, nous pouvons leur accorder ce qu'ils souhaitent, pourvu qu'ils ne fassent aucune contribution pour cet ouvrage, & qu'ils ne prennent rien sur leurs besoins ordinaires.

L E T T R E X X X V I.

A l'Empereur Trajan.

MAXIMUS, votre Affranchi & votre Intendant, m'assure qu'outre les dix soldats que par votre ordre j'ai donnés à Gemellinus, il en a besoin aussi pour lui. J'ai cru lui devoir laisser ceux qui étoient déjà attachés à sa commission, surtout le voyant partir pour faire venir des bleds de Paphlagonie. J'y ai même ajouté deux Cavaliers, qu'il m'a demandés pour sa garde. Je vous sup:

plie de m'apprendre ce que vous voulez dans la suite que je fasse.

L E T T R E X X X V I I .

Trajan à Pline.

VOUS avez bien fait de donner des soldats à Maxime mon affranchi, qui partoit pour aller acheter des bleds; car il s'acquittoit en cela d'une commission extraordinaire. Quand il sera revenu à son premier emploi, il aura assez des deux soldats que vous lui avez envoyés, & des deux qu'il a reçus de Virbius Gemellinus mon Intendant, à qui il sert de second.

L E T T R E X X X V I I I .

A l'Empereur Trajan.

SEMPRONIUS CÆLIANUS, jeune homme de mérite, m'a envoyé des esclaves qu'il a trouvés entre les soldats de recrue. J'ai différé leur supplice pour

302 LES LETTRES DE PLINE ,
avoir le loisir de vous consulter sur le
genre de leur peine , vous que je regar-
de comme le restaurateur & le conser-
vateur de la discipline militaire. Pour
moi , j'ai quelque scrupule , parce que
bien qu'ils eussent fait leur serment ,
pendant ils n'étoient point encore
enrôlés dans aucune légion. Ayez donc
la bonté , Seigneur , de me prescrire
vos intentions dans une occasion qui
doit faire un exemple.

LETTRE XXXIX.

Trajan à Pline.

SEMPRONIUS CÆLIANUS a exécuté
mes ordres , quand il vous a envoyé des
gens dont il falloit juger le crime en
connoissance de cause , pour sçavoir s'il
étoit capital. Mais il faut bien distin-
guer s'ils ont été choisis par celui qui
étoit chargé des levées , ou si d'eux-
mêmes ils ont été volontairement se
présenter , ou enfin s'ils ont été donnés
pour servir à la place d'autres. S'ils
ont été choisis , c'est la faute de l'Of-
ficier chargé des levées ; s'ils ont été
donnés pour servir à la place d'autres ,

il faut s'en prendre à ceux qui les ont donnés. Que si, quoiqu'instruits de leur état, ils sont venus volontairement s'offrir, il faut les punir. Il importe peu qu'ils n'aient point été encore distribués dans aucune légion; car du jour qu'ils ont été reçus au service, ils ont dû répondre de la vérité de leur état.

L E T T R E X L.

A l'Empereur Trajan.

LA permission que vous m'avez donnée, Seigneur, de vous informer de mes doutes, me fait espérer que vous ne croirez point trop vous abaisser, si je vous supplie de descendre jusqu'à mes petits embarras. Dans la plupart des villes, particulièrement à Nicomédie & à Nicée, quelques gens, quoique condamnés, soit aux mines, soit à servir de Gladiateurs, soit à d'autres peines semblables, non seulement servent comme esclaves publics, mais en reçoivent même les gages. En ayant été averti, j'ai beaucoup hésité sur ce que je devois faire. D'un côté, je trouvois trop rigoureux de renvoyer au suppli-

ce, après un long tems, des hommes dont la plupart sont vieux, & qui mènent une vie fort sage & fort réglée, ainsi qu'on me l'assure : de l'autre, je ne croyois pas honnête de retenir au service de la République des criminels condamnés; mais aussi je jugeois qu'il lui seroit onéreux de les nourrir oisifs, & dangereux de ne les nourrir pas. J'ai donc été contraint de suspendre ma décision jusqu'à la vôtre. Vous demanderez peut-être comment il a pu se faire qu'ils se soient dérobés à leur condamnation, Je m'en suis informé, sans en avoir pu rien découvrir; c'est ce que je puis vous certifier. Les décrets de leur condamnation m'ont été représentés; mais je n'ai vu nul acte par lequel il paroisse que la peine leur ait été remise. Il y en a pourtant quelques-uns qui m'ont dit qu'à leurs très-instantes supplications, les Gouverneurs ou leurs Lieutenans, les avoient fait mettre en liberté; ce qui pourroit donner lieu de le croire, c'est qu'il n'est pas croyable que personne eût osé l'entreprendre sans y être autorisé.



L E T T R E X L I.

Trajan à Pline.

SOUVENEZ-VOUS que vous avez été envoyé dans cette province , principalement parce qu'il y avoit beaucoup d'abus à réformer. C'est un des plus grands qui se puisse imaginer, que des criminels condamnés à des peines capitales , non seulement en aient été affranchis , sans qu'aucune puissance légitime s'en soit mêlée , mais qu'ils aient encore été constitués dans des emplois qui ne doivent être remplis que par des esclaves exempts de tous reproches. Il faut donc faire subir leur condamnation à ceux qui ont été jugés pendant ces dix années dernières , & qui n'en ont point été valablement déchargés. Que s'il s'en trouve de condamnés avant dix ans , qui soient vieux & caduques , il faut les employer à des usages qui approchent le plus de leurs peines. Ordinairement on charge ces sortes de gens de soigner les bains , de nétoyer les égouts , de travailler aux réparations des grands chemins & des rues.

L E T T R E X L I I.

A l'Empereur Trajan.

PENDANT que je visitois ma province, un incendie affreux a consumé à Nicomédie, non seulement plusieurs maisons particulieres, mais même deux édifices publics, la Maison de Ville & le Temple d'Isis, quoique la rue fût entre deux. Ce qui a porté le feu si loin, c'est la violence du vent & la paresse du peuple, qui certainement, dans un si grand désastre, est demeuré spectateur oisif & immobile. D'ailleurs, il n'y a dans la ville, ni Pistons publics *, ni crocs, enfin nul autre des instrumens nécessaires pour éteindre les embrasemens. On aura soin qu'il y en ait à l'avenir. J'en ai donné l'ordre. C'est à vous, Seigneur, à examiner s'il seroit bon d'y établir une communauté de cent cinquante Artisans **; j'aurai soin que l'on n'en reçoive point qui ne soit

* Sorte de grosse Seringue propre à jeter l'eau en quantité à l'endroit où il est nécessaire.

** C'étoit une Communauté de gens destinés à donner du secours dans les incendies.

de la qualité nécessaire , & que l'on n'abuse point de cette institution , & il ne sera pas en effet difficile de contenir un aussi petit nombre.

L E T T R E X L I I I .

Trajan à Pline.

IL vous est venu dans l'esprit qu'on pouvoit établir une communauté d'Artisans à Nicomédie , à l'exemple de plusieurs autres villes. Mais n'oublions pas que cette province , & principalement les villes , ont été fort troublées par ces sortes de communautés. Quelque nom que nous leur donnions , quelque raison que nous ayions de former un corps de plusieurs personnes , il se fera des assemblées , quelque courtes qu'elles soient. Il est donc plus à propos de se munir de tout ce qui est nécessaire pour éteindre le feu , d'avertir les maisons d'y prendre soigneusement garde , & de se servir des premiers qui se présenteront quand le besoin le demandera.



L E T T R E X L I V.

A l'Empereur Trajan.

NOUS nous sommes acquittés, Seigneur, des vœux solennels que nous avons faits pour votre conservation, à laquelle est attaché le salut de l'Empire, & nous en avons fait de nouveaux. Nous avons prié les Dieux de nous permettre d'acquitter toujours les vœux que nous ferons pour vous, & de les renouveler toujours.

L E T T R E X L V.

Trajan à Pline.

J'AI appris avec plaisir, par votre Lettre, que vous aviez acquitté avec les peuples de votre Gouvernement, les vœux faits aux Dieux immortels pour ma santé, & que vous en aviez fait de nouveaux.



L E T T R E X L V I.

A l'Empereur Trajan.

LES habitans de Nicomédie, Seigneur, ont dépensé, pour se faire un Aqueduc, trois millions trois cens vingt-neuf mille sesterces *, & cet ouvrage a été laissé imparfait, & même est détruit. On en a depuis commencé un autre, & on y a mis deux millions de sesterces **. Il a été encore abandonné; & il faut que ces gens, qui ont si mal employé leur argent, fassent une nouvelle dépense, s'ils veulent avoir de l'eau. J'ai trouvé une source très-pure, d'où il semble que l'on en pourra tirer, ainsi que l'on avoit d'abord tenté de le faire par un ouvrage en forme d'arc, afin que l'eau ne soit pas seulement portée aux lieux bas de la ville. Il nous reste encore quelques arcades de cet ouvrage. On peut en élever d'autres, les unes avec de la pierre quarrée, ti-

* Environ trois cens trente-deux mille neuf cens livres de notre monnoie.

** Environ deux cens mille livres de notre monnoie.

310 LES LETTRES DE PLINE;
rée du premier édifice; les autres, à
mon avis, pourront être bâties de bri-
ques; & cela sera plus aisé, & à meil-
leur marché. Mais il est surtout impor-
tant que vous vouliez bien nous en-
voyer un Fontainier ou un Architecte,
de peur qu'il n'arrive de cette entre-
prise comme des précédentes. Je puis
seulement vous répondre, que, par son
utilité & par sa beauté, elle est très-
digne de votre Empire.

LETTR E XLVII.

Trajan à Pline.

IL faut avoir soin que l'on conduise
de l'eau à Nicomédie. Je suis très-per-
suadé que vous y ferez travailler avec
toute l'application que vous devez.
Mais en vérité vous n'en devez pas
moins apporter à découvrir par la faute
de qui les habitans de Nicomédie ont
perdu de si grandes sommes, & si ces
ouvrages commencés & laissés ne leur
ont point servi de prétexte à se faire
des gratifications mutuelles. Vous me
ferez sçavoir ce que vous en aurez ap-
pris.

L E T T R E X L V I I I .

A l'Empereur Trajan.

ON a commencé à Nicée, Seigneur, un théâtre très-grand. Quoique bâti en partie, il est encore imparfait, & coûte déjà plus de dix millions de sesterces*, ainsi que je l'ai entendu dire; car je n'ai pas approfondi le fait. Je crains que cette dépense ne soit inutile. Il s'affaïsse & s'entr'ouvre déjà, soit par la faute du terrain mou & humide, soit par la faute de la pierre fragile & tendre. Il y a lieu de délibérer si on l'achevera, si on l'abandonnera, ou s'il le faut même détruire. Car les ouvrages faits pour l'appuyer & pour le soutenir, me paroissent peu solides, & engagent à une grande dépense. Pour les accompagnemens de ce théâtre, plusieurs particuliers sont entrés en différens engagements. Les uns ont promis de bâtir autour de magnifiques maisons; les autres, des galeries qui le domineroient;

* Environ un million de notre monnoie.

mais tout cela demeure imparfait avec le théâtre, qui doit être auparavant achevé. Les mêmes habitans de Nicée ont commencé, avant mon arrivée, à rétablir un lieu d'exercice que le feu a détruit; mais ils le font beaucoup plus ample & plus grand qu'il n'étoit. Cela leur coûte encore, & il est à craindre que ce ne soit inutilement; car il est vaste, & le dessein en est mal entendu. Outre cela, un Architecte (à la vérité, c'est le rival de l'Entrepreneur) assure que les murs, quoiqu'ils aient vingt-deux pieds de large, ne peuvent soutenir la charge qu'on leur destine, parce qu'ils ne sont point liés avec du ciment & par des chaînes de brique. Les habitans de Claudiopolis creusent aussi plutôt qu'ils ne bâtissent un fort grand bain, dans un lieu très-bas, & commandé par une montagne. Ils y employent l'argent que les Sénateurs surnuméraires, qui, par votre bonté sont agrégés à leur Sénat, ou ont déjà offert pour leur entrée, ou payeront dès que je leur en ferai la demande. Comme je crains que dans l'une de ces entreprises, les deniers publics, & que dans l'autre (ce qui est plus précieux que tout l'argent du monde)

monde) vos bienfaits ne soient mal placés, je me vois obligé de vous supplier d'envoyer ici un Architecte pour résoudre quel parti on doit prendre, soit pour ce théâtre, soit pour les bains. Il examinera s'il est plus avantageux, après la dépense qui a été faite, d'achever ces ouvrages, sur le plan qu'ils ont été commencés, ou bien de les réformer, & d'y changer ce qui doit y être changé; de peur qu'en voulant conserver ce que nous avons déjà dépensé, nous ne perdions ce que nous dépenserons encore.

L E T T R E X L I X.

Trajan à Pline.

V O U S examinerez, & réglerez mieux que personne, vous qui êtes sur les lieux, quel parti on doit prendre sur le théâtre de Nicée; il me suffira de sçavoir quel sera votre avis. Quand l'ouvrage sera fini, vous ne manquerez pas d'exiger ceux qui ont été promis pour son accompagnement, par les particuliers qui s'y sont engagés. Les Grecs ont de la passion pour les lieux

314 *LES LETTRES DE PLINE,*
d'exercice , & cela pourroit bien leur
avoir fait entreprendre indiscrettement
celui-ci ; mais il faut qu'ils se conten-
tent d'en avoir un suffisant. Quant aux
habitans de Claudiopolis , vous leur or-
donnerez ce que vous jugerez le plus à
propos sur le bain qu'ils placent si mal.
Vous ne pouvez manquer d'Architec-
tes. Il n'est point de pays où l'on ne
trouve des gens entendus & habiles ; si
ce n'est que vous pensiez qu'il soit plus
court de vous en envoyer d'ici , où nous
avons coutume de les faire venir de
Grèce.

L E T T R E L.

A l'Empereur Trajan.

QUAND je songe à l'étendue de vo-
tre Empire , & plus encore à la gran-
deur de votre ame , je conçois qu'il est
très-convenable de vous proposer des
ouvrages dignes de votre gloire , dignes
de durer autant qu'elle , & qui ne soient
pas moins recommandables par leur uti-
lité , qu'admirables par leur magnifi-
cence. Sur les confins du territoire de

Nicomédie, est un lac très-grand. Par ce lac, on transporte dans des bateaux, à peu de frais, & sans beaucoup de peine, le marbre, les fruits, le bois, & toute autre chose, jusqu'au grand chemin. De-là, on est obligé de se servir de charrois pour les voiturer jusqu'à la mer, & cela est d'une grande fatigue & d'une grande dépense. L'ouvrage qui pourroit y remédier, demande beaucoup d'ouvriers; mais on n'en manque pas: car la campagne & la ville sont fort peuplées, & on peut compter que tout le monde s'empressera de travailler à un ouvrage utile à tout le monde. Il faudroit seulement, au cas que vous le trouviez à propos, envoyer ici un Niveleur ou un Architecte, qui examinât de près si le lac est plus haut que la mer. Les Experts de ce pays soutiennent qu'il est plus élevé de quarante coudées. J'ai trouvé près de-là un très-vaste bassin, creusé autrefois par un Roi, mais on ne sçait pas trop si c'étoit pour recevoir les eaux des champs d'alentour, ou pour joindre le lac à un fleuve voisin; car ce bassin est demeuré imparfait. On ne sçait pas mieux si cet ouvrage a été abandonné, ou parce que ce Roi fut prévenu de la mort,

316 LES LETTRES DE PLINE,
ou parce qu'il désespéra du succès. Mais
j'en ai une passion d'autant plus vive
(pardonnez à mon ambition) de vous
voir achever ce que des Rois ont pu
seulement commencer.

LETTRE LI.

Trajan à Pline.

LA jonction de ce lac à la mer ;
peut me tenter ; mais il faut bien pren-
dre garde qu'en l'y joignant , il ne s'y
écoule tout entier. Vous sçavez de
Calphurnius Macer ce qu'il contient
d'eau , & d'où elle lui vient ; & moi
je vous enverrai d'ici un Niveleur
versé dans la connoissance de ces sortes
d'ouvrages.



L E T T R E L I I .

A l'Empereur Trajan.

EN examinant les dépenses qui se font par les Bisantins, & qui sont très-grandes, j'ai trouvé, Seigneur, qu'ils vous envoyoit tous les ans un Député pour vous rendre leurs hommages, & vous en porter le décret, & qu'ils lui donnoient douze mille sesterces *. Attentif à l'exécution de vos desseins, j'ai retenu le Député, & je vous envoie le décret. Par-là, je les soulage des frais de ce Député, & laisse le cours libre aux devoirs publics. La même ville est chargée de trois mille sesterces qu'elle paye tous les ans, pour frais de voyage, à celui qui va de sa part saluer le Gouverneur de Moësie. J'ai cru qu'il falloit retrancher ces dépenses à l'avenir. Je vous supplie, Seigneur, de vouloir bien m'apprendre sur cela vos intentions, afin que la connoissance que j'en aurai, ou me confirme dans ma pensée, ou me tire d'erreur.

* Environ douze cens livres de notre monnoie.

L E T T R E L I I I.

Trajan à Pline.

VOUS avez bien fait, mon très-cher Pline, d'avoir épargné aux Bisantins les douze mille sesterces* qu'il donnent au Député qu'ils m'envoyent tous les ans, pour me renouveler les assurances de leur soumission. Leur decret seul, que vous m'envoyez, y suppléera suffisamment. Le Gouverneur de Moësie voudra bien aussi leur pardonner, s'ils ne lui font pas leur cour à si grands frais.

L E T T R E L I V.

A l'Empereur Trajan.

JE vous supplie, Seigneur, de mē marquer vos intentions sur les privilèges dont le tems est expiré; si c'est votre volonté qu'ils continuent, & pour

* Environ douze cens livres de notre monnoie.

combien de tems. Dans l'incertitude où je suis , je crains de manquer également des deux côtés , soit que j'autorise des choses défendues , soit que j'en défende de permises.

L E T T R E L V.

Trajan à Pline.

LES privilèges , dont le terme est expiré , ne doivent plus avoir d'autorité ; c'est pourquoi je me suis fait une loi très-particuliere d'en envoyer dans toutes les provinces , avant qu'elles pussent en avoir besoin.

L E T T R E L V I.

A l'Empereur Trajan.

LORSQUE j'ai voulu , Seigneur , entrer en connoissance des revenus , des effets & des dépenses des habitans d'Apamée , on m'a représenté qu'ils souhaitoient tous que je discutasse les comptes de leur ville ; que cependant aucun

320 LES LETTRES DE PLINE,
des Gouverneurs ne l'avoit fait avant
moi, & qu'ils étoient dans une ancien-
ne possession du privilége d'adminiftrer
leurs affaires publiques comme il leur
plaisoit. J'ai voulu qu'ils expliquaffent
dans une requête tout ce qu'ils me di-
soient, & je vous l'ai envoyée telle que
je l'ai reçue, quoique j'aye bien com-
pris qu'ils y ont inféré beaucoup de
choses qui n'ont point de rapport à la
question. Je vous supplie de vouloir
bien me prescrire ce que je dois faire;
car j'ai peur, ou d'avoir passé les bor-
nes, ou de n'avoir pas rempli toute
l'étendue de mon devoir.

LETTR E LVII.

Trajan à Pline.

LA requête des habitans d'Apamée,
qui étoit jointe à votre Lettre, m'a dis-
pensé de l'obligation d'examiner les
raisons qu'ils prétendent avoir empêché
les précédens Gouverneurs de prendre
connoissance de leurs comptes, puis-
qu'ils ne refusent pas de vous la don-
ner. Je veux donc récompenser leur
droiture, & qu'ils sçachent que l'exa-

men que vous en ferez par mon ordre, ne dérogera ni ne préjudiciera point à leurs privilèges.

L E T T R E L V I I I .

A l'Empereur Trajan.

AVANT mon arrivée, les habitans de Nicomédie avoient commencé à faire bâtir une nouvelle place publique auprès de l'ancienne. Dans un angle se trouve un Temple de Cybele *, qu'il faut, ou rétablir, ou transférer, principalement parce qu'il est aujourd'hui trop bas auprès de ce nouvel ouvrage qui s'éleve beaucoup. Je me suis informé s'il y en avoit eu quelque acte de consécration, & j'ai appris qu'elle se faisoit là autrement qu'à Rome. Je vous supplie donc, Seigneur, d'examiner si un Temple, qui n'a point été solennellement consacré, peut être transféré sans intéresser la religion. D'ailleurs, si elle n'y met point d'obstacles, cela se peut faire très-commodément.

* Le texte dit de la Grande Mere.

L E T T R E L I X.

Trajan à Pline.

VOUS pouvez sans scrupule, mon très-cher Pline, si la situation des lieux le demande, transporter le Temple de Cybele, de l'endroit où il est, en un autre, qui vous paroîtra plus commode. Ne vous embarrassez pas de ce que l'acte de consécration ne se trouve point. Le terrain d'une ville étrangère n'est point capable d'être consacré avec les solemnités propres aux Romains.

L E T T R E L X.

A l'Empereur Trajan.

NOUS avons célébré, Seigneur, avec toute la joie que vous le méritez ce jour, où en vous chargeant de l'empire, vous l'avez consacré. Nous avons prié les Dieux de vous donner une sagesse et une piété digne d'une personne sacrée.

main, dont elles font tout le repos & la sûreté. Vos troupes & tout le peuple ont renouvelé entre mes mains leur serment de fidélité, dont je leur ai dicté la formule en la maniere ordinaire, & tous ont signalé leur zèle à l'envi.

L E T T R E L X I.

Trajan à Pline.

JE suis fort satisfait, mon très-cher Pline, d'avoir appris par votre Lettre, que vous ayiez, à la tête des troupes & du peuple, célébré avec tant de joie & de zèle, le jour de mon avènement à l'Empire.

L E T T R E L X I I.

A l'Empereur Trajan.

JE crains, Seigneur, que les deniers publics que j'ai déjà fait recouvrer par vos ordres, & que l'on recouvre encore actuellement, ne demeurent oisifs. On ne trouve pas d'occasion d'a-

324 LES LETTRES DE PLINÉ,
acheter des héritages, & l'on trouve encore moins de personnes qui veuillent devoir à une République, principalement pour lui payer des intérêts à douze pour cent par an, & sur le même pied qu'aux particuliers. Examinez donc, Seigneur, s'il seroit à propos de les prêter à un intérêt plus bas, & d'inviter par-là des débiteurs solvables à les prendre. Ou si, au cas qu'avec cette facilité même on ne puisse en trouver, il ne faudroit point obliger les Décurions à s'en charger, chacun pour leur part, sous bonne & suffisante caution. Quelque fâcheux qu'il soit de les contraindre, il le sera toujours moins quand l'intérêt sera plus modique.

LETTRE LXIII.

Trajan à Pline.

JE ne vois non plus que vous, mon très-cher Pline, d'autre remède, que de baïsser les intérêts, pour trouver à placer plus aisément les deniers publics. Vous en réglerez le cours sur le nombre de ceux qui se présenteront pour les demander.

Mais il ne convient pas à la justice de mes maximes, que l'on force quelqu'un d'emprunter ce qui lui sera peut-être inutile.

L E T T R E L X I V .

A l'Empereur Trajan.

JE vous rends très-humbles graces, Seigneur, de ce qu'au milieu de tant d'importantes affaires, vous avez daigné m'éclairer dans celles où j'ai eu recours à vos lumières. Je vous demande encore aujourd'hui la même faveur. Un homme m'a dénoncé que ses parties, qu'il avoit fait condamner, par l'illustre Servilius Calvus, à un bannissement hors de la province pendant trois ans, y séjournoient encore. Les autres ont soutenu au contraire qu'ils avoient été remis dans leur premier état par le même Servilius Calvus, & m'en ont lu le décret. C'est ce qui m'oblige de laisser la cause indécise, pour vous en faire mon rapport; car je trouve bien dans ma commission que je ne dois pas relever de leur condamnation ceux qui auront été condamnés, soit par moi,

soit par un autre ; mais il n'y est rien dit de ceux qu'un autre aura condamné & rétabli. J'ai donc cru, Seigneur, qu'il falloit sçavoir de vous ce qu'il vous plaisoit que je fisse, non seulement de ces gens, mais même de ceux qui, après avoir été bannis à perpétuité hors de la province, y sont toujours demeurés, quoiqu'ils n'aient point été relevés de la condamnation ; car j'ai à décider aussi sur cette espece. On m'a amené un homme banni à perpétuité par Julius Bassus. Comme je sçais que tout ce qui a été fait par Bassus, a été cassé, & que le Sénat a donné, à tous ceux que Bassus avoit condamnés, le droit de réclamer & de demander un nouveau jugement dans les deux ans, je me suis informé du banni, si dans les deux ans il s'étoit adressé au Gouverneur, & l'avoit instruit de l'affaire. Il m'a répondu que non. Voilà sur quoi je me vois engagé de prendre vos ordres. C'est à eux à m'apprendre si je dois lui faire subir la peine à laquelle il a été condamné, ou une plus grande, & quelle sera celle que l'on imposera, soit à cet homme, soit à ceux qui se trouveront dans un cas semblable. Je joins à cette Lettre le jugement rendu par Calvus, & l'acte qui l'annule. Vous y

trouverez aussi le jugement prononcé par Bassus.

L E T T R E L X V .

Trajan à Pline.

JE vous manderai incessamment ce qu'il faut faire de ceux qui ont été bannis pour trois ans par P. Servilius Calvus, & qui, après avoir été par lui rétablis, ont continué de demeurer dans la province. Je veux apprendre auparavant de Calvus même les raisons qu'il a eues d'en user ainsi. Quant à celui qui, banni à perpétuité par Julius Bassus, pouvoit, s'il se croyoit injustement condamné, réclamer pendant deux ans; & qui, sans l'avoir fait, est toujours demeuré dans la province. Vous l'enverrez lié aux Préfets du Prétoire; car ce n'est pas assez d'exécuter contre un criminel une condamnation que par sa désobéissance il a méprisée.



L E T T R E L X V I.

A l'Empereur Trajan.

COMME je convoquois des Jugés pour tenir ma séance, Flavius Archippus a demandé d'en être dispensé en qualité de Philosophe. Il s'est trouvé des gens qui ont représenté que non seulement il falloit l'exempter de juger, mais même le retrancher tout-à-fait du nombre des Juges, & le renvoyer au supplice auquel il s'étoit dérobbé en se sauvant de prison. On rapportoit la Sentence de Velius Paulus, qui le condamne aux mines comme faussaire. Archippus ne représentoit aucun acte qui l'eût rétabli; mais il prétendoit y suppléer, & par une requête qu'il avoit présentée à Domitien, & par des Lettres honorables que ce Prince avoit écrites en sa faveur, & par une délibération des habitans de Pruse. Il joignoit à tout cela des Lettres que vous lui aviez écrites, un Edit de votre auguste Pere, & une de ses Lettres, par laquelle il confirmoit toutes les graces que Domitien avoit accordées.

Ainsi, quoiqu'on lui imputât de tels crimes, je n'ai pas cru devoir rien résoudre, sans avoir sçu vos intentions sur une affaire qui me paroît digne d'être décidée par vous-même. Je renferme dans ce paquet tout ce qui a été dit de part & d'autre.

LETTRE DE DOMITIEN

A Terence Maxime.

» **F**LAVIUS ARCHIPPUS, Philosophe,
 » a obtenu de moi qu'on lui achetât,
 » aux environs de Pruse, une terre de
 » six cens mille sesterces *, dont il pût
 » nourrir sa famille. Je vous ordonne
 » de lui faire payer cette somme, &
 » de la porter en dépense dans le comp-
 » te de mes libéralités ».

LETTRE DU MESME

A Lucius Appius Maximus.

» **J**E vous recommande Archippus,
 » Philosophe, homme de bien, & dont
 » les mœurs ne démentent point la pro-

* Environ soixante mille livres de notre monnoie.

330 LES LETTRES DE PLINE,
» fession. Accordez-lui une entière pro-
» tection dans tout ce qu'il pourra de-
» sirer honnêtement de vous ».

E D I T D E N E R V A.

» **L**A douceur de notre Empire, Mes-
» sieurs, ordonne d'elle-même certai-
» nes choses, & ce n'est pas par cet en-
» droit que me devoient regarder com-
» me un bon Prince ceux à qui il doit
» suffire de me connoître. Il n'y a pas
» un de mes citoyens qui ne se puisse
» répondre que j'ai préféré le repos pu-
» blic à mon repos particulier, pour
» être en état de répandre à pleines
» mains de nouvelles graces, & de main-
» tenir celles qui ont été déjà faites.
» Cependant, pour ne pas suspendre le
» cours de la joie publique, ou par la
» crainte de ceux qui les ont obtenues,
» ou pour la mémoire de celui qui les
» a donnés; j'ai cru aussi nécessaire qu'a-
» vantageux de prévenir tous ces dou-
» tes par une explication publique de
» ma volonté. Je ne veux pas que per-
» sonne pense que s'il a obtenu quelque
» privilège, ou public, ou particulier
» de mes prédécesseurs, je ne l'annulle,
» qu'afin qu'en le rétablissant ou le con-
» firmant, celui qui l'aura ne le tiende

» que de moi. Il ne faudra point re-
 » nouvellier des remercimens pour des
 » graces faites; & à l'égard de celles
 » qui n'ont point encore été accordées,
 » ceux à qui elles sont nécessaires souf-
 » friront bien qu'elles soient dispensées
 » par nous, que la fortune de l'Em-
 » pire a regardé d'un meilleur œil;
 » mais qu'ils se souviennent de ne rien
 » demander de ce qu'ils ont obtenu ».

LETTRE DU MESME.

A Tullius Justus.

» **L**A résolution que j'ai prise, de ne
 » toucher à rien de ce qui a été fait,
 » par mes prédécesseurs, veut que
 » l'on défère aussi aux Lettres de Do-
 » mitien ».

LETTRE LXVII.

A l'Empereur Trajan.

FLAVIUS ARCHIPPUS m'a conjuré
 par vos jours sacrés & par votre immor-
 talité, de vous envoyer la requête qu'il

332 LES LETTRES DE PLINÉ ;
m'a présentée. J'ai cru ne lui devoir
accorder ce qu'il demandoit, qu'après
en avoir averti celle qui l'accuse. De
son côté, elle m'a donné une requête,
que j'ai pareillement reçue. Je les ai
jointes toutes deux à cette Lettre, afin
que vous puissiez prononcer & décider,
comme si vous aviez entendu les deux
parties.

LETTRE LXVIII.

Trajan à Pline.

DOMITIEN a bien pu ignorer le
véritable état d'Archippus, lorsqu'il
écrivait tant de choses si honorables à
cet homme ; mais il est plus conforme à
mon caractère de croire que ce Prince,
par ces marques d'estime, a voulu le
rétablir. Ce qui me confirme dans cette
opinion, c'est de voir que l'honneur
des Statues lui ait été tant de fois dé-
cerné par ceux qui n'ignoroient pas le
jugement que Paulus leur Gouverneur
avoit rendu. Ce que je vous écris ne
doit pourtant pas vous empêcher de lui
faire son procès, si on l'accuse de quel-
que nouveau crime. J'ai lu les Requêtes

tes de Furia Prima, accusatrice, & d'Archippus, que vous aviez jointes à votre Lettre.

L E T T R E L X I X.

A l'Empereur Trajan.

C'EST avec beaucoup de prudence, Seigneur, que vous avez appréhendé que le lac, une fois entré dans le fleuve, & par une suite nécessaire dans la mer, ne s'écoulât tout entier. Mais moi, qui suis sur le lieu, je crois avoir trouvé un remède à ce mal. On peut conduire par un canal le lac jusqu'au fleuve, mais sans l'y faire entrer. Au contraire, on l'en séparera par une rive qui en même tems en contiendra les eaux. Par-là, sans le mêler au fleuve, nous jouirons du même avantage que s'il y étoit mêlé; car il sera très-aisé de transporter dans le fleuve par cette petite langue de terre, tout ce qui aura été chargé sur le canal. C'est à quoi il s'en faudra tenir, si la nécessité nous y contraint; mais je ne crois pas qu'elle le fasse. Le lac de lui-même est assez profond, & de l'extrémité opposée à celle

334 *LES LETTRES DE PLINE,*
dont nous voulons nous servir, sort un
fleuve. Si l'on en arrête le cours de ce
coté-là, pour le détourner où nous en
avons besoin, le lac nous fournira toute
l'eau qui nous est nécessaire, sans rien
perdre de celle qu'il renferme aujour-
d'hui. D'ailleurs, dans les endroits par
où il faut faire passer le canal, tom-
bent beaucoup de petits ruisseaux, qui,
ramassés avec soin, augmenteront en-
core ce que l'on tirera du lac. Que si
vous aimiez mieux faire le canal plus
long & plus étroit, & le mettre au ni-
veau de la mer, dans laquelle il se
viendra rendre directement sans passer
par le fleuve, le reflux de la mer fera re-
brousser les eaux du lac, & les lui con-
servera. Mais si la situation du lieu ne
nous permettoit pas d'user d'aucun de
tous ces expédiens, il nous en resteroit
un dernier infailible; ce seroit de nous
rendre maîtres du cours des eaux par
des écluses. Toutes ces choses seront
infiniment mieux entendues & digérées
par le Niveleur que vous me devez
envoyer, Seigneur, comme vous me
l'avez promis; car c'est une entreprise
digne de votre magnificence & de votre
application. J'ai cependant écrit, sui-
vant votre ordre à l'illustre Calphur-

nus Macer , de m'envoyer un Niveleur
le plutôt qu'il le pourroit trouver.

L E T T R E L X X .

Trajan à Pline.

IL paroît bien , mon très-cher Pline ,
que vous n'avez manqué ni de pruden-
ce , ni d'application pour le succès de
l'entreprise du lac , puisque vous avez
tant rassemblé d'expédiens pour éviter
qu'il ne s'épuise , & pour nous le ren-
dre d'un usage plus commode. Choi-
sissez donc ce qu'à l'inspection de la
chose vous jugerez le plus convenable.
Je compte que Calphurnius Macer vous
fournira un Niveleur ; car ces provin-
ces ne manquent pas de ces sortes d'ou-
vriers.



L E T T R E L X X I.

A l'Empereur Trajan.

L'ÉTAT des enfans que l'on appelle exposés, fait ici, Seigneur, la matiere d'une grande question, qui regarde toute la province. Comme je n'ai trouvé, dans les constitutions de vos prédécesseurs, aucune décision sur ce sujet, ni particuliere pour la Bithinie, ni même générale, j'ai cru la devoir chercher dans vos ordres. Car je ne pense point qu'il me soit permis de me régler par des exemples, dans ce qui ne doit être réglé que par votre autorité. On m'a représenté un Edit, que l'on disoit être d'Auguste pour Adnia, des Lettres de Vespasien aux Lacédémoniens, de Titus aux mêmes & aux Achaiens, & enfin de Domitien à Avidius Nigrinus, à Armenius Brocchus, Gouverneurs de cette province, & aux Lacédémoniens. Je ne vous les envoie pas, tant parce que ces pieces ne me paroissent pas en assez bonne forme, & que quelques-unes même me sont suspectes, que
parce

parce que je sçais que les vrais originaux en bon état sont dans vos Archives.

L E T T R E L X X I I .

Trajan à Pline.

ON a souvent traité la question qui regarde ceux qui, nés libres, ont été exposés, & ensuite élevés par quelques gens, & nourris dans la servitude. Mais parmi les constitutions de mes prédécesseurs, il ne s'en trouve aucune sur ce sujet qui soit générale pour toutes les provinces. Il est vrai que l'on voit des Lettres de Domitien à Avidius Nigrinus & à Armenius Brocchus, sur lesquelles on pouvoit peut-être se régler; mais entre les provinces dont elles parlent, il n'est point fait mention de la Bithinie. Je ne crois donc pas, ni que l'on doive refuser la liberté à ceux qui la réclameront sur un tel fondement, ni qu'on les puisse obliger à la racheter par le remboursement des alimens qu'on leur aura fournis.



L E T T R E L X X I I I .

A l'Empereur Trajan.

PLUSIEURS personnes m'ont demandé permission de transporter d'un lieu dans un autre les cendres de leurs parens, dont les tombeaux ont été renversés, ou par l'injure des tems, ou par des inondations, ou par d'autres accidens; & ils se sont fondés sur les exemples de mes prédécesseurs. Mais comme je sçais qu'à Rome on n'entreprend rien de semblable, sans en avoir consulté le collège des Pontifes, j'ai cru, Seigneur, que je devois apprendre de vous, qui êtes le souverain Pontife, ce que je devois faire.

L E T T R E L X X I V .

Trajan à Pline.

IL y auroit de la dureté à contraindre ceux qui demeurent dans les provinces, de s'adresser aux Pontifes, lorsque, par

de justes raisons, ils desireront de transporter d'un lieu dans un autre les cendres de leurs proches. Vous ferez donc mieux de suivre l'exemple de vos prédécesseurs, & d'accorder ou refuser cette permission, selon que vous y verrez de la justice.

L E T T R E L X X V.

A l'Empereur Trajan.

COMME je cherchois à Pruse, Seigneur, une place où je pusse commodément élever le bain que vous avez permis à ses habitans de bâtir, j'en ai trouvé une qui me plaît fort. J'entends dire qu'il y avoit autrefois une très-belle maison, qui n'est plus aujourd'hui qu'une horrible mafure. Nous gagnerons à cela d'embellir la ville, que ces ruines rendent difforme, de l'augmenter, & de ne démolir aucuns bâtimens, mais de rétablir ceux que le tems a démolis. Voici ce que j'ai appris de cette maison. Claudius Polienus l'avoit léguée à l'Empereur Claude, auquel il voulut que l'on dressât un Temple * dans

* Le texte dit, *Péristile*. C'est une place environnée de colonnes.

340 *LES LETTRES DE PLINE* ;
une cour qui est environnée de colonnes, & que le reste fût loué. La ville en a reçu quelque tems les revenus. Ensuite cette maison, avec le péristile, est entièrement tombée, partie pour avoir été pillée, partie pour avoir été négligée; de sorte qu'il n'en reste presque plus rien que la place. Si vous voulez, Seigneur, ou la donner, ou la faire vendre aux Prusiens, à qui ce lieu seroit très-commode, ils recevront cette grâce comme un très-grand bienfait. Au cas que vous le leur accordiez, je me propose de mettre le bain dans cette même cour qui se trouve vuide, d'entourer de galeries & de sièges les lieux où étoient autrefois les bâtimens, & de vous consacrer cet ouvrage, dont la ville sera redevable à vos bontés, & que l'on prendra soin de rendre magnifique & digne de votre nom. Je vous envoie une copie du testament; quoiqu'elle soit peu correcte, vous verrez que Polienus; outre la maison, avoit laissé, pour l'embellir, bien des choses qui ont péri comme elle. J'en ferai pourtant la plus exacte recherche que je pourrai.



L E T T R E L X X V I.*Trajan à Pline.*

ON peut se servir, pour bâtir le bain des Prusiens, de cette maison tombée en ruine, & que vous me mandez être vuide. Mais vous ne me marquez point assez nettement si on a élevé dans la cour qui est environnée de colonnes, le Temple de Claude; car s'il a été élevé, quoiqu'il soit tombé dans la suite, la place demeure toujours consacrée.

L E T T R E L X X V I I.*A l'Empereur Trajan.*

PLUSIEURS personnes m'ont pressé de prononcer sur les questions d'Etat pour la reconnoissance des enfans, & pour leur rétablissement dans tous les droits de leur naissance, suivant une Lettre de Domitien à Minutius Rufus, & conformément à l'exemple de mes

342 LES LETTRES DE PLINE;
prédécesseurs. Mais ayant examiné le
décret du Sénat sur cette matiere, j'ai
trouvé qu'il ne parle que des provin-
ces qui sont gouvernées par des Pro-
consuls *. Par cette raison, j'ai tout
suspendu, jusqu'à ce qu'il vous ait plu,
Seigneur, de me faire sçavoir vos in-
tentions.

LETTRE LXXVIII.

Trajan à Pline.

QUAND vous m'aurez envoyé le dé-
cret du Sénat, qui vous fait douter s'il
vous appartient de prononcer sur ce qui
regarde les reconnoissances des enfans,
& leur rétablissement dans tous les droits
de leur naissance, je vous expliquerai
ce que j'en pense.

* Gouverneurs qui tenoient la place des
Consuls dans les provinces.



L E T T R E L X X I X .

A l'Empereur Trajan.

JULIUS LARGUS, de la province de Pont, que je n'avois jamais vu, dont je n'avois même jamais oui parler, estimant en moi votre choix, Seigneur, m'a chargé en mourant des derniers hommages qu'il a voulu rendre à votre personne sacrée. Il m'a prié, par son testament, d'accepter sa succession, d'en faire le partage; & qu'après en avoir retiré pour moi cinquante mille sesterces *, je rendisse le surplus aux villes d'Héraclée & de Thiane, pour y être employé, selon que je le trouverois plus à propos, ou à des ouvrages qui vous seroient consacrés, ou à des Jeux publics que l'on célébreroit tous les cinq ans, & que l'on appelleroit *les Jeux de Trajan*. J'ai cru, Seigneur, vous en devoir informer, pour sçavoir ce que je pourrai choisir.

* Environ cinq mille livres de notre monnoie.

 LETTRE LXXX.

Trajan à Pline.

JULIUS LARGUS vous a choisi pour placer en vous sa confiance, comme s'il vous eût parfaitement connu. C'est donc à vous, pour éterniser sa mémoire, à examiner ce qui conviendra le mieux, selon les mœurs du pays, & à vous y conformer.

LETTRE LXXXI.

À l'Empereur Trajan.

C'EST un effet de votre prévoyance ordinaire, Seigneur, d'avoir ordonné à Calphurnius Macer d'envoyer un Centurion * Légionnaire à Bifance. Songez, s'il vous plaît, si les habitans de Juliopolis ne mériteroient point une pareille grace. C'est une très-petite ville, qui porte pourtant de très-gran-

* Capitaine de cent hommes.

des charges , & qui est d'autant plus foulée , qu'elle est plus foible. D'ailleurs , le bien que vous ferez aux habitans de Juliopolis , vous le ferez à toute la province ; car ils font à l'entrée de la Bithinie , & fournissent le passage à une infinité de gens qui trafiquent dans cette province.

L E T T R E L X X X I I .

Trajan à Pline.

LA ville de Byfance est fi confidérable , par le concours de ceux qui y abordent de toutes parts , que nous n'avons pu nous dispenser , à l'exemple de nos prédéceffeurs , de lui accorder un Centurion Légionnaire pour veiller à la confervation des privilèges de fes habitans. Si nous faisons même grace à ceux de Juliopolis , nous nous chargerons d'un exemple. Plusieurs autres nous demanderont la même faveur , avec d'autant plus d'instance , qu'elles feront plus foibles. J'ai tant de confiance dans vos foins , que je fuis perfuadé que vous n'oublierez rien pour empêcher qu'il ne foit fait aucun dommage aux habitans

346 LES LETTRES DE PLINE;
de Juliopolis ; mais si quelqu'un con-
trevient à mes ordonnances, il faut
l'envoyer en prison ; ou, si l'action de-
mande quelque chose de plus, il faut
le punir. Si ce sont des soldats, infor-
mez leurs Capitaines de ce qui se sera
passé. Que si ce sont des personnes qui
reviennent à Rome, vous m'en donne-
rez avis.

LETTRE LXXXIII.

A l'Empereur Trajan.

LA Loi Pompeia, observée dans la
Bithinie, défend d'exercer aucune Ma-
gistrature, & d'entrer au Sénat avant
trente ans. La même Loi veut que ceux
qui auront été Magistrats, soient de
plein droit Sénateurs. Auguste a fait
depuis un Edit qui permet, à vingt-deux
ans accomplis, d'exercer les petites Magi-
stratures. On demande donc si les Cen-
seurs peuvent donner place au Sénat à
celui qui a été Magistrat avant trente
ans. Et, au cas qu'ils le puissent, si,
par une suite naturelle de la même in-
terprétation, il ne leur est pas permis
d'y donner entrée à ceux qui ont at-

teint l'âge auquel ils pourroient avoir été faits Magistrats. C'est ce qu'on prétend être autorisé par l'usage, & même par la nécessité, puisqu'il est plus honnête de remplir le Sénat de jeunes gens de bonne maison, que de personnes d'une naissance obscure. Les Censeurs m'ont demandé ce que j'en pensois. Je leur ai dit qu'il me sembloit que, selon l'Edit d'Auguste & la Loi Pompeia, rien n'empêchoit ceux qui, avant trente ans, avoient été Magistrats, d'avoir entrée au Sénat avant leur trentième année, parce qu'Auguste permettoit d'exercer la Magistrature avant trente ans, & que la Loi Pompeia vouloit que ceux qui avoient exercé la Magistrature, fussent Sénateurs. Mais j'ai plus long-tems hésité sur ceux qui ont atteint l'âge ou les autres ont été Magistrats, sans pourtant qu'eux mêmes l'aient été. C'est ce qui m'oblige de vous supplier, Seigneur, d'en décider. J'enferme dans ce paquet les chefs de la Loi & l'Edit d'Auguste.



LETTRE LXXIV.

Trajan à Pline.

J'ENTRE dans votre sens, mon très-cher Pline. Je crois que l'Edit d'Auguste a dérogé à la Loi Pompeïa, en ce qu'il a permis à ceux qui ont vingt-deux ans accomplis, d'exercer la Magistrature; & à ceux qui l'auroient exercée, d'entrer dans le Sénat de chaque ville. Mais je ne crois pas que ceux qui sont au-dessous de trente ans, & qui n'ont point été Magistrats, puissent, sous prétexte qu'ils pourroient l'avoir été, demander entrée dans le Sénat.

LETTRE LXXV.

A l'Empereur Trajan.

PENDANT, que j'étois à Pruse, qui est située près du mont Olimpe, Seigneur, & que j'y expédiois quelques affaires dans ma maison, résolu de partir ce jour-là, Asclépiade, Magistrat,

m'a rapporté que Claude Eumolpe avoit appelé devant moi, sur la demande faite par Coccianus Dion, dans le Sénat de cette ville, à ce que l'ouvrage qu'il avoit entrepris pour elle fût reçu. Alors Eumolpe, plaidant pour Flavius Archippus, dit qu'il falloit faire rendre compte à Dion de l'ouvrage, avant que de le recevoir, parce qu'il l'avoit fait autrement qu'il ne le devoit. Il ajoûta que dans le même lieu on avoit élevé votre statue, & enterré les corps de la femme & des fils de Dion, & demanda que je voulusse bien décider la cause dans l'audience publique. Je déclarai que j'étois tout prêt, & que je différerois mon départ. Alors il me pria de remettre à en juger dans un autre tems & dans une autre ville. Je marquai Nicée. Comme j'y eus pris ma séance, disposé à les écouter; Eumolpe, sous prétexte de n'être pas encore instruit, me supplia d'accorder un nouveau délai. Dion, au contraire, insista pour être jugé. On dit de part & d'autre beaucoup de choses qui regardoient même le fond. Mais comme je pensai qu'il ne falloit rien précipiter, & qu'il étoit à propos de vous consulter dans une affaire qui tire à conséquence, je dis aux Parties de me remet-

tre entre les mains leurs requêtes. Je voulois que vous fussiez instruit par eux-mêmes de leurs prétentions & de leurs raisons. Dion déclara qu'il me donneroit la sienne; & Eumolpe dit qu'il expliqueroit ce qu'il demandoit pour la République; & il ajouta, quant à ce qui concernoit les sépultures, qu'il n'étoit point l'accusateur de Dion, mais l'Avocat de Flavius Archippus, auquel il avoit, sur ce qui regardoit l'ouvrage seulement, prêté son ministère. Archippus, pour qui Eumolpe plaidoit aussi-bien que pour la ville de Pruse, dit qu'il me remettroit ses mémoires. Cependant, quoiqu'un tems considérable se soit écoulé depuis, je n'ai encore rien vu de la part d'Eumolpe ni d'Archippus. Dion seul m'a remis son mémoire joint à cette Lettre. Je me suis transporté sur le lieu: on m'y a montré votre statue dans une Bibliothèque. Quant à l'endroit où la femme & les fils de Dion sont enterrés, c'est une grande cour, enfermée de galeries. Je vous supplie, Seigneur, de vouloir bien m'éclairer dans le jugement de cette espece d'affaire. Sa décision tient ici tout le monde en suspens; elle est d'ailleurs nécessaire, soit parce que le fait est certain & publiquement recon-

LIVRE DIXIEME. 351
nu, soit parce qu'il est soutenu de plus
d'un exemple.

L E T T R E L X X X V I .

Trajan à Pline.

V O U S ne deviez pas hésiter, mon très-cher Pline, sur la question que vous me proposez. Vous sçavez fort bien que ce n'est pas mon intention de m'attirer le respect par la crainte & par la terreur, ou par des accusations du crime de leze - Majesté. Laissez donc là cette accusation ; que je ne permettrois pas de recevoir quand il y en auroit des exemples. Mais prenez connoissance de ce qui regarde l'ouvrage entrepris par Coccianus Dion, & réglez les contestations formées sur cela puisque l'utilité de la ville le demande, & que Dion s'y soumet, ou s'y doit soumettre.



LETTRE LXXVII.

A l'Empereur Trajan.

LES Nicéens, Seigneur, m'ont conjuré par tout ce qui m'est & me doit être plus sacré, c'est-à-dire, par vos jours & par votre gloire immortelle, de vous envoyer leurs très-humbles supplications, & je n'ai pas cru qu'il me fût permis de leur refuser. J'ai joint à cette Lettre la requête qu'ils m'ont remise.

LETTRE LXXVIII.

Trajan à Pline.

LES Nicéens prétendent avoir reçu d'Auguste le privilege de recueillir la succession de ceux de leurs citoyens qui meurent sans avoir fait de testament. Examinez cette affaire en présence des parties intéressées, & avec Gemellinus & Epimachus mon affran-

chi, tous deux mes procureurs. Et après avoir pesé toutes les raisons de part & d'autre, ordonnez ce qui vous paroîtra le plus juste.

L E T T R E L X X X I X.

A l'Empereur Trajan.

JE souhaite, Seigneur, que ce jour, où nous célébrons votre naissance, soit heureux pour vous, & suivi d'une infinité d'autres plus heureux encore; que vous jouissiez, dans une longue & parfaite santé, de cette immortelle gloire que vous ont mérité vos vertus; qu'elle puisse croître de plus en plus par des exploits accumulés sans nombre.

L E T T R E X C.

Trajan à Pline.

JE suis sensible, mon très-cher Pline, aux vœux que vous faites le jour de ma naissance, pour m'en obtenir une longue suite d'autres, au milieu de la

LETTRE XCI.

A l'Empereur Trajan.

LES habitans de Sinope, Seigneur, manquent d'eau. Il y en a de fort bonne & en grande abondance, environ à seize milles de-là, que l'on y pourroit conduire. Il se trouve cependant dès la source un endroit d'un peu plus de mille pas de long, dont le terrain est mou & suspect. J'ai donné ordre, & cela ne coûtera guere que l'on sondât s'il peut soutenir un ouvrage solide. J'ai eu soin de ramasser l'argent nécessaire; il ne nous manquera pas, si vous approuvez, Seigneur, ce dessein en faveur de l'embellissement & de la commodité d'une colonie qui a très-grand besoin d'eau.



 LETTRE XCII.

Trajan à Pline.

EXAMINEZ avec soin, comme vous avez commencé, mon très-cher Pline, si ce lieu qui vous est suspect, peut porter l'ouvrage d'un Aqueduc; car je ne doute point que l'on ne doive donner de l'eau à la colonie de Sinope, si tant est que par ses propres forces elle puisse se procurer un avantage qui contribuera si fort à la rendre saine & agréable.

 LETTRE XCIII.

A l'Empereur Trajan.

LA ville d'Amise, libre & alliée de Rome, se gouverne, sous votre bon plaisir par ses loix. J'y ai reçu une requête qui regarde les Collecteurs des impositions qu'ils font. Je l'ai joint à cette Lettre, afin que vous vissiez, Sei-

356 LES LETTRES DE PLINE,
gneur, ce que l'on pouvoit sur cela to-
lérer ou défendre.

L E T T R E X C I V .

Trajan à Pline.

SI les habitans d'Amise peuvent avoir des Collecteurs aux termes de leurs loix, selon lesquelles, par le traité d'alliance, il leur est permis de vivre, nous ne devons pas les empêcher d'en avoir, & moins encore s'ils employoient les impositions qu'ils font, non à former des cabales, & à faire des assemblées illicites, mais à soulager les pauvres. Dans toutes les autres villes sujettes à notre obéissance, il ne le faut point souffrir.



L E T T R E X C V.*A l'Empereur Trajan.*

IL y a long-tems, Seigneur, que charmé des mœurs & de l'érudition de Suetone, je l'ai retiré chez moi. Plus je l'ai vu de près, plus je l'ai aimé. Deux raisons sollicitent en sa faveur le privilege dont jouissent ceux qui ont trois enfans. L'une, il mérite que ses amis s'intéressent pour lui; l'autre, son mariage n'a pas été heureux, & il faut qu'à ma très-humble supplication il obtienne de votre bonté ce que la malignité de la fortune lui a refusé. Je sçais, Seigneur, de quelle importance est la grace que je vous demande; mais je ne vous la demande, que parce que vous avez toujours très-favorablement exaucé mes vœux. Vous pouvez juger à quel point je souhaite cette faveur, puisque je ne prendrois pas un tems où je suis éloigné de vous pour vous la demander, si je ne la souhaitois que médiocrement.



L E T T R E X C V I.

Trajan à Pline.

VOUS sçavez, mon très-cher Pline, combien je suis réservé sur ces sortes de graces, puisque j'ai coutume d'affurer le Sénat que je n'ai point encore passé le nombre dont je lui ai déclaré que je me contenterois. Je vous ai pourtant accordé ce que vous desiriez. Et afin que vous ne puissiez douter que vous n'ayiez obtenu pour Suetone le privilege de ceux qui ont trois enfans, & sous la condition accoutumée, j'ai ordonné que le brevet en fût enregistré.

L E T T R E X C V I I.

A l'Empereur Trajan.

JE me fais une religion, Seigneur, de vous exposer tous mes scrupules. Car qui peut mieux, ou me déterminer, ou m'instruire? Je n'ai jamais as-

Assé à l'instruction & au jugement du procès d'aucun Chrétien. Ainsi je ne sçais sur quoi tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges. Faut-il les assujettir tous à la peine, sans distinguer les plus jeunes des plus âgés ? Doit-on pardonner à celui qui se repent ? ou est-il inutile de renoncer au Christianisme, quand une fois on l'a embrassé ? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux ? ou sont-ce les crimes attachés à ce nom ? Cependant voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les Chrétiens. Je les ai interrogés s'ils étoient Chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde & une troisième fois, & les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés. Car de quelque nature que fût ce qu'ils confessoient, j'ai cru que l'on ne pouvoit manquer à punir en eux leur désobéissance & leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont Citoyens Romains, Dans la suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté

360 LES LETTRES DE PLINÉ ;
de plusieurs especes. On m'a remis entre les mains un mémoire sans nom d'auteur , où l'on accuse d'être Chrétiens différentes personnes qui nient de l'être & de l'avoir jamais été. Ils ont en ma présence , & dans les termes que je leur prescrivois , invoqué les Dieux & offert de l'encens & du vin à votre Image , que j'avois fait apporter exprès avec les statues de nos Divinités ; ils se sont même emportés en imprécations contre Christ. C'est à quoi , dit-on , l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement Chrétiens. J'ai donc cru qu'il les falloit absoudre. D'autres , déferés par un dénonciateur , ont d'abord reconnu qu'ils étoient Chrétiens , & aussitôt après ils l'ont nié , déclarant que véritablement ils l'avoient été ; mais qu'ils ont cessé de l'être ; les uns il y avoit plus de trois ans , les autres depuis un plus grand nombre d'années ; quelques-uns depuis plus de vingt. Tous ces gens-là ont adoré votre Image & les statues des Dieux. Tous ont chargé Christ de malédictions. Ils assuroient que toute leur erreur ou leur faute avoit été renfermée dans ces points ; qu'à un jour marqué ils s'assembloient avant le lever du soleil , & chantoient tour-à-tour des vers à la louange de Christ ,
comme

comme s'il eût été Dieu ; qu'ils s'engageoient par ferment , non à quelque crime , mais à ne point commettre de vol , ni d'adultère ; à ne point manquer à leur promesse ; à ne point nier un dépôt : qu'après cela , ils avoient coutume de se séparer , & ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocens ; qu'ils avoient cessé de le faire depuis mon édit , par lequel (selon vos ordres) j'avois défendu toutes sortes d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourmens , à deux filles esclaves , qu'ils disoient être dans le ministère de leur culte ; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès ; & par cette raison , j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions , par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril. Car un très-grand nombre de personnes de tout âge , de tout ordre , de tout sexe , sont & seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes ; il a gagné les villages & les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier , & qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain , c'est que les temples ,

263 LES LETTRES DE PLINÉ;
qui étoient presque déserts, sont fré-
quentés; & que les sacrifices, long-tems
négligés, recommencent. On vend par-
tout des victimes, qui trouvoient aupara-
vant peu d'acheteurs. De-là, on peut
juger quelle quantité de gens peuvent
être ramenés de leur égarement, si l'on
fait grace au repentir.

LETTRÉ XCVIII.

Trajan à Pline.

VOUS avez, mon très-cher Pline,
suivi la voie que vous deviez dans l'in-
struction du procès des Chrétiens qui
vous ont été déferés; car il n'est pas
possible d'établir une forme certaine &
générale dans cette sorte d'affaire. Il ne
faut pas en faire perquisition: s'ils sont
accusés & convaincus, il les faut punir.
Si pourtant l'accusé nie qu'il soit Chré-
tien, & qu'il le prouve par sa condui-
te, je veux dire en invoquant les Dieux,
il faut pardonner à son repentir, de
quelque soupçon qu'il ait été aupara-
vant chargé. Au reste, dans nul genre
de crime, l'on ne doit recevoir des dé-
nonciations qui ne soient souscrites de

personne ; car cela est d'un pernicieux exemple , & très-éloigné de nos maximes.

L E T T R E X C I X.

A l'Empereur Trajan.

LA ville d'Amastris, Seigneur, qui est fort propre & fort riante, a une très-belle & très-grande place, le long de laquelle est un courant d'eau, que l'on nomme riviere ; mais qui, dans la vérité, n'est qu'un vilain cloaque, dont la vûe est aussi choquante que son odeur est empestée. Il n'importe donc pas moins à la santé des habitans qu'à la décoration de leur ville, de le couvrir d'une voute : c'est ce que l'on fera, si vous le permettez. J'aurai soin que l'argent ne manque pas pour un ouvrage si grand & si nécessaire.



L E T T R E C.

Trajan à Pline.

IL est raisonnable, mon très-cher Pline, de couvrir d'une voute ce courant d'eau dont les exhalaisons sont préjudiciables à la santé des habitans d'Amastris. Je suis très-persuadé que votre application ordinaire ne laisse pas manquer l'argent nécessaire à cet ouvrage.

L E T T R E C I.

A l'Empereur Trajan.

NOUS nous sommes acquittés, Seigneur, avec beaucoup d'ardeur & de joie, des vœux que nous avons faits pour vous l'année précédente, & nous en avons fait de nouveaux. Les troupes & les peuples y ont également signalé leur zèle. Nous avons prié les Dieux pour votre santé & pour la prospérité de votre Empire; & nous les ayons

conjuré de veiller à votre conservation avec cette bonté que vous avez méritée d'eux par les plus grandes & les plus excellentes vertus, mais particulièrement par votre piété & par le culte religieux que vous leur rendez.

L E T T R E C I I.

Trajan à Pline.

J'APPRENDS avec plaisir, mon très-cher Pline, qu'à la tête des troupes & des peuples, vous avez acquitté vos anciens vœux, & que vous en avez fait de nouveaux pour ma santé.

L E T T R E C I I I.

A l'Empereur Trajan.

NOUS avons solennisé avec beaucoup de zèle le jour où une heureuse succession vous a chargé de la tutelle du genre humain; & nous avons recommandé aux Dieux, qui vous ont donné l'Empire, l'accomplissement des

366 LES LETTRES DE PLINE;
vœux publics, & l'objet de toute no-
tre joie.

L E T T R E C I V.

Trajan à Pline.

J'AI eu beaucoup de satisfaction, mon
très-cher Pline, de ce qu'à la tête des
troupes & des peuples vous avez célé-
bré le jour de mon avènement à l'Em-
pire avec tout le zele & toute la joie
possibles.

L E T T R E C V.

A l'Empereur Trajan.

VALERIUS PAULINUS, Seigneur ;
m'a laissé le droit de patronage qu'il
avoit sur ses affranchis, & n'en a ex-
cepté qu'un seul. Je vous supplie au-
jourd'hui de vouloir bien accorder le
droit de bourgeoisie seulement à trois
d'entr'eux. Car je craindrois qu'il n'y
eût trop d'indiscrétion à demander à la
fois la même grace pour tous. Plus vous

me prodiguez votre bienveillance , plus je dois la ménager. Ceux pour qui je vous adresse mes très-humbles prieres , sont C. Valerius Æstius , C. Valerius Dyonisius , C. Valerius Aper.

L E T T R E C V I.

Trajan à Pline.

LA priere que vous me faites en faveur de ceux que Valerius Paulinus a confiés à votre foi , est si pleine d'honneur , qu'afin que vous sçachiez que j'ai donné le plein droit de Bourgeoisie Romaine à ceux pour qui vous me l'avez demandé , j'en ai fait à l'instant enregistrer le don , prêt à l'accorder à tous les autres pour qui vous souhaiterez une même grace.



LETTRE CVII.

A l'Empereur Trajan.

PUBLIUS AVIUS AQUILA, Capitaine de la sixième cohorte à cheval, m'a prié de vous envoyer sa requête, par laquelle il vous supplie d'accorder le droit de Bourgeoisie Romaine à sa fille. J'ai cru qu'il y auroit de la dureté à le refuser, connoissant avec quelle douceur & avec quelle bonté vous écoutez les prieres des soldats.

LETTRE CVIII.

Trajan à Pline.

J'AI lu la requête que vous m'avez envoyée au nom de Publius Avius Aquila, Capitaine de la sixième Cohorte à cheval. J'ai accordé à sa priere le droit de Bourgeoisie Romaine pour sa fille, & je vous en ai envoyé le brevet pour le lui rendre.

L E T T R E C I X.

A l'Empereur Trajan.

JE vous supplie, Seigneur, de m'apprendre quel droit il vous plaît que l'on accorde aux villes de Bithinie & de Pont sur les biens de leurs débiteurs, & pour les sommes dont elles sont créancières, soit pour loyers & pour prix de ventes, soit pour d'autres causes. Je trouve que la plupart des Gouverneurs leur ont accordé la préférence sur tous les créanciers chirographaires, & que cela s'est établi comme une loi. Je crois pourtant qu'il seroit à propos que vous voulussiez bien faire sur cela quelque régleme't certain qui assurât à l'avenir leur état. Car ce que d'autres ont ordonné, quoiqu'avec sagesse, ne se soutiendra pas, si votre autorité ne le confirme.



L E T T R E C X.

Trajan à Pline.

LE droit dont doivent user les villes de Bithinie & de Pont sur les biens de leurs débiteurs, se doit prendre dans les loix particulieres à chacune d'elles. Car si elles ont un privilége de préférence à tous les autres créanciers, il le leur faut conserver. Que si elles ne l'ont pas, je ne dois pas le leur donner au préjudice des particuliers.

L E T T R E C X I.

A l'Empereur Trajan.

LE Procureur-Syndic de la ville des Armisénien^s a poursuivi devant moi Jules Pison pour la restitution de quarante mille deniers * qui lui ont été donnés par la ville, du consentement de leur Sénat, & s'est fondé sur vos Edits, qui défendent ces sortes de do-

* Environ seize mille livres de notre monnoie.

nations. Pison a soutenu au contraire, qu'il avoit fait beaucoup de largesses à la ville, & qu'il avoit presque épuisé tout son bien pour elle. Il s'est retranché d'ailleurs dans l'espace de tems qui s'est écoulé depuis, & a demandé qu'on ne lui arrachât pas, avec l'honneur, ce qui lui avoit été donné depuis tant d'années, & qui lui avoit tant coûté. J'ai cru par ces raisons que je devois suspendre mon jugement jusqu'à ce que j'eusse appris, Seigneur, vos intentions.

L E T T R E C X I I.

Trajan à Pline.

COMME mes Edits défendent les largesses qui se font des deniers publics; aussi la sûreté du grand nombre de particuliers dont la fortune seroit renversée, si l'on révoquoit toutes les donations de cette espece faites depuis un certain tems, demande que l'on n'y touche pas. Laissons donc subsister les actes de cette nature faits il y a plus de vingt ans. Car je ne veux pas avoir moins d'attention au repos des habitans de chaque ville, qu'à la conservation des deniers publics.

Q vj

L E T T R E C X I I I .

A l'Empereur Trajan.

LA loi Pompeïa, Seigneur, qui s'observe dans la Bithinie & dans le royaume de Pont, n'affujettit point ceux qui sont choisis par les censeurs, pour avoir entrée au Sénat, à donner de l'argent; mais ceux qui n'y sont entrés que par votre faveur, & par la permission que vous avez donnée à quelques villes d'ajouter de nouveaux Sénateurs aux anciens, ont payé au Trésor public, les uns mille deniers *, les autres deux mille **. Dans la suite, Anicius Maximus, Gouverneur, a voulu que ceux même qui seroient choisis par les Censeurs, payassent en quelques villes seulement, les uns une somme, les autres une autre. C'est à vous, Seigneur, à régler si à l'avenir tous ceux qui seront choisis pour Sénateurs, payeront également par toutes les villes une somme fixe & certaine pour leur entrée. Car les Loix, qui doivent éternellement subsister, il n'appartient qu'à vous de

* Environ quatre cens livres de notre monnoie.

** Environ huit cens liv. de notre monnoie.

les faire : vous , Seigneur , aux actions ,
aux discours de qui l'éternité est si juste-
ment due.

L E T T R E C X I V .

Trajan à Pline.

JE ne puis faire la loi générale pour
toutes les villes de Bithinie , & qui ré-
gle si ceux qui sont admis dans leur Sé-
nat , payeront ou non un droit d'en-
trée , & combien. Il me semble donc
que , pour nous tenir à ce qui est tou-
jours le plus sûr , il faut suivre la cou-
tume de chaque ville. Je crois seule-
ment qu'il seroit juste d'exiger moins
de ceux que l'on fait Sénateurs malgré
eux.

L E T T R E C X V .

A l'Empereur Trajan.

LA Loi Pompeïa , Seigneur , permet
aux villes de Bithinie de donner le droit
de Bourgeoisie à qui bon leur semble ,
pourvu que ce soient des citoyens , non
d'une ville étrangere , mais de quel-

374 *LES LETTRES DE PLINE;*
qu'autre ville de la province. La même
Loi énonce les raisons qui autorisent
les Censeurs à chasser quelqu'un du Sé-
nat, & il n'y est point fait mention de
celui qui n'est pas citoyen du lieu.
Quelques Censeurs ont pris de-là occa-
sion de demander s'ils devoient chasser
un homme qui étoit citoyen d'une au-
tre ville que de la province. J'ai cru,
Seigneur, qu'il falloit sçavoir vos in-
tentions sur cette affaire, parce que si
la Loi défend d'aggréger un citoyen
qui n'est pas d'une ville de la province,
aussi elle n'ordonne pas que l'on chasse
du Sénat celui qui n'est pas citoyen.
D'ailleurs, plusieurs personnes m'ont
assuré, qu'il n'y avoit point de ville
où il ne se trouvât grand nombre de
Sénateurs dans ce cas, & que l'on trou-
bleroit beaucoup de villes & de famil-
les, sous prétexte d'une Loi, qui, dans
ce chef, sembleroit depuis long-tems
abolie par un consentement tacite.

LETTRE CXVI.

Trajan à Pline.

C'EST avec raison, mon très-cher
Pline, que vous avez balancé sur la

décision de la question qui vous a été proposée par les Censeurs, s'ils pouvoient choisir pour Sénateurs des citoyens d'autres villes que de la leur, mais de la même province. Car vous pouviez être entraîné d'un côté par l'autorité de la Loi, & de l'autre par l'ancienne coutume qui avoit prévalu. Voici le tempéramment que je crois devoir être pris. Ne touchons point au passé, laissons dans leur état ceux qui ont été faits Sénateurs, quoique contre la disposition de la Loi, & de quelque ville qu'ils soient. Mais suivons exactement à l'avenir la Loi Pompeia, dont nous ne pourrions faire remonter l'observation aux tems passés, sans causer beaucoup de troubles.

L E T T R E C X V I I .

A l'Empereur Trajan.

Ceux qui prennent la robe virile, qui font des nôces, qui entrent en exercice d'une charge, ou qui consacrent quelque ouvrage public, ont coutume d'y inviter tout le Sénat de la Ville, même un grand nombre de personnes du peuple, & de leur donner à chacun

376 LES LETTRES DE PLINE,
un ou deux deniers *. Je vous supplie
de m'apprendre si vous approuvez ces
cérémonies, & jusqu'où l'on doit les
souffrir. Pour moi, comme j'ai cru (&
peut-être avec raison) qu'il falloit per-
mettre d'inviter, principalement en ces
occasions de fêtes de famille, je crains
aussi que ceux qui invitent quelquefois
jusqu'à mille hommes & plus, ne pas-
sent toutes les bornes permises, & ne
tombent dans une espece d'atroupement
défendu.

LETTR E CXVIII.

Trajan à Pline.

VOUS n'avez pas tort, mon très-
cher Pline, de craindre que cette ma-
niere de convier, excessive dans le nom-
bre, & qui rassemble pour des rétribu-
tions publiques les corps entiers, & non
les personnes de la connoissance parti-
culiere de ceux qui invitent, ne dégé-
nere en atroupement. Mais moi, j'ai
fait choix de votre prudence, dans la
vue que vous réformeriez les abus de

* Environ huit ou seize sols de notre mon-
noie.

cette province , & que vous y feriez les réglemens nécessaires pour lui procurer une perpétuelle tranquillité.

L E T T R E C X I X.

A l'Empereur Trajan.

LEs Athlètes , Seigneur , prétendent que le prix que vous avez établi pour les vainqueurs dans les combats *Iélastiques* * , leur est dû dès le jour qu'ils ont reçu leur couronne ; qu'il importe peu quel jour ils font leur entrée solennelle dans leur patrie ; qu'il ne faut regarder que de quel jour ils ont vaincu , & de quel jour par conséquent ils ont pu la faire. Au contraire , je suis de l'avis de ceux qui président à ces combats , & je crois (non pourtant sans douter bien fort) qu'il ne faut compter que du tems qu'ils ont fait leur entrée. Ces Athlètes demandent encore leur rétribution pour le combat que vous avez depuis rendu *Iélastique* , quoiqu'il ne le fût

* Combats , d'où celui qui sortoit vainqueur étoit conduit dans sa ville , & y entroit par une brèche , couronné & monté sur un cheval blanc.

pas encore au tems qu'ils ont emporté la victoire. Ils disent pour raison, que de même qu'on ne leur donne rien pour ces combats, qui ont cessé d'être Iselastiques, depuis qu'ils ont vaincu ; aussi est-il juste de leur donner pour ceux qui le sont devenus. Je me trouve encore fort embarrassé sur cela, & je doute fort que l'on doive faire remonter les prix avant leur établissement, & les donner à ceux à qui ils n'avoient point été proposés, quand ils ont vaincu. Je vous supplie donc, Seigneur, de résoudre mes doutes, ou plutôt de vouloir bien interpréter vos graces.

L E T T R E C X X.

Trajan à Pline.

LA récompense assignée au vainqueur dans les combats Iselastiques, ne me paroît due que du jour qu'il a fait son entrée dans sa ville. Les rétributions pour les combats, qui, avant que je les eusse rendus Iselastiques, ne l'étoient point, ne peuvent remonter au tems où elles n'étoient point établies. Et les changemens survenus, soit dans

Les combats qui ont commencé à être Iselastiques, soit dans ceux qui ont cessé de l'être, ne décident rien en faveur des Athlètes. Car, quoique la nature de ces combats change, on ne leur fait point rendre ce qu'ils ont une fois reçu.

L E T T R E C X X I.

A l'Empereur Trajan.

JUSQU'ICI, Seigneur, je n'ai donné de route à personne, ni pour d'autres affaires, que pour les vôtres. Une nécessité imprévue m'a forcé de rompre cette loi que je m'étois faite. Sur la nouvelle que ma femme a reçu de la mort de son ayeul, elle a souhaité de se rendre au plutôt auprès de sa grand'tante. Comme le plus grand mérite d'un si juste devoir consiste dans l'empressement, & que je sçavois que vous ne désapprouveriez pas un voyage où la tendresse pour ses proches l'engageoit, j'ai cru qu'il y avoit de la dureté à lui refuser cette route. Je vous mande ce détail, Seigneur, parce que je me serois reproché de l'ingratitude, si parmi

380 LES LETTRES DE PLINE,
tant de graces dont vous m'avez com-
blé, je vous avois dissimulé celle - ci
seule, que je n'ignorois pas ne tenir
que de votre bonté pour moi. C'est la
confiance que j'ai en elle qui m'a fait
faire, comme si vous me l'aviez per-
mis, ce que j'eusse fait trop tard, si
j'eusse attendu votre permission.

LETTR E C X X I I.

Trajan à Pline.

VOTRE confiance en mon affection
pour vous a été juste, mon très-cher
Pline. Il n'y avoit point à douter que
la route que vous eussiez pu donner à
votre femme lui eut été inutile, si vous
aviez attendu à la lui remettre, que
vous en eussiez reçu de moi la permis-
sion. Car sa diligence devoit augmen-
ter de beaucoup le plaisir que son arri-
vée devoit faire à sa grand'-tante.

F I N.

T A B L E

Des Matieres contenues en ce volume.

LIVRE SIXIEME.

L ETTRE PREMIERE à Tyron.	page 1
Lettre II. à Arrien.	2
Lettre III. à Verus	6
Lettre IV. à Calphurnie	ibid.
Lettre V. à Ursus.	8
Lettre VI. à Fondanus.	10
Lettre VII. à Calphurnie.	13
Lettre VIII. à Priscus.	14
Lettre IX. à Tacite.	17
Lettre X. à Albin.	ibid.
Lettre XI. à Maxime.	19
Lettre XII. à Fabanus, ayeul de sa femme.	20
Lettre XIII. à Ursus.	22
Lettre XIV. à Mauricus.	23
Lettre XV. à Romanus.	24
Lettre XVI. à Tacite.	25
Lettre XVII. à Restitutus.	32
Lettre XVIII. à Sabin.	34
Lettre XIX. à Nepos.	35
Lettre XX. à Tacite.	36
Lettre XXI. à Caninius.	43

T A B L E

Lettre XXII. à Tyron.	44
Lettre XXIII. à Triarius.	47
Lettre XXIV. à Macer.	48
Lettre XXV. à Hispanus.	50
Lettre XXVI. à Servianus.	51
Lettre XXVII. à Severe.	52
Lettre XXVIII. à Pontius.	54
Lettre XXIX. à Quadratus.	55
Lettre XXX. à Fabatus.	58
Lettre XXXI. à Cornélien.	59
Lettre XXXII. à Quintilien.	64
Lettre XXXIII. à Romanus.	65
Lettre XXXIV. à Maxime.	69

L I V R E S E P T I E M E .

LETTRE PREMIERE , à Restitutus.	71
Lettre II. à Justus.	73
Lettre III. à Priscus.	74
Lettre IV. à Pontius.	76
Lettre V. à Calphurnia.	79
Lettre VI. à Macrinus.	80
Lettre VII. à Saturninus.	84
Lettre VIII. à Priscus.	85
Lettre IX. à Fuscus.	ibid.
Lettre X. à Macrinus.	90
Lettre XI. à Fabatus.	91
Lettre XII. à Minutius.	93
Lettre XIII. à Ferox.	95
Lettre XIV. à Corellia.	ibid.
Lettre XV. à Saturninus.	96

DES MATIERES.

Lettre XVI. à <i>Fabatus</i> , ayeul de sa femme.	97
Lettre XVII. à <i>Nonius Celer</i> .	99
Lettre XVIII. à <i>Caninius</i> .	103
Lettre XIX. à <i>Priscus</i> .	104
Lettre XX. à <i>Tacite</i> .	108
Lettre XXI. à <i>Cornutus</i> .	110
Lettre XXII. à <i>Falcon</i> .	111
Lettre XXIII. à <i>Fabatus</i> , ayeul de sa femme.	112
Lettre XXIV. à <i>Geminus</i>	113
Lettre XXV. à <i>Rufus</i> .	116
Lettre XXVI. à <i>Maximus</i> .	118
Lettre XXVII. à <i>Sura</i> .	119
Lettre XXVIII. à <i>Septitius</i> .	125
Lettre XXIX. à <i>Fontanus</i> .	126
Lettre XXX. à <i>Genitor</i> .	127
Lettre XXXI. à <i>Cornutus</i> .	129
Lettre XXXII. à <i>Fabatus</i> , ayeul de sa femme.	131
Lettre XXXIII. à <i>Tacite</i> .	132

LIVRE HUITIEME.

LETTRE PREMIERE. à <i>Septitius</i> .	135
Lettre II. à <i>Calvisius</i> .	136
Lettre III. à <i>Sparsus</i> .	139
Lettre IV. à <i>Caninius</i> .	140
Lettre V. à <i>Geminus</i> .	143
Lettre VI. à <i>Montanus</i> .	144
Lettre VII. à <i>Tacite</i> .	151

T A B L E

Lettre VIII. à Romain.	152
Lettre IX. à Ursus.	155
Lettre X. à Fabatus, ayeul de sa femme.	156
Lettre XI. à Hispulla.	157
Lettre XII. à Minutianus.	159
Lettre XIII. à Genialis.	161
Lettre XIV. à Ariston.	ibid.
Lettre XV. à Junior.	172
Lettre XVI. à Paternus.	173
Lettre XVII. à Macrinus.	175
Lettre XVIII. à Rufin.	177
Lettre XIX. à Maxime.	181
Lettre XX. à Gallus.	183
Lettre XXI. à Arrien.	187
Lettre XXII. à Geminius.	190
Lettre XXIII. à Marcellin.	191
Lettre XXIV. à Maxime.	194

L I V R E N E U V I E M E.

LETTRE PREMIERE. à Maxime.	199
Lettre II. à Sabin.	201
Lettre III. à Paulin.	202
Lettre IV. à Macrin.	203
Lettre V. à Tyron.	204
Lettre VI. à Calvisius.	205
Lettre VII. à Romanus.	207
Lettre VIII. à Augurinus.	209
Lettre IX. à Colon.	210
Lettre X. Tacite à Pline.	211
Lettre	

DES MATIERES.

Lettre XI. <i>Pline à Geminius.</i>	213
Lettre XII. <i>à Junior.</i>	214
Lettre XIII. <i>à Quadratus.</i>	215
Lettre XIV. <i>à Tacite.</i>	224
Lettre XV. <i>à Falcon.</i>	225
Lettre XVI. <i>à Mamilien.</i>	226
Lettre XVII. <i>à Genitor.</i>	227
Lettre XVIII. <i>à Sabin.</i>	228
Lettre XIX. <i>à Rufin.</i>	229
Lettre XX. <i>à Venator.</i>	231
Lettre XXI. <i>à Sabinien.</i>	232
Lettre XXII. <i>à Severe.</i>	234
Lettre XXIII. <i>à Maximé.</i>	235
Lettre XXIV. <i>à Sabinien.</i>	237
Lettre XXV. <i>à Mamilien.</i>	238
Lettre XXVI. <i>à Luppercus.</i>	239
Lettre XXVII. <i>à Paternus.</i>	246
Lettre XXVIII. <i>à Romanus.</i>	247
Lettre XXIX. <i>à Rusticus.</i>	249
Lettre XXX. <i>à Geminius.</i>	250
Lettre XXXI. <i>à Sardus.</i>	251
Lettre XXXII. <i>à Titien.</i>	252
Lettre XXXIII. <i>à Caninius.</i>	253
Lettre XXXIV. <i>à Suetone.</i>	257
Lettre XXXV. <i>à Oppius.</i>	258
Lettre XXXVI. <i>à Fuscus.</i>	259
Lettre XXXVII. <i>à Paulin.</i>	261
Lettre XXXVIII. <i>à Saturuin.</i>	263
Lettre XXXIX. <i>à Mustius.</i>	264
Lettre XL. <i>à Fuscus.</i>	265

T A B L E

LIVRE DIXIÈME.

Les CXXII. Lettres de ce Livre sont toutes de Pline à l'Empereur Trajan , & de l'Empereur Trajan à Pline , excepté la Lettre LXVI. dans laquelle sont insérées Lettre de Domitien , à *Terence Maxime*.

	329
Lettre du même , à <i>Lucius Appius Maximus</i> .	<i>ibid.</i>
Edit de Nerva.	330
Lettre du même , à <i>Tullius Justus</i> .	331

F I N.



PRIVILEGE DU ROI.

L OUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT, Notre amé Laurent-François LE CLERC, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public des Livres qui ont pour titre : *les Lettres de Pline de la traduction de M. de Sacy, &c.* S'il nous plaïsoit lui accorder nos Lett. de Permission pour ce nécessaires ; à ces causes voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire réimprimer lesd. Livres autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. A la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libr. de Paris, dans 3 mois de la date d'icelles, que la réimpression desdits Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Régl. de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de les exposer en vente, les imprimés qui auront servi à la réimpression desd. livres, seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains

de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier
de France, le sieur Delamoignon, desquels Liv.
Nous faisons défenses à tous Imprimeurs, Libr.
& autres personnes de quelque qualité & condit.
qu'elles soient, d'en introduire de réimpression
étrangere dans aucun lieu de notre obéissance,
& qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de
chacun dans notre Bibliothéq. publique, un dans
celle de notre Chât. du Louvre, & un dans celle
de notred. très-cher & féal Chevalier Chancelier
de France, le sieur de Delamoignon. Le tout à
peine de nullité des présentes. Du contenu desq.
vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit
Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisi-
blement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun
trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie
des présentes, qui sera imprimée tout au long au
commencement ou à la fin desd. livres, foi soit
ajoutée comme à l'original. Commandons au 1er
notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire
pour l'exécution d'icelles, tous actes requis &
nécessaires, sans demander autre permission, &
nonobstant clameur de Haro, Charte Normande
& Lettres à ce contraires: car tel est notre plai-
sir. Donné à Versailles, le vingt-neuvième jour
du mois d'Août, l'an de grace 1760, & de notre
Régne le quarante-cinquième. Par le Roi en son
Conseil.

L E B E G U E.

*Registré sur le Registre XV. de la Chambre
Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs
de Paris, N°. 73. Fol. 95. conformément au
Réglement de 1723. A Paris, ce 9 Septembre
1760.*

G. SAUGRAIN, Syndic.



